Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12509 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | – JEUDI 18 AVRIL 1985

Confusion morale à Washington

Le président Reagan souhaitait placer son voyage en Allemagne, le mois prochain, qui coïncidera avec les cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la défaite hitlérienne, sous le signe de la réconciliation. Intention éminemment louable : rien ne justifie que l'on continue d'accabler les Allemands d'aujourd'hui, autant acquis que d'autres aux valeurs démocratiques, pour les crimes perpétrés hier par la barbarie nazie. La maladresse manifestée par la Maison Blanche dans la mise en œuvre du projet présidentiel est cependant telle que, au lieu d'apaiser les souvenirs du passé, M. Reagan aura surtout contribué à les raviver.

Comment ne pas être choqué, en effet, par des hésitations qui témoignent, dans un domaine toujours aussi sensible, d'une regrettable confusion morale ? Après avoir refusé de se rendre à l'ancien camp de Dachau, tout en acceptant d'aller déposer une gerbe dans un cimetière militaire allemand où se dressent des tombes d'anciens Waffen-SS, le président Reagan, cédant à l'indignation d'organisations juives et d'anciens combattants, a finalement décidé, pour « équilibrer », de rendre hommage aux victimes de la terreur nazie. A charge pour le gouvernement allemand, évidemment consterné par cette affaire, de « choisir » maintenant un autre lieu concentrationnaire que Dachau, imprudemment rejeté.

On ne saurait mettre en doute la sensibilité du président américain à l'holocauste ni les sentiments que lui inspire le sacrifice de ses compatriotes tombés pendant la dernière guerre pour la défense de la liberté menacée par l'ambition démoniaque d'un système pervers. On peut partager aussi le malaise de M. Reagan devant l'exploitation que fait l'URSS du quarantième anniversaire de la victoire alliée et l'acharnement suspect de Moscou à dénoncer le prétendu esprit revanchard des actuels dirigeants de Bonn.

Rien ne peut cependant justifier que la réconciliation, au demeurant entrée dans les faits depuis longtemps, puisse s'affermir sur les cendres éparses de l'oubli. M. Reagan aurait une bien étrange vision de l'histoire s'il venait à penser que les souvenirs de ce passé malgré tout récent ne sont douloureux que pour les Allemands. Intervertir les rôles tenus jadis par les victimes et leurs bourreaux est un vice qui atteint déjà trop d'esprits pour qu'il n'inquiète pas lorsqu'il est pratiqué par le chef de la première puissance du monde libre. Comment imaginer, en cette matière, qu'un geste contraint puisse « équilibrer » l'immense douleur, jamais éteinte, que conserve le peuple juif de la monstrueuse entreprise qui visait à l'anéantir ?

Autant le recueillement muet du président Mitterrand et du chancelier Kohl, la main dans la main, devant les tombes de Verdun, l'automne dernier, avait valeur de symbole émotionnel auprès des opinions française et allemande, autant le cafouillage qui entoure le prochain voyage de M. Reagan en Allemagne donne, avant même qu'il soit commencé, la désolante impression d'une occasion ratée. Peut-être faut-il y voir cette difficulté de compréhension entre la vieille Europe et une Amérique qui n'a pas vécu la guerre sur son territoire depuis un siècle. Peut-être aussi la nouvelle « gaffe » du président vieillissant des Etats-Unis est-elle la rançon à payer à des conseillers, tel M. Edwin Meese, chef du département de la justice, encore plus réactionnaires que lui et beaucoup moins sensibles aux drames et aux souffrances, passés et présents, de l'humanité.

Les milices musulmanes s'affrontent à Beyrouth

Les affrontements les plus violents depuis près d'une année déchirent à Beyrouth ce mercredi matin 17 avril les milices musulmanes qui contrôlent la partie Ouest de la capitale. Les chiites d'Amal, renforcés par le Parti socialiste progressiste druze de M. Walid Joumblatt tentent de réduire par la force les Mourabitouns (sunnites « nassériens ») et leurs alliés palestiniens. Les combats ont fait, selon un bilan provisoire, quatre morts et soixante-dix blessés.

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Toute la nuit, la ville a retenti du bruit sourd des explosions et de rafales très nourries d'armes automatiques. Ce mercredi en fin de matinée, les combats se poursuivaient à l'arme lourde, et des francs-tireurs ont pris position dans des immeubles rendant très dangereuse toute circulation en ville. Les affrontements tournent à l'avantage d'Amal et du PSP, qui ont investi, en début de matinée, le siège des mourabitouns, et leur radio, *la Voix du Liban arabe*, qui a cessé d'émettre. Les miliciens procèdent à des perquisitions systématiques, à la recherche d'armes. Tous les magasins sont fermés et rares sont les voitures qui osent s'aventurer dans les rues.

Ces combats sont les plus violents qu'ait connus la capitale depuis les accrochages meurtriers de mars 1984 entre le PSP (Parti socialiste progressiste, druze) de M. Walid Joumblatt et les mourabitouns. Ils ont commencé mardi vers 18 heures, dans le quartier sunnite de Mounla, situé non loin de Hamra, principale artère commerçante du secteur musulman de la ville.

Petit à petit, les affrontements se sont étendus à l'ensemble de Beyrouth-Ouest. Une roquette antichar a même été tirée contre l'entrée du domicile de M. Nabih Berri, chef de la milice chiite Amal, tuant un milicien en faction.

Tous les efforts, et notamment les nombreux appels de M. Selim Hoss, ministre de l'éducation, mais surtout principal dirigeant sunnite de Beyrouth-Ouest, pour mettre fin à ces combats, ont été vains. Un cessez-le-feu décrété vers 23 heures sous l'égide du mufti (sunnite) de la République, le cheikh Hassan Khaled, a été violé à peine signé. Alors que des éléments d'une brigade de l'armée inféodée à M. Berri commençaient à se déployer vers minuit dans les rues de la capitale pour rétablir l'ordre, les combats ont redoublé d'intensité.

On pouvait alors entendre le bruit des roquettes antichars et des rafales de kalachnikovs, bientôt relayées par des canons de 106 et des mitrailleuses lourdes. Alors que tout le secteur autour de la télévision, protégée par l'armée, était plongé dans l'obscurité, des balles traçantes rouges rayaient le ciel, et le sifflement des obus était perceptible entre deux explosions. Les rues étaient investies par des miliciens postés aux carrefours ou roulant à bord de jeeps ou de camions porteurs de mitrailleuses.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

M. Chirac accuse M. Barre de « diviser » l'opposition

M. Jacques Chirac a, dès mercredi matin 17 avril, saisi l'occasion que lui offrait un « petit déjeuner » offert par l'association des anciens élèves d'HEC pour confirmer qu'il se distinguait très nettement de M. Raymond Barre sur le problème de la cohabitation. Il a même précisé que ceux qui, dans l'opposition, refusent l'accord conclu entre le RPR et l'UDF « pour gouverner ensemble » avaient un comportement « masochiste » et « divisaient et affaiblissaient l'ensemble de l'opposition ».

Le président du RPR répondait ainsi directement à la curiosité de son auditoire qui l'interrogeait précisément sur les dernières déclarations de M. Raymond Barre. Il a donc estimé que le problème de la cohabitation était à la fois *« un débat dangereux et un faux débat »*.

Dangereux, a-t-il précisé, car *« il crispe l'opposition, l'affaiblit et la divise »*. Mais c'est aussi un faux débat *« qui ne veut rien dire »*. En effet, selon M. Chirac, *« s'il y a aux élections une majorité cohérente et déterminée ayant fait clairement un choix de société, alors je ne vois pas comment ayant gagné sur les idées, elle refusera de mettre celles-ci en œuvre »*.

« Certes, a ajouté le président du RPR, *on peut toujours dire que M. Mitterrand doit alors partir et s'il a pour deux sous de sens de l'honneur et le respect de la démocratie il s'en ira. Mais on ne peut tout de même pas faire un coup d'État, on ne peut pas le défenestrer. S'il veut rester il reste. Et dans ce cas la majorité qui viendrait d'être élue resterait chez elle ? Cela n'est ni responsable, ni raisonnable, ni sérieux. »*

M. Chirac a précisé : *« Ce sera la responsabilité de M. Mitterrand lui-même de faire ses choix. S'il veut s'opposer au programme de la majorité ce sera à lui de prendre la responsabilité d'ouvrir une crise de régime. »*

Le maire de Paris a enfin fait remarquer : *« Il y a ceux qui souhaitent que l'opposition gagne et c'est pour cela que nous avons conclu un accord d'union qui correspond aux sentiments de l'opinion publique. Et puis il y a ceux qui souhaitent que le parti socialiste gagne. Les socialistes ont tout intérêt à voir se développer une polémique politicienne sur ce faux débat de la cohabitation qui entraîne une certaine incohérence. »*

A. P.

(Lire page 9, la tactique de l'opposition parlementaire face à la réforme électorale.)

Le chômage baisse de nouveau

Pour le deuxième mois consécutif, les statistiques du ministère du travail enregistrent une baisse sensible, tant en données brutes qu'en données corrigées des variations saisonnières.

A la fin du mois de mars, on comptait 2 419 800 demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en données brutes, soit 2,6 % de moins qu'en février. 65 000 personnes ont disparu des listes des chômeurs en un mois alors que, en février, la baisse avait déjà été de 57 000.

En données corrigées, l'évolution est la même, quoique atténuée. On comptait 2 415 000 demandeurs d'emploi à la fin du mois de mars, soit 0,2 % de moins qu'en février. En un mois, le nombre de chômeurs a diminué de 5 200, alors qu'il avait baissé de 11 600 en février.

En un an, dans l'un et l'autre cas, le chômage augmente de 7,7 %, ce qui représente une progression beaucoup plus faible qu'auparavant et indique clairement que la tendance, si elle ne s'inverse pas, marque un sérieux ralentissement. La courbe d'évolution au mois le mois du chômage en chiffres absolus tend d'ailleurs à se rapprocher de la configuration qu'elle présentait avant les opérations de traitement social du chômage qui l'avaient influencée jusqu'en novembre 1983.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 28.)

VÉRITÉS ET FACILITÉS

Yves Montand face à la guerre

Parler sans tabou de leur défense aux Français. Telle est l'ambition de l'émission « La guerre en face », animée par Yves Montand et que FR 3 doit diffuser le jeudi 18 avril à 20 h 35.

Disons d'emblée que l'initiative – même si elle appelle des réserves – est louable. Le sujet de la défense nationale (mais, justement, ce dernier adjectif ne le limite-t-il pas considérablement ?) est trop volontairement ignoré pour qu'on boude cette fois son intérêt – sinon son plaisir.

Au nom d'un consensus lui aussi national et que tout le monde s'efforce de ne pas trop approfondir, les moyens de défense de la France ne sont finalement jamais étudiés, jamais passés en revue, encore moins mis en parallèle avec les besoins. Quelques expressions consacrées, quelques mots – clés – suffisent aux Français, depuis de Gaulle, pour se rassurer, et ne surtout pas chercher à en savoir davantage : *« force de frappe »*, *« dissuasion »*, *« sanctuaire national »*, *« indépendance »*...

Le mérite de Jean-Claude Guillebaud et de Laurent Joffrin, les auteurs du scénario, c'est d'avoir voulu aller au-delà de ces mots-symboles et d'avoir mis à nu quelques vérités désagréables à entendre.

La première, c'est, sinon la fin de la dissuasion fondée sur la menace de représailles apocalyptiques, du moins la modification de l'équilibre de la terreur, sa relativisation, qui ne fait l'affaire ni de la France ni de l'Europe : par les progrès technologiques, par la miniaturisation des armes, leur précision aujourd'hui diabolique, la règle du « tout ou rien », qui ferait de toute agression un suicide, a perdu beaucoup de sa valeur. La frontière entre les armes classiques et les armes nucléaires s'est considérablement estompée. Tous ces facteurs ont diminué d'autant la crédibilité d'un parapluie américain, auquel, il y a déjà longtemps, le général de Gaulle ne faisait plus confiance.

Cette lente érosion de la dissuasion va encore être accentuée par l'Initiative de défense stratégique (IDS), chère au président Reagan, et plus connue sous le nom de guerre des étoiles. Même si l'IDS ne débouche pas sur la mise en place d'un « bouclier » antimissile étanche à 100 %, et donc ne rend pas les armements nucléaires aussi absolus qu'on veut bien le dire, elle va poser des problèmes cruciaux à la France comme à l'Europe. C'est d'un triple défi qu'il s'agit : militaire, politique et technico-économique.

Militaire, du fait justement de l'« usure » accrue de la dissuasion ; politique, car l'IDS pourrait encore accroître ce « découplage » Europe-Etats-Unis que n'ont pu combler ni les Pershing-II ni les missiles de croisière ; la « guerre des étoiles » de M. Reagan risque aussi de creuser le fossé entre Européens, selon qu'ils disposent de la force nucléaire (France, Grande-Bretagne) ou qu'ils en sont privés (RFA) ; technico-économique enfin, car, pour rester dans la course aux armements, le Vieux Continent va devoir participer à la mise au point de cette nouvelle génération d'armes qu'implique l'IDS, et dont il n'a peut-être ni les moyens économiques et technologiques ni la volonté politique.

Tous ces défis, J.-C. Guillebaud et L. Joffrin les explicitent, parfois peut-être d'une manière trop didactique, à l'aide de reportages, d'interviews, de scénarios de politique-fiction ! Quoi qu'on puisse penser du résultat, force est de reconnaître que le spectacle – l'expression n'est pas de nous – « tient la route ». Cette « initiation pour le grand public » aux problèmes de défense constitue un défrichage particulièrement utile, même s'il débouche sur plus d'interrogations que de certitudes.

Il faut cependant regretter de sérieuses erreurs. Historiques d'abord. Peut-on dire que l'équilibre de la terreur commence avec les bombes américaines sur Hiroshima et Nagasaki, alors que nous entrons en 1945, au contraire, dans une période de total déséquilibre qui va durer plus de vingt ans ? Ce n'est qu'à la fin des années 60 que l'URSS atteindra la parité stratégique avec les Etats-Unis. Comment, dans ces conditions, faire figurer la crise de Berlin, en 1948, parmi les alertes à la bombe ? Ce fut certainement, de la part de Moscou, un test de la volonté politique des Occidentaux, mais jamais on ne risqua à cette occasion un affrontement nucléaire : l'URSS à l'époque n'avait pas la bombe !

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

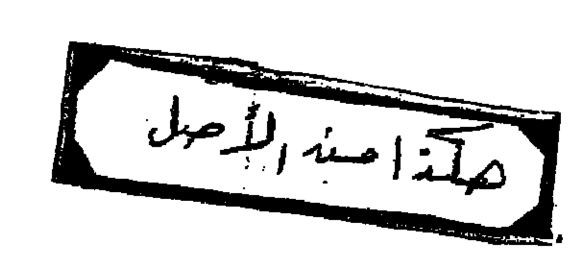
Agonie

M. Tancredo Neves, dont l'élection a marqué le retour du Brésil à la démocratie, aura commencé son mandat par une agonie. En un peu plus d'un mois et sept opérations, il aura passé des dizaines d'heures en anesthésie complète et subi tous les procédés inventés pour maintenir artificiellement une vie qui s'avance vers la mort.

Cela devient une pratique universelle que cet acharnement pseudo-thérapeutique transformant des chefs d'État mourants en machines à survivre. On se souvient des agonies interminables de Franco, de Tito, de Boumediène... Preuve qu'aucun système – de la démocratie au totalitarisme – n'échapppe à l'angoisse de la mort et à l'illusion technicienne de la vaincre, forme moderne de la magie.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE



débats

DROITS DE L'HOMME

Alors que continue, en Chine, une campagne d'exécutions capitales, le monde judiciaire cherche de nouveaux moyens de lutter contre l'arbitraire, explique Gilles Manceron. Du côté de l'URSS, il est un peu trop simple d'affirmer qu'elle a dupé l'Occident avec l'Acte final d'Helsinki, estiment Gérard Israël, Jean-François Six et Louis Pettiti.

URSS : dialogue pipé avec l'Occident ?

On ne peut se désintéresser du sort des peuples de l'Est

par GÉRARD ISRAËL, JEAN-FRANÇOIS SIX, LOUIS PETTITI (*)

L'ACTE final de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), signé à Helsinki le 1er août 1975, est généralement présenté comme un marché de dupes dont auraient été victimes les pays occidentaux. A l'appui de cette thèse, on souligne à loisir que l'Occident aurait, en signant cet acte, définitivement consacré le *statu quo* territorial en Europe tel qu'il est apparu au lendemain de la deuxième guerre mondiale. En échange, les démocraties n'auraient obtenu qu'un vague accord sur les principes humanitaires et le respect des droits de l'homme ; cet accord étant au demeurant, comme chacun peut s'en rendre compte, particulièrement illusoire.

A l'encontre de cette thèse, ne faut-il pas penser, s'agissant du *statu quo* frontalier, que l'Occident s'est simplement engagé à ne pas remettre en question, par la force, lesdites frontières ? Par hypothèse, il est exclu que l'Ouest emploie la violence pour rétablir la démocratie dans l'Est européen. Ce ne serait donc qu'une concession apparente que les Occidentaux auraient faite en signant l'Acte final d'Helsinki.

En revanche, s'agissant des droits de l'homme, les signataires occidentaux de l'accord ont obtenu qu'un dialogue soit instauré sur la mise en œuvre des principes reconnus par la législation internationale des droits de l'homme. Ce « passage en revue » de la situation des droits de l'homme en Europe a un caractère permanent, répétitif, et pourrait, à lui tout seul, finir par imposer, aux pays à régime communiste, de donner des réponses de plus en plus précises aux questions légitimes que se pose l'Occident quant à la pratique des libertés en régime communiste.

On peut naturellement rester très sceptique sur la nature de ce dialogue, mais il convient de ne pas oublier que parler des droits de l'homme trouve un certain écho parmi les peuples de l'Est européen, comme le prouve l'existence de comités clandestins pour la surveillance des accords d'Helsinki.

Cet espoir éveillé au sein de peuples opprimés justifie à lui tout seul la fausse naïveté de l'Occident.

De plus, les délégations occidentales ont obtenu que des réunions de la CSCE spécialement consacrées aux droits de l'homme soient convoquées dans l'intervalle des sessions plénières de la CSCE. La première réunion de ce genre aura lieu à Ottawa en mai 1985.

L'intérêt primordial de ce nouveau genre de réunion réside dans la possibilité désormais offerte aux Occidentaux de briser le lien établi par les pays communistes entre le contexte international et l'amélioration éventuelle de la pratique des libertés dans les pays communistes. Ce lien est artificiellement maintenu par l'URSS pour faire entrer les droits de l'homme dans un marchandage malsain : des avantages stratégiques et économiques contre des droits formels pour les individus vivants sous régime communiste. Si l'Occident a intérêt à ce que la question des droits de l'homme figure à l'ordre du jour de toute négociation internationale, qu'elle soit de caractère stratégique, économique ou culturel, il ne saurait admettre de payer par des concessions de quelque nature que ce soit le droit pour des citoyens soumis au communisme de vivre en hommes libres. La responsabilité de cette libération revient aux peuples eux-mêmes qui finiront bien un jour par secouer le joug oppressif. Le dialogue Est-Ouest spécialement consacré aux droits de l'homme met en évidence, c'est son seul mérite, l'idée que les démocraties ne se désintéressent pas des hommes et des femmes qui vivent loin de la liberté.

(*) Membres du « Réseau droits de l'homme en Europe ».

Chine : campagne d'exécutions et voies nouvelles

Intimidation pour lutter contre le crime et révolution dans le monde judiciaire

par GILLES MANCERON (*)

LA campagne massive d'exécutions capitales qui continue en Chine à un rythme soutenu fait l'objet de peu d'informations dans la presse internationale, et elle est loin de susciter de par le monde une indignation à la mesure de son ampleur. Il est vrai que les autorités chinoises, qui avaient d'abord donné un assez large écho à son déclenchement, se sont faites, par la suite, beaucoup plus discrètes. Les seuls chiffres qui ont filtré, en particulier par l'intermédiaire de la revue pro-communiste de Hongkong *Guangjiao-jing*, ne concernent que les débuts de la campagne, d'août à novembre 1983 : ils indiquent pour cette période un total de 100 000 incarcérations et 10 000 exécutions. Mais les choses ne se sont pas arrêtées là. Or ce sont toujours ces mêmes chiffres qu'Amnesty International et la presse occidentale reprennent, comme si les exécutions avaient cessé au moment où les autorités avaient choisi de les taire.

En l'absence de chiffres officiels, le recoupement des nombreuses informations sur les différentes villes et provinces fait apparaître que le rythme des exécutions ne s'est pas sensiblement ralenti durant toute l'année 1984 et au début de 1985. Si l'on rassemble les estimations, on est obligé de constater que ce sont sans doute plusieurs dizaines de milliers de personnes qui ont été mises à mort depuis le lancement en août 1983 du plan de lutte contre la délinquance. Ramenant le phénomène à l'échelle de la population française, imaginons que pour lutter contre la progression des crimes et des délits l'on ait exécuté en France, depuis un an et demi, quelque 2 500 personnes !

Il s'agit bien d'un plan décidé à un niveau politique, et sa durée a été fixée à trois ans, Ses débuts ont été accompagnés d'une modification de deux articles du code de procédure criminelle et de sept articles du code pénal, pour faire entrer dans le champ d'application de la peine de mort de simples délits : « *Rôle actif dans une bande de houligans, coups et blessures volontaires, fabrication, vol et port d'armes à feu, escroquerie visant la population, organisation de sociétés secrètes, proxénétisme, incitation à la délinquance.* »

Les amendements sont intervenus... un mois après le début de la campagne, et l'on n'a pas hésité à aller rechercher des détenus déjà condamnés à des peines de prison pour les juger une seconde fois, pour les mêmes délits, en fonction des dispositions nouvelles, à les condamner à mort et à les exécuter, rappelant les sinistres pratiques, fondées sur la rétroactivité des lois, de la « section spéciale » du tribunal de Vichy.

Par ailleurs, toutes les procédures ont été accélérées. Les prévenus sont souvent promenés durant des heures dans les rues des villes, à bord de camions découverts, ou bien exhibés dans des stades pour subir, pancarte au cou, devant des milliers de personnes, des meetings au cours desquels sont « proclamés les verdicts ». Dans le cas de condamnations à mort, la sentence est généralement exécutée, à l'écart, d'une balle dans la nuque, mais on a aussi signalé des cas d'exécutions publiques. Bien que l'existence de quotas imposés à chaque circonscription administrative n'ait fait l'objet d'aucune déclaration, tout semble indiquer qu'il en existe bien, le nombre des condamnations et des exécutions apparaissant comme proportionnel à la population des villes et des provinces.

Un autre courant de pensée

Ces pratiques d'un autre âge fondées sur la croyance trop répandue en la valeur d'exemple de la peine de mort ne doivent pas bénéficier à l'étranger d'un silence complice. Fait notable, en Chine même, dans les milieux judiciaires, apparaît tout un courant de pensée qui pose les problèmes de la délinquance en des termes moins simplistes et moins barbares.

Alors que le système répressif chinois, depuis les années 50, se fondait sur une soumission complète des instances judiciaires au pouvoir politique, sur une absence de distinction claire entre crimes et délits, et s'abstenait de toute référence aux sciences sociales dans son approche de la délinquance, différentes publications dans les revues juridiques chinoises témoignent d'une manière nouvelle d'aborder ces problèmes. Des voix s'élèvent pour réclamer, par exemple, que l'on distingue et que l'on précise les attributions de la police, des parquets, des tribunaux et de l'administration pénale, que la justice contrôle l'application des peines dans les centres de détention jusque-là livrés à l'arbitraire le plus complet de leurs responsables, ou encore que le travail forcé, lui aussi soumis au bon vouloir des chefs de la police et des camps, soit clairement réglementé. La nouveauté de la démarche mérite d'être soutenue par tous ceux que le despotisme de ce que le jeune animateur du « printemps de Pékin », Wei Jingsheng, aujourd'hui détenu, appelait les « *bastilles du vingtième siècle* » ne laisse pas indifférents.

Le fonctionnement du système pénitenciaire a traditionnellement pour but d'isoler le détenu de son milieu de travail et de sa famille, de le discréditer publiquement par une « étiquette » infamante, d'obliger son conjoint à divorcer pour « se démarquer » de lui, et ses enfants à le désavouer. Ce n'est là que la réédition d'une forme d'ostracisme qui était pratique courante dans la Chine ancienne.

Pour certains juristes chinois qui s'expriment aujourd'hui, en faisant ainsi le vide autour du détenu, on le condamne au désespoir et l'on exclut pour lui toute possibilité de réinsertion sociale. D'après eux, le détenu devrait être « *considéré comme une personne* », et une relation nouvelle devrait se nouer avec lui, relevant davantage de la « *relation parent-enfant, professeur-élève ou médecin-patient* ». Constatant l'échec de la politique purement répressive de ces dernières années, ils mettent l'accent sur les raisons sociales et psychologiques des progrès de la délinquance, comme le désarroi de la « génération perdue » de la révolution culturelle, d'âge scolaire entre 1966 et 1976, qui n'a pu bénéficier d'une formation de base, ou le nombre élevé de couples brisés à la suite de dénonciations politiques durant cette période. Ils relèvent que, depuis, le système éducatif se développe plus vite que les possibilités d'emploi pour les jeunes.

L'idée que la réflexion sur la criminalité doit englober un certain nombre de sciences humaines commence à faire son chemin. Dans la province du Hebei s'est constituée une « Association pour la science de la réforme par le travail », dont l'un des animateurs, M. Lui Zhi, est un juriste qui a lui-même connu dans le passé persécutions politiques et détention. Ses thèses rencontrent ailleurs des échos favorables : ainsi, à l'occasion du Nouvel An chinois, dans la province du Shanxi, 1 600 prisonniers, dont certains condamnés pour des crimes graves comme des meurtres, ont eu récemment droit à une permission de sortir de trois jours, et cette mesure a été présentée comme un moyen de réforme et de réinsertion des détenus.

Si l'on est loin d'une remise en cause de la peine de mort en tant que telle, ou encore d'une reconnaissance d'un statut des détenus politiques, cette révolution radicale dans la pensée du monde judiciaire mérite d'être connue et encouragée.

(*) Historien. Secrétaire de la commission « questions internationales » de la Ligue des droits de l'homme.

LU

« LE DOSSIER MULINARIS »

Maladie « sécuritaire »

L'AFFAIRE n'est pas nouvelle. Elle a fait du bruit, mobilisé des personnalités françaises et italiennes. Un homme n'en reste pas moins en prison. Comment n'y en aurait-il pas d'autres comme lui, qu'on ne connaît pas, que personne ne défend ? Enterrés.

C'est pourquoi ce livre est écrit. Il inaugure une nouvelle collection : « Résistance ». Son directeur, Bernard Langlois, déplore que ce doive être pour mettre en cause une des démocraties de l'Europe, et si proche de nous. Mais raison de plus.

Sera-t-on surpris de voir l'abbé Pierre s'engager contre une autre injustice que l'extrême pauvreté ? S'il témoigne et s'il plaide « pour la vérité », c'est qu'il la connaît. Vanni Mulinaris est son ami, avec tout son petit groupe : cette école Hypérion fixée à Paris : sa propre nièce en est membre ; il les a « *vus vivre difficilement* » : de jeunes chercheurs d'une société idéale, à tout le moins plus juste ; ils s'inspirent du personnalisme de Mounier, et manifestent « *le rejet le plus radical de toute violence* ».

Que s'est-il passé ? Au printemps de 1979 une nouvelle éclate dans la presse italienne : Hypérion est « le cerveau des Brigades rouges » ; ses trois animateurs, dont Mulinaris, sont les directeurs de conscience, si l'on ose dire, du terrorisme. Les Renseignements généraux interviennent. Perquisitions, longues enquêtes. Résultat : néant. Ce qu'attesteront en termes objectifs deux ministres de l'intérieur successifs : rien dans les activités de cette association légalement déclarée n'est répréhensible. La campagne de presse ne s'enflamme que davantage outre-monts. Laxisme à la française. Le dernier de ces certificats est de 1984. Deux ans après l'enlèvement de Mulinaris.

L'innocent était allé voir ses parents à Udine. A leur porte, il est saisi, « *jeté dans une voiture, ligoté, encapuchonné. Il se retrouve enchaîné sur un lit* ». Autour de lui, on parle de son exécution. Cependant que la police alertée dresse des barrages contre les terroristes. Le soir, ceux-ci se révéleront à leur victime : des carabiniers des services spéciaux. Ils le garderont quarante jours dans leur caserne, avant de le transférer dans une prison régulière. Il y est encore.

Le livre publie aussi des « lettres de prison » qu'exprime bien le titre sous lequel on les a réunies : « Une gaie mélancolie ». Parfois, un poème : « *J'ai passé ce dimanche — comme un vieux gamin — Tout proche m'est le silence — d'une femme lointaine — Il m'effleure les lèvres — Il me caresse l'âme...* »

L'ouvrage n'omet certes pas l'atmosphère de terreur où a vécu l'Italie, où elle peut craindre de se retrouver. Mais cela ne justifie pas tout. Appuyée, éclairée par des documents si « vrais », émouvants, la plaidoirie de l'abbé Pierre emporte la conviction du lecteur. Malheureusement, ce témoignage « *pour la vérité* » met gravement en cause la police et la justice d'une nation amie ; en tout cas, ceux de ses représentants avec lesquels, outre Mulinaris bien sûr, son défenseur spontané a eu des rapports directs et indignés. Maladie « sécuritaire » ? D'où, à travers l'ardeur au service d'un innocent, ce cri pour la « *réhumanisation des lois* ».

YVES FLORENNE.

★ *Le Dossier Mulinaris*. Edit. du Centurion, 62 F. Les auteurs ont décidé que les droits seront partagés également entre Amnesty International, la Ligue des droits de l'homme et la Fédération internationale des droits de l'homme.

COURRIER DES LECTEURS

Expertise diplomatique

Je ne sais si, en matière d'« *expertise diplomatique* » (*le Monde* du 10 avril), un diplomate expert se distingue beaucoup d'un expert diplomate. Ce que je crois devoir dire, c'est que le Quai d'Orsay n'avait pas attendu 1973 pour s'abreuver aux « sources académiques » dont parle J.-L. Gergorin, cité par Th. Ferenczi.

Beaucoup d'entre nous, à partir de 1945, l'avait fait à leur manière, par relations directes avec des hommes tels que Raymond Aron, J.-B. Duroselle, Alexandre Bennigsen, B. Kerblay, beaucoup d'autres. De même, en enseignant en France et à l'étranger (ce qui est une manière d'apprendre), en participant à des sessions d'étude sinon de recyclage en divers lieux. Enfin, en établissant des liens étroits avec la Documentation française, où travaillent tant de chercheurs excellents.

C'était, bien sûr, un travail artisanal. Il nous a permis cependant de n'être pas toujours pris au dépourvu dans les rudes négociations de l'après-guerre.

L'état de choses antérieur à la création du Centre d'analyse et de prévision était donc loin d'être « absurde ». Le besoin d'un tel organisme était reconnu par beaucoup. Les circonstances de cette création n'ont pas facilité les débuts du Centre. Après douze années, préjugés et susceptibilités s'émoussent. Ne les réveillons pas !

JEAN LALOY,
membre de l'Institut

Un peu de soleil au crépuscule

Nous relevons dans le courrier des lecteurs du 3 avril une lettre de M. Bleys. Il est contre l'admission des animaux familiers dans les maisons de retraite. Ceux-ci, d'après lui, aboieraient, miauleraient, souilleraient les escaliers...

Remettons les choses à leur place. En ville, quels sont les animaux gênants qui importunent le voisinage ? Le chat non castré enfermé dans un appartement, le chien seul du matin au soir, sans sortir, qui se soulage n'importe où sitôt la porte franchie, ou abandonné sur le balcon le week-end, qui jappe d'ennui jour et nuit. Un chat castré, une chatte stérilisée, un chien heureux qui vit près de son maître, ne sont pas bruyants. D'ailleurs, les chiens des personnes âgées sont plus souvent des caniches que des bergers allemands !

En revanche, les animaux constituent la seule compagnie, la seule présence affectueuse pour ceux à qui plus personne ne rend visite, auxquels personne ne s'intéresse vraiment, qui se sentent délaissés et *inutiles*. Donner de l'affection, en recevoir en retour, se sentir utiles, voire indispensable à quelqu'un, même si ce n'est qu'un animal, est pour eux une façon de se raccrocher à la vie. Ils savent que l'animal ne les voit pas avec les yeux des hommes : vieux, laids, diminués.

ANNE-MARIE HASSON,
présidente de la Confédération nationale des sociétés de protection des animaux de France.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, *directeur de la publication*
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500 000 F.
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 60 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 8,00 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

EUROPE

Union soviétique

DEPUIS SON ARRIVÉE AU POUVOIR

M. Gorbatchev n'a touché qu'avec prudence à l'appareil régional du parti

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev va sans doute indiquer avant la fin du mois d'avril avec qui il compte gouverner. Le comité central devrait en effet, selon des confidences « officieuses », se réunir en séance plénière dans les jours qui suivront immédiatement le cent quinzième anniversaire de la naissance de Lénine, le 22 avril, et procéder à plusieurs nominations importantes. Les rangs se sont clairsemés ces derniers temps dans les hautes sphères. Le bureau politique ne compte plus que dix titulaires, un étiage anormalement bas, tandis que le secrétariat, lourde machine qui fait appliquer les directives, n'a plus que neuf membres.

Cette diminution des effectifs au sommet s'explique facilement. Outre les disparitions d'Andropov, Oustinov et Tchernenko, il y a eu le « manque à gagner » provoqué par la maladie d'Andropov et l'immobilisme de Tchernenko. Le premier n'était plus en état de choisir de nouvelles têtes, le second ne le souhaitait pas. Les dernières arrivées au bureau politique et au secrétariat remontent ainsi à décembre 1983.

L'occasion est donc belle pour le nouveau secrétaire général de faire entrer des gens à lui dans les organes dirigeants puisqu'il y a techniquement des fonctions vacantes, surtout au secrétariat où les rôles sont beaucoup plus spécialisés qu'au bureau politique.

Beaucoup de noms circulent à propos des éventuels futurs « promus ». Cette multiplicité incite à la prudence. Tout au plus peut-on remarquer que les impétrants supposés ont en commun d'être relativement jeunes, d'avoir une bonne formation universitaire (on parle même d'un membre de la section sibérienne de l'Académie des sciences) et de jouir d'une réputation de compétence.

Le thème du rajeunissement des cadres a d'ailleurs été ouvertement évoqué le 2 avril dernier, dans un article de *la Russie soviétique*, à propos du territoire de Stavropol, la région dont est originaire M. Gorbatchev. « *Le territoire met sans hésiter les jeunes en avant. Actuellement, l'âge moyen des secrétaires des comités d'arrondissement et des comités de ville du parti est de quarante-deux ans.* », écrivait *la Russie soviétique*.

Le prochain plénum pourrait être aussi l'occasion de rajeunir un peu la machine gouvernementale. Est-il bien raisonnable que la présidence du conseil des ministres soit assurée par un homme qui aura quatre-vingts ans le mois prochain ? On évoque avec insistance un départ à la retraite de M. Nikolai Tikhonov, un vieux brejnévien qu'on dit d'ailleurs désireux de se retirer, ce qui constitue une singularité dans les mœurs politiques soviétiques. La logique voudrait qu'il soit remplacé par un homme plus jeune et proche de M. Gorbatchev. Ce profil correspond assez bien à celui de M. Vitali Vorotnikov, jadis exilé par Brejnev comme ambassadeur à Cuba, et dont Andropov accéléra la carrière en le faisant entrer au bureau politique comme suppléant, en juin 1983, puis comme membre à part entière, en décembre de la même année.

L'énigme de l'armée

M. Vorotnikov passerait ainsi par-dessus la tête d'un non-Russe, M. Gueidar Aliev, originaire d'une république musulmane, l'Azerbaïdjan, et premier vice-président du conseil depuis novembre 1982. M. Aliev s'est fait beaucoup d'ennemis au cours d'une carrière jusqu'ici plutôt brillante. On n'a pas oublié en particulier la poigne dont il a fait preuve lorsqu'il était chef des organes de sécurité, puis premier secrétaire du parti en Azerbaïdjan. Selon un procédé classique, on attendait d'un « musulman » (par ses origines et non par ses convictions) qu'il mette de l'ordre dans une région où l'on pouvait craindre une contagion des idées de l'imam Khomeiny. M. Aliev a été efficace et a d'ailleurs reçu le dossier du tiers-monde au bureau politique, mais il a peut-être eu la main un peu lourde, ce qui bloquerait la poursuite de son ascension.

L'armée pose actuellement une petite énigme en raison de sa très faible « visibilité ». Aucun militaire n'était présent à la tribune du mausolée de Lénine lors des obsèques de Tchernenko. Le maréchal Sokolov, le ministre de la défense, qui a succédé à Oustinov, n'est pas, à la différence de ce dernier, membre du bureau politique. M. Gorbatchev lui-même n'a aucun passé militaire et n'a même pas fait son service. Il est en cela assez représentatif de certains membres des nouvelles générations de Soviétiques qui ont suivi des études supérieures et ont été ainsi dispensés des obligations militaires.

Il y a en outre le mystère Ogarkov. L'ancien chef d'état-major général, brutalement limogé le 6 septembre dernier, refait périodiquement surface, soit à l'occasion d'une visite dans un pays du glacis européen de l'URSS, soit lorsqu'il lui arrive de signer un article de théorie. Ses fonctions actuelles de « *commandant du théâtre d'opérations militaires occidental* », qui couvrirait une grande partie des pays de l'Est et la Russie d'Europe, n'ont jamais été officiellement précisées.

Le maréchal Ogarkov, qui fut une des têtes pensantes du programme d'armement nucléaire soviétique de la décennie écoulée, ne s'est pas manifesté depuis l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Sa carrière est-elle pour autant terminée ? A soixante-sept ans, ce brillant officier, habile à manier les concepts de la guerre « moderne », fait presque figure de « jeune » et n'a peut-être pas dit son dernier mot.

Le nouveau numéro un n'a guère touché jusqu'ici aux premiers secrétaires régionaux du parti, qui sont souvent de véritables potentats et constituent le vivier dans lequel se recrutent ambassadeurs, responsables des grands départements du comité central et surtout... les nouveaux membres du secrétariat ou du bureau politique. Beaucoup d'entre eux appartiennent de droit, en raison de l'importance de la région qu'ils dirigent, au comité central. Les nominations de nouveaux premiers secrétaires de région modifient donc à terme la physionomie du « Parlement du parti ». Le processus est long puisque ceux-ci ne peuvent entrer effectivement au comité central que lors d'un congrès du parti (réuni en principe tous les cinq ans), mais il est essentiel pour asseoir durablement l'autorité d'un nouveau secrétaire général.

Peu de limogeages

M. Gorbatchev s'est montré très prudent jusqu'ici sur ce terrain. Depuis son accession au pouvoir, sept régions seulement, sur les cent cinquante-sept que compte l'URSS, ont changé de premier secrétaire, soit moins de 5 %. C'est très peu en comparaison de la valse des responsables régionaux qui avait eu lieu pendant le court mandat d'Andropov : de novembre 1982 à janvier 1984, environ 20 % des premiers secrétaires de région avaient été remplacés dont un bon nombre mis à la retraite, rétrogradés, voire exclus du parti. Il est vrai que cette opération intervenait après le long règne de Brejnev, au cours duquel les premiers secrétaires régionaux étaient devenus quasiment inamovibles, et qu'elle avait été menée en grande partie sous la surveillance de M. Gorbatchev.

La rotation des cadres régionaux apparaît un peu plus importante si l'on considère que huit autres changements intervenus entre le début de l'année et l'élection de M. Gorbatchev comme secrétaire général, ont aussi eu lieu sous l'autorité de ce dernier, Tchernenko malade n'étant plus alors en mesure de prendre des décisions.

Sur ces quinze changements de premier secrétaire de région, il est difficile, en effet, mis à part le cas de Tachkent (Ouzbékistan), de déceler de véritables limogeages. La promotion semble au contraire de règle, le meilleur exemple étant celui de M. Goussev qui a quitté, selon la *Pravda* du 12 avril, la région de Saratov (sur le cours inférieur de la Volga) pour devenir premier vice-président du conseil des ministres de la Fédération de Russie. M. Goussev est donc désormais un des adjoints d'un homme bien en cour, M. Vorotnikov, dont on a vu qu'il pourrait bien lui-même poursuivre son ascension.

M. Gorbatchev ne bouscule pas les règles de la *nomenklatura*. M. Goussev est remplacé le plus classiquement du monde à Saratov par M. Khomiakov, qui était premier secrétaire d'une autre région de superficie et populations moindres, celle de Tambov. Les *apparatchiks* poursuivent dont tranquillement leur carrière. Dans presque tous les cas, un ancien adjoint succède au premier secrétaire, à moins que ce ne soit un premier secrétaire venu d'une autre région, souvent moins importante. Ce mouvement général ascendant a ainsi poussé l'ancien premier vice-président du conseil des ministres de la Fédération de Russie, M. Orlov, jusqu'à la présidence du Soviet suprême de cette république, de loin la plus étendue et la plus peuplée de l'URSS. De façon générale, des cadres qui montent remplacent donc des cadres qui montent plus haut encore, même s'ils atteignent parfois des positions plus honorifiques qu'actives.

Notons cependant un limogeage caractérisé en Moldavie, où M. V.K. Vychkou vient d'être démis de ses fonctions de vice-premier ministre du gouvernement et exclu du comité central du PC local pour « *abus de pouvoir dans des buts intéressés* ».

Les régions touchées par des mouvements de personnes dans l'appareil du parti proprement dit depuis le 1er janvier se situent en Russie (5), au Kazakhstan (4), en Ukraine (2), en Biélorussie (2), en Ouzbékistan (1), au Turkestan (1) et en Moldavie (1). Seul M. Moussakanov, premier secrétaire de la région de Tachkent (Ouzbékistan), a fait manifestement l'objet d'une sanction annoncée fin janvier, donc avant l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev. Cette exception qui confirme la règle est bien dans le style de cette république asiatique réputée corrompue, où les purges sont endémiques et les statistiques sur la récolte du coton, la principale richesse, régulièrement truquées.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Une liaison par ferry-boat avec l'Union soviétique est mise à l'étude

De notre correspondant

Bonn. – Un projet de liaison par ferry-boat entre Lübeck-Travemunde (Schleswig-Holstein) et Klaipeda (ex-Memel, en Lituanie) va être mis à l'étude par les gouvernements d'Allemagne fédérale et d'Union soviétique. Le conseil des ministres de RFA a, le mardi 16 avril, donné le feu vert à l'ouverture de conversations d'experts.

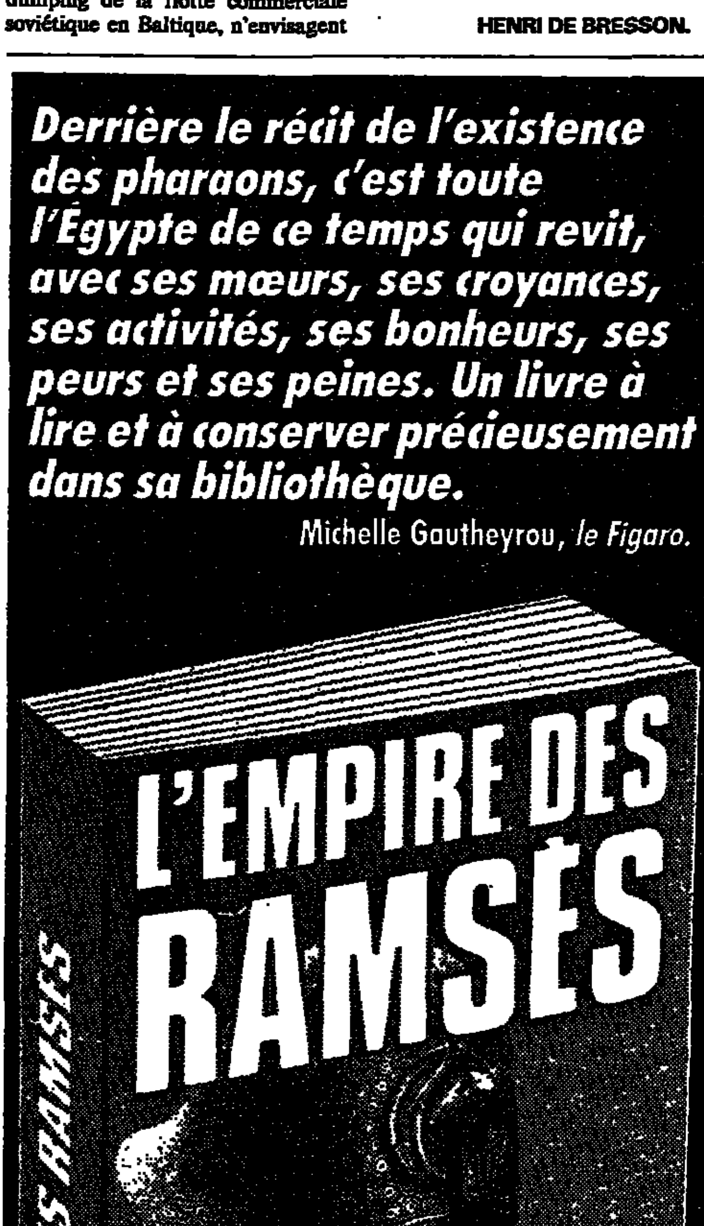
L'idée avait été proposée il y a quatre ans par Moscou. Un terminal ferroviaire serait construit aux ports de départ et d'arrivée. La navette serait assurée, au départ, par deux ferry-boats, dont le nombre pourrait être porté à six, leur contenance serait de soixante-quinze wagons chacun.

L'intérêt, pour les Soviétiques comme pour les Allemands de l'Ouest, serait de se passer, pour le trafic des marchandises, de l'interminable traversée par camions de l'Europe de l'Est. Le nouveau système permettrait de relier l'Europe de l'Ouest plus rapidement à tout le réseau ferré soviétique, et notamment à la région sibérienne. Le Land de Schleswig-Holstein, en particulier, n'y voit que des avantages d'autant qu'il compte aujourd'hui parmi les plus pauvres de la RFA.

Les armateurs allemands, qui ont déjà à faire face aux pratiques de dumping de la flotte commerciale soviétique en Baltique, n'envisagent pas tous de gaieté de cœur cette concurrence nouvelle. Certains l'ont fait hautement savoir. Mais la principale controverse porte sur la question de la sécurité. Le ministère allemand de la défense et les responsables de l'OTAN se sont inquiétés – compte tenu des habitudes connues des Soviétiques – de la possibilité nouvelle qui pourrait être ainsi offerte à l'espionnage. On redoute, en outre, de voir les Soviétiques installer au Schleswig-Holstein une «tête de pont» qui pourrait éventuellement leur servir en cas de conflit.

Le gouvernement allemand s'est efforcé, mardi, de calmer ces appréhensions ? Il a affirmé que toutes ces craintes avaient été prises en compte. Kiel a ainsi été écarté comme terminal en raison de la présence dans ce port d'une importante base de la marine ouest-allemande. Le porte-parole du gouvernement, M. Boenisch, a en outre indiqué que les opérations nécessaires pour adapter les wagons à l'écartement des voies des deux réseaux ferrés devraient être effectuées du côté de l'URSS, et non par les Allemands comme Moscou l'avait proposé au départ. Le ministère de la défense s'était, en effet, opposé, pour les mêmes raisons de sécurité, à la présence d'un personnel soviétique trop nombreux sur le sol fédéral.

HENRI DE BRESSON.



Autriche

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

M. Kurt Waldheim sera le candidat des « populistes » aux présidentielles de 1986

De notre correspondante

Vienne. – Le Parti socialiste autrichien au pouvoir a annoncé, le mardi 16 avril, le nom de son candidat à la présidence de la République. Ce sera M. Kurt Steyrer, ministre de l'environnement, âgé de soixante-cinq ans, qui aura pour adversaire M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général des Nations unies. Cette décision des socialistes intervient à un an de l'échéance électorale, mais aussi quelques jours après le « non » définitif de l'ancien chancelier Bruno Kreisky.

L'ancien dirigeant, âgé de soixante-quatorze ans, avait à plusieurs reprises déjà fait savoir qu'il ne souhaitait pas se porter candidat. Dans une récente interview, il a mis en avant le fait que certains groupes au sein de son parti seraient hostiles à son retour à la politique. Le dilemme des dirigeants socialistes était évident : la grande popularité de l'ancien chef de gouvernement aurait, sans aucun doute, été un avantage pour les socialistes; mais, d'autre part, la perspective d'une « supervision » du travail du gouvernement par un président de l'envergure de M. Kreisky n'avait, pour certains, rien d'attirant.

L'empressement avec lequel le Parti socialiste a tranché la question en proposant M. Kurt Steyrer – un médecin, nommé en 1981 à la tête du ministère de l'environnement – s'explique essentiellement par le désir des dirigeants socialistes de couper court à des discussions qui, inévitablement, auraient à nouveau créé au sein du parti des factions « pour » et « contre » Bruno Kreisky.

Le principal parti d'opposition (OVP, « populiste », droite modérée) a fait, lui aussi, son choix : son candidat sera M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général des Nations unies (de 1971 à 1981), ministre des affaires étrangères de l'Autriche de 1968 à 1970. M. Waldheim, âgé de soixante-sept ans, avait déjà été candidat en 1971 contre le président sortant, M. Franz Jonas, qui avait alors été réélu.

M. Waldheim avait mené sa campagne présidentielle de 1971 avec le slogan « *L'homme qui connaît le monde et que le monde connaît* ». Sa réputation de diplomate consommé sera, au printemps 1986, un atout précieux. C'est du moins ce qu'espère le Parti populiste, et ce d'autant plus que l'adversaire socialiste de M. Waldheim est un homme sans grande expérience politique.

Selon les sondages, le Parti populiste a, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, une chance réelle de voir triompher son candidat. Les présidents autrichiens ont effectivement été, ces dernières décennies, des socialistes. En 1980, les populistes avaient même renoncé à présenter leur propre candidat contre le président en exercice, M. Rudolf Kirchschlaeger, dont la popularité excluait *a priori* le succès de tout adversaire. La Constitution autrichienne ne permet pas au chef de l'Etat de briguer un troisième mandat : sinon la réélection de M. Kirchschlaeger eût été assurée.

Le Parti libéral (droite), qui forme depuis 1983 une coalition gouvernementale avec les socialistes, a annoncé, lui, qu'il prendrait sa décision à l'automne prochain. On n'exclue pas, à Vienne, que les libéraux renoncent à présenter leur propre candidat. Leur poids dans l'arène électorale n'est pas tel, d'ailleurs, qu'une personnalité bénéficiant de leur soutien ait la moindre chance. Les libéraux pourraient alors se prononcer en faveur de M. Steyrer.

Reste la question d'une éventuelle candidature soutenue par les Verts. Mais ceux-ci pourraient cependant décider de soutenir eux aussi M. Steyrer, considéré par eux comme un « rouge-vert ».

WALTRAUD BARYLL

Pologne

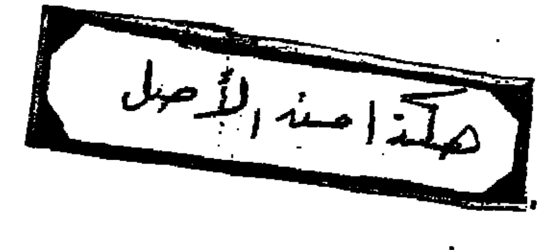
Reprise des liaisons aériennes régulières avec les Etats-Unis

Les Etats-Unis et la Pologne ont signé mardi 16 avril un accord pour la reprise des vols commerciaux réguliers entre les deux pays, que Washington avait suspendus pour protester contre la proclamation de l'« état de guerre » par le général Jaruzelski en décembre 1981. Les liaisons aériennes seront à nouveau assurées à partir du 28 avril, par la Panam et la compagnie polonaise Lot, à raison de trois à quatre vols par semaine. (Les vols d'avions charters avaient eux repris dès novembre 1983.)

La levée progressive de certaines « sanctions » appliquées à la Pologne après le coup de force du 13 décembre avait été annoncée par le président Reagan l'été dernier, après l'amnistie décidée par les autorités de Varsovie à l'égard de la plupart des prisonniers politiques. En décembre, Washington avait fait savoir (après la libération de deux prisonniers politiques menacés d'un procès en haute trahison, dont l'un a d'ailleurs été réincarcéré depuis) que les Etats-Unis cesseraient de s'opposer à la candidature de Varsovie au Fonds monétaire international. La reprise des liaisons aériennes est un nouvel indice de « normalisation » des relations entre les deux pays – mais ne doit pas faire illusion, même si, selon un communiqué de ministère polonais des transports, cet accord, fruit de « *longues et laborieuses négociations* », constitue un « *pas positif* ».

Les rapports entre Washington et Varsovie restent en effet fort mauvais. Les autorités et la presse polonaises lancent périodiquement de très violentes diatribes contre les Etats-Unis – et l'expulsion en février dernier d'un attaché militaire américain, dans des circonstances très déplaisantes pour lui-même et son épouse, a marqué une nouvelle phase de tension. Les Etats-Unis – qui n'ont toujours pu obtenir l'agrément d'un nouvel ambassadeur à Varsovie – maintiennent de leur côté certaines des sanctions appliquées depuis décembre 1981 – à savoir la suspension de la clause de la nation la plus favorisée, et le refus d'accorder certains crédits à la Pologne.

J. K.



هكذا منذ الأصل

PROCHE-ORIENT

Soudan

Les Frères musulmans exigent le maintien de la « loi islamique »

Khartoum. – *« Nous ne ferons aucun compromis sur l'application de la charia (loi islamique) et, si besoin est, nous sommes prêts à mourir les armes à la main pour défendre l'islam ! »* Mme Soad El Fateh, secrétaire générale de l'Union des femmes islamiques, qui lance ce défi aux nouveaux dirigeants militaires du Soudan, s'attire une longue ovation de la foule.

De toutes les formations politiques, les Frères musulmans sont les seuls qui profitent des libertés retrouvées pour se livrer à des manifestations publiques. En quatre jours, ils ont tenu deux réunions populaires – le samedi 13 avril et le mardi 16 avril, – qui ont réuni quelque trente mille à quarante mille personnes, démontrant ainsi leur force et leur détermination de sauvegarder le *« seul acquis »* de l'ancien régime, renversé par un coup d'Etat le 6 avril.

Les confréries au « musée de l'histoire »

On avait cru initialement que la confrérie avait été discréditée, affaiblie par sa collaboration, huit années durant, avec le dictateur déchu, le maréchal Nemeiry. Ses chefs occupaient des postes-clés à la présidence de la République, au gouvernement, dans le parti unique, dans la magistrature. Mais arrêtés pour *« complot »* une quinzaine de jours à peine avant le début du soulèvement populaire qui a conduit à la chute du régime, ils se présentent désormais comme des *« victimes de la dictature marxiste »* de Nemeiry. M. Hassan Tourabi, le secrétaire de la confrérie, expliquait mardi soir, avec beaucoup de persuasion que les Frères musulmans n'ont jamais cessé, en réalité, d'être des *« opposants conséquents »* au sein de l'appareil de l'Etat. Quoi qu'il en soit, les « Frères » ont visiblement profité de leur association au pouvoir pour étendre et consolider leur organisation et pour se donner les moyens de revendiquer la succession de celui qu'ils prétendaient servir.

Dans son allocution, M. Tourabi n'a pas explicitement condamné le retour au multipartisme. Mais il s'en

De notre envoyé spécial

est violemment pris à toutes les formations concurrentes, accusant les unes – le Parti communiste nommément – d'être des *« bases étrangères »* implantées au Soudan et les autres d'être *« anachroniques »*. Il désignait ainsi les partis issus des deux grandes confréries du Soudan, les Ansars et la Khatmia (*le Monde* daté 14-15 avril), qu'il a reléguées au *« musée de l'histoire »*. D'évidence, M. Tourabi nourrit l'ambition d'intégrer les clientèles respectives de ces deux mouvements dans le Front islamique et national, qu'il s'est empressé de fonder la semaine dernière dans le but d'en faire, précisait-il mardi, la *« force dominante et décisive »* au Soudan

Quant aux sudistes, chrétiens ou animistes, actuellement en état de rébellion, M. Tourabi assure qu'ils se rangeront sous la bannière du Prophète dès qu'ils comprendront que l'islam est *« une religion de tolérance et de justice pour tous »*. En attendant le chef des Frères musulmans, contrairement aux autres dirigeants politiques, se félicite de l'instauration du régime militaire à Khartoum et l'invite à constituer un gouvernement provisoire *« strictement indépendant des partis politiques »*. Mais ce soutien, expliquait Mme Soad El Fateh, est conditionnel : *« Nous ne demandons rien d'autre au conseil militaire de transition que de maintenir en vigueur la charia ; s'il ne tient pas ses engagements à cet égard, nous nous retournerons contre lui. »*

Une bataille politique

La « bataille de la charia » bat son plein. Elle est fondamentale dans la mesure où elle est essentiellement, et on pourrait dire presque exclusivement, de nature politique. De son issue dépendent tout à la fois le système de gouvernement qui sera instauré après la phase de transition, dont la durée a été fixée à un an, les structures économiques et sociales ainsi que le contenu de l'enseignement public.

Les Frères musulmans ont contre eux les syndicats, les associations professionnelles, tous les autres partis politiques – y compris ceux représentant les confréries des Ansars et de la Khatmia – ainsi que la quasi-totalité du corps des officiers, dont les options sont soit laïques soit formellement islamiques, mais libérales. Toutefois personne, semble-t-il, n'ose dénoncer la charia. Les uns critiquent seulement sa mauvaise application sous l'ancien régime, la plupart observent le silence. C'est le cas de l'Alliance du salut national – coalition des syndicats et des partis qui ont organisé le soulèvement populaire contre le maréchal Nemeiry, – dont la charte est muette sur le sort qui sera réservé à la charia.

M. Gizouli Dafaalah, candidat de ce rassemblement à la présidence du gouvernement provisoire actuellement en gestation, nous expliquait, mardi, que la question ne pourrait être tranchée que par le suffrage universel, par la Constituante qui sera élue avant la fin de la période transitoire. Moins timoré, le général Sewar El Dahab, numéro un du nouveau régime, déclarait, la veille, que la charia serait entre-temps amendée, afin qu'elle soit épurée de ses *« aspects négatifs »*. Dans la pratique cependant, la législation islamique a été virtuellement mise en veilleuse. Quoi qu'il en soit, rien n'est vraiment joué. Le Soudan traverse une phase d'incertitude, qu'illustre l'incapacité de la junte à constituer un gouvernement provisoire, bien que la composition de celui-ci ait été arrêtée en accord avec les dirigeants politiques et syndicaux.

ÉRIC ROULEAU.

● *Retour à Khartoum de M. Mansour Khaled.* – L'ancien ministre soudanais des affaires étrangères, M. Mansour Khaled, cinquante-quatre ans, est rentré à Khartoun après onze ans d'exil à Londres. Intellectuel formé en partie par l'orientaliste français Jacques Berque, proche du Parti Oumma de M. Sadek El Mahdi (chef des Ansars), il avait rompu en 1974 avec le président Nemeiry après avoir été son ministre des affaires étrangères et le vice-président du gouvernement pendant trois ans. – (*AFP.*)

Les milices musulmanes s'affrontent à Beyrouth

(*Suite de la première page.*)

Vers 4 heures du matin, une vingtaine d'entre eux juchés sur une camionnette et exhibant en trophée un drapeau des mourabitouns parcouraient les rues aux cris de *« Allahou Akbar ! »* (Dieu est le plus grand). Des ambulances, sirènes hurlantes, sillonnaient la ville.

Selon Amal, les combats auraient éclaté à la suite d'une tentative des mourabitouns de s'emparer d'un appartement pour le transformer en permanence, ce à quoi se seraient opposés des miliciens chiites à la demande du propriétaire. En fait, selon des témoignages précis, les miliciens des deux factions étaient très nombreux et bien armés dans les rues avant le début des affrontements.

Il semble que ceux-ci s'inscrivent dans un cadre plus général touchant à la fois au plan de sécurité de Beyrouth-Ouest et à la politique syrienne à l'égard des Palestiniens, alliés des mourabitouns. Ils surviennent en tout cas au lendemain des entretiens qu'ont eus à Damas MM. Berri et Joumblatt avec le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, sur la situation à Beyrouth-Ouest et à Saïda, où les affrontements se poursuivent depuis le 18 mars.

A son retour de la capitale syrienne, M. Berri avait invité mardi *« tous les partis et organisations »* de Beyrouth-Ouest à une réunion *« dans les quarante-huit heures »*, pour essayer d'enrayer la détérioration de la situation dans le secteur musulman de la capitale. Une source proche du ministre chiite avait indiqué que la formation d'une force commune, composée de toutes les parties et chargée de seconder la police, serait examinée. La même personnalité accusait, mardi, dans la nuit, les mourabitouns de refuser cet objectif et de vouloir conserver, avec l'aide des Palestiniens pro-Arafat, leurs prérogatives à Beyrouth-Ouest, secteur à majorité sunnite.

Ces affrontements sont aussi à rapprocher des incidents qui ont opposé, mard matin, dans le camp de Borj-el-Barajneh, des combattants palestiniens aux miliciens chiites d'Amal. Certes, les relations entre Amal et les Palestiniens n'ont jamais été très bonnes et l'organisation chiite ne veut, en aucun cas, voir resurgir au Liban l'*« épouvantail »* palestinien – souci largement partagé par Damas. La Syrie, en l'occurrence, poursuit aussi un autre but : éliminer totalement et définitivement l'influence de M. Yasser Arafat au Liban.

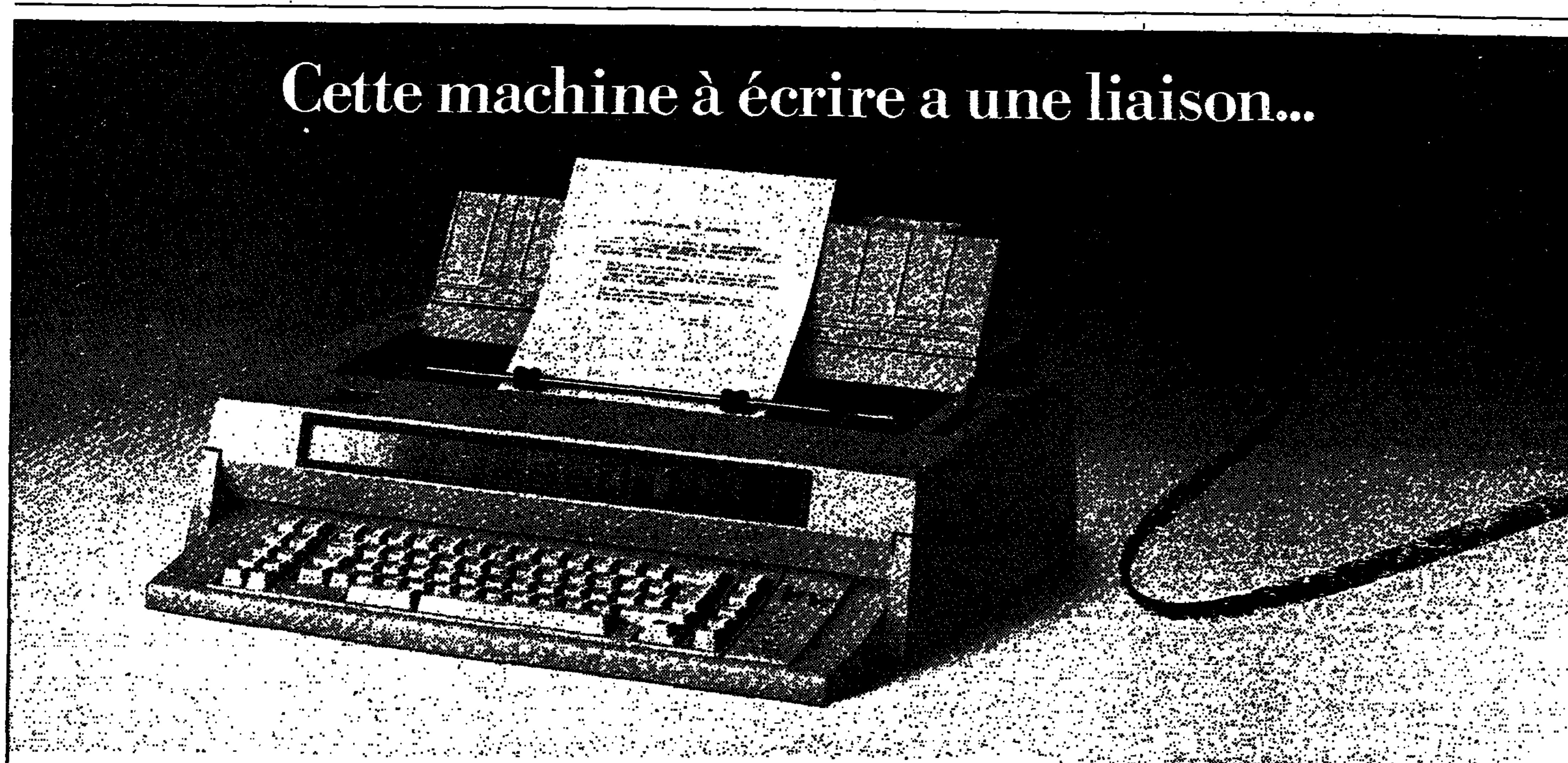
De source proche d'Amal, on accuse, en effet, les mourabitouns d'avoir facilité le retour dans les camps de Beyrouth de nombreux combattants favorables au chef de l'OLP. On précise, à cet égard, que les fréquents contrôles – perquisitions avec saisies d'armes, arrestations, interrogatoires – effectués depuis deux semaines dans les camps palestiniens de Beyrouth par les miliciens d'Amal, et à l'origine des incidents de mardi à Borj-el-Barajneh, étaient nécessaires pour éviter un *« débordement palestinien »* à Beyrouth-Ouest.

En combattant les mourabitouns, Amal poursuivrait donc deux buts : concourir au plan de Damas d'élimination des Palestiniens favorables à M. Arafat et mettre au pas une milice potentiellement dangereuse compte tenu des renforts disponibles de combattants dans les camps palestiniens. Cette action à Beyrouth compléterait celle de Saïda où, à la faveur des combats, les Palestiniens pro-syriens ont pris, tout au moins militairement, le dessus sur les combattants favorables au chef de l'OLP.

Le PSP de M. Walid Joumblatt, qui n'est entré dans les combats contre les mourabitouns qu'à l'aube de ce mercredi, a pris fait et cause pour la milice chiite. Dans un communiqué, il assure qu'il s'agissait d'*« un affrontement entre les vrais nationalistes qui luttent pour la libération de la terre et du peuple et les agents des services locaux et de la réaction arabe »*. C'est une allusion à peine voilée à *« l'axe Arafat-Hussein-Moubarak »* dénoncé quotidiennement par Damas.

Ces graves affrontements rendent particulièrement inconfortable la position des dirigeants sunnites de la capitale qui peuvent difficilement paraître se porter au secours des Palestiniens. La démission du gouvernement de M. Sélim Hoss traduit leur malaise. Elle n'a pas encore été acceptée par le premier ministre mais va de toute évidence aggraver la crise politique que connaît le pays, au moment où, à Saïda, les affrontements se poursuivent avec violence et où un « nouveau front » s'ouvre dans la capitale.

FRANÇOISE CHIPAUX.



Liban : les dix ans de la guerre gigogne

III. – *Israël dans nos murs*

De notre correspondant LUCIEN GEORGE

Dix ans de guerre... Le bilan du désastre – un Libanais tué sur trente – ne suffit pas à rendre compte de l'insupportable succession d'espoirs et de déceptions qui a mis le pays à genoux. Après la « paix syrienne » de 1977, les accords de Camp David en septembre 1978 amènent Damas à changer d'alliés. (*Le Monde* des 16 et 17 avril.)

Beyrouth. – Les chasseurs F-15 israéliens piquent brusquement sur la Cité sportive, qui vole en gerbes de béton désintégré. Il y a belle lurette qu'on n'y joue plus au ballon et que les Palestiniens, dont les camps sont collés à ses gradins, l'ont annexée.

Ce n'est pas la première fois que, de la terrasse de notre appartement de Beyrouth-Ouest, observatoire privilégié et très prisé des confrères, nous sommes aux premières loges pour assister à l'événement. Déjà, avant la guerre, les Israéliens avaient débarqué presque au pied de l'immeuble pour mener leur expédition punitive dans les rues de la ville, le 10 avril 1973. Les camps palestiniens ne sont éloignés que de 500 mètres de terrain vague – Dieu sait si le secteur a été bombardé !

L'ambassade d'Irak était ancrée à 300 mètres du côté opposé, avant qu'elle ne chavire littéralement sous nos yeux, frappée dans ses œuvres vives par un gigantesque attentat à l'explosif. Naguère, elle faisait face à l'ambassade d'Iran, et les deux missions se livraient de très peu diplomatiques duels à coups de roquettes de fenêtre à fenêtre...

Dans le champ de sable voisin, il y eut, un moment, une rampe de fusées Grad et toujours des canons ; parfois un quidam y arrivait, ouvrait le coffre de sa voiture, en sortait un mortier, tirait un obus qui tombait quelque part de l'autre côté de la ville et hochait la tête, satisfait ou mécontent, avant de repartir. Durant six ans, les services de renseignements syriens, intallés dans une villa toute proche, furent des voisins somme toute convenables.

C'est à l'assaut de ce Beyrouth chaotique et dangereux – du moins dans la demi-ville où cohabitent les pouvoirs syrien et palestinien – que les Israéliens sont sur le point de se lancer lorsque, le 4 juin 1982, leurs avions bombardent la Cité sportive et les camps palestiniens contigus. D'emblée, il est clair que ce n'est pas un raid comme les autres. Sa violence, ses circonstances, les mille rumeurs dont grouillent les quartiers chrétiens « amis d'Israël », où Bechir Gemayel fait régner un ordre qui contraste avec l'anarchie « d'en face », tout indique que le Liban va faire l'apprentissage d'une nouvelle forme de guerre : à l'israélienne. Effectivement, c'est ce qui se produit ; mais, parallèlement, l'armée israélienne fait, elle aussi, connaissance avec la guerre à la libanaise, nullement comparable à ses campagnes du Sinaï, du Golan et de Cisjordanie. Elle s'y engluera.

Le rêve fou des chrétiens

L'invasion commence le 6 juin. Le 11, le rêve fou des chrétiens auquel eux-mêmes avaient cessé de croire, – cauchemar des Palestiniens, des Syriens et du magma d'organisations islamiques ou « progressistes » du secteur Ouest de la capitale s'est réalisé : les Israéliens à Beyrouth. A vrai dire, les chrétiens manifestent plus que d'autres leur contentement, traitant les soldats israéliens qui s'égaillent dans leur territoire en « vieux copains », mais ils ne sont pas seuls à être satisfaits : par « ras-le-bol » des Palestiniens, au Sud, la population chiite accueille très bien l'armée israélienne ; les druzes ne leur manifestent pas d'hostilité farouche.

Mais si jusque-là leur campagne militaire se déroule vite et bien, les Israéliens, une fois qu'ils ont mis le siège autour de Beyrouth-Ouest, rencontrent résistance et complications.

Un jour de fin juin, les Forces libanaises (milices chrétiennes) sont impliquées dans un incident minuscule à la périphérie de la banlieue sud. Nous demandons à Bechir Gemayel pourquoi Radio-Israël monte tellement en épingle cet incident. N'est-ce pas pour engager les Forces libanaises contre leur gré dans la bataille de Beyrouth ? Plus qu'agacé, Bechir Gemayel répond : *« Avec tout ce qui se passe, et les Israéliens dans notre capitale, toutes les données sont en train d'être bouleversées dans notre pays : qu'est-ce qu'un misérable accrochage de quelques minutes ? »* Les révélations israéliennes montreront plus tard à quel point cette question était déjà cruciale.

Un espoir nommé Bechir

M. Begin en tête, chacun à Jérusalem cherche à engager Bechir Gemayel et ses miliciens dans la bataille de Beyrouth. Il résistera jusqu'au bout à ces pressions, convaincu que cela empêcherait la réalisation de son nouveau dessein : accéder à la présidence de la République. Il le deviendra le 23 août 1982, à l'arraché, et sera assassiné le 14 septembre par un membre chrétien maronite du PSNS (Parti syrien national social, ex-Parti populaire syrien), formation libanaise qui figure parmi les alliés de Damas.

Le président des années noires, M. Elias Sarkis, décrié alors, et auquel son peuple et l'histoire rendent aujourd'hui justice, croyait avoir réussi à passer le flambeau à son successeur et lui avoir légué, à force de persévérance et de tenace dévouement, un pouvoir renaissant là où il n'avait lui-même hérité que d'un vide vertigineux. Fugace perspective. Atteint d'un mal incurable, le président Sarkis voit aujourd'hui se dérouler des jours encore plus sombres que les siens...

Entre l'élection de Bechir Gemayel et sa mort tragique, le Liban vit un état de grâce. Son jeune président parvient à entraîner l'adhésion non seulement des chrétiens – ils sont, à l'exception principale des Frangié au Nord, enthousiastes, – mais aussi progressivement celle d'une bonne partie des musulmans, à qui « Bechir » ne déplaît plus tellement. Ceux-ci en viennent à se demander si, après tout, ayant été débarrassés, fût-ce par Israël, des Palestiniens et des Syriens au Sud et à Beyrouth, il n'est pas temps d'en finir avec cette « guerre des autres » par un arrangement entre Libanais. Un vent d'espoir souffle sur le pays, tandis qu'une vive ferveur nationale gagne toutes les communautés.

C'est que, dans le courant de ces trois semaines, les Palestiniens ont lâché pied : leurs combattants ont évacué Beyrouth-Ouest en même temps que les soldats syriens qui y étaient bloqués, aux termes d'un accord négocié avec Israël à travers l'émissaire américain Philip Habib, qui ne leur garantissait finalement rien d'autre que le droit de partir sains et saufs, la kalachnikov au poing. Ils devront d'ailleurs remiser leurs armes dans chacun des sept pays arabes où ils seront disséminés. Poignant départ ! Bien qu'ils aient fini par excéder la population musulmane de Beyrouth-Ouest avant même qu'elle ne subisse à cause d'eux les affres d'un dur siège et d'implacables bombardements israéliens, une émotion profonde s'empare de la demi-ville plongée dans l'enfer lorsque les fedayins la traversent en convoi vers le port, faisant de la main un « V » dérisoire.

Les derniers jours, lorsque l'hallali va, de toute évidence, être donné, les « damnés de la terre » palestiniens suscitent la solidarité apitoyée de ceux-là mêmes qui, à Beyrouth-Ouest, s'étaient mis à les exécrer après les avoir adulés dans les années 70. Ils sont littéralement pourchassés d'un immeuble à l'autre par l'aviation israélienne, qui les anéantit avec les infortunés habitants sous ses bombes à implosion. Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, n'a d'autre ressource que de tourner en rond durant des heures en voiture dans les rues d'un Beyrouth-Ouest rétréci comme une peau de chagrin.

Sabra et Chatila

C'est la fin d'un monde : après la mort, dès 1975, de Beyrouth l'insouciante, la cosmopolite, voici que Beyrouth la palestinienne disparaît sous les coups de boutoir israéliens, en ce torride été 1982.

Mais, une fois passé ce moment d'émotion, les musulmans libanais n'ont rien de plus pressé que d'oublier la « période palestinienne ». Lorsque se produit l'effroyable massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila (un millier de morts), commis par des miliciens chrétiens dans le sillage de l'entrée de l'armée israélienne, dans le secteur assiégé de la ville, au lendemain de l'assassinat de Bechir Gemayel, ils se voilent pudiquement la face. Même aujourd'hui, alors qu'ils se battent de nouveau contre le camp chrétien, mais plus pour le compte des Palestiniens, nombreux sont les chiites notamment qui continuent à percevoir les Palestiniens en ennemis.

Déçus par le refus de Bechir Gemayel de livrer avec eux la bataille de Beyrouth-Ouest, les Israéliens n'en perdent pas moins, avec sa disparition, une précieuse pièce sur l'échiquier libanais. L'élection de son frère, l'actuel président Amine Gemayel, ne fait guère leur affaire. Elle témoigne néanmoins, sur le plan intérieur, de la volonté de toutes les communautés de continuer à croire à la paix restaurée. La livre libanaise, en effaçant en quelques jours la quasi-totalité de son lent effritement des huit années de guerre, symbolise elle aussi la persistance de l'espoir.

Est-il alors entièrement sans fondement ? Israël a entrepris sa besogne dans son plus strict intérêt, mais la ville de Beyrouth n'en est pas moins débarrassée de la résistance palestinienne. Les Libanais, pour une fois, ne demandent qu'à s'entendre. Leur armée, brusquement ressuscitée, prend le relais des Israéliens, contraints par Washington de se retirer aux abords de la capitale. Elle vide, après eux, les dépôts d'armes par dizaines.

Puis les Etats-Unis prennent directement les choses en main et constituent avec la France, l'Italie et la Grande-Bretagne une « force multinationale » qui débarque une première fois en août 1982 pour permettre la sortie des fedayins dans l'honneur et la sécurité, une deuxième fois en septembre pour protéger les camps palestiniens. Après la FAD (Force arabe de dissuasion, à large dominante syrienne) et l'OLP, la « multinationale » : les armées des nantis succèdent à celles des gueux.

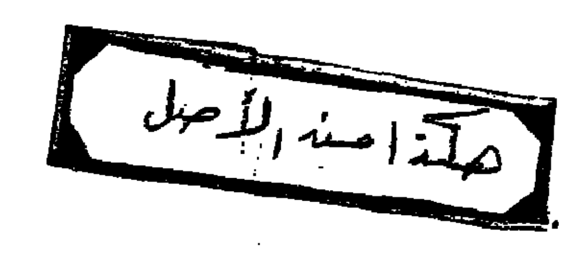
Velléitaires et hésitants durant toute la guerre du Liban, les Américains paraissent enfin s'être dotés d'une politique à l'échelle du Proche-Orient et prendre appui sur le Liban pour la mettre en application.

Pourquoi pas la paix ? Les Libanais y croient et, par dizaines de milliers, rentrent au pays pour participer à sa renaissance.

Funeste illusion, tragique méprise. Les Etats-Unis ont une politique, certes, et entendent l'appliquer. Mais Israël n'en veut pas : le conflit entre les deux alliés va se régler au Liban. Et, donc, au détriment du Liban.

Prochain article :

UN IMBROGLIO INSENSÉ



PROCHE-ORIENT

EN VISITE AU CAIRE

M. Weizman tient pour probable une rencontre Moubarak-Pérès

De notre correspondant

Le Caire. – « *Une rencontre Moubarak-Pérès aura prochainement lieu, au terme des préparatifs destinés à garantir le succès d'un tel sommet* », a affirmé, mardi 16 avril au Caire, M. Ezer Weizman, ministre israélien sans portefeuille, au terme d'un entretien de plus de deux heures avec le chef de l'Etat égyptien (*le Monde* du 16 et du 17 avril). Il a estimé que la durée de préparation d'un tel sommet, le premier depuis l'accession de MM. Moubarak et Pérès au pouvoir, serait de l'ordre de quelques semaines plutôt que de mois.

M. Weizman, qui s'est déclaré « *satisfait de son entrevue avec le raïs* », a indiqué que l'entretien avait porté sur les « *problèmes, notamment économiques, auxquels doivent faire face Israël et l'Egypte, les relations bilatérales et la situation dans la région* ».

Au sujet des conditions posées par le président Moubarak avant une réunion avec le chef du cabinet israélien, M. Weizman a indiqué que « *nul ne pose de condition préalable, mais les deux responsables ne se réuniront que si les chances de succès sont garanties* ». « *Ce qui importe aujourd'hui, ce n'est pas de résoudre des questions mineures telles que le retour de l'ambassadeur égyptien à Tel-Aviv ou le retrait israélien de Taba* (1), *mais de trouver une solution globale aux différents problèmes* », a-t-il ajouté. Le responsable israélien s'est montré pessimiste en ce qui concerne la solution du problème palestinien. « *Nul ne sait comment résoudre cette question, ni les Egyptiens, ni les Jordaniens. C'est, en fait, le problème le plus épineux, mais nous tenterons de le résoudre* », a dit M. Weizman. Selon lui, l'Egypte était bien placée pour tenter de convaincre l'OLP – « *déterminée, verbalement du moins, à la destruction de l'Etat d'Israël* – que les temps ont changé. « *Je pense que certains progrès ont été réalisés à ce niveau* », a-t-il estimé.

De son côté, M. Oussama El-Baz, directeur du cabinet du président Moubarak pour les affaires politiques et conseiller du chef de l'Etat pour les questions extérieures, a estimé qu'il y avait « *certains signes d'amélioration* » des relations égypto-israéliennes, mais a souligné que des forces de l'Etat hébreu « *se trouvent toujours au Liban et que la question palestinienne reste dans l'impasse* ».

M. Weizman, qui était arrivé lundi soir au Caire pour une visite « *privée* » à l'invitation du premier ministre égyptien, M. Kamal Hassan, doit le rencontrer ce mercredi ainsi que le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdelméguid.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

(1) Enclave côtière de d'un kilomètre carré au Sinaï, encore occupée par Israël (NDLR).

L'envoyé de Washington reçoit à Jérusalem des notables des territoires occupés

Un groupe de dignitaires palestiniens a remis, mardi 16 avril, au sous-secrétaire d'Etat américain Richard Murphy, au consulat des Etats-Unis de Jérusalem, une pétition désignant l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) comme « *seul représentant du peuple palestinien* ».

Le document, signé par vingt-deux notables palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, réclame aussi l'établissement d'un Etat palestinien. Il demande enfin aux Etats-Unis de mettre un terme aux « *violations israéliennes des droits de l'homme dans les territoires occupés* ».

M. Murphy, qui recherche le rôle que pourrait jouer Washington dans des entretiens directs entre Israël et une délégation jordano-palestinienne (d'après une proposition du président Moubarak), s'est aussi entretenu mardi avec le ministre israélien de la défense, M. Yitzhak Rabin, et avec plusieurs responsables du ministère israélien des affaires étrangères. Il doit poursuivre sa tournée au Proche-Orient en se rendant en Syrie, en Arabie saoudite et en Egypte, avant de revenir en Israël.

Du côté palestinien, M. Hani El Hassan, conseiller politique du chef de l'OLP, M. Arafat, a affirmé mardi que le comité exécutif de l'OLP, qui, pour la première fois de son existence, se réunit en Irak, a entamé lundi ses travaux à Bagdad pour examiner une proposition américaine relative à une rencontre américano-jordano-palestinienne.

Dans une déclaration publiée par le quotidien saoudien *El-Chark El-Aoussat* paraissant à Londres, le conseiller de M. Arafat a précisé que « *la proposition qui a été transmise à l'OLP par le gouvernement jordanien porte sur une rencontre entre M. Murphy, en visite actuellement dans la région, et une délégation jordano-palestinienne* ». Il a souligné que l'envoyé américain « *doit, au préalable, admettre que nous n'accepterons* [ce dialogue] *que si les Etats-Unis considèrent que l'OLP est l'unique représentant légitime du peuple palestinien et qu'elle est seule habilitée à déterminer qui parle en son nom* ». M. El Hassan avait affirmé lundi à Amman que l'administration américaine pouvait modifier sa position à l'égard de la centrale palestinienne. – (*AFP, Reuter.*)

AMÉRIQUES

Pérou

Une victoire des sociaux-démocrates au premier tour n'est pas exclue, affirme M. Alan Garcia

De notre correspondante

Lima. – « *Il ne faut pas bousculer la démocratie.* » M. Alan Garcia, qui semble frôler une victoire au premier tour des élections du dimanche 14 avril, a par cette phrase répondu au chef de l'Etat, M. Fernando Belaunde, qui avait déclaré : « *Le peuple a pris une décision. La victoire d'Alan Garcia est si convaincante, et si irréprochable, qu'il n'est pratiquement plus nécessaire de recourir à un second tour... Mais si nous nous en tenons à la Constitution, nous devrons nous rendre une nouvelle fois aux urnes, en juin. Bien sûr, les textes peuvent être interprétés, modifiés. Et, en ce moment, des parlementaires étudient la question. Bien entendu, les autres candidats seront consultés.* »

Le président Fernando Belaunde Terry a fait cette déclaration, lundi après-midi, lorsqu'il est apparu que l'APRA (l'Alliance populaire révolutionnaire américaine) s'imposait avec la presque majorité absolue des suffrages.

Le président du conseil d'élections a cependant réaffirmé qu'un deuxième tour aurait lieu de toute façon en juin, « *parce que la Constitution ne peut être remise en question* ».

Pour sa part, M. Alan Garcia a assuré, mardi, au cours d'une conférence de presse devant les correspondants étrangers, que l'APRA pouvait l'emporter avec la majorité absolue dès le premier tour. « *D'après nos calculs*, a déclaré M. Garcia, *nous avons dépassé 49 % des suffrages. 49,84 % pour être exact. C'est dire que nous sommes en mesure de dépasser la barre des 50 % des voix, plus une, ce qui est requis par la Constitution. De toute façon, nous refusons une réforme légale de dernière minute. Nous irons au second tour si nécessaire, mais celui-ci devra se réaliser le plus vite possible parce que la crise dans laquelle sombre le pays doit être jugulée sans attendre.* »

NICOLE BONNET.

SUR TF1

L'écheveau de la violence

Depuis cinq ans, le plus hermétique de tous les mouvements de guérilla au Pérou, Sentier lumineux, est devenu tristement célèbre. Les combats qui l'opposent à l'armée ont provoqué la mort de milliers de personnes. Au lendemain des élections générales condamnant l'absurdité d'une violence meurtrière, le reportage de Pierre Thivolet et Gilbert Mercinier se propose d'en démêler l'écheveau. Il y parvient en quelques images d'une grande intelligence.

A la prison d'El Fronton, où les guérilleros fanatisés expriment leur détermination. Mais surtout dans les villages autour de Huanta et d'Ayacucho, où les rares déserteurs du Sentier racontent leurs dures conditions de vie sur les hauts plateaux andins. L'infanterie de marine aux pouvoirs illimités n'est pas non plus épargnée. Dans un discours, le chef d'un village loue avec empressement l'importante aide alimentaire fournie aux volontaires des groupes d'autodéfense entraînés par l'armée. Peu après le départ des militaires, un autre villageois détaille avec prudence les excès commis par les capitaines dans leur lutte antiguérilla...

L'incongruité des visages sévères et ravagés de ces Indiens des hauts plateaux participant à la levée des couleurs, sous le regard des militaires, montre encore la fragilité de la manœuvre de retournement opérée par l'armée. Le reportage s'achève sur Lima la monstrueuse, où, dans les bidonvilles l'entourant, les autorités craignent, avec l'afflux des immigrants, le déplacement d'une guérilla pourtant attachée aux campagnes.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

★ « Pérou : Sentier lumineux, horizons obscurs », Infovision, TF1, jeudi 18 avril, 21 h 35.

États-Unis

Les impôts miniers des Indiens Navajos

Washington (*Reuter*). – La Cour suprême a confirmé, mardi 16 avril, la légalité d'un impôt décidé en 1978 par la tribu indienne des Navajos (environ cinquante mille membres) à l'encontre d'une société minière exerçant son activité sur son territoire.

La société Kerr-McGee Corp., qui exploite depuis 1964 des gisements d'uranium, de gaz et de pétrole dans la réserve navajo – dont le territoire s'étend sur 65 000 kilomètres carrés dans les Etats du Nouveau Mexique, de l'Utah et d'Arizona, – estimait que les dirigeants de la tribu avaient commis un abus de pouvoir en la frappant, sans l'accord préalable du gouvernement fédéral, d'une taxe de 5 % sur ses activités commerciales et d'un impôt de 3 % sur son chiffre d'affaires.

Les grandes compagnies pétrolières américaines avaient généralement soutenu la société Kerr-McGee. Elles avaient notamment fait valoir qu'elles avaient investi dans des réserves indiennes en pensant que le département de l'intérieur superviserait l'exploitation des ressources énergétiques en terres tribales et aurait donc, juridiquement, un droit de regard.

Le président de la Cour suprême, le juge Warren Burger, a déclaré au contraire, mardi, que l'approbation du département de l'intérieur pour la levée des impôts contestés n'était pas nécessaire en raison de lois fédérales adoptées en 1930. « *Le pouvoir de taxer membres et non-membres d'une tribu est une prérogative essentielle de l'autonomie tribale que le gouvernement fédéral est autorisé à promouvoir* », a-t-il affirmé.

Concrètement, l'arrêt de la Cour suprême devrait se chiffrer en millions de dollars de revenus inespérés pour les Navajos.

A TRAVERS LE MONDE

Gabon

• TOURNÉE AFRICAINE DE M. DUMAS. – Le ministre des relations extérieures quitte Paris, mercredi 17 avril, pour une tournée de plusieurs jours au Gabon, au Centrafrique et au Tchad, a-t-on annoncé, ce mardi, au Quai d'Orsay.

Inde

• DÉTENTE AVEC LES SIKHS. – Les dirigeants sikhs ont décidé, vendredi 12 avril, d'ajourner leur campagne de protestation dans l'État du Pendjab, en réponse à l'attitude conciliante du premier ministre, M. Rajiv Gandhi, rapporte l'agence Press Trust of India (PTI) (*le Monde* du 13 avril). La décision émane de l'Akali Dal, principal parti sikh, qui a néanmoins demandé à M. Gandhi de nouvelles concessions. Cependant, au Pendjab, les mesures de sécurité ont été renforcées à la suite d'une fusillade qui a fait, vendredi, trois morts et trois blessés à 20 kilomètres d'Amritsar, siège du temple d'Or sikh. – (*Reuter.*)

Pakistan

• NEUF MORTS DANS DES EMEUTES A KARACHI. – Neuf personnes ont été tuées, mardi soir 16 avril, lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre la mort accidentelle d'une femme renversée par un autobus, ont indiqué des médecins. Le couvre-feu a été imposé dans la grande métropole et l'armée a été appelée à rétablir l'ordre. – (*Reuter.*)

République sud-africaine

• CLOTURE ÉLECTRIFIÉE A LA FRONTIÈRE AVEC LE ZIMBABWE. – Cet obstacle récemment dressé le long de la frontière entre le Zimbabwe et l'Afrique du Sud a reçu un courant de 3 000 volts « *pour lui donner de la crédibilité* », a déclaré, mardi 16 avril, devant le Parlement, le ministre sud-africain de la défense, le général Magnus Malan. Au début du mois, un Zimbabwéen qui tentait d'entrer clandestinement en Afrique du Sud avait été électrocuté. Selon le général Malan, cette installation fait partie d'une expérience sur le contrôle des frontières, dans une région où l'armée est responsable de la lutte anti-insurrectionnelle. – (*AFP.*)

Tchécoslovaquie

• DEUX EXÉCUTIONS. – Deux personnes, reconnues coupables de meurtres et condamnées à mort, ont été exécutées, le vendredi 12 avril, a annoncé l'agence de presse CTK. L'agence n'a pas révélé leur identité, précisant seulement que les condamnés étaient âgés de vingt-huit et trente et un ans. On ignore également où l'exécution a eu lieu. – (*AP.*)

Turquie

• CINQ MILITANTS D'EXTRÊME GAUCHE CONDAMNÉS A MORT. – Cinq militants de l'organisation clandestine d'extrême gauche turque Dev-Yol (la voie révolutionnaire) ont été condamnés à mort le mardi 16 avril à Adana, dans le sud-est du pays, apprend-on de source judiciaire. Les cinq hommes faisaient partie d'un groupe de cent soixante-dix-neuf membres de l'organisation Dev-Yol de Mersin (dans le sud-est du pays), accusés de plusieurs actions terroristes avant le coup d'Etat militaire de septembre 1980. Onze autres militants ont été condamnés à la réclusion à perpétuité, soixante-quinze à des peines allant de cinq à vingt ans de prison ; quatre-vingt-huit autres ont été acquittés. – (*AFP.*)

Yves Montand face à la guerre

(Suite de la première page.)

Le monde a-t-il vraiment frôlé la guerre nucléaire en 1973, comme on nous le dit, parce que Brejnev a cherché à sauver la deuxième armée égyptienne qui était alors encerclée par l'armée israélienne ? L'affirmation est sans doute sensationnelle mais elle est contredite par tout ce qui précède, à savoir que l'équilibre de la terreur ne joue que pour les pays du nord mais autorise en revanche les règlements de comptes dans les pays du sud par clients des Super-Grands interposés...

Deux séquences de fiction paraissent, pour le moins, sérieusement forcées. La première concerne ce qu'il est convenu d'appeler, dans le petit monde de la stratégie, le « scénario Coppel », du nom du général français démissionnaire en 1984 pour protester contre le pari du « tout nucléaire » français. Le scénario retenu, d'une attaque par surprise menée avec des moyens uniquement conventionnels – n'est guère vraisemblable.

D'étranges « boat people »

Comment imaginer que l'URSS pourrait masser à la frontière ouest-allemande les dix ou quinze mille chars nécessaires pour lancer, un beau matin, une attaque surprise contre la RFA sans que les satellites espions s'en aperçoivent ? L'objection ne réduit en rien l'écrasante supériorité de l'URSS en armements classiques et en armes chimiques aussi, comme le général Coppel le montre à juste titre. Et il n'est que trop vrai que le « jeu » français, se trouve fort limité par la doctrine du tout ou rien. Mais pourquoi noircir encore plus un tableau qui n'en a pas besoin ?

Seconde séquence contestable : ces *boat people* fuyant quelque Khomeiny anonyme, venus d'on ne sait quel pays d'Afrique du Nord ou du Proche-Orient, et qui menacent, à force de s'échouer sur les plages du Midi de la France, d'envahir et de déstabiliser le pays. Tout est dans tout, bien sûr : notre sécurité et nos intérêts vitaux ne se jouent pas que sur le territoire national. Le bouchon, pourtant, est poussé là un peu loin, sans qu'on comprenne bien l'utilité de cet exotique scénario.

Les auteurs de l'émission auront beau jeu de rétorquer qu'ils n'ont pas cherché à faire une œuvre – surtout universitaire – mais à monter un spectacle, à créer un choc pour déclencher un débat. Ils n'auront pas tort, même si leur louable souci ne les excuse pas de ne compter que dix démocraties en Europe, alors qu'il y en a plus de quinze. C'est dans cet à-peu-près permanent que réside l'ambiguïté de leur propos. Pour frapper les esprits, ils mélangent, avec un peu trop de facilité, réalité et fiction et ne jouent que sur un registre : celui de la peur.

La question allemande

Le ton de propagande qui est celui d'Yves Montand n'arrange rien et ne clarifie pas les choses, même si les autres intervenants sont plus convaincants. Mais ces derniers ne disposent que de quelques minutes pour des mises au point ponctuelles et ne sont pas les maîtres du fil du raisonnement.

Un dernier regret : que l'émission se termine sur une ambiguïté fondamentale. « *Un pays, un continent qui n'est plus capable d'assurer sa propre défense*, dit Yves Montand, *devient vite et automatiquement dépendant. Personnellement, je n'ai envie de vivre ni à plat ventre, ni à genoux. Au slogan* « Plutôt rouge que mort » *des jeunes Allemands d'aujourd'hui tentés par le pacifisme, je préfère le mien :* « Ni rouge, ni mort, libre ».

Qui, à première vue, ne se sent d'accord ? Cette phrase pourtant est une pirouette. Les problèmes de défense sont trop sérieux pour être abordés, sans doute sincèrement mais avec autant de légèreté. Nous a-t-on parlé, pendant une heure trente-cinq minutes, de la défense d'un « pays » ? Ou de celle d'un « continent » ? Que suggèrent les auteurs de l'émission ? Une solution pour la France ? Ou une solution pour l'Europe, et si oui, pour quelle Europe ?

C'est toute la question qui se pose aujourd'hui aux Français *et à leurs* partenaires européens, en tout cas à ceux qui se sentent concernés par ce problème – et il n'est pas sérieux de l'esquiver – qu'il s'agisse de la réponse à donner à l'IDS (coopération bilatérale avec les Etats-Unis ou opération strictement européenne de recherche et de développement) ou, plus près de nous, à l'éternelle question allemande (l'« *intérêt vital* » de la France commence-t-il sur l'Elbe ou sur le Rhin ?). Encore plus que celle de l'IDS, cette dernière question est d'une brûlante actualité. C'est d'elle bien sûr qu'il est le plus mal venu de parler en France. Il est dommage que ce tabou soit à peine effleuré par les auteurs de « La guerre en face ».

JACQUES AMALRIC.

★ LA GUERRE EN FACE, avec Yves Montand. Scénario de J.-C. Guillebaud et L. Joffrin. Avec des reportages de Luc Bernard, Bernard Brigouleix, Renaud Rosset et la participation de Michel Albert, Gérard Chaliand, Michel Tatu, Pierre Lellouche et Albert Bressand. L'émission sera suivie d'un entretien de M. Charles Hernu, ministre de la défense, avec J.-C. Guillebaud.

Ministre, pas président...

Au moment de regarder *la Guerre en face*, on peut bien jeter par-dessus le marché un coup d'œil – un de plus – sur le récitant de la possible tragédie : Yves Montand. Un cabinet-conseil en marketing de communications (Claude Fitoussi) s'y est employé, il y a deux semaines, avec un sens exact de l'opportunité. Il lui a suffi de puiser dans le stock énorme d'un sondage consacré à la fin de l'année dernière à l'image de cent trente hommes et femmes publics (1).

A l'époque, apprenons-nous ainsi, Yves Montand était crédité de *« la quatrième position en termes de notoriété derrière Mitterrand, Giscard et Chirac »*.

Dans la foule de ceux qu'il devançait, deux mécontents – au moins – pour des raisons différentes : Georges Marchais, qui étrille, quand il le peut, l'ancien compagnon de route, et Raymond Barre, qui paraît aspirer à un autre rang dans le microcosme des pourcentages.

D'autant plus que l'ancien hôte de l'Olympia était alors jugé *encore plus* sympathique (70 % des personnes interrogées) que l'ancien locataire de l'hôtel Matignon (53 %).

Mais que le parfois grincheux pourfendeur de la cohabitation ne s'inquiète pas : si 45 % des personnes interrogées veulent bien d'Yves Montand comme ministre (53 % se refusent obstinément à envisager cette éventualité), elles sont 73 % à plébisciter le premier économiste de France pour une telle place, qu'il jugera peut-être un peu vulgaire.

Si c'est le cas, que Raymond Barre soit alors pleinement rassuré : comme président de la République, les sondés veulent bien de lui (54 %), plus que de n'importe qui. Dans ce peloton des présidentiables – le vrai, n'est-ce pas ? – Yves Montand n'arrive qu'au douzième rang (14 % de réponses favorables), ex aequo avec Bernard Tapie, devant Dominique Baudis, qui fait pourtant un peu figure de jeune Montand de la politique, mais derrière Alain Poher, qui, lui, n'est plus à notre vie publique ce que Charles Trenet est à la chanson. Dure leçon.

MICHEL KAJMAN.

(1) Sondage réalisé du 24 octobre au 5 novembre 1984 auprès de 1 200 personnes (1 144 questionnaires exploités) dans toute la France.

Le CODENE réclame un débat public sur la politique de défense

Le CODENE (Comité pour le désarmement nucléaire en Europe), organisation qui réunit plusieurs mouvements pacifistes, non violents, écologistes et d'extrême gauche, organise un rassemblement, le 21 avril sur l'esplanade des Invalides à Paris, pour réclamer un débat public sur les choix stratégiques du gouvernement et sur l'adoption éventuelle de la bombe à neutrons. Les participants formeront une chaîne reliant le Commissariat à l'énergie atomique au ministère de la défense, en passant par l'Assemblée nationale.

« *L'arsenal atomique français est le troisième du monde. Il existe, apparemment, un consensus sur notre force de frappe. Les Français semblent fiers de la posséder. Est-ce si simple ?* », demande le CODENE dans une « lettre ouverte » adressée aux députés. Le CODENE estime que la doctrine de défense française est aujourd'hui ambiguë et que les décisions prises s'éloignent de plus en plus de la conception initiale d'une force de dissuasion indépendante.

L'initiative du CODENE est appuyée par des personnalités telles que l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gailliot, l'abbé Jean Toulat, le pasteur Georges Casalis, les professeurs Paul Milliez et Albert Jacquard, des écrivains et des artistes comme Claire Etcherelli et Suzanne Flon.

LA POSITION FRANÇAISE SUR LA CRISE DE L'UNESCO

« Nous partageons l'inquiétude de différents Etats », *déclare M. Roland Dumas*

M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a prononcé un discours mardi 16 avril devant la Commission nationale française pour l'UNESCO (qui compte environ 150 membres, parmi lesquels 75 représentants de différents organismes éducatifs, scientifiques et culturels). Il a notamment insisté sur la nécessité de mettre en œuvre un plan de réforme de l'Organisation, « *première des urgences et sans doute garantie indispensable pour la survie de l'UNESCO* ».

De telles réformes, a ajouté le ministre devraient « *permettre de répondre aux inquiétudes de différents Etats que, pour l'essentiel, nous partageons. Sur ce plan, le directeur général dispose des éléments qui lui sont nécessaires. Il lui reste maintenant à établir un plan et un calendrier pour leur application.* »

M. Dumas a d'autre part justifié la contribution exceptionnelle que la France avait accepté d'apporter à l'UNESCO – deux millions de dollars, dont le versement reste subordonné à certaines conditions (*le Monde* du 22 mars) – après le retrait américain, qui a privé l'organisation du quart de ses ressources. Mais il a assuré que Paris se montrerait « *particulièrement vigilant quant à l'application des décisions prises* » et il a souhaité « *une gestion plus transparente* » permettant « *un contrôle mieux assuré sur les dépenses.* »

La démission de M. Bolla

Le ministre des relations extérieures s'est élevé conte « *la tentation des extrêmes* », qui consiste « *à détourner les organisations internationales vers des buts ou au service d'une propagande qui les éloignent de leur mandat et de leurs objectifs au profit des intérêts de quelques-uns.* » Il a indiqué qu'il allait prendre prochainement des initiatives destinées à protéger la coopération internationale contre de tels détournements. Il a invité la direction actuelle de l'UNESCO et les Etats membres à respecter « *les objectifs propres* » de l'Organisation et à « *pratiquer un effort constant de neutralité idéologique* », pour « *éviter une politisation des débats qui, la crise présente en témoigne, ne peut mener qu'à la confusion, voire à la disparition de l'Organisation.* »

La démission de M. Charles Bolla, adjoint de M. M'Bow à la direction générale de l'UNESCO (*le Monde* du 17 avril) et qui était en désaccord avec ce dernier, a par ailleurs suscité le regret et l'inquiétude de nombreux délégués occidentaux à l'UNESCO. – (*AFP, AP, Reuter.*)

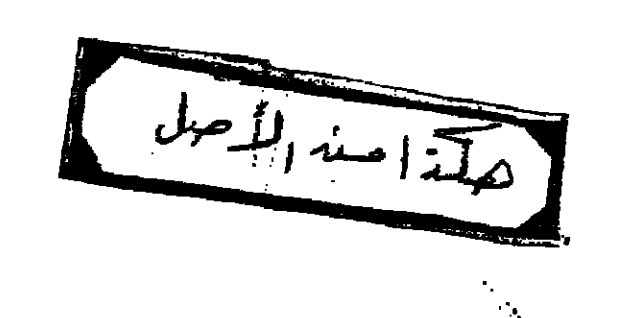
L'ANGOLA VA ADHÉRER A LA CONVENTION DE LOMÉ

L'Angola vient de faire savoir à la Commission européenne et aux gouvernements des Dix son intention de signer la nouvelle convention de Lomé. De la sorte, tous les pays indépendants d'Afrique subsaharienne seront liés à la Communauté.

L'Angola et le Mozambique n'adhèrent pas à l'actuelle convention (Lomé-2), mais les deux pays lusophones avaient participé à la négociation en vue de son renouvellement. A l'issue de cette négociation, le Mozambique avait décidé de signer, ce qui fut fait le 8 décembre à Lomé, mais l'Angola s'était abstenu.

Les hésitations de Luanda étaient de nature principalement politique : cette convention comme les précédentes s'applique sur tout le territoire de la Communauté tel qu'il est défini dans le traité de Rome, c'est-à-dire y compris Berlin-Ouest... Cette « clause de Berlin » risquait de déplaire aux partenaires socialistes de l'Angola comme du Mozambique. Finalement l'Angola a décidé de passer outre ses hésitations.

La nouvelle convention entrera en vigueur une fois qu'elle aura été ratifiée par les dix Etats membres de la Communauté et les deux tiers des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). En attendant, des dispositions provisoires régleront, à compter du 1er janvier 1986, les modalités d'échange entre la Communauté et les partenaires ACP.



DIPLOMATIE

M. Fabius effectuera une visite au Maroc la semaine prochaine

M. Abdellatif Filali, ministre marocain des affaires étrangères, de la coopération et de l'information, a été reçu, mardi 16 avril, par M. Mitterrand, avec lequel il a évoqué l'« *état des relations franco-marocaines* » et « *les répercussions sur le Maroc de l'élargissement de la Communauté européenne* ».

Le chef de la diplomatie marocaine, qui se trouve à Paris à l'occasion de la réunion intergouvernementale franco-marocaine, a également été reçu par le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, qui a assuré son hôte de « *la détermination du gouvernement français de faire en sorte que les 450 000 ressortissants marocains vivant en France voient leur dignité respectée et leur sécurité assurée* ».

M. Dumas a indiqué que la commission intergouvernementale permanente franco-marocaine se réunirait désormais tous les ans. Cette commission, créée par l'accord du 2 juillet 1981, avait tenu sa dernière réunion en octobre 1981.

M. Filali, au cours d'un déjeuner de presse, a déclaré, mardi, que « *les récentes conversations entre Alger et Rabat sur l'avenir du Sahara occidental n'avaient pu aboutir en raison de l'intransigeance algérienne et qu'aucun nouveau contact n'était actuellement prévu* », précisant que « *cet échec était dû à l'insistance de l'Algérie à demander qu'un sommet maroco-algérien soit suivi d'un sommet maghrébin à six* », c'est-à-dire avec la participation de la République arabe sahrouie démocratique (RASD). Il a toutefois ajouté que le Maroc « *restait ouvert à la concertation et qu'il fallait à tout prix éviter une confrontation directe avec l'Algérie, en dépit d'une tension grandissante entre les deux pays* ».

En ce qui concerne les relations franco-marocaines, M. Filali a souligné que le déficit commercial croissant du Maroc, dans ses échanges avec la France, constituait la principale zone d'ombre dans une coopération pour le reste « *très satisfaisante* ». M. Filali a suggéré comme premier remède que la France augmente ses achats de phosphates marocain. La part du Maroc dans les importations françaises de phosphates étant tombée, en quelques années, de 65 % à 40 %. Il a également exprimé l'espoir qu'un protocole financier franco-marocain pour l'année à venir sera signé à l'occasion de la visite à Rabat du premier ministre français, M. Fabius, les 27, 28 et 29 avril. Le Maroc avait demandé à la France, l'an passé, une aide représentant 22 milliards de francs sur cinq ans. Mais, en raison du principe de l'annualité budgétaire, les programmes doivent être établis chaque année en fonction de projets proposés par le Maroc et acceptés par la France.

F. F.

APRÈS LA MORT DU COMMANDANT NICHOLSON EN RDA

Les Soviétiques ont promis de ne plus faire usage de leurs armes contre la mission militaire américaine

Washington *(AFP, AP)*. – L'incident au cours duquel le commandant Nicholson, de l'armée de terre américaine, avait été abattu le mois dernier par une sentinelle soviétique alors qu'il s'approchait d'un objectif militaire, en Allemagne de l'Est, a déjà abouti à une première conclusion satisfaisante pour les Etats-Unis. Commentant les résultats d'une rencontre que le commandant américain en Allemagne, le général Otis, a eue vendredi 12 avril avec son homologue soviétique, le général Zaitsev, le département d'Etat a annoncé mardi 16 avril : « *Nous avons obtenu l'accord des Soviétiques pour que, à l'avenir, l'usage de la force ou des armes ne soit pas autorisé contre des membres de notre mission de liaison militaire.* »

Au cours de cette même rencontre, qui s'est déroulée à Potsdam, près de Berlin, les Etats-Unis ont également demandé aux Soviétiques des excuses et une compensation financière pour la famille du commandant Nicholson. Cette demande, poursuit le communiqué du département d'Etat, sera transmise au niveau politique, tandis que les entretiens se poursuivront au niveau militaire.

Les Etat-Unis n'ont par ailleurs pas reçu confirmation de Moscou des rumeurs qui avaient circulé ces derniers jours en Allemagne de l'Ouest, et selon lesquelles la sentinelle coupable de la mort du commandant américain aurait été sanctionnée, voire arrêtée.

ASIE

Sri-Lanka

Les musulmans sont impliqués dans des affrontements avec les Tamouls

New-Delhi. – La situation qui avait conduit les communautés tamoule et musulmane à s'affronter violemment à la fin de la semaine dernière demeure très tendue (*le Monde* du 17 avril). Selon l'agence de presse indienne UNI, une cinquantaine de militants sécessionnistes tamouls ont attaqué, dans la nuit du lundi 15 au mardi 16 avril, des quartiers musulmans et brûlé des dizaines d'échoppes.

Le principal marché d'Akkaraipattu, dans le sud du district de Batticaloa, a été en partie incendié. Placée en état d'alerte, l'armée a reçu des renforts importants. A la veille du week-end dernier, les musulmans ont été accusés d'avoir attaqué des quartiers tamouls.

Les autorités sri-lankaises ont laissé entendre que la colère musulmane avait éclaté à la suite des activités militantes de certains groupes sécessionnistes tamouls. Les repré-

De notre correspondant

sentants politiques de ces derniers accusent, au contraire, le gouvernement de Colombo d'avoir délibérément provoqué les émeutes de manière à accréditer l'idée – fausse selon eux – d'après laquelle la majorité au pouvoir dans l'île dispose du soutien des musulmans dans la guerre contre les indépendantistes tamouls.

Pour la première fois

Les musulmans, qui forment la troisième communauté confessionnelle de l'île (7,5 % environ de la population, soit un million d'âmes), interviennent, en tout cas pour la première fois, dans le conflit. Sunnites plutôt orthodoxes, et tout à fait fiers de leurs particularismes religieux, ceux que les colonisateurs portugais avaient baptisé les « Maures » – nom qui leur est resté – vivent essentiellement le long des côtes est. Ils sont majoritaires, ou près de l'être, dans plusieurs grands districts comme Batticaloa, Amparai et Trincomalee.

Parce qu'ils utilisent, dans leur immense majorité, le tamoul comme langue véhiculaire, et que beaucoup d'entre eux sont de lointaine origine tamoule, ils sont l'objet d'une tentative de récupération de la part des indépendantistes, qui luttent pour la création dans le nord et l'est de l'île d'un Etat tamoul souverain. C'était peut-être oublier que les « Maures » ne forment pas un groupe politique homogène.

L'ouverture d'une antenne diplomatique israélienne à Colombo, en juin dernier, leur avait certes beaucoup déplu, et des manifestations avaient d'ailleurs eu lieu à cette époque à Batticaloa. Mais, pour cette communauté généralement prospère – le commerce des pierres précieuses de l'île est presque totalement entre leurs mains, – les objectifs socialistes marxisants des indépendantistes tamouls sont loin d'être entièrement séduisants.

Les désordres qui viennent de se produire donnent en tout cas une nouvelle et dangereuse dimension au drame sri-lankais, et toutes les parties concernées vont suivre avec appréhension son développement.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

LES FORCES SOVIÉTIQUES AURAIENT SUBI DE LOURDES PERTES

Les forces soviétiques auraient subi de lourdes pertes, notamment plusieurs hélicoptères, au cours d'opérations lancées récemment, en particulier à proximité des villes de Paghman et Maidan-Shahr, respectivement situées au nord-ouest et au sud-ouest de Kaboul, a-t-on indiqué, mardi 16 avril, de source diplomatique occidentale, à Islamabad et à New-Delhi. Des éléments soviétiques seraient tombés, selon les mêmes sources, dans une embuscade tendue par des résistants dans la vallée de Maidan. Le convoi de soldats et de matériels était appuyé par de nombreux hélicoptères, pour la plupart des Mi-24 et des Mi-8. L'armée soviétique aurait utilisé pour la première fois des missiles sol-sol Frog-7 montés sur camions.

Les observateurs occidentaux font également état d'une intensification des mouvements de troupes soviétiques à Kaboul, que quittent presque quotidiennement des convois de véhicules, comprenant des blindés et des pièces d'artillerie, ainsi que la présence de troupes fraîches dans la capitale. D'autre part, les mêmes sources indiquent que de violents combats ont éclaté la semaine dernière à Kandahar, deuxième ville du pays. – *(Reuter, AP, UPI, AFP.)*

AFRIQUE

République sud-africaine

LA « BATAILLE DES TOWNSHIPS »

Le rôle des jeunes est décisif

Cradock. – Ce n'est qu'un gros bourg dans l'étendue aride du Karoo, mais un nœud ferroviaire important, à 250 kilomètres au nord de Port-Elizabeth. Une cité paisible, fief des éleveurs de moutons. Une ville comme beaucoup d'autres, campagnarde, endormie jusqu'au début de l'an dernier, époque à laquelle la cité noire de Lingelihle a commencé à faire parler d'elle. Bizarre, tout de même, cette agitation qui dure encore. Lingelihle fut une des premières à bouger dans cet îlot de quiétude du Karoo. Un peu comme si mai 1968 avait commencé à Aurillac.

En fait, tout à démarré pour une histoire de loyer. L'administration

De notre envoyé spécial

avait construit en 1983 de nouvelles maisons d'habitation pour les Noirs. Toujours les mêmes rectangles de brique sur lesquels sont posés des toits en tôle ondulée. Toutes les *townships* se ressemblent avec ces alignements rectilignes et ces rues rarement goudronnées et, le plus souvent, défoncées. L'éclairage public existe, mais les branchements individuels sont à la charge du locataire.

A Lingelihle, vingt-quatre mille habitants, rares sont les Noirs qui possèdent leur maison, où s'entassent, dans 25 mètres carrés, des familles souvent nombreuses. L'administration a demandé un loyer de 84 rands (450 F), soit le triple de la moyenne des autres habitations. Ce fut un tollé. C'est ainsi qu'a débuté la prise de conscience et la contestation. Quelques dirigeants ont émergé. Une association de jeunes a été créée en août 1983. Trois mois plus tard, un comité de résidents (le Cradora : Cradock Residents Association) est né avec pour président M. Matthew Goniwe, âgé de trente-huit ans, enseignant : « *Il fallait rassembler les gens, les impliquer dans un projet communautaire, les rendre conscients de leurs reponsabilités sociales, les organiser.* » C'est ce qu'il a fait avec d'autres. Tout cela a pris peu de temps. « *Et puis,* ajoute-t-il, *il y a le chômage Cradock n'a pas d'industries, les seuls emplois, c'est le chemin de fer ou être domestique.* » M. Matthew Goniwe explique que la crise économique a contribué a resserrer les rangs de la population. Sur le versant de la colline, la zone des bidonvilles a grossi au fil des mois.

Des vestiges de barricades

Aujourd'hui, Lingelihle, qui signifie littéralement un bel essai, est toujours en effervescence. Pénétrer dans ce ghetto n'est pas toujours exempt de risques. Le Blanc est immédiatement traité de « *sale Boer* » et son passage est salué par des poings levés accompagnés d'un cri : « *Camarade !* »

La veille de notre arrivée, la boutique de spiritueux avait été dévalisée et incendiée. Près de la place principale, des vestiges de barricades achèvent de se consumer sous l'œil de policiers qui sont à l'abri dans deux engins blindés, alors que des groupes de jeunes s'excitent à les provoquer. Les adolescents jouent un rôle considérable dans la « *bataille des townships* ». Ils constituent souvent l'élément moteur. « *Ils sont impatients. Ils veulent de l'action,* indique M. Matthew Goniwe. *On est obligé de les retenir. En 1976, lors des événements de Soweto, ils ont compris que la politique n'était plus le privilège des adultes.* » A Cradock, ils ont mené le plus long boycottage des écoles. Pendant quinze mois, plus de quatre mille élèves n'ont rien fait d'autre que d'apprendre à batailler dans les rues contre un ennemi qui a finalement toujours le dessus.

Lundi 15 avril, ils ont en fin de compte décidé de retourner en classe après une décision prise par le Cradora. Mais leur rôle a été capital pour attiser le vent de révolte qui a soufflé sur la cité et qui est loin d'être éteint. Ils réclament toujours un meilleur système d'éducation et la réintégration de deux de leurs professeurs démis de leurs fonctions, dont M. Matthew Goniwe. Ce dernier avait été muté dans une autre ville. Il a refusé. On l'a licencié et emprisonné pendant six mois, ainsi que trois autres, sans qu'aucune charge ne leur soit signifiée.

La répression et l'interdiction des réunions ont contribué à détériorer la situation et à amplifier le mécontentement. Les troubles font maintenant partie de la vie quotidienne des Noirs de Lingelihle. Le conseil municipal a démissionné en bloc, début janvier, et les policiers noirs se terrent dans leurs maisons protégées par de hauts grillages. Quinze mois de violences qui ont fait au total cinq victimes, dont un écolier, poignardé parce qu'il refusait d'observer le boycottage. Le responsable du Cradora, M. Gladwell Makhawula, affirme contrôler la situation. Mais personne ne voit pour l'instant d'issue.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● *L'Unita annonce la mort de 185 soldats gouvernementaux.* – Le mouvement de M. Jonas Savimbi a affirmé, dimanche 14 avril, avoir tué cent quatre-vingt-un soldats de l'armée de Luanda, ainsi que quatre soldats cubains, lors d'attaques contre des garnisons gouvernementales dans les provinces de Lunda, Malange et Luanda, dans le nord du pays, et contre un convoi militaire dans la province occidentale de Benguela. – *(Reuter.)*



politique

La tactique de l'opposition parlementaire face à la réforme électorale

Mercredi 17 et jeudi 18 avril, à huis clos, la commission des lois examine les trois projets de loi électorale du gouvernement, l'un ordinaire et l'autre organique pour l'élection des députés, le troisième ordinaire pour l'élection des conseillers régionaux. Chacun a déjà fait connaître sa position : les députés socialistes, quels que soient leurs états d'âme, ne toucheront pratiquement pas aux conditions d'élection à l'Assemblée nationale. Tout juste vérifieront-ils que toutes les précautions ont bien été prises, pour qu'il n'y ait aucun accroc juridique avec le Sénat et le Conseil constitutionnel. En revanche, leur marge de manœuvre sera plus grande sur la partie régionale des projets.

L'opposition, elle, usera de toutes les armes que lui procurent la Constitution et le règlement de l'Assemblée nationale (motion de censure, demande que la réforme soit soumise à référendum, etc.). Sachant qu'elle ne pourra aller très loin dans cette voie, elle ne s'oriente pas, pour le moment, vers une longue bataille d'amendements.

Les députés de l'opposition comptent plus sur leurs collègues de la majorité sénatoriale pour retarder l'adoption des projets gouvernementaux. Les responsables RPR et UDF du Sénat, qui se réunissaient mercredi matin 17 avril pour une première concertation, se rejoignent dans leur hostilité à la réforme électorale proposée.

Reste à définir leur stratégie. M. Pasqua, président du groupe RPR, a déjà fait connaître ses intentions. Ses partenaires se donnent un délai de réflexion, d'autant plus justifié à leurs yeux que le Sénat ne devrait pas avoir à examiner ces textes avant la fin du mois de mai et que la discussion à l'Assemblée nationale peut réserver des surprises.

A l'Assemblée : le RPR et l'UDF hésitent mais veulent s'adapter sans tarder

L'UDF et le RPR se sont mis d'accord pour déposer une motion de censure en fin de semaine ; le mardi suivant, le 23 avril, a été réservé dans le progamme des travaux de l'Assemblée nationale pour en débattre. M. Jean-Claude Gaudin, pfrésident du groupe UDF, souligne que, par cette démarche, l'opposition entend *« manifester sa réprobation de la manière la plus solennelle qui soit d'une réforme électorale qui met en cause les institutions de la V[e] République et, subsidiairement, rappeler aux Françaises et aux Français les véritables problèmes du moment »*.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, lui, évoque, à l'inverse, *« la condamnation de la politique générale du gouvernement menée depuis quatre ans, afin d'obliger M. Laurent Fabius à sortir de sa réserve, à s'exprimer très clairement sur tout ce qui ne va pas »*.

La discussion du projet de loi ordinaire sur l'élection des députés commencera le mercredi 24 avril. Le RPR défendra immédiatement une exception d'irrecevabilité, jugeant ce texte contraire à la Constitution. Celle-ci devant être, repoussée par la majorité de l'Assemblée, le RPR demandera que le projet gouvernemental soit soumis à un référendum.

L'arme procédurale découverte l'été dernier par le Sénat, lors de la discussion du projet sur l'enseignement privé, sera donc de nouveau utilisée. C'est l'application de l'article 11 de la Constitution. *Celui-ci prévoit que le président de la République « sur proposition conjointe des deux Assemblées (...) peut soumettre à référendum tout projet portant sur l'organisation des pouvoirs publics »*.

Cette fois, la majorité ne pourra arguer de l'inconstitutionnalité mais elle fera remarquer qu'en 1958, le comité consultatif constitutionnel avait demandé, sans succès, au général de Gaulle, de soumettre à référendum le mode d'élection des députés.

Dans le texte de sa motion, le RPR explique notamment : *« La majorité de l'Assemblée possède, à la lettre des textes, le pouvoir de modifier son régime électoral, mais le respect de la démocratie lui interdit de procéder elle-même à un tel changement, qui équivaut à une révision constitutionnelle, alors qu'elle a été désavouée par les élections législatives partielles et les élections aux assemblées locales depuis trois ans. »* Un tel changement *« ne saurait être décidé, pour la première fois dans l'histoire de la République, par un seul parti »*.

Un texte « trop lisse »

Une fois cette motion repoussée, une question préalable déposée par l'UDF, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer, sera débattue. Ce n'est qu'une fois celle-ci repoussée que pourra s'engager la discussion générale proprement dite. Ensuite, le débat sur les treize articles du projet et sur les éventuelles propositions d'amendements.

Pour l'heure, tant au RPR qu'à l'UDF, les responsables ne souhaitent pas se lancer dans une longue bataille d'amendements. D'abord parce que le sujet ne s'y prête pas, pensent-ils. Ensuite parce que le texte est *« trop lisse »*, pour reprendre l'expression de M. Jean-Pierre Soisson (UDF, Yonne) et, donc, ne permet pas d'y accrocher des centaines d'amendements.

Aussi les deux mouvements de l'opposition s'orientent-ils vers la défense de quelques amendements *« significatifs »*, *« de principe »*, *« symboliques »*, mais pas vers une discussion en détail d'un projet dont ils rejettent la philosophie générale. Tout juste si l'UDF, a expliqué M. Gaudin, envisage de demander que soit élevé le seuil prévu de 5 % des suffrages exprimés pour avoir le droit d'avoir des élus, préférant un seuil de 12,5 % des électeurs inscrits, semblable à celui qui existe actuellement pour se maintenir au deuxième tour.

Tout le monde ne s'accorde pas sur cette stratégie. M. François d'Aubert (UDF, Mayenne), qui a déjà montré sa capacité à bloquer un débat parlementaire, pense qu'il faut faire durer cette discussion suffisamment longtemps pour attirer l'attention de l'opinion et obliger le gouvernement à utiliser l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, qui permet l'adoption automatique d'un texte s'il n'y a pas vote d'une motion de censure. D'autres pensent que c'est au Sénat de jouer, que la majorité sénatoriale, plus que l'opposition à l'Assemblée nationale, a les moyens de retarder l'adoption du projet, voire, lors de la discussion de la loi organique, de préparer un solide dossier de recours au Conseil constitutionnel.

Au Palais-Bourbon, les discussions de la loi organique sur l'élection des députés et de la loi ordinaire sur l'élection des conseillers régionaux ne commenceront que lorsque sera adoptée, en première lecture, la loi simple concernant les députés. Pour ces deux textes sont aussi déposées des exceptions d'irrecevabilité et des questions préalables, mais pas de demande de référendum. D'ores et déjà, il est prévu de consacrer à cette réforme électorale une semaine complète, samedi compris.

Mais surtout, les uns et les autres réfléchisent déjà aux conséquences de l'adoption de ces projets gouvernementaux. La matinée d'étude qu'y a consacré le groupe UDF, en l'absence de M. Valéry Giscard d'Estaing et de M. Raymond Barre, le mardi 16 avril, a été presque exclusivement consacrée à ce thème. Personne ne mesure encore parfaitement les effets prévisibles de la proportionnelle. M. Gaudin ne veut donc pas aller trop vite dans la détermination d'une stratégie électorale – *« Il peut y avoir des changements dans le cours de la discussion : par exemple, pour satisfaire une partie de sa majorité, le pouvoir peut finalement passer de la plus forte moyenne au plus fort reste »*, – mais, quand même, être prêt à réagir très vite : *« Le président de la République peut être tenté de dissoudre l'Assemblée au lendemain du vote de sa réforme électorale »*, pense le député de Marseille.

En dépit de certains propos publics, les députés RPR et UDF sont déjà bien convaincus que c'est la proportionnelle qui régira le grand affrontement de 1986.

THIERRY BREHIER.

LA PROPORTIONNELLE ÉTENDUE AUX TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Le conseil des ministres du mercredi 17 avril devait approuver deux projets de loi, l'un simple et l'autre organique, étendant aux territoires d'outre-mer élisant au moins deux députés Nouvelle-Calédonie et dépendances et Polynésie française la proportionnelle telle qu'elle est prévue dans les départements métropolitains. Ces projets ne pourront être débattus en même temps que les autres, car ils doivent d'abord être présentés pour consultation aux assemblées territoriales.

N'éliraient donc plus leur député au scrutin majoritaire que St-Pierre-et-Miquelon, Mayotte et Wallis-et-Futuna qui n'ont chacun qu'un élu.

Au Sénat : M. Pasqua veut « faire traîner »

L'opposition, majoritaire au Sénat, n'est nullement pressée de définir sa stratégie sur la réforme électorale. Du moins le dit-elle, semblant ainsi répondre au souhait de M. Alain Poher qui, avant même que ne soient connus les projets de loi, entendait que les sénateurs attendent le vote de l'Assemblée nationale pour s'en préoccuper.

Il n'empêche que les sénateurs de l'opposition ne sont pas restés silencieux sur les intentions gouvernementales, ni inactifs. Réunis à Rodez, les 11 et 12 avril, ceux du groupe des républicains et indépendants ont sévèrement critiqué le dispositif envisagé. La veille, le groupe RPR avait fait de même en décidant de *« s'opposer de toutes ses forces à ce mauvais coup, en utilisant tous les moyens que lui donnent la Constitution et la loi »*.

« On livrera bataille », affirme M. Charles Pasqua. Pour le président du groupe RPR, la tactique à adopter devrait ressembler à celle suivie pour le projet sur l'enseignement : *« faire traîner les choses, examiner en détail, ne pas se presser »*, résume-t-il. S'il admet volontiers que le thème n'est pas aussi mobilisateur que la défense de l'école privée, le sénateur des Hauts-de-Seine croit possible et nécessaire d'y intéresser l'opinion, dès lors qu'on lui explique que *« le gouvernement a mis à mal la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse, la liberté des Français de Nouvelle-Calédonie de rester français et maintenant la liberté des Français de choisir leurs députés »*. Ces *« atteintes multipliées aux libertés fondamentales »* justifient, affirme-t-il, un *« engagement soutenu de la part du Sénat »*. D'autant plus soutenu, ajoute-t-il, que la réforme envisagée *« remet en cause les institutions »*, et que cette remise en cause est proposée par un gouvernement et un président de la République qui n'ont plus la confiance que d'*« un Français sur quatre »*.

Une attitude dure

Quant aux moyens à utiliser pour *« livrer bataille »*, M. Pasqua note qu'*« on peut tout imaginer »*. La *« logique »* toutefois, précise-t-il, voudrait que *« dans une première étape »*, le Sénat amende le texte, en rétablissant le mode de scrutin actuel. Y aurait-il un ajout sur la question du redécoupage ? M. Barre avait, dimanche 14 avril, au Club de la presse, préconisé une modification de la carte électorale, et la constitution d'une autorité incontestable pour accompagner le retour au scrutin majoritaire uninominal. Observant que le RPR avait déjà proposé une telle procédure, M. Pasqua constate : *« M. Barre fait preuve de peu d'imagination ; c'est un pillard ! »*

Pour le président du groupe RPR qui n'avait pu arriver à temps pour y assister, la présence lors de la signature de l'*« accord pour gouverner »* entre l'UDF et le RPR, des présidents des groupes de la majorité sénatoriale engage ces derniers en faveur du système électoral actuel. Cela justifierait à ses yeux que la majorité sénatoriale, en première lecture, amende le texte plutôt que d'avoir recours à une procédure du type question préalable dont l'adoption équivaut à un rejet pur et simple du texte. Reste que ce qui figure dans un accord de gouvernement, ne peut effacer toute trace de « tempérament » proportionnel chez certains élus modérés.

Le précédent sur l'enseignement encourage une partie de la majorité sénatoriale à une attitude dure. Mais consciente que *« la pression de l'opinion n'est pas la même »* comme le souligne M. Pierre-Christian Taittinger (RI), elle n'est pas convaincue que le « blocage » est souhaitable. Tout en considérant qu'*« une campagne d'explication »* est possible dans la mesure où, estime-t-il, *« si les Français ne s'intéressent pas au mode de scrution, c'est parce qu'ils ne comprennent pas »*, M. Taittinger, vice-président de la Haute Assemblée, souligne que l'expérience montre que les Français peuvent *« être amoureux d'un taux de croissance »* mais pas d'une loi électorale.

M. Taittinger se réserve également d'intervenir sur le point précis de la diminution proposée par le gouvernement du nombre de députés de Paris, dont il est élu. Cette mesure constitue une grave entorse à *la « tradition démocratique » qui veut que* la capitale de la France ait un certain poids, dit-il, avant d'affirmer qu'il ne s'agit pas d'un *« privilège »*.

En raisonnant comme si la loi électorale était déjà votée, même s'il y est hostile, M. Barre s'est distingué de M. Chirac qui se refuse à considérer comme perdu *un combat qui n'aurait pas été* mené. Ces différences d'approche pourraient bien se retrouver au sein de la majorité sénatoriale, notamment parmi les centristes où l'on compte de nombreux sympathisants « barristes ». L'ancien premier ministre doit d'ailleurs assister à une partie des travaux qui réuniront à huis clos les membres de l'Union centriste au cours de leur journée d'étude du 25 avril.

Le groupe de l'Union centriste, le plus important en effectif au Palais du Luxembourg, apparaît comme le plus déterminé à *« ne pas se précipiter »*. Cette attitude semble d'autant plus compréhensible que l'un de ses membres, M. Poher, relève qu'au nom de *« l'éthique traditionnelle de chaque Assemblée »* il n'aimerait guère voir les députés s'occuper de la désignation des sénateurs.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les députés socialistes s'inclinent

Les députés, comme tout le laissait penser, feront finalement taire leur contestation du mode de scrutin législatif choisi par le gouvernement. La manière dont se sont déroulées les réunions du mardi 16 avril, au cours desquelles ils ont préparé la discussion publique, l'a confirmé. Comme l'a indiqué, mercredi matin 17 avril, M. Louis Mermaz : *« Les socialistes sont disciplinés. »* Le dernier point d'accrochage, – mais il est d'importance – vient de la fédération du Pas-de-Calais.

La réunion du groupe, au cours de laquelle M. Pierre Joxe a présenté son projet et répondu aux nombreuses questions, a montré que les « rocardiens » n'étaient pas décidés à se battre publiquement sur la même ligne que leur chef de file. Ils ont été totalement silencieuse, comme les députés radicaux de gauche, qui attendaient la réunion du bureau du groupe socialiste, mercredi matin, pour défendre – sans espoir et, pour quelques-uns, sans grande conviction, les amendements souhaités par leur parti. Surtout l'intervention de M. Raymond Forni, qui n'avait pas caché sa ferme opposition la proportionnelle, a prouvé que, pour les défenseurs du scrutin majoritaire, l'heure n'était plus aux affrontements inutiles. *« Il n'est plus temps de débattre d'amendements modifiant en profondeur la réforme qui nous est proposée »*, a convenu le président de la commission des lois.

Les socialistes du Pas-de-Calais n'en sont pas encore convaincus – M. Roland Huguet, le président du conseil général, parlant en leur nom, a expliqué que sa fédération devait débattre du sujet samedi prochain. Jusqu'à cette date, les députés du Pas-de-Calais sont priés de se dispenser de toute prise de position. Cette intervention n'a guère été appréciée par les responsables du PS. M. André Billardon, le président du groupe, rappella que depuis 1981 deux règles avaient présidé à son fonctionnement : l'unité de vote et le soin laissé au parti de trancher en cas de désaccord. M. Lionel Jospin, mettant en avant son titre de premier secrétaire du PS, souligna que depuis 1972 la règle du parti était la proportionnelle, que le parti n'était pas l'addition de statuts fédéraux, et que les décisions importantes étaient toujours prises par les instances nationales et non pas au niveau fédéral.

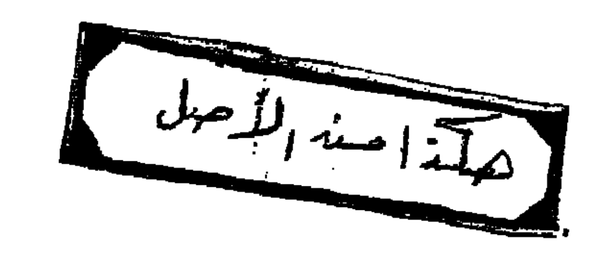
Statut de l'élu

L'unanimité se fit, en revanche, pour insister sur la nécessité d'une stricte limitation des cumuls de mandats, et pour la mise au point d'un statut de l'élu. M. Joxe rappela qu'il avait toujours été partisan d'une très grande limitation des cumuls, et confirma qu'un projet de loi sur ce sujet serait déposé au cours de cette session, sans que son contenu soit, pour l'instant, déterminé.

La réunion de travail qui suivit sur le mode d'élection des députés confirma que le projet gouvernemental ne serait que peu modifié. Une demande du « rocardien » M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne) d'introduire le vote préférentiel pour contrebalancer l'influence des appareils des partis fut bien entendu repoussée. Toutefois il est apparu à certains commissaires aux lois que les articles 5 et 6 du projet de loi organique qui concernent *l'inéligibilité des candidats* pouvaient poser quelques difficultés ; en effet il s'agit de modifier les règles du contentieux de l'élection des députés ; or celles qui régissent le contentieux de *l'élection des sénateurs* renvoient aux règles valables pour les députés... La porte serait alors entrouverte à un droit de veto du Sénat.

La liberté de manœuvre des députés sera apparemment plus grande pour le texte relatif aux élections régionales. M. Joxe a convenu que la demande de M. Maurice *Pourchon, président régional* d'Auvergne, de voir le mandat des conseillers régionaux réduit à cinq ans pouvait être *« logique »*. Le rapporteur du projet, M. François Massot (Alpes-de-Hautes-Provence), souhaite que soit améliorée la représentation des petits départements ; il pourrait être tenu compte de cette demande, mais, d'un autre côté, le nombre de conseillers dans chaque région pourrait être calculé non pas en fonction du nombre de parlementaires actuels, ce à quoi revient la proposition gouvernementale, mais du nombre des députés dans la prochaine assemblée. M. Pourchon a aussi souhaité que *soit augmenté le seuil de* 5 % des suffrages exprimés permettant d'avoir des élus dans les conseils régionaux. M. Joxe a reconnu qu'il s'agit là d'un débat qui reste ouvert.

Th. B.



هكذا من الأصل

POLITIQUE

M. MITTERRAND ET LA COHABITATION

« Cela arrivera un jour »

M. François Mitterrand avait évoqué les élections législatives de 1986 à l'étape d'Agen (Lot-et-Garonne) de son voyage en Aquitaine, le 11 octobre 1984. *« Les Français*, avait-il dit, *ont le temps de réfléchir. Ils ne paraissent pas ravis par le film auquel ils assistent aujourd'hui, reconnaissons-le. Quant à l'autre film, ils l'ont déjà vu. Il n'était pas fameux. Est-il possible de bâtir un autre scénario ? Avec les mêmes acteurs ou avec d'autres ? C'est aux Français de le dire. »*

Dans un entretien accordé au mensuel *l'Expansion* de novembre 1984, le chef de l'Etat avait ironisé sur la position de M. Raymond Barre, hostile à la cohabitation entre un président de gauche et une majorité parlementaire de droite et qui, pour justifier sa position, invoquait l'esprit des institutions. Cet esprit, disait M. Mitterrand, *« suit tous les courants d'air »* et *« doit appartenir à la famille des feux follets »*. Bavardant avec les journalistes à l'occasion des vœux, le 4 janvier dernier, le président de la République déclarait, au sujet de la cohabitation : *« Cela arrivera un jour. Je le disais en 1974. Je le disais en 1978. Mais je ne me place pas dans cette hypothèse. »*

Le 1er février, à Rennes, M. Mitterrand avait affirmé que, opposition ou majorité, tous les Français *« sont la France »*. *« Je les ai en charge*, avait-il dit. *Tous les Français, quels qu'ils soient (...), j'ai pour devoir de servir ce qu'ils ont en commun. »* Le 8 février, à Soissons (Aisne), le chef de l'Etat avait déclaré : *« Si j'ai la charge principale, j'entends bien justifier cette confiance par la patience, la ténacité, la clairvoyance, en refusant les aller-retour, les va-et-vient qui interdisent la continuité de l'action. »*

Enfin, recevant en privé le bureau de l'Association de la presse présidentielle, le mardi 16 avril, M. Mitterrand a indiqué qu'il prendra *« la majorité que le pays lui donnera »*, mais qu'il ne restera pas *« inerte »*.

● *M. Mermaz : M. Barre veut être le recours en 1986.* — Le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, a estimé le mercredi 17 avril au micro d'Europe 1, que M. Barre *« joue la crise des institutions » : « il ne serait pas mécontent d'empêcher en cas d'avancée de la droite (...) celle-ci de gouverner pour hériter d'une situation de confusion telle qu'il pourrait apparaître comme une sorte de recours en 1988 »*. M. Mermaz a également rappelé qu'en 1978 M. Giscard d'Estaing avait accepté le principe de la cohabitation d'un président et d'un premier ministre d'opinions politiques différentes et que M. Barre n'avait pas alors *« éprouvé le besoin »* de démissionner. Le président de l'Assemblée nationale a aussi indiqué que le souhait du président de la République de se maintenir au pouvoir quel que soit le résultat des élections législatives de 1986 *« lui semblait correspondre à son caractère »*, qui est de *« faire face »*.

LA DIRECTION DU PCF S'INQUIÈTE DE L'INSUFFISANTE MOBILISATION DU PARTI

Le bureau politique du Parti communiste a rendu publique, le mardi 16 avril, une déclaration affirmant que la situation économique et sociale *« ne cesse de s'aggraver »* et que, *« dans tous les domaines, la cote d'alerte est dépassée »*. Selon le bureau politique du PCF, le gouvernement *« va de renoncement en renoncement au regard de tout ce que la gauche a depuis toujours incarné, des promesses que le Parti socialiste faisait en 1981, de l'immense espoir qui avait entraîné le changement de politique il y a quatre ans »*.

Le bureau politique affirme que l'alternative entre *« un pouvoir socialiste allant plus loin que la droite ne l'a jamais pu »* et *« le retour au pouvoir de la droite alliée à l'extrême droite n'est pas fatal »*. Pour les communistes, souligne-t-il, il s'agit *« de bien comprendre et de bien agir (...), d'expliquer et de rendre crédible la perspective neuve »* que propose le PCF. *« Tout le parti*, observe-t-il, *est loin d'être engagé au niveau indispensable (...). Le bureau politique appelle donc tous les communistes, les directions du parti à tous les niveaux, à prendre les mesures indispensables pour corriger concrètement cette situation. »*

● *Mme Garaud approuve M. Barre.* — Mme M.-F. Garaud estime que les déclarations faites par M. Barre au « Club de la presse » d'Europe 1 sont *« salutaires »*. Dans un communiqué, elle affirme notamment : *« C'est à juste titre que doit être dénoncée l'attitude arbitraire de formations partisanes, signant sans aucun mandat un soi-disant accord pour gouverner qui devrait lier le futur gouvernement de la France et, le moment venu, le chef de l'Etat lui-même. »*

Quatre textes sur la mer adoptés à l'Assemblée nationale

La mer était à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le mardi 16 avril. Les députés ont d'abord discuté de deux projets de loi dont l'un vise à ratifier le code de conduite des conférences maritimes établi par une convention de l'ONU du 6 avril 1974 et l'autre à en prévoir l'application dans les législations françaises.

Les conférences maritimes sont des cartels d'armateurs qui se répartissent le trafic marchandises sur une ou des lignes particulières ; les pays du tiers-monde devenus indépendants ont revendiqué leur part de trafic, qu'ils ont obtenu par cette convention de l'ONU. *« C'est la première convention à vocation universelle issue du dialogue Nord-Sud »*, a souligné M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer. Seulement, si la France, la Belgique et la RFA ont signé cette convention dès 1975, d'autres membres de la Communauté européenne la jugèrent non conforme au traité de Rome. Aussi un règlement communautaire de 1979 approuva la convention de l'ONU, mais avec certaines réserves.

Si les socialistes ont finalement tous voté les deux textes (le PC ayant voté contre et l'opposition n'ayant pas participé au vote), M. Louis Le Pensec (PS, Finistère), ancien ministre de la mer, fit entendre une voix discordante : *« Ce qu'il nous est demandé de ratifier, c'est accessoirement la convention de l'ONU, mais surtout les réserves dont celle-ci a été assortie par le règlement que la CEE a adopté le 15 mai 1979 à l'initiative des pays maritimes ultra-libéraux. »* Cet avis fut partagé par M. André Duroméa (PC, Seine-Maritime). M. Lengagne a reconnu que la ratification était purement formelle mais qu'elle était un acte politique du gouvernement français, qui tient à respecter ses engagements vis-à-vis de certains pays en voie de développement, notamment africains.

Les députés ont par ailleurs approuvé le projet de loi modifiant le décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime. Ce texte vise essentiellement à adapter le droit français au règlement communautaire en matière de pêche (politique des quotas, conservation et gestion des ressources, etc.). Le respect des règles suppose des sanctions. C'est pourquoi le gouvernement s'est rangé à l'avis de la commission de la production qui a fait passer de 300 000 à 500 000 francs le montant maximum des amendes prévues en cas d'infraction au règlement communautaire.

Autre texte qui a reçu l'approbation des députés socialistes et communistes (l'opposition n'ayant pas participé au vote) : celui qui pour combler un vide juridique, permet aux pouvoirs publics d'intervenir plus efficacement quand un navire est abandonné dans les eaux territoriales ou intérieures françaises. Désormais, l'administration pourra notamment prononcer, sous certaines conditions, la déchéance du droit du propriétaire.

R. Sa.

Au Sénat

UNANIMITÉ AU NOM DE LA MÉMOIRE HISTORIQUE

Le projet de loi relatif aux actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation (*le Monde* du 16 mars) a été adopté à l'unanimité, mardi 16 avril par le Sénat, après qu'ait été supprimée, malgré l'opposition des communistes, la référence aux « mesures » de déportation prises par les autorités administratives ou d'occupation.

Le texte présenté par M. Robert Badinter, garde des sceaux, ministre de la justice, prévoit l'apposition de la mention « mort en déportation » sur les actes de décès de toutes les personnes décédées dans une prison ou un camp utilisé pour la déportation, ou en cours de transfert. D'autre part, le décès des personnes qui ont fait partie d'un convoi de déportation et dont aucune nouvelle n'est parvenue après la date de départ du dit convoi, sera présumé survenu au lieu de destination du convoi, cinq jours après la date de départ.

Ce texte de « vérité » et de « piété », selon l'expression de M. Badinter, concerne quelques 140 000 actes de décès sur les 180 000 dus à la déportation, qui ne portaient pas d'indications sûres d'état civil sur le lieu et la date du décès.

● PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 17 avril, à propos de la réélection de M. Maurice Pourchon, député socialiste, à la présidence du conseil régional d'Auvergne, la majorité n'a pas offert un poste de vice-président et un poste de secrétaire à l'opposition. Les socialistes ont proposé à la droite, qui l'a refusé, d'entrer au bureau du conseil, mais il n'a pas été question de lui offrir un poste de vice-président c'est-à-dire une participation à l'« exécutif » de la région.

En Nouvelle-Calédonie

M. JEAN-PIERRE AIFA QUITTE L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE

(De notre correspondant.)

Nouméa. — L'unique conseiller territorial centriste de l'Union pour la liberté dans l'ordre (ULO) (1), M. Jean-Pierre Aïfa, a annoncé, mercredi 17 avril, sa démission de l'Assemblée territoriale, où il avait été élu le 18 novembre dernier. Contrairement au LKS (Libération kanake et socialiste) de M. Nidoish Naisseline, qui pourrait aussi quitter l'Assemblée locale (*le Monde* du 2 avril), M. Aïfa ne démissionne pas pour contester la politique menée par le gouvernement de M. Dick Ukeiwé, mais pour améliorer l'image de son parti.

Le maire de Bourail (côte ouest) sera remplacé à son poste de conseiller territorial par un Mélanésien, M. Gabriel Païta. *« Lors de l'élection territoriale, l'ensemble du groupe avait souhaité me voir candidat*, a expliqué M. Aïfa. *Cependant, nous, les Européens, nous aurions préféré une représentation mélanésienne. Nous estimons, en effet, qu'en face de la situation politique actuelle un Mélanésien est mieux à même de défendre notre programme, les intérêts des Mélanésiens ainsi que ceux, d'ailleurs, des Européens »*.

Pour l'ancien président de l'Assemblée territoriale, quelle que soit la tendance du gouvernement central, le règlement de la crise calédonienne passe inévitablement par un dialogue avec les Canaques ; c'est donc eux qu'il faut mettre en avant dans le débat politique, estime M. Aïfa. *« La Calédonie, c'est un problème de décolonisation*, a-t-il souligné. *Il appartient donc aux Mélanésiens d'en discuter avec le pouvoir décolonisateur. Or, moi, je ne peux pas parler au nom du peuple colonisé, au nom des Canaques. »*

Le choix de M. Païta résulte également de son passé politique. Successivement autonomiste, puis indépendantistes, au sein de l'Union calédonienne, dont il fut l'un des chefs historiques, il a été le seul militant du principal parti séparatiste à s'opposer au « boycottage actif » des élections du 18 novembre. Cela lui a d'ailleurs valu son exclusion de l'UC par M. Jean-Marie Tjibaou. Malgré tout, les convictions de M. Païta n'ont pas varié et il est d'ailleurs le co-auteur, avec un autre dirigeant de l'ULO, M. Auguste Siapo, d'un *« pacte pour l'indépendance »* assorti d'un *« projet de Constitution »* pour un futur Etat que M. Païta n'envisage que *« multiracial »*.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Anciennement FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne), dont le président était aussi M. Jean-Pierre Aïfa. Ce mouvement, rattaché à l'UDF, avait gouverné en 1982 avec le Front indépendantiste, le chef de l'exécutif local étant alors M. Tjibaou.

société

APRÈS L'INCULPATION D'UN CHIRURGIEN DE MARSEILLE

Assistance ou recel de malfaiteur ?

Marseille. – Après l'inculpation pour recel de malfaiteur d'un chirurgien marseillais, le docteur Alain Delaye, quarante-quatre ans (*le Monde* daté 14-15 avril), les policiers ont commencé, le lundi 15 avril, une série d'auditions. Ils souhaitent déterminer les circonstances exactes de la prise en charge de Louis Sconamiglio – le malfaiteur blessé par balles au cours d'une tentative de hold-up à Aix-en-Provence et inculpé depuis de *« tentative de vol aggravé par port d'arme »* – à la clinique Val-Ombreux où le praticien l'a opéré.

De notre correspondant régional

Parmi les personnes entendues figurent, notamment, le médecin généraliste marseillais qui avait été consulté en premier lieu par Sconamiglio, le docteur Hajeje, et la sous-directrice de la clinique Val-Ombreux, Mme Montalbano. Le docteur Hajeje a été mis hors de cause. Il a expliqué qu'il avait été appelé au début de la soirée du samedi 6 avril pour examiner le blessé, comme un médecin de famille. Son rôle s'était borné à préconiser une hospitalisation d'urgence et à indiquer deux cliniques qui n'ont pas été retenues par la famille. Celle-ci aurait finalement opté pour la clinique Val-Ombreux, sur les conseils d'une tierce personne non identifiée.

La responsabilité de Mme Montalbano paraît, d'autre part, atténuée par les déclarations que nous a faites le docteur Delaye. Le chirurgien n'aurait informé que le mardi 9 avril, d'une manière sommaire, la sous-directrice de la clinique.

GUY PORTE.

Secret professionnel et droits de l'homme

Le code de déontologie impose à tous les médecins du monde, où qu'ils se trouvent et dans quelque circonstance que ce soit, le respect absolu du secret professionnel, de tout ce qu'ils auraient été amenés à connaître ou à faire dans l'exercice de leurs fonctions, de tout ce qui concerne les patients qui se sont confiés à eux. En outre, l'article 378 du code pénal français, précise que *« les médecins, chirurgiens et autres officiers de santé, ainsi que les pharmaciens, sages-femmes et toute autre personne dépositaire par état ou profession ou par fonctions temporaires ou permanentes des secrets qu'on leur confie, qui hors le cas où la loi les oblige ou les autorise à se porter dénonciateurs, auront révélé ces secrets, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois de prison et d'amende... »*

L'inculpation d'un chirurgien marseillais paraît dès lors surprenante et soulève dans le corps médical et au sein des autorités ordinales une vive émotion. Le docteur Louis René, président de l'ordre de la Seine et président de la commission d'éthique du conseil national de l'ordre, nous a exprimé ses graves préoccupations devant la tendance qui semble se manifester au sein des autorités judiciaires ou policières, tendances consistant à oublier la règle du secret professionnel et à lui opposer celle qui relève de l'article 62 du code pénal. Selon cet article, devra être puni « *celui qui ayant eu connaissance d'un crime déjà tenté ou consommé, n'aura pas – alors qu'il était encore possible d'en prévenir ou d'en limiter les effets, ou qu'on pouvait penser que les coupables ou l'un d'eux commettraient de nouveaux crimes, qu'une dénonciation pourrait prévenir – avertir aussitôt les autorités administratives ou judiciaires* ».

Il importe de rappeler, souligne le docteur Louis René, qu'en aucun cas l'article 62 ne peut être opposé à un médecin amené à traiter un blessé ou un malade sous le sceau du secret. Récemment encore, en 1983, Lionel Cardon, qui venait de commettre trois meurtres, dont celui d'un policier et que recherchaient toutes les polices de France, fut soigné par un généraliste qui se refusa à le dénoncer et qui fut unanimement approuvé par ses pairs.

Si difficiles, si conflictuelles ou si déchirantes que soient les situations que certains praticiens peuvent être amenés à connaître, il doit paraître clair que toute infraction à la règle du secret professionnel constituerait une atteinte aux droits de l'homme, dont on a pu mesurer la gravité partout où les vicissitudes de l'histoire en ont suscité l'émergence.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

Le docteur Delaye : je n'ai pas posé de questions

« Dans quelles circonstances avez-vous été amené à intervenir pour soigner Sconamiglio ?

– Le médecin résident de la clinique a d'abord fait appel à deux confrères, mais ils n'étaient de service ni l'un ni l'autre, et c'est le second, après s'être rendu sur place, qui m'a demandé de m'occuper du blessé en tant que médecin de garde. Les lésions étaient importantes et consécutives, en effet, à une blessure par balle. Mais il s'agissait d'une plaie transfixiante, c'est-à-dire que la balle avait traversé le corps, et donc que je n'ai pas eu à l'extraire comme on l'a dit. J'ai opéré aussitôt. Avec le médecin anesthésiste, nous nous sommes relayés ensuite pour surveiller le patient pendant tout le week-end pascal. Je n'ai prévenu la sous-directrice de l'établissement que mardi en début d'après-midi.

– Pourquoi n'a-t-elle pas alerté la police ?

– La manière dont je l'ai informée était peut-être un peu ambiguë. J'étais pressé et je n'avais d'ailleurs pas à donner de détails. J'ai simplement indiqué que le malade avait été blessé par un mari jaloux, comme son épouse me l'avait confié, et qu'il n'avait pas de sécurité sociale. En réalité, je n'ai pas posé de questions... Un médecin n'a pas à le faire. Quand il reçoit un malade qui souffre, qui a une vilaine blessure et qui ne pense qu'à sa survie, il doit le soigner et rien d'autre. Il se fiche de ce qui a pu se passer avant.

– Comment vous expliquez-vous le diagnostic de péritonite porté sur la fiche d'admission ?

– Je ne me l'explique pas, car ce genre de renseignement n'a jamais à être mentionné sur un document de caractère administratif. En revanche, c'est moi qui ai parlé au malade de péritonite pour qu'il sache qu'il n'était pas sorti d'affaire. Quant à son identité, je l'ignorais puisqu'il a été enregistré sous le faux nom d'Humbert.

– Avez-vous rédigé un protocole opératoire ?

– Oui. Mais il s'agit d'une pièce confidentielle (1). J'ai également rempli le cahier de protocole opératoire du bloc chirurgical, qui ressortit également au secret médical.

– Avez-vous précisé qu'il s'agissait d'une blessure par balle ?

– Je n'ai pas parlé de balle, puisque je n'en ai pas vu. Mais j'ai indiqué qu'il y avait deux orifices – un d'entrée et un de sortie – et des lésions graves avec péritonite. Il était évident qu'il s'agissait d'une blessure par balle, mais j'estime avoir été suffisamment explicite pour qu'un médecin traitant sache à quoi s'en tenir.

Propos recueillis par
GUY PORTE

(1) Selon d'autres informations, cette pièce n'aurait été établie qu'après le déclenchement de l'affaire. Sconamiglio a lui-même déclaré aux policiers qu'il n'avait pas été opéré à la suite d'une blessure par balle mais pour une péritonite. Sa présence à la clinique aurait été signalée aux enquêteurs par un coup de téléphone anonyme.

SUBSTANCES TOXIQUES DANS UN IMMEUBLE A REIMS

Les habitants sous surveillance médicale

Le commissaire de la République de la Marne vient de charger trois médecins d'évaluer les risques courus par les habitants d'un immeuble de Reims incommodés, le 14 janvier dernier, par les fumées échappées d'un transformateur en feu. Ces praticiens devront, le cas échéant, proposer des mesures de surveillance médicale des personnes concernées.

Cette décision relance la polémique suscitée par les conséquences éventuelles de l'incendie survenu il y a trois mois. Le lundi 14 janvier, vers 20 heures, alors qu'il régnait à Reims un froid sibérien, une explosion secouait un immeuble de cinq étages situé rue de la Magdeleine. Une fumée noire, épaisse et suffocante envahissait les escaliers. Les occupants de l'immeuble étaient évacués par les pompiers.

Ce n'aurait été qu'un banal feu de cave, nous rapporte Didier Louis, notre correspondant, si l'une des copropriétaires, Mme Robac, inspectrice du travail, n'avait revélé que le transformateur EDF qui avait brûlé dans les sous-sols contenait 200 litres de pyralène. Ce produit, qui sert d'isolant et de réfrigérant et qui remplace l'huile jugée trop inflammable, présente l'inconvénient de dégager certaines substances toxiques – dont la fameuse dioxine – lorsqu'il est chauffé à 300 degrés.

Nettoyage minutieux

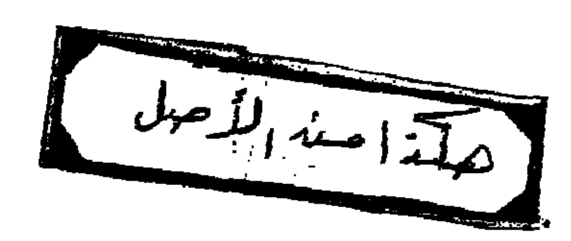
Bien entendu, des analyses ont aussitôt demandées. Celles qui ont été confiées au Cerchar (laboratoire des Charbonnages de France) et à la préfecture de police de Paris sont négatives. Mais doutant de la valeur de ces résultats – les laboratoires concernés ne disposent pas des appareils les plus performants, – une journaliste de *Science et vie*, Mme Denis Lempereur, fait procéder de son côté à des prélèvements de suie, qui sont confiés à un spécialiste suédois. Conclusion : les taux de dioxine relevés sur les murs de l'immeuble de Reims sont dix mille fois supérieurs aux normes admises en Suède.

L'inquiètude s'empare alors de la population. En effet, l'intervention des pompiers a entraîné le déversement de milliers de litres d'eau, qui une fois contaminés, ont gagné le réseau d'égouts de la ville. Quant aux meubles et aux vêtements, ils ont été confiés à des entreprises de nettoyage, qui ont peut-être disséminé de la dioxine dans l'ensemble de l'agglomération.

C'est pourquoi EDF a fait faire de nouvelles analyses par un laboratoire canadien. Les résultats viennent d'être connus. « *Ils montrent*, selon le ministre de l'environnement, *que les teneurs en dioxines et en furanes sont élevées et dépassent significativement les niveaux enregistrés à l'étranger a l'occasion d'accidents semblables* ».

Ces constatations impliquent que l'immeuble subisse une décontamination poussée et contrôlée. « *Des dispositions seront prévues prochainement sur le devenir du bâtiment* » ajoute-t-on au ministère. En attendant, M. Jean Falala, maire (RPR) de la ville, a fait évacuer l'immeuble vendredi 5 avril. Des scellés interdisent désormais que l'on retire quoi que ce soit des locaux. Les habitants ont été relogés, par la mairie aux frais d'EDF.

A EDF on précise que sur les 450 000 transformateurs en service en France, 11 000 sont isolés et réfrigérés par du pyralène, technique qui a été utilisée jusqu'en 1983, mais qui n'est plus en usage aujourd'hui. Il semble que seuls les transformateurs urbains intégrés dans des sous-sols d'immeubles présentent un risque. Les services de la distribution sont en train de vérifier sur l'ensemble du territoire que ces appareils sont rigoureusement isolés des gaines de ventilation et autres conduits pouvant, en cas d'incendie, répandre des fumées nocives dans les immeubles.



SCIENCES

M. HUBERT CURIEN A LYON

De nouvelles incitations fiscales pour la recherche industrielle

De notre correspondant régional

Lyon. – M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, a rencontré, mardi 16 avril, des partenaires industriels dans la région lyonnaise, étape d'un jour d'un tour de France de la recherche. Au cours d'une conférence de presse à l'Institut Mérieux, le ministre a rappelé les axes du futur *« plan triennal »* qui doit relayer la loi d'orientation de 1982 : développement des emplois scientifiques, notamment pour les jeunes ; équipement des laboratoires en matériels « mi-lourds » de 2 à 3 millions de francs ; grands programmes dans les domaines de l'énergie, l'espace, l'océan ; incitation à l'investissement « recherche » pour les industriels de façon à obtenir un *« rééquilibrage »* entre les secteurs public et privé. Sur ce point, M. Curien a d'ores et déjà annoncé des *« incitations fiscales »* nouvelles qui viendraient en complément de la formule – *« qui marche bien et dont le plafond sera relevé »* – du crédit d'impôt recherche. Parmi les systèmes possibles : la dispense de l'impôt pour des particuliers qui engageraient de l'argent frais dans des activités de recherche, l'incitation directe par le financement d'*« aventures communes »*, la mobilisation de l'épargne sur des industries très *« innovatrices »*.

La nomination très symbolique de M. François Juillet comme directeur scientifique et technique de la Société lyonnaise de banque illustre l'approche dynamique du secteur bancaire. M. Juillet a en effet occupé pendant treize ans les fonctions de délégué régional à la recherche et à la technologie auprès du préfet de région. L'atout bancaire devrait être décisif en tout cas pour la localisation des futures *« technopoles »*. Un terme dont M. Curien a assuré qu'il ne fallait pas *« se gargariser »*, étant entendu que la réussite des technopoles suppose *« la conjonction de la recherche, de l'industrie et des capitaux »*. Il faut donc, a assurer le ministre, *« freiner quelques ardeurs »*. L'avenir lyonnais n'est pas pour autant sombre dans ce domaine (*le Monde* daté 14-15 avril), les milieux bancaires de la ville semblant prêts à *« soutenir la recherche en mobilisant les énergies pour financer les projets porteurs »*. Sans perdre de vue le côté « risque » : *« Les Français oublient souvent que la moitié des industries de la Silicone Valley ont fermé leurs portes »*, a rappelé le ministre, qui a enfin estimé que la *« biotechnologie »* était, à ses yeux, un *« secteur à gains »*.

CLAUDE RÉGENT.

LA NAVETTE DISCOVERY

Bricolage à bord

« Que l'opération de sauvetage réussisse ou non, nous aurons une fois de plus démontré la souplesse de la navette. » Ce commentaire d'un des directeurs de ce seizième vol de la navette spatiale américaine résume assez bien le climat qui régnait, mardi 16 avril, dans la salle des opérations du Johnson Space Center de Houston. En effet, si l'on en juge par les déclarations des contrôleurs au sol, les astronautes de Discovery ont fait du *« bon travail »*. En à peine plus de trois heures, alors qu'ils n'y étaient nullement préparés, Jeffrey Hoffman et David Griggs sont parvenus à fixer sur le bras télécommandé de la navette la fameuse « tapette à mouches » qui doit permettre d'activer le satellite de télécommunications militaires américain Syncom IV-3. Samedi dernier, lors du largage du satellite depuis la navette, la commande d'alimentation électrique de l'engin ne s'était pas enclenchée.

Pourra-t-on remédier à cette situation grâce au bricolage imaginé par les astronautes qui n'ont pas hésité, semble-t-il, à découper le manuel de vol de Discovery pour réaliser leur outil de dépannage ? C'est toute la question à laquelle une réponse devait être donnée dans le courant de la journée du 18 avril. Le commandant de bord de Discovery, Karol Bobko devait, en effet, mettre à feu les moteurs de la navette pour la rapprocher du satellite à la dérive. Une fois sur place, la femme de l'équipage, Rhea Seddon, devait, selon la NASA, « effleurer » le satellite avec la « tapette » dans l'espoir d'enclencher l'interrupteur récalcitrant sans pour autant endommager les parties fragiles de l'engin. Une fois cette opération accomplie, Discovery devait s'éloigner rapidement de Syncom IV-3 dont le moteur d'appoint – destiné à le placer sur une orbite plus élevée – sera mis à feu quelque quarante minutes plus tard.

SPORTS

FOOTBALL

Paris-SG : de la Coupe à la relance

L'Association sportive de Saint-Etienne, qui a battu le Racing Club de Lens (2 à 1), mardi 16 avril, devant plus de quarante-six mille spectateurs, est la seule équipe de deuxième division qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe de France de football. L'autre événement de la soirée est la qualification des deux équipes de la capitale, le Paris-Saint-Germain et le Racing Club de Paris, qui ont bien préparé leur derby du vendredi 19 avril au Parc des Princes.

« La Coupe de France n'a jamais été aussi importante pour nous que cette année », disait Francis Borelli, le président du PSG, quelques instants avant le coup d'envoi du match contre Nancy. Si le club de la capitale a écarté la menace des barrages en championnat en gagnant quatre jours plus tôt à Rouen, il n'échappera pas en fin de saison à un déficit qui devrait être compris entre 2,5 et 4 millions de francs.

Par rapport à la saison dernière, le PSG a déjà perdu plus de 100 000 spectateurs, et la désaffection du public s'est encore accentuée ces dernières semaines. Mardi soir, moins de douze mille personnes s'étaient déplacées au Parc des Princes pour un match dont l'enjeu aurait permis de remplir le stade il y a un an. Heureusement, ce public a pu vibrer pour la première fois depuis de longues semaines en retrouvant une équipe motivée et solidaire qui s'est imposée de manière indiscutable grâce à quatre buts de Safet Susic (55e et 86e minute) et de Toko (65e et 81e minute).

A défaut de remplir les caisses du club, la Coupe de France pourrait provoquer une nouvelle mobilisation des supporters et favoriser la relance. Sans attendre la fin de la saison, les dirigeants du PSG ont, en effet, tiré les leçons de la crise et mis au point un « plan de développement » qu'ils veulent soumettre très prochainement à leurs partenaires (RTL et les municipalités de Paris et de Saint-Germain).

« Nous voulons démontrer que le club reste sain, explique Francis Borelli, *et propose des solutions pour limiter les risques de nouvelles secousses. »* L'une de ces mesures consisterait dans le changement de statut du club. *« A Paris, il est difficile de trouver des recettes annexes*, estime Bernard Brochand, le vice-président du PSG. *La publicité sur le stade et les buvettes, qui rapportent 8 millions de francs par saison à Bordeaux, nous échappent totalement au Parc des Princes. Nous étudions de très près l'exemple des clubs étrangers qui ont changé leur statut pour pouvoir être cotés en Bourse. Nous aimerions transformer le club en société anonyme ou en société d'économie mixte, pour nous permettre d'avoir un capital et d'accueillir les fonds d'organismes publics. »*

Hidalgo sollicité

L'autre point important du plan de développement résiderait dans la mise en place de structures sportives enfin dignes d'un club de la capitale. *« J'ai toujours souhaité m'entourer d'un maximum de compétences techniques*, dit Francis Borelli. *Si nous n'avons pas eu plus tôt un manager ou un directeur sportif qui m'aurait soulagé dans ma tâche, c'est parce que Georges Peyroche, notre ancien entraîneur, s'y opposait. »*

La recherche d'un grand patron technique du club est aujourd'hui prioritaire pour le président du PSG. *« Nous sommes très ambitieux*, dit-il, *et les candidats qui auraient le profil souhaitable sont rares. J'ai sollicité Michel Hidalgo. Je comprends ses hésitations (1) mais je suis prêt à faire tout ce qui est possible si on peut trouver un accord avec la Fédération. »*

GÉRARD ALBOUY.

(1) Michel Hidalgo occupe le poste de directeur technique national du football français.

LES RÉSULTATS DES HUITIÈMES DE FINALE
(Matches retour)

Division I entre eux		
*Sochaux b. Bastia	5-1	(2-0)
*Paris SG b. Nancy	4-0	(1-2)
*Rouen et Lille	0-0	(1-2)
Division I contre division II		
Nantes b. *Nîmes	2-1	(1-1)
*Monaco b. Sedan	1-0	(3-0)
*Saint-Etienne b. Lens	2-1	(1-1)
*Toulouse b. Valence	3-0	(7-0)
RC Paris b. *Mulhouse	2-1	(2-1)

Entre parenthèses figurent les scores des matches aller. Les clubs qualifiés sont en caractères gras. Le tirage au sort des quarts de finale (11 et 17 mai) aura lieu le 19 avril.

AUTOMOBILISME

ARNOUX « REMERCIÉ » PAR FERRARI

A l'issue d'un entretien avec Enzo Ferrari, le pilote français René Arnoux a annoncé, mardi 16 avril, qu'il quittait l'écurie italienne *« pour des raisons de santé »*. Officiellement, il souffrirait des muscles des jambes pendant les courses. En fait, le communiqué de *« remerciement »* publié par le « commandatore » cacherait le malaise qui s'était installé depuis plusieurs mois entre le pilote français et certains dirigeants de l'équipe italienne. Le Suédois Stéfan Johansson, qui faisait partie de l'écurie Toleman, succédera à Arnoux dès le Grand Prix du Portugal, disputé dimanche 21 avril.

Pour la première grille du Loto sportif qui porte sur ce grand prix, Johansson courra donc avec le numéro O28 qui était attribué à la Ferrari de René Arnoux. Par ailleurs, le forfait des deux Toleman entraîne la suppression des numéro 019 (Johansson) et 020 (John Watson).

● RUGBY : *les « All Blacks » en Afrique du Sud.* – L'équipe nationale néo-zélandaise de rugby effectuera une tournée en Afrique du Sud cette année. Le comité directeur de la Fédération de rugby (NZRFU) a pris cette décision, mercredi 17 avril à Wellington, *« dans l'intérêt du sport et du rugby »*, après avoir examiné *« tous les avis qui lui avaient été soumis »*. M. Davis Lange, le premier ministre néo-zélandais, avait demandé à la NZRFU de décliner l'invitation. Dans un vote à l'unanimité le 28 mars, le Parlement de Wellington avait également demandé à la Fédération néo-zélandaise de renoncer à cette tournée.

MÉDECINE

A LA CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES MINISTRES DE LA SANTÉ

M. Hervé se prononce contre la discrimination des malades mentaux

C'est un véritable discours-programme que M. Edmond Hervé, secrétaire d'État à la santé, a prononcé à Stockholm, ce mercredi 17 avril, lors de la conférence européenne des ministres de la santé consacrée à « l'avenir de la santé mentale ». En présentant le deuxième rapport sur *« le développement d'une politique de santé mentale dans la communauté mieux adaptée aux besoins actuels »*, M. Hervé a proposé plusieurs mesures qui lui paraissent *« de nature à accroître l'efficacité prophylactique et thérapeutique des services de lutte contre les maladies mentales »*.

Première de ces mesures, le recentrage de l'hospitalisation en psychiatrie qui est aujourd'hui *« mal utilisée »*. Selon M. Hervé, *« l'hôpital psychiatrique ne doit plus être un lieu de ségrégation et de concentration asilaire coupant systématiquement le malade mental du corps social auquel il appartient »*. Pas plus qu'il ne doit être *« un lieu d'hébergement souvent commode pour des raisons sociales »*. M. Hervé appelle de ses vœux une redéfinition du pôle hospitalier – *« L'hôpital psychiatrique doit être exclusivement un lieu de soins et doté d'un plateau technique performant »* – et préconise plusieurs types d'action, dont la réduction très sensible de la taille (voire la fermeture) des grands hôpitaux psychiatriques spécialisés et la diversification des pôles d'hospitalisation de petite et moyenne capacité, selon les besoins, en encourageant la création d'unités de psychiatrie dans les hôpitaux généraux.

Le recentrage de la vocation de l'hôpital sur sa dimension thérapeutique implique, selon M. Hervé, de *« donner priorité aux traitements ambulatoires et à l'hospitalisation de courte durée »*.

D'autre part, le secrétaire d'Etat à la santé se dit favorable au développement des procédures d'urgence psychiatrique. Il propose, en particulier, la création de *« centres de crise, implantés dans le tissu urbain »*, prenant en charge pour de courtes périodes des patients traversant une phase aiguë de la maladie.

En ce qui concerne les enfants et les adolescents – une population-cible prioritaire, – M. Hervé indique qu'il faut, chaque fois que cela est possible ou approprié, maintenir l'enfant dans son cadre normal de vie familiale et sociale. C'est pourquoi il importe, selon M. Hervé, de *« favoriser le plus possible l'intégration des enfants porteurs de troubles psychiques à l'école ordinaire »*.

Dans la perspective d'une réduction très sensible des *« surcapacités hospitalières actuelles »*, M. Hervé indique, *que il est impératif de planifier des structures alternatives nécessaires pour éviter que l'offre des soins ne puisse répondre, même temporairement, aux besoins des populations »*.

Et M. Hervé de citer, outre Michel Foucault et Shakespeare, Dostoïevski : *« Ce n'est pas en enfermant son voisin qu'on se convainc de son propre bon sens. »*

DÉFENSE

L'état-major propose un plan de modernisation des bases militaires de Nouvelle-Calédonie

L'état-major des armées a remis au ministre de la défense un rapport, sous la signature du vice-amiral d'escadre Bernard Louzeau, major général des armées, qui propose au gouvernement un plan d'aménagement de la base de Nouméa dans l'éventualité où un Etat indépendant de la Nouvelle-Calédonie accepterait de confier à la France les responsabilités de sa défense. Ce rapport, rédigé après une inspection sur place du « patron » des sous-marins d'attaque, le contre-amiral Jean-Pierre Lucas, répond à une demande précise du chef de l'Etat, qui, le 20 janvier dernier, avait affirmé que la France entend maintenir un rôle stratégique dans cette région du monde.

Dans ses éditions datées 15-21 avril, l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* rapporte que, devant des députés de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a expliqué : *« Le retrait des soldats français de Nouvelle-Calédonie n'est pas négociable. La France y est pour vingt, trente ou cent ans. »* A l'Académie des sciences morales et politiques, le chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, avait, de son côté, estimé qu'une remise en cause du statut de la Nouvelle-Calédonie *« pourrait contraindre la France à un déploiement aéroterrestre et naval accru et prolongé »* dans la zone du Pacifique.

Une première décision est intervenue d'ores et déjà avec le départ, discret, il y a quelques jours, de son port d'attache de Toulon, du sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire *le Rubis* pour la Nouvelle-Calédonie, qu'il atteindra dans une quinzaine de jours. *Le Rubis* appartient à la même catégorie de sous-marins nucléaires d'attaque que le *Conqueror* britannique, qui torpilla un croiseur argentin, le *Belgrano*, lors du conflit des Malouines. *Le Rubis* peut demeurer au fond des océans, à l'affût, durant soixante à quatre-vingt-dix jours, sans nécessité d'escale.

Le plan de l'état-major des armées propose aussi une modernisation et une extension des installations aéroterrestres et navales en Nouvelles-Calédonie, avec, notamment, la transformation de la base aéronavale de La Tontouta, à proximité de l'aéroport international de Nouméa, et de la base navale de Nouméa même, à côté du port autonome de commerce, qui ne peut accueillir jusqu'à présent que des navires de moyen tonnage.

En outre, les installations de communications avec la France devront être rénovées. Selon que le gouvernement choisira de se contenter d'installations légères ou, au contraire, d'établir des moyens lourds (bassin de carénage, arsenal ou dock flottant et ateliers), les dépenses engagées pourraient aller de 140 millions de francs à 1 milliard de francs.

EN BREF

Après une agression contre le PDG de sa propre société

ANTHONY DELON EST PLACÉ EN GARDE A VUE

M. David Torjman, quarante ans, président-directeur général de la société Anthony Delon, a été blessé de plusieurs balles de 11.43, le mardi 16 avril, en fin d'après-midi à Paris, mais ses jours ne sont pas en danger. Alors qu'il circulait rue du Faubourg-Saint-Honoré à bord de sa voiture, deux hommes casqués, montés sur une moto de grosse cylindrée, ont ouvert le feu sur M. Torjman à un passage clouté. Après cette tentative de meurtre Anthony Delon a été placé en garde à vue au Quai des Orfèvres.

Célèbre animateur de la boîte de nuit parisienne L'Apocalypse, M. Torjman n'y exerce cependant « aucune fonction juridique » selon le PDG de la société, Mme Olivia Valère.

● *Montpellier : les forains s'en vont.* – Assignés devant le tribunal administratif par le maire de Montpellier, M. Georges Frêche (PS), les forains qui, depuis dix jours, occupaient l'esplanade (*le Monde* du 7 avril) à Montpellier ont été contraints de céder devant une ordonnance d'expulsion rendue contre eux le mardi 16 avril. Ils ont quitté les lieux mercredi : la fête triste était finie... *(Corresp.)*

● *Frères Willot : jugement le 10 juin.* – La 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris rendra le lundi 10 juin son jugement dans l'affaire des quatre frères Willot, qui ont comparu devant cette chambre depuis le 4 mars pour abus de biens sociaux et présentation de bilans inexacts. La onzième et dernière audience de ce procès qui n'a duré qu'une demi-heure a été consacrée à l'examen d'un transfert de 68 millions de francs des Galeries belges Anspach (rachetées par les frères Willot en 1979) vers trois sociétés de droit panaméen (Lechuze, Capinter et Wimbledon) par la banque suisse Keyser Ullmann (*le Monde* du 27 mars).

● *Manifestation de prostituées à Paris.* – Une soixantaine de prostituées ont manifesté, mardi 16 avril à Paris. Elles protestaient contre la menace de fermeture de studios, rue Saint-Denis, décidée par M. Alain Dumait, maire (PR) du deuxième arrondissement, et contre les procès verbaux d'environ 600 F dont elles sont l'objet pour racolage sur la voie publique. Leur animatrice, Katia, avait été reçue la veille par un collaborateur de Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale. *« Il se pourrait que l'on arrive à une solution »*, avait-elle déclaré, après l'entrevue, tout en précisant que l'action des protestataires continuerait *« tant que des réponses concrètes n'auront pas été obtenues »*. Mardi, les manifestantes n'ont pas été reçues à l'hôtel Matignon comme elles le demandaient, et elles ont décidé de commencer une « grève de la faim illimitée » à l'église Saint-Merri.

● *Mme Christine Villemin entendue par le juge d'instruction.* – *« J'y vais tranquille et même contente, car ça fait longtemps que j'attends le droit de visite pour Jean-Marie »*, a déclaré, mardi 16 avril, Mme Christine Villemin, qui est entendue, mercredi 17 avril dans l'après-midi, par le juge d'instruction chargé du dossier, M. Jean-Michel Lambert.

L'audition de la mère de Grégory, assassiné le 16 octobre 1984, interviendra dans le cours de l'information ouverte sur la mort de Bernard Laroche, tué le 29 mars par son mari. *« Ce qui me fait le plus peur, ce sont les journalistes »*, a souligné Mme Villemin, qui a ajouté, à propos du meurtre de Bernard Laroche per son mari, lequel reste persuadé que Laroche est l'assassin de son fils : *« Je lui donne raison »*.

● RECTIFICATIF. – Ce sont six cent trente-deux ouvriers et employés (et non six cent trente-deux mille, comme nous l'avons imprimé par erreur dans *le Monde* du 13 avril) que la filiale indienne d'Union Carbide licencie à la suite de l'interdiction qui lui a été signifiée de reprendre l'exploitation de l'usine de Bhopal.

● *Toulouse : une vingtaine de personnes interpellées.* – Une vingtaine de personnes ont été interpellées le mardi 16 avril dans les milieux libertaires de Toulouse à la suite de l'attentat à l'explosif commis le 14 avril contre un transformateur EDF à Colomiers (Haute-Garonne), à proximité du lieu où se déroulait un bal organisé par le Front national. Une partie de ces personnes, selon les policiers du SRPJ (Service régional de police judiciaire), devaient être gardées à vue pendant quarante-huit heures.

Un stock d'armes de gros calibre a été découvert chez l'une des personnes interpellées. Parmi ces armes, figureraient une mitraillette « Sten », des pistolets et des revolvers, ainsi que des mèches lentes et des détonateurs. L'un des interpellés aurait avoué sa participation à l'attentat.

● *Réaction du Front national après le double meurtre d'un harki à Toulon.* – Mohamed Brahimi, ancien harki, qui a tué dimanche 14 avril deux voisins algériens et blessé gravement deux autres personnes, de nationalité marocaine (*le Monde* du 17 avril) a été inculpé d'homicides volontaires et de tentatives d'homicides volontaires par M. Jean-Pierre Bernard, juge d'instruction à Toulon. Il a été écroué. Ce drame qui a eu lieu à la cité HLM des Œillets à Toulon a suscité une réaction du Front national : *« il illustre*, déclare, dans un communiqué, le parti présidé par M. Jean-marie Le Pen, *la gravité des problèmes que pose et posera plus encore demain l'immigration d'éléments étrangers hostiles à notre pays »*.

LA PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

L'ensemble de la population des Etats-Unis devrait être vaccinée

Du 15 au 17 avril la première conférence internationale sur le SIDA réunit à Atlanta (Georgie) deux mille chercheurs venus de trente pays. Il s'agit, cinq ans après le début de l'épidémie, de faire le point sur les innombrables travaux de recherche menés autour de cette maladie infectieuse. M. James Curran, directeur du centre de contrôle des maladies d'Atlanta, a déclaré que lorsque le vaccin contre le SIDA sera au point, c'est l'ensemble de la population américaine qu'il faudra systématiquement vacciner à titre préventif.

L'épidémie de SIDA sévit non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans le reste du monde. Aux Etats-Unis, depuis 1979, sur les 9 405 personnes touchées par le Sida, 4 533 sont mortes, et le nombre de cas continue de doubler chaque année. Selon des projections effectuées par le centre de contrôle des maladies (CDC) d'Atlanta, plus de 40 000 Américains pourraient être touchés d'ici à la fin de l'année 1986. Parmi les autres pays frappés par cette épidémie, le Zaïre semble connaître la situation la plus alarmante : dix à vingt nouveaux cas y sont détectés chaque jour. En outre, et c'est le cas dans d'autres pays d'Afrique centrale, on dénombre au Zaïre autant d'hommes que de femmes atteints. Plus généralement, la discrimination entre homo et hétérosexuels tend à s'estomper, car de plus en plus d'hétérosexuels sont touchés.

Ces perspectives alarmantes ont conduit M. James Curran, directeur du CDC d'Atlanta, à préconiser une vaccination systématique de l'ensemble de la population américaine. Et non pas, comme on le disait jusqu'à présent, une vaccination des seules personnes appartenant au groupe dit « à risque de SIDA » (homosexuels, toxicomanes, hémophiles) (1).

Cette importante déclaration en faveur d'une politique de prévention massive et systématique survient une semaine après la publication d'une interview du professeur Robert Gallo, qui estime que quelques deux millions d'Américains ont déjà en fait été touchés par le virus du SIDA.

Il convient néanmoins de préciser que l'on peut très bien être porteur d'anticorps anti-LAV (ou HTLV III) — témoins d'un contact avec le virus — sans être pour autant atteint. Cela dit, la durée d'incubation de la maladie — près de cinq ans — fait qu'il est actuellement difficile de préciser dans quelles proportions les personnes porteuses d'anticorps risquent ultérieurement de présenter un SIDA. *« De toute manière,* nous a précisé le professeur Montagnier, de l'institut Pasteur de Paris, qui conduit une importante délégation française à Atlanta, *la mise sur le marché d'un vaccin contre le SIDA n'est pas pour demain. »*

L'imbroglio africain

En ce qui concerne la polémique qui oppose les équipes de Paris et de Bethesda sur la dénomination du virus du SIDA — LAV ou HTLV III — la tendance semble être à la modération. *« Nous avons eu droit aux félicitations publiques de Mme Margareth Heckler, secrétaire américain à la santé,* ajoute le professeur Montagnier. *Des discussions amicales se poursuivent avec l'équipe de Robert Gallo. Mais, pour l'instant, nous ne sommes toujours pas parvenus à nous mettre d'accord. »* Cette polémique sur le nom du virus recouvre des intérêts économico-industriels tels qu'ils justifient en grande partie l'âpreté des débats.

Un rapport présenté par l'équipe de l'hôpital Walter-Reed (Washington) indique que près de la moitié des soldats américains porteurs du syndrome ne font pas partie des catégories à haut risque de SIDA. Selon les médecins qui les ont examinés, ces militaires pourraient avoir contracté la maladie auprès de femmes prostituées. Cette hypothèse d'une contamination par contact hétérosexuel semble étayée par les constatations d'autres équipes de chercheurs. Les tests effectués sur des prostituées d'Europe, d'Afrique et d'Amérique ont mis en évidence qu'un nombre important d'entre elles étaient porteuses du virus.

Lors de la première journée du congrès, le professeur Montagnier a fait sensation en annonçant que — contrairement à ce qu'on pensait jusqu'à présent — l'épidémie de SIDA au Zaïre est récente. la sérologie de quelque 220 prélèvements de sang effectués il y a une quinzaine d'années montre qu'à l'époque un seul flacon sur 220 contenait des anticorps anti-LAV. Soit une fréquence de porteurs d'anticorps d'environ 0,5 %. Aujourd'hui, cette fréquence dépasse 4 %. Le professeur Robert Gallo a fait le même type d'études, mais cette fois-ci en Ouganda. Dans ce pays, au début des années 70, 60 % des habitants étaient porteurs d'anticorps anti-HTLV III. Et ces constatations contradictoires se compliquent du fait que, dans le même temps, le professeur Max Essex (Harvard Medical School, Boston) a annoncé qu'il avait mis en évidence dans le sang de certains singes africains un virus qui s'apparente beaucoup au virus du SIDA.

Il se pourrait fort bien que cette infection ait, sur ce continent, une spécificité qui la rende plus spectaculaire : autant d'hommes que de femmes sont atteints, et les modes de transmission pourraient être différents.

FRANCK NOUCHI.

(1) Les autorités sanitaires américaines viennent de décider d'exclure les Haïtiens des « groupes à risque de SIDA ».

La revanche de Pasteur

Le SIDA mène à de bien surprenants retournements de situation ! Il y a moins de deux ans, les bruits les plus inquiétants circulaient à propos des risques pris par l'Institut Pasteur Production (filiale du groupe public SANOFI - ELF Aquitaine), fabricant d'un vaccin contre l'hépatite virale B. Certains crurent même alors pouvoir accuser la firme française de commercialiser un vaccin potentiellement contaminé par le virus du SIDA. *« L'Institut Pasteur malade du cancer gay »,* alla jusqu'à titrer *Libération* dans son édition du 27 juin 1983, accusation suivie d'une plainte pour diffamation contre ce quotidien.

Aujourd'hui, tout est fini. Ou presque. Le procès n'aura pas lieu. DSans dire si la plainte a, ou non été retrée, on assure, à la SANOFI *« ne plus avoir de contentieux avec ce quotidien », un « terrin d'entent » ayant, semble-t-il, été trouvé.* Entre-temps il est vrai, l'accusé a pris une belle revanche. Ou, plus exactement, son successeur, puisque, aux termes de l'accord conclu entre SANOFI et Rhône-Poulenc, l'Institut Pasteur Production a disparu, donnant naissance, côté Pasteur, à Diagnostics Pasteur, société détenue pour 51 % par la SANOFI et 49 % par l'Institut Pasteur Fondation.

Dans l'intervalle, surtout, l'Institut Pasteur Fondation, grâce aux équipes des professeurs Luc Montagnier et Jean-Claude Chermann, a permi à la France d'être le premier pays à établir l'étiologie virale du SIDA, performance notable dont on entend bien, du côté français, ne pas perdre les royalties. Y parviendra-t-on ?

La première étape est celle du dépistage sanguin des personnes ayant été contaminées à un moment donné par le virus du SIDA. Il s'agit d'ores et déjà d'une formidable entreprise commerciale. Une entreprise d'autant plus séduisante qu'elle était, il y a quelques mois encore, à peine imaginable. Le marché annuel est estimé à plus de 120 millions de dollars. Pour l'heure, trois firmes sont, à travers le monde, en lice : Abbot, Electro-Nucleonics, en association avec Organon-Technika et Diagnostics Pasteur. MM. René Sautier, PDG de SANOFI, et Christian Policart, directeur de Diagnostics Pasteur, ont, le 16 avril à Paris, largement développé la stratégie du groupe français. Dans cette compétition, ce dernier est engagé, aux côtés de la firme américaine Genetic Systems, ce qui devrait permettre au test français d'être plus facilement présent sur le marché américain.

On assure à la SANOFI, non sans faire quelques entorses aux règles de la publicité comparative, que le « kit » français de dépistage du SIDA est le meilleur (1), ce qui revient à dire qu'il présente les meilleures garanties de sensibilité et de spécificité par rapport aux différents procédés actuellement en instance de mise sur le marché.

Sans nier l'importance des résultats obtenus aujourd'hui, il reste à souligner leur relativité. D'une part, parce que le SIDA ne se résume pas à la contamination par voie sanguine, sa prévention ne peut se limiter au seul dépistage des sangs « à risque ». D'autre part, parce qu'on ne sait nullement quelle conduite médicale tenir face aux personnes possédant dans leur sang des anticorps dirigés contre le virus du SIDA. Faut-il les informer des résultats obtenus en sachant que les possibilités thérapeutiques sont quasi inexistantes et alors même que rien ne permet de dire qu'elles « feront » un SIDA ?

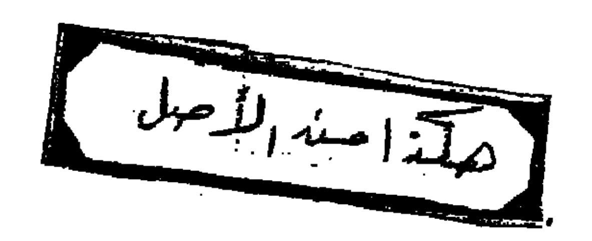
De toute évidence, on observe depuis quelques semaines une intensification des pressions des fabricants sur les autorités sanitaires. C'est ainsi qu'on annonce d'ores et déjà à la SANOFI la production de dix millions de tests de dépistage du SIDA en 1986, de la même manière qu'Abbott annonçait il y a quelques semaines que 60 millions de ses tests étaient disponibles. L'objectif visé est de toute évidence celui de la mise en œuvre du dépistage sanguin systématique des donneurs de sang à l'égard du SIDA. Un dépistage équivalent à celui déjà mis en œuvre — non sans lenteur ni difficultés — pour l'hépatite virale de type B.

En France, néanmoins, rien n'est acquis, les autorités sanitaires attendant, dans un premier temps, le résultat de l'étude comparative qui vient d'être lancée sous l'égide de la Société nationale de transfusion sanguine (*le Monde* du 5 avril). Le coût de ce seul dépistage serait pour la Sécurité sociale d'environ 300 millions de francs annuels.

L'idéal dans ce domaine serait de disposer, dès aujourd'hui, des tests diagnostics dits de « deuxième génération », qui permettront la mise en évidence du caractère infectieux ou non des sangs étudiés. Mais l'essentiel pour les industriels concernés consiste à occuper, avec les rares méthodes disponibles et le plus rapidement possible, la part la plus importante du marché mondial du dépistage SIDA. De manière à pouvoir mieux exploiter les méthodes préventives (vaccins) qui, à l'avenir, ne manqueront pas d'être proposées, voire imposées.

JEAN-YVES NAU.

(1) Le « kit » français de détection est baptisé ELAVIA. Il a pour objet de dépister les différents anticorps du virus du SIDA (ou LAV) dans le sérum humain. La méthode automatisée — d'un prix proposé de 23 F — fournit un résultat en trois heures trente. Ce test a déjà été étudié sur deux mille trois cents personnes, une étude sur douze mille sérums est en cours.



COMMUNICATION

Le Canada et ses industries culturelles

I. – Contrer la « machine infernale américaine »

Les Canadiens seront nombreux à Cannes au prochain MIP-TV (20-25 avril), et au Festival du film en mai. Dynamisée par les aides publiques, la production audiovisuelle, de Toronto à Vancouver et à Montréal, a franchi le cap de la clandestinité. Une motivation : ne pas être seulement un prolongement des États-Unis. Une volonté : coproduire avec les Européens.

De notre envoyé spécial YVES AGNÈS

Toronto (Ontario). – Jeudi 21 mars : le très moderne Metro Toronto Convention Centre Theatre, juste sous le gigantesque bulbe à flèche de la Canadian National, accueille le petit monde du cinéma et de la télévision du pays. C'est la cérémonie des « Génies », l'équivalent, en plus modeste, des Oscars américains ou de nos Césars. Applaudis et primés, notamment : *The Bay Boy* (meilleur film), *Mario, Sonatine, le Crime d'Ovide Plouffe*...

Vancouver, lundi 25 mars. – Coralee Testar, secrétaire de la British Columbia Film Industry Association (BCFIA), s'indigne : « *Les films primés ? La plupart des Canadiens ne les verront pas !* » Peg Campbell (Cineworks, qui regroupe une quarantaine de producteurs indépendants) confirme : « *Les circuits de distribution en salle sont contrôlés par de grandes sociétés américaines. Elles veulent du rendement, elles préfèrent les films de vedettes. Certaines productions canadiennes ne seront jamais montrées...* »

Retour à l'Est. « *Si !* » réplique à Montréal André Lamy, directeur général de Téléfilm Canada, le bras séculier du gouvernement fédéral dans l'industrie audiovisuelle. « *Les Canadiens verront* The Bay Boy *et* Mario. *Mais pas forcément en salle : au petit écran. Les films que nous aidons à produire doivent obligatoirement être diffusés sur une chaîne* ».

L'industrie culturelle canadienne est placée devant ce défi : comment lutter contre la « *machine infernale américaine* », selon l'expression d'André Lamy ? Un pays tout en longueur, dont les 25 millions d'habitants vivent au contact – en osmose, doit-on dire – du grand frère américain. Où les échanges se font plutôt nord-sud que est-ouest. Où la culture est nord-américaine avant d'être canadienne. Où déferlent sans arrêt images et sons, déversés par le gigantesque et richissime appareil de production américain, déjà amortis aux Etat-Unis, et qui, technologies nouvelles aidant, se moquent bien des frontières.

Quelques chiffres éclairants, triés parmi cent. Environ 10% des disques vendus au Canada sont produits ici : 2% seulement des films distribués dans les quelque 1 300 salles de cinéma des dix provinces sont canadiens ; 80% des films produits en Colombie Britannique (60 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1984) sont américains (Hollywood n'est pas loin). Selon le président de Radio-Canada, Pierre Juneau, les téléspectateurs canadiens, toutes chaînes confondues, absorbent « *environ 85% de ce qui est disponible aux Etats-Unis* ». A la télévision de langue anglaise, note un rapport gouvernemental de 1983, « *les émissions étrangères accaparent une proportion effarante de 85% du temps d'écoute aux heures de pointe* » ; pour la télévision d'expression française, « *les dramatiques importées, surtout des Etats-Unis, représentent 83% de toutes les émissions de cette catégorie diffusées par les stations francophones* ». En littérature, les livres d'auteurs canadiens n'occupent que seulement 20% du marché. Etc.

« *Si nous voulons contrer la prédominance de l'industrie culturelle américaine, cela passe par notre propre développement, le contrôle de la production et de la distribution* », affirme Michel d'Astous, directeur de la planification de la Société de développement des industries de la culture et des communications, organisme créé par le gouvernement du Québec. « *Il s'agit de la survie culturelle du Canada* », déclare de son côté le bouillant André Lamy.

Protéger la télévision

Pour de nombreux interlocuteurs, parmi lesquels le sous-ministre adjoint principal du ministère fédéral des communications, la partie va se jouer principalement sur le petit écran : « *La locomotive de notre production sera la télévision ; nos réseaux de distribution, encore la télévision* », déclare Alain Gourd. D'où un effort, après l'adoption de la loi sur la radiodiffusion (1968), pour favoriser la « canadienneté » des programmes et la maîtrise, autant que faire se peut, du développement des chaînes.

Au départ, on a tenté de réglementer, de protéger la télévision canadienne contre l'influence étrangère. Avec le développement des réseaux câblés (70 % des foyers canadiens aujourd'hui) et la diffusion par satellite, il a fallu changer de tactique. « *Il n'y a plus de marché protégé, les services américains sont en accès libre, il faut donc ouvrir des possibilités pour que nos stations concurrencent avec succès l'invasion des signaux étrangers* », explique André Bureau, président du Conseil de la radiotélévision et des télécommunications du Canada (CRTC), organisme fédéral plus puissant que notre Haute Autorité.

Pari réussi ? A titre d'exemple, sur le réseau câblé de la rive sud de Montréal, cinq seulement des trente-quatre canaux sont occupés par des chaînes américaines (ce qui n'empêche pas les autres de puiser largement dans les programmes américains). Le CRTC veille au respect des règles concernant le « contenu canadien » des programmes. Avec un certain succès pour les chaînes de télévision nationales publiques et privées (60% d'émissions canadiennes, 70% pour Radio-Canada) ; avec moins de bonheur pour les stations de radio, qui devraient diffuser en principe 30% de musique canadienne et, pour les stations francophones, 65% des chansons en français ; avec beaucoup de prudence pour la télévision payante, qui démarre avec difficulté ici (1) : on tolère 10% seulement de « contenu canadien » au départ.

Seize chaînes de télévision payante américaines ont été autorisées pour les réseaux câblés (en plus des grands *networks*), mais à deux conditions. D'abord que l'on n'en diffuse pas plus de cinq, ensuite qu'il y ait au moins une chaîne payante canadienne, sur chaque réseau. André Bureau se dit prêt à revoir les normes, notamment pour ne pas privilégier la quantité au détriment de la qualité, mais il est catégorique : « *Sans ces règlements, dans le Canada anglophone, on serait restés affiliés des réseaux américains.* »

Dans ce contexte, la télévision publique joue un rôle capital. « *Comme il est très difficile aux stations privées de développer une politique canadienne*, estime Pierre Jumeau, président de Radio-Canada-CBC (2), *et comme les programmes doivent être de grande qualité pour capter l'auditoire, Radio-Canada va voir son importance croître encore* ». L'audience du réseau public est estimée aujourd'hui au quart de l'écoute télévisuelle globale, les deux réseaux de stations privées qui lui font concurrence (CTV en anglais, TVA en français) étant crédités de près du double. De leur côté, les chaînes « éducatives et culturelles » provinciales TV Ontario et Radio-Québec luttent pour une programmation de qualité. Mais cette dernière ne produit que 32 % de son temps d'antenne (elle achète beaucoup d'émissions à la France). La volonté politique est pourtant derrière : ainsi le gouvernement fédéral et celui de la province de l'Ontario viennent de décider l'extension à six jours par semaine (un seul aujourd'hui) du programme français de cette station ; coût : 30 millions de dollars supplémentaires (210 millions de francs) sur cinq ans pour les finances publiques.

« Être le chien qui agite la queue »

Mais l'effort national porte de plus en plus sur la production elle-même, en particulier pour les films et les téléfilms. Voici dix, quinze ans, on assistait au Canada, et plus encore au Québec, à une montée de sève culturelle et de renouveau politique, très liée aux mouvements d'émancipation des années 60 et 70. Radio-Canada a joué un rôle important à cette époque en mettant des moyens et du temps d'antenne à la disposition de tous les jeunes producteurs et réalisateurs. Dans le même temps, l'Office national du film (ONF), vieille institution publique créée en 1939, devenait le vivier du cinéma canadien ; le « cinéma direct », proche des techniques du reportage, y faisait école.

On a vu alors une « *explosion de talents* », comme le souligne Ray Hall, président de la BCFIA. Aujourd'hui, estime Tom Braidwood, directeur de la cinémathèque de Vancouver, « *l'industrie cinématographique s'est développée, mais elle s'est normalisée* ». La « canadienneté », c'est moins désormais la culture que l'économie. Alain Gourd met les points sur les « i » : « *L'Etat, qui aide la production, doit s'assurer que le contenu est canadien, pas par son thème ni par son lieu de tournage, mais par les ressources humaines et financières mises en œuvre.* » Des propos qui font craindre à certains – les rescapés de l'époque alternative comme *The Funnel* (l'Entonnoir) à Toronto, ou *Video Inn* à Vancouver – que la culture au sens traditionnel n'y perde quelques plumes : « *On nous parle de plus en plus de statistiques, on semble oublier l'esthétique et la valeur sociale de la culture* », déplore Ric Amis, le directeur de l'Association of National Non Profit Artists Run Centre, un réseau regroupant environ quatre mille artistes.

Produire, et produire canadien. Tel est le mot d'ordre. « *La seule solution*, déclare Crawford Hawkins, président de TEGRA, la plus grosse société de production en Colombie-Britannique (5 millions de dollars de recettes en 1984), *est de prendre les devants, sinon nous serons écrasés par les Américains. Plutôt qu'être la queue qui s'agite, être le chien qui agite la queue.* » Et les industriels savent qu'ils peuvent compter sur les pouvoirs publics, qui développent, tant au niveau fédéral que provincial (Québec en particulier), une audacieuse politique d'aide à la production : suppression des impôts pendant deux ans (3) ; création d'un fonds d'aide à la production télévisuelle alimentée par une taxe de 6 % sur ls recettes des câblodistributeurs (54 millions de dollars en 1984-1985) ; centralisation des financements de films et de téléfilms avec Téléfilm Canada...

C'est là, au vingt-cinquième étage d'un building ultra-moderne, au cœur du quartier des affaires de Montréal, que bat le pouls du dispositif stratégique de la « *survie* ». Les aides pleuvent, à condition que les trois quarts de l'activité de production (un système de points a été défini) reviennent au Canada. Depuis le 1er avril, la nouvelle agence fédérale peut investir jusqu'à 49% (au lieu de 33% auparavant) des coûts dans une production ou une coproduction. Budget annuel disponible : 100 millions de dollars (700 millions de francs). La Société générale du cinéma du Québec (créée en février 1984) a de son côté investi en 1984-1985 10 millions de dollars d'aides aux producteurs privés de la province (prêts, avances, primes, capitaux investis...).

Une dynamique est en route qui résiste bien aux difficultés de l'heure. Les réductions budgétaires, qui ont touché les budgets culturels comme les autres, n'ont pratiquement pas affecté cette aide à l'initiative privée. Même Radio-Canada, qui a dû diminuer ses capacités de production propres, pourra par ailleurs retrouver des fonds si la société sous-traite à l'extérieur. « *Grâce aux aides, on a atteint le but : développer une industrie qui n'existait pas* », se réjouit Danièle Suissa, présidente de l'Association des producteurs de films du Québec. La province francophone, en voulant affirmer son identité particulière, a pris la tête du mouvement.

Mais la crise est là. L'État, s'il réoriente ses efforts, ne peut les augmenter indéfiniment. Il faut chercher des appuis. Pas seulement aux États-Unis, mais en Europe, si possible, où l'on cherche aussi à développer une production, insuffisante pour alimenter les nouvelles chaînes. Coproduire devient un impératif. Tant il est vrai, si l'on en croit André Lamy et d'autres, que le Canada peut être « *la plaque tournante* » entre les marchés européen et nord-américain. Le gouvernement fédéral donne l'exemple. Il a déjà signé plusieurs accords-cadres, avec la France bien sûr (4) mais aussi avec l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, la Belgique, la RFA et, au-delà, Israël et l'Algérie...

Les industriels suivent. Crawley Film est entré à 20% dans le capital de France-Animation (*le Monde* daté 17-18 février), qui produit cinquante-deux épisodes des *Mondes engloutis*. Une coopération dont se félicite à Ottawa le dynamique patron de la société, Bill Stevens (trente-sept ans). A l'autre bout du pays, Crawford Hawkins voit dans le développement des productions avec la France – et pas seulement à travers les relations privilégiées franco-québécoises – un moyen « *idéal pour l'ouverture internationale* » qu'il souhaite. A Cannes, pour le MIP-TV et le Festival du film, les Canadiens seront au rendez-vous.

Prochain article :

L'ÉTAT PARTENAIRE

(1) Outre les chaînes américaines, comme Cable News Network (CNN), quatre « services discrétionnaires » existent : une chaîne sportive (TSN), une chaîne musicale (Much Music), deux chaîne de cinéma (First Choice et Super Ecran). Une cinquième chaîne, à dominante santé, est en préparation.

(2) La société publique compte un réseau en français (Radio-Canada) et un autre en anglais (Canadian Broadcasting Corporation).

(3) Cette mesure a permi d'injecter, entre 1977 et 1984, 500 millions de dollars dans les longs métrages et 200 millions de dollars dans les courts métrages.

(4) Depuis 1983, la France est engagée dans des productions ou des projets (vingt au total) qui représentent un budget total de 103 millions de dollars.

LA HAUTE AUTORITÉ NE VEUT PLUS DE « CONCURRENCE SAUVAGE » ENTRE LES CHAINES

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle, présidée par Mme Michèle Cotta, a publié, mardi 16 avril, un communiqué qui marque sa volonté de ne plus voir se renouveler une bataille de programmes telle que viennent de se la livrer les chaînes du service public. Dans ce communiqué, les « neuf sages » déclarent notamment qu'ils veulent « *être informés de tout projet de modification des grilles de programmes au moins un mois à l'avance, qu'aucun changement dans ces grilles ne pourra intervenir sans une concertation et un accord préalables, et que des réunions mensuelles, faisant le point des programmes des trois chaînes, se tiendront, à partir du mois de mai, à la Haute Autorité* ».

Au préalable, le communiqué rappelle qu'en vertu de la loi de 1982, les programmes des trois sociétés nationales « *sont soumis à une harmonisation selon des normes définies par voie de recommandation par la Haute Autorité* ». Celle-ci souligne aussi qu'une « *concurrence sauvage entre les sociétés, de brusques modifications de programmes, des attaques personnelles entre collaborateurs du service public, sont autant de faits qui* (...) *méconnaissent les intérêts des téléspectateurs* ».

Les cinquante ans de la carte d'identité des journalistes. – La Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (président : René Finkelstein, vice-présidente : Nicole Du Roy) a célébré, mardi 16 avril à Paris, le cinquantenaire de sa création, par la loi du 29 mars 1935. La profession comptait à la fin de 1984 20568 titulaires de la carte ; ceux-ci ont plus que doublé en dix ans. Au cours de cette manifestation, à laquelle assistait M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Georges Fillioud (lui-même ancien journaliste), secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, a rappelé les avancées législatives, depuis la Déclaration des droits de l'homme de 1789 jusqu'à la loi sur la presse du 23 octobre 1984.

AVEC « LE MONDE » ET EUROPE 1

Nouveau départ pour 89 FM

Un nouveau nom, une nouvelle grille : ce n'est pas là, pourtant, une nouvelle radio ni même une renaissance. Installée depuis plus d'une année sur la FM parisienne, 89 FM a eu le temps déjà de bien se faire connaître. Il s'agirait plutôt, pour cette station tonique, de s'adapter aux temps nouveaux de la FM, de se confronter avec la seconde génération des stations locales et de prendre, enfin, une dimension conforme à ses ambitions : en matière de puissance et de qualité d'écoute, de rythme et de couleur musicale, de programmes surtout, et notamment, d'informations, dont la radio sera la spécialiste.

CFM 89 – c'est FM ! – bénéficie, en effet, de l'appui et de l'expérience de deux partenaires, liés à elle par des accords de coproduction. Europe 1 d'une part, la station des grandes ondes dont elle partage les locaux, rue François-Ier, et qui met à sa disposition, outre son appui logistique, une équipe de journalistes – Gilles Schneider, Claude Bellei, Jérôme Godefroy, Jean-Jacques Lachaud, Stéphane Paoli et Jean-François Rabilloud ; ceux-ci concevront et présenteront les principaux journaux de la station. *Le Monde*, d'autre part, dont les journalistes interviennent déjà régulièrement à l'antenne, les uns pour une chronique ou un billet d'humeur (Philippe Boucher, Bruno Dethomas, Colette Godard...), les autres pour faire part des débats de la conférence de rédaction matinale du quotidien (Claude Lamotte), d'autres encore pour répondre aux questions des lecteurs et des auditeurs (« Allo *le Monde* ») ou mener un débat (« Face au *Monde* »).

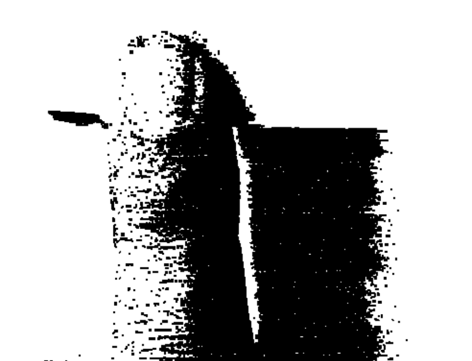
Mais l'information, ce sera également des magazines sur le cinéma, les médias, la santé ou la littérature préparés par l'équipe de la station, qui consacre chaque matinée à un thème précis. Enfin, Yves Bigot, Jacky Gallois et Alain Maneval se chargeront de donner à cette antenne, sous l'impulsion de Marc Garcia et de Didier Tell, une couleur musicale digne de la FM et de la stéréo. Des atouts importants propres à expliquer, selon M. Claude Neuschwander, PDG de la station, les sollicitations nombreuses de radios provinciales désireuses de passer avec CFM 89 des accords de coproduction.

Rappelons que le capital de CFM 89, « *la radio de l'économie sociale* », est réparti actuellement entre la Fédération nationale de la mutualité française, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, la Mutuelle nationale des étudiants de France, la Coopérative de communication TEN et les deux associations détentrices des autorisations d'émettre : Cité 96 et Canal 89. Régie n°1 a l'exclusivité de la régie publicitaire.

6 heures – 9 heures : information non stop

De 6 heures à 9 heures, CFM 89 propose, chaque matin, trois heures d'information : trois grands journaux (6 h 30, 7 h 30, 8 h 30) présentés par les journalistes d'Europe 1 ; plusieurs chroniques : Philippe Boucher à 7 h 25, Bruno Dethomas, ou un journaliste du service économique du *Monde* à 7 h 45, un billet sur les médias à 7 h 50. CFM 89 propose également des rubriques magazines : « Carrières et emplois », à 6 h 50, « Minute de la mutualité », à 7 h 20, la « Télévision », à 8 h 25, tandis que la conférence de rédaction du *Monde*, qui a lieu traditionnellement à 7 h 45, fera l'objet à 8 h 45 d'un compte rendu de Claude Lamotte, capable souvent d'annoncer déjà les grands sujets retenus pour faire la « une » du quotidien de l'après-midi.

● *Jack Lang et Claude Lelouch* sont les invités d'Alain Maneval, le jeudi 18 avril, sur CFM 89, station parisienne sont nous évoquons les nouveaux programmes ci-dessus. Entre 11 h 30 et 14 heures, on parlera au cours de l'émission « Le Club de CFM » du concours de scénario lancé par le ministère de la culture et ouvert aux élèves de seconde, première et terminale des établissements publics et privés.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

" Monsieur de Pourceaugnac "



Michel Galabru et Roger Coggio

Filmer les pièces de théâtre, c'est bien pour les archives. Mettre en scène pour le cinéma les grands classiques, c'est mieux pour le public, – à condition que le film soit distribué – et mieux pour le théâtre. Dernier bénéficiaire : Monsieur de Pourceaugnac, grâce à Roger Coggio et à Michel Mitrani.

LE CINÉMA POUR MOLIÈRE

L'association Les amis du cinéma populaire, fondée et animée par Roger Coggio, vient de produire une adaptation filmique de la pièce de Molière *Monsieur de Pourceaugnac*.

Le film, tout frais, sort juste du bain – le bain des cuves du laboratoire. Il est réalisé par Michel Mitrani, dont le premier long métrage, en 1959, avait été un Molière *(l'Ecole des maris)*. Il est joué par des acteurs pour qui Molière a peu de secrets, Jean-Paul Roussillon, Michel Aumont, Roger Coggio, et par Michel Galabru. Auront-ils travaillé pour rien ? Les distributeurs et les exploitants ne jouent pas des coudes pour nous faire voir ce film, c'est le moins que l'on puisse dire.

L' « écranisation », comme disent les Soviétiques, des chefs-d'œuvre du théâtre est aujourd'hui indispensable. Elle est nécessaire avant tout aux lycéens, aux étudiants, parce que l'analyse du texte de *Polyeucte* ou des *Fausses Confidences*, sur le pupitre, en classe, ne permet pas tout à fait de saisir ce qu'est la pièce, parce qu'il n'arrive pratiquement jamais que des comédiens viennent jouer Racine à Saint-Nazaire ou à Marmande, et aussi parce que le cinéma, la télévision, bref l'image-son, sont devenus, pour les générations nouvelles, presque un sixième sens, un moyen naturel de perception, de connaissance.

Or, à l'heure actuelle, en France, seul Roger Coggio a entrepris de porter à l'écran les grandes pièces du répertoire en y mettant les grands moyens, en risquant les sommes nécessaires à la réalisation de films entiers, avec gros budgets, grands décors, grands acteurs, durée normale de prises de vues, etc.

L'écran, ce n'est pas un rituel collectif comme le théâtre, c'est, dans la salle obscure, par l'intermédiaire d'une lanterne magique, une émotion intime, individuelle, secrète, inanalysable, pour chacun des spectateurs. C'est un rêve. Il n'y a pas de distance physique entre l'image et le spectateur. Au cinéma, tout est proche, tout est même au-dedans de nous. Et, afin de respecter cet envahissement psychosomatique du spectateur, l'acteur de cinéma est la plupart du temps plus immobile, s'exprime d'une façon plus assourdie, que dans la vie habituelle. L'acteur, à l'écran, est une ombre, une absence, il est l'agent d'une vision presque occulte, d'une apparition.

C'est pourquoi l'essence intrinsèque d'une œuvre dramatique ne peut être atteinte sur l'écran que par un art qui tourne carrément le dos aux habitudes de la scène, ce que par exemple Orson Welles a très bien montré avec ses adaptations cinématographiques de Shakespeare : *Othello, Macbeth, Falstaff*. Kurosawa aussi a réalisé une très belle transposition filmique de *Macbeth*.

Le film que Michel Mitrani vient de tourner est passionnant à plus d'un titre.

Louis XIV, au mois de septembre 1669, était allé se changer les idées à Chambord. L'après-midi, il chassait. Le soir, il s'ennuyait. Il demanda à deux compères, Molière et Lulli, de lui préparer, presque en catastrophe, quelque chose d'amusant.

Molière, dans ces cas d'urgence, écrivait ce qui lui passait par la tête. Il était souffrant, ces semaines-là, et inquiet. Douleurs physiques, mais aussi maladie d'âme. « Psy », comme on abrège aujourd'hui. Il n'était pas calme non plus du côté des sentiments, de la famille. Et puis il y avait les problèmes du chef d'entreprise, des contentieux éventuels.

Sous les dehors d'une comédie, il brossa une pièce sinistre, une histoire d'internement arbitraire, forcé, dans une clinique, sur quoi viennent se greffer des faux témoignages, des dettes prétendues, des accusations de bigamie, tout cela relevant des tribunaux. La victime, un malheureux habitant de Limoges qui est de passage à Paris, et qui est tombé sans le comprendre sous la coupe de deux délinquants, se voit obliger de se travestir en femme pour échapper à la police, mais ce déguisement aussi est passible de la loi, et Molière en profite pour montrer au passage des « bavures policières » pas gaies.

Sans doute tout cela est-il enlevé, emporté, dans une intrigue de comédie, mais à chaque instant les propos que tiennent les médecins, les délinquants, les policiers, un probable avocat, sont on ne peut plus exacts. Et cette pièce est importante, parce que, à travers la transposition particulière du théâtre que nous évoquions plus haut, Molière exprime ici, avec une force exceptionnelle, des choses de la vie, essentielles.

Ce guignol sinistre était entrecoupé, à Chambord, par des danses et des chansons de Lulli, qui fit une musique très inspirée, pas du tout ennuyeuse et « manivelle » comme d'habitude (Molière n'eut la chance de travailler avec un vrai grand musicien, Marc-Antoine Charpentier, que juste avant de mourir, pour sa dernière pièce, *le Malade imaginaire)*.

Tout cela, aussi bien les consultations superprofessionnelles des psychiatres et les bavures des policiers que la partition et les danses de Lulli, a été on ne peut mieux transmué en cinéma par Michel Mitrani. Mitrani fait d'autre part bien comprendre ce qu'était une représentation du théâtre de Molière dans ce temps-là.

Il serait dommageable que grossistes et détaillants de films se refusent à mettre ce *Monsieur de Pourceugnac* à la disposition du public, sous prétexte qu'il ne s'agit là ni d'une grosse farce genre *Ripoux*, ni d'un film de violence-loubarde-périphérique. Roger Coggio, le producteur, qui a été définitivement marqué par sa participation au Théâtre national populaire de Jean Vilar, avait réussi, dans un premier temps, en 1981, à convaincre les exploitants de cinéma de diffuser le film *les Fourberies de Scapin*. Ce qui avait été très profitable. Il n'a pas rencontré, ensuite, le même soutien pour les adaptations cinématographiques du *Bourgeois gentilhomme* et des *Fausses Confidences*. Et les syndicats d'enseignants ne soutiennent pas efficacement, de leur côté, cette entreprise, ne soutiennent pas l'accès de ces films aux établissements scolaires mêmes.

« *Ah ! je suis assommé. Quelle peine ! Quelle maudite ville ! Assassiné de tous côtés !* », s'écrie Monsieur de Pourceaugnac, s'enfuyant à la fin de la pièce, essayant d'échapper aux psychiatres, aux caïds du milieu, aux policiers. Ce pauvre Pourceaugnac ne trouvera-t-il pas plus d'appuis aujourd'hui ?

MICHEL COURNOT.

Naïves Amériques

LE GÉNIE INCONSCIENT



Joe Steinmetz Studio-Longboat Key, Florida (1958)

On l'appelle, il arrive, il fait la photo. Le modèle se met en scène, et lui, l'artisan, de quoi est-il l'auteur ? De chefs-d'œuvre, parfois, qui traversent l'Amérique et le siècle, et qu'on expose aujourd'hui.

LE nouveau grand accrochage du Centre national de la photographie, « Naïves Amériques », au Palais de Tokyo, pourrait susciter quelques réflexions. D'abord, qu'il existe un type de photographe qui n'est ni vraiment professionnel ni tout à fait amateur, un peu entre les deux : il tire ses revenus de la photographie mais semble prêter sa main, sa technique, son outillage, à des amateurs de la photographie qui ne veulent pourtant pas la manier eux-mêmes, mais tiennent à se prêter à elle, une ou plusieurs fois dans leur vie, comme modèles.

D'un pays à l'autre, d'une décennie à l'autre, les grandes occasions se répètent : mariage et formation du couple, naissance, anniversaire, fête du calendrier, sauterie, deuil. Le photographe convoqué sur l'événement forme une race à part : c'est un besogneur obscur, un démarcheur, il va de porte en porte comme un représentant, il colle des affichettes, il contracte de petits pavés publicitaires dans les journaux locaux, car c'est dans les trous les plus paumés qu'il loue ses services, avec pignon sur rue, échoppe ou seulement numéro de téléphone au domicile, prêt à décamper comme un chauffeur de taxi là où ce métier n'a pas sa raison d'être, il organise des chaînes de prospection, échange des adresses avec des collègues, finit par créer des pools de photographes ambulants, et n'a pas toujours une très bonne opinion de son travail et de lui-même. Parfois il se prend pour un arnaqueur, d'autres fois pour un assistant social ou pour un confesseur, d'autres fois encore pour un enquêteur sociologique : c'est l'accueil et le regard de ses clients qui lui apposent tous ces masques et aucun n'est vraiment le sien. Ni professionnel ni amateur, cette personne est plutôt un artisan photographe ; il est souvent humble, et inconscient – le temps le démontre – du génie intermittent de ses clichés : petites choses de petits commerces destinés à de petites gens, aucune raison de passer à la postérité, mais plutôt à la casse ou aux inventaires de succession.

Le cordonnier de la Cour a peut-être du plus beau fil mais voilà que le cordonnier de bled se met à nouer, avec son bon fil de moindre qualité, une arabesque tout à fait compliquée et inutile : le blason d'un royaume imaginaire, salamandre ou dragon, une formule cabalistique, un chiffre secret, ou un terrible aveu. C'est un petit chef-d'œuvre, dissimulé sous la semelle, et il le lance au monde, d'un espoir très incertain : les pas trop lourds vont peut-être le râper et il n'en restera plus rien, à peine le souvenir d'une effigie illisible ; sans l'avertir il confie à son client le soin et la protection de son message.

Deux Américains, Barbara P. Norfleet et Andreas Brown, ont fouillé dans un stock de vieilles semelles – négatifs de fonds de commerce, épreuves d'albums de famille ou de clubs bradées en cartons dans les salles de vente – à la recherche de cette petite empreinte, du chef-d'œuvre inconnu. Ils connaissent l'histoire de la photographie (ce sont des théoriciens, des collectionneurs) et ils plient leurs trouvailles à ses canons, ou à ce qui les déridant, à de splendides dérisions. Les artisans photographes ont eu une conscience ou une inconscience très fertile du cadre, de la scène, du modèle, et de ce qui fait l'attrait, le sel d'une photographie.

Le cadre, la scène, cela peut porter à des propos de spécialiste : les photographes qui ont fait la « grande » photographie américaine, des années 30 à 70, de Walker Evans à Friedlander ou Diane Arbus, ont systématisé un filon, l'ont rendu consistant, se le sont approprié pour le constituer en œuvre. Mais ce cadre ou ce type de scène qu'ils ont poussé à bout, beaucoup d'autres photographes, au même moment, les ont aussi produits, et non reproduits, passagèrement mais avec perfection, parce qu'ils en ressentaient le besoin, parmi d'autres constantes.

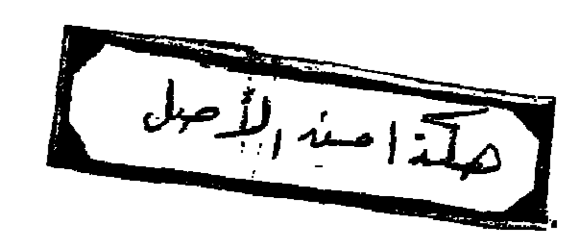
Mais c'est le modèle qui est le plus saillant, le plus spectaculaire, dans cet ensemble de photographies prises dans les provinces d'Amérique du début du siècle à presque nos jours : il participe complètement à la photo au lieu d'en être la dupe, c'est lui qui en est le commanditaire, il en décide l'heure et le lieu, et il se donne complètement à elle. Ce n'est pas du tout comme quand un photographe qui poursuit une œuvre pique de-ci de-là, pour la compléter, et sans plus de formes humaines, telle ou telle personnalité choisie à son corps défendant pour la beauté ou la bizarrerie d'un visage, d'un costume ou d'une coïncidence. Là, non seulement le modèle se fait beau pour la photo – ou lui offre en même temps sa touchante laideur, – exhume ce qu'il croit être son plus beau costume, mais il se décarcasse pour elle, il lui apporte, comme une offrande, son tableau de famille ou de chasse, son instrument de travail ou de musique, son animal ou sa panoplie préférés. Mais aussi, plus crucialement, il semble qu'il soit prêt à livrer pour cet instant, comme pour un pacte obscur avec la survivance ou simplement comme pour un pacte de jeu et de complicité avec le photographe, une parcelle tout à fait renfrognée de son identité, de son existence. Qu'il soit prêt, pour cette photo qui va être sienne et dont il ignore peut-être qu'il existe un négatif reproductible, à livrer son secret, à le mettre en scène lui-même ou à le laisser transparaître.

Les échalas et les gros abandonnent leur complexe dans le miroir de l'objectif ; un type de sujet réfractaire à la photographie – la difformité, le cœur de l'intimité, la morbidité – s'y donne comme avec soulagement, avec amusement. Le sujet ne fait pas que poser, il travaille à la photographie, il la compose, il invente et joue pour elle une scène qui lui semble être le symbole de sa vie. Ce sont presque des autoportraits. Et peu importe que rien ne semble échapper au contrôle du sujet, à sa commande (ce qui pourrait favoriser les supercheries) à partir du moment où il met aussi peu de contrainte dans sa capture. Il y a comme un contrat, un échange d'argent et de paroles, un travail partagé.

Pourquoi a-t-on disposé le bébé de quatre mois sur la roue de rechange de la voiture ? Comment les deux sœurs vieillies ont-elles pu ressortir leur « nounours » râpé et s'enlacer à lui comme au mari de toujours ? Comment se fait-il qu'une simple photo d'un père et de son bébé provoque une véritable frayeur ? On dirait vraiment qu'il va lui briser le cou ou le brûler avec son cigare... Pourquoi le petit garçon s'est-il ainsi déguisé en objet non identifiable au moyen d'une casquette, d'un tambourin, de lunettes d'aviateur et d'une toile cirée ? Pourquoi y a-t-il, dans toutes ces photos, tant de trompe-l'œil, de grimaces, de travestissements, de disproportions, de fausses échelles ? C'est que les techniciens et les modèles de ces photos si merveilleusement drôles ou effroyables n'ont pas privé la photographie d'une de ses fonctions premières : c'est un jeu, à deux ou à plusieurs, auquel on laisse non seulement sa peau, mais un gage d'incongruité, une vérité et un mensonge. La photographie est aussi une pratique très amusante.

HERVÉ GUIBERT.

★ Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Jusqu'au 27 mai.



Santana

UN HOMME, UN GROUPE, UN ALBUM



Carlos Santana dit que le rythme, « c'est comme l'air pour un oiseau ». Et parce que le rock est pour lui un trait d'union, son aventure est jalonnée de musiciens fraternels qui l'accompagnent au gré de ses découvertes. On retrouve le groupe, et l'homme à la guitare, dans un nouveau disque.

SANTANA est l'un des rares groupes des années 60 à vivre pleinement encore son aventure dans le rock. Sans doute parce que les musiciens qui se succèdent autour de Carlos Santana aiment dialoguer avec une complicité fraternelle et que ce qui pourrait n'être qu'une machine à swing agit en fait comme un véritable cœur avec ses pulsations. Dernier témoignage : l'album CBS qui vient de paraître *(Beyond Appearances)*, où le chef de la formation se distingue une fois de plus à la guitare avec la pureté et la douceur du son, la faculté magique de « tenir » les notes.

Carlos Santana est né il y a trente-huit ans dans la petite ville mexicaine d'Autlan, mais il passe son enfance à Tijuana, et c'est là qu'adolescent il commence par jouer de la guitare dans les bars louches avant de suivre ses parents dans leur migration en Californie.

San-Francisco, en pleine époque hippie, est alors la capitale du rock. Les spectacles et les concerts ont lieu presque chaque jour dans de grands halls comme le Fillmore Auditorium, le California Hall, les Avalon et Carousel Ballrooms. Les groupes se multiplient : Jefferson Airplane, Grateful Dead, Country Joe and the Fish, Lovin'Spoonful, It's a beautiful day, Mother Earth, Steve Miller Band. Bill Graham s'impose comme le principal promoteur et manager. Jann Wenner crée le journal *Rolling Stone*.

Carlos Santana arrive sur la scène rock de San-Francisco avec des rythmes afro-cubains. Il tourne dans les clubs de la Bay Area, se fait remarquer au Fillmore, enregistre son premier album et participe au Festival de Woodstock. La cohésion, l'efficacité du groupe éclatent. Puis Santana mêle la musique latine, le rock et le jazz, s'associe brièvement avec le batteur, chanteur et compositeur Buddy Miles, plus longuement avec le guitariste John Mc Laughlin. Il revient ensuite près des sources de sa musique, travaille les pulsations rythmiques, les peaufine : « *Le rythme*, dit Carlos Santana, *c'est l'épice de la musique. Plus il y en a, plus la mélodie est soulignée et plus la joie est rehaussée. Le rythme, c'est comme l'air pour un oiseau : ça vous porte littéralement et ça vous fait avancer. Certes, à la base, la musique rock n'a pas fondamentalement changé depuis trente ans. La batterie joue toujours avec le même type de mouvement. Mais ce qui est important, c'est ce que l'on fait avec les sept notes existantes et avec le même rythme. L'océan est unique mais personne ne l'a exploré entièrement.* »

Dans ses tours du monde, Santana a toujours voulu voir et entendre les musiciens locaux dans leur propre environnement, près de leurs racines. Il s'intéresse beaucoup à présent à la musique africaine : ce qui lui a plu surtout jusqu'ici, c'est l'utilisation du synthétiseur comme élément rythmique.

Fuite affective comme toutes les musiques, « *le rock*, dit Carlos Santana, *établit toujours un trait d'union entre les gens* ». A l'évidence, la musique qui explosa avec Presley a dû se plier aux mécanismes économiques. Il y a des groupes qui deviennent célèbres du jour au lendemain et disparaissent aussi vite qu'ils sont apparus. Mais il y en a d'autres qui grandissent naturellement et secouent le monde. Car l'industrie phonographique n'est pas parvenue à se substituer à l'individu pour son imaginaire, pour ses vibrations et ses émotions. D'où le retour en vogue aujourd'hui du romantisme, des voix qui jouent somptueusement avec le rêve et la nostalgie.

Carlos Santana a depuis longtemps pris ses distances avec la salsa, « *une musique*, dit-il, *qui n'évolue pas* », malgré la présence de quelques fortes personnalités comme Willie Colon et Eddie Palmieri. Il est actuellement plongé dans le blues, c'est-à-dire dans la mer des sensibilités, en compagnie des chants imaginés autrefois par Muddy Waters, Lightnin' Hopkins, Brownie Mc Ghee, Sonny Terry et tant d'autres comme Billie Holiday, qui de sa voix parlait pour les autres.

En vingt années, le voyage de Santana n'a jamais pris la forme d'une ligne droite. Il y a eu des expériences et des ruptures, des drôles de périodes aussi, comme celle où, sous l'influence du gourou Si Chinmoy, il prit un temps un nouveau nom : Devadip. Depuis 1977, date de sa prise en charge par Bill Graham, Carlos Santana roule en vitesse de croisière. Tout en gardant sa spontanéité et l'esprit de découverte. En se décrassant la tête de temps en temps.

Carlos Santana aime partager la musique avec les autres. L'année dernière, au cours des répétitions avec Bob Dylan avant d'entreprendre leur tournée européenne, il composa une musique sur laquelle l'auteur de *Blonde on Blonde* voulut écrire des paroles : « *Mais avec des gens comme Dylan, ou encore Miles Davis, il faut se méfier. Car ils ont la faculté de s'approprier tout ce qu'ils touchent. Et on ne sait jamais où ils vont aller. Ce qui compte, c'est de travailler en harmonie, même quand l'un est sur la planète Mars et l'autre sur la Terre.* » Santana rêve d'une collaboration étroite avec Jimmy Cliff.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le printemps à Varsovie

FORUM DE LA MUSIQUE NOUVELLE

A Varsovie, trois garçons s'impatientent de voir les jeunes compositeurs si mal lotis. Ils organisent en 1983 un premier Forum. Puis un second. Et, à partir du 18 avril, ils récidivent, avec une prédilection pour la France.

A la pointe de l'avant-garde dans les années 60, l'Automne de Varsovie n'est plus qu'un festival de musique contemporaine parmi d'autres, et l'examen des programmes témoigne davantage de la prudence de ses organisateurs que de leur audace. Les jeunes compositeurs d'hier, toujours à l'honneur, occupent le terrain, ceux qui sont morts (Serocki, Baird) ont donné leur place, et les choses auraient pu continuer longtemps comme cela si trois amis, un compositeur, un musicologue et un percussionniste, ne s'étaient avisés de rédiger un manifeste assez sévère sur la vie musicale, critiquant notamment le peu de place réservée dans le festival, et dans les concerts en général, aux jeunes compositeurs.

C'était au printemps de 1982. L'« état de guerre » avait été déclaré en décembre 1981 ; en signe de protestation, l'Union des compositeurs avait suspendu ses concerts, aggravant ainsi une situation qui n'était déjà pas favorable à l'épanouissement de talents nouveaux. Enfin ces trois amis avaient vingt-cinq ans, et c'est l'âge où il est encore permis d'être insolent.

Mais ce n'était pas là une simple attitude de contestation. Alors qu'ils étaient encore à l'Académie ou à l'Université, Marcin Blazewicz, Stanislaw Skoczynski et Mariusz Stowpiec avaient déjà organisé quelques concerts pour les étudiants aux programmes desquels figurait toujours au moins une œuvre contemporaine ; en outre, ils exprimaient clairement le désir d'aller plus loin dans ce sens et de contribuer à faire connaître les jeunes compositeurs polonais ou étrangers. Grâce au concours de l'Institut français, le flûtiste Pierre-Yves Artaud était déjà venu, à leur invitation, révéler les tout derniers secrets de son instrument à travers des œuvres dont on n'avait pas idée jusque-là. L'expérience, concluante, ne demandait qu'à être renouvelée, et comme le projet de s'adresser ainsi à un public neuf était séduisant, le ministère de la culture et des arts a accepté de verser une subvention tandis que le Club Stodola de l'Université technique de Varsovie offrait ses locaux.

Il devenait alors possible d'envisager, sinon un festival, du moins un Forum des jeunes compositeurs qui aurait lieu au printemps, sans doute pour ne pas troubler la sérénité de l'Automne de Varsovie. Comme il n'était pas question de se limiter aux auteurs et aux œuvres déjà connus, on lança à travers l'Europe un appel aux compositeurs. Plus d'une centaine de partitions arrivèrent ainsi, parmi lesquelles il ne restait plus qu'à choisir en fonction de l'intérêt qu'elles présentaient, à la seule condition qu'elles ne demandent pas des moyens exorbitants. Les compositeurs français n'ont pas eu à se plaindre, puisque quatre d'entre eux ont été retenus. Un concert avait été, par exception, réservé à un compositeur plus âgé selon l'état civil (né en 1929), mais dont les œuvres, trop peu connues, témoignent d'une jeunesse intacte : Boguslaw Schäffer. Le succès de la première tentative, en avril 1983, donna raison à ceux qui en avaient été les artisans en dépit des nombreux obstacles qui se sont élevés tour à tour. Dans le programme du Forum 1984, le groupe Modus (c'est le nom de guerre des trois amis) rend d'ailleurs un hommage ironique à sainte Bureaucratie, leur compagne de tous les instants, et remercie « *tous ceux qui ont déployé d'inlassables efforts pour nous persuader de l'impossibilité et de la stupidité de toute entreprise visant à vaincre la stagnation de la vie musicale dominante en Pologne* ».

Les termes ne sont pas trop forts car, faute de stimulations et de contacts réguliers avec l'extérieur permettant d'utiles confrontations, la vie artistique d'un pays finit vite par tourner en rond. On se doute que l'Union des compositeurs n'a pas vu d'un bon œil la création et le succès, renouvelé en 1984, de ce Forum, mais elle a bien dû en tirer des conclusions. C'est du moins ce que semble indiquer la présence d'un plus grand nombre de jeunes compositeurs au programme du dernier Automne de Varsovie.

Les quelque cinq cents partitions envoyées de vingt-six pays pour le Forum 1984 témoignaient en effet de l'envergure réellement internationale qu'il avait su acquérir d'une année sur l'autre. Pour le Forum 1985 la tendance se serait encore renforcée si le groupe Modus n'avait été saisi d'une véritable passion pour la musique de notre pays : seize œuvres jouées par des interprètes français ou polonais (car il a fallu renoncer, pour des raisons économiques, à inviter les ensembles de l'Itinéraire et 2e 2m), au point qu'un touriste français mal réveillé pourrait se croire encore à Paris en arrivant à Varsovie le 18 avril... Il y aura, certes, des concerts consacrés aux « autres » : aux compositeurs polonais méconnus, à ceux de Berlin-Ouest, à Makato Shinohara, à Lynda Richardson, mais on est tenté de chercher une explication à un engouement difficile à comprendre ici.

Selon Stanislaw Skoczynski, le percussionniste du groupe, « *la musique française est celle où l'on trouve actuellement le plus d'originalité dans les recherches de timbres et dans le renouvellement du langage* ». Pour s'en rendre compte il avoue avoir été un peu aidé : « *L'Institut français à Varsovie possède beaucoup de disques de la collection MFA (1) et puis il y a à Paris un organisme formidable : le CDMC (2), où l'on peut consulter toutes les partitions et surtout entendre le résultat grâce aux cassettes de Radio-France. Enfin les éditeurs français (Transatlantiques, Salabert, Jobert, Amphion) nous ont accordé des facilités sans lesquelles nous n'aurions pas pu programmer d'œuvres orchestrales.* »

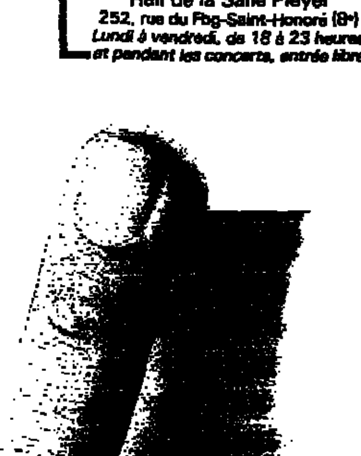
Ce qu'on pourrait appeler, sans vanité, un hommage à l'école française (toutes tendances confondues puisqu'on relève entre autres les noms de Murail, Dusapin, Bon, Dufourt, Taïra, Reverdy, Marcland, Ohana...) coïncide précisément avec une nouvelle extension du Forum des jeunes musiciens. D'abord il s'intitulera désormais Forum de la musique nouvelle, afin de ne plus exclure les compositeurs de plus de quarante ans, dont l'esthétique est plus neuve que celle de leurs cadets. Ensuite les concerts n'auront plus lieu principalement à l'Université technique, un peu excentrée, mais à l'Académie de musique et à la Philharmonie, car cette prestigieuse formation, qui a tant fait pour la musique contemporaine lorsque Witold Rowicki en était le chef, a accepté de prêter son concours pour une soirée, renouant ainsi avec un passé récent trop facile à oublier au profit du grand répertoire.

Un festival comme celui-là serait déjà remarquable en France, où tant de facilités sont offertes à la musique contemporaine par rapport à la plupart des pays, mais, dans le contexte politique et économique actuel de la Pologne, on ne sait s'il faut admirer ou s'étonner qu'une telle entreprise repose sur les épaules de trois jeunes gens décidés et sans autre arrière-pensée que de faire respirer vigoureusement la vie musicale de leur pays. Il faut souhaiter que l'air inspiré soufflera ensuite vers l'extérieur et qu'on connaîtra mieux en France les successeurs de Penderecki, Lutoslawski, Gorecki ou Serocki, qu'on découvrait avec étonnement il y a vingt ans.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Musique française d'aujourd'hui, collection coproduite par la SACEM, Radio-France et diverses maisons de disques.

(2) Le Centre de documentation pour la musique contemporaine installé au siège de la SACEM (225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine) regroupe les partitions des œuvres françaises ou créées en France depuis vingt ans avec, chaque fois que c'est possible, une copie sur cassette de l'enregistrement. Il est ouvert au public (tél. 747-56-50).

Satyajit Ray



Swatilekha Chatterjee

Trois personnages et l'histoire. Le titre contient l'œuvre entière. Construisant ses films comme on écrit des romans, le maître du cinéma indien met tout son art à relier la maison et le monde.

« LA MAISON ET LE MONDE »

TRENTE ans séparent le premier film de Satyajit Ray, *Pather Panchali*, tourné dans le dénuement, au fil du temps et au gré des rentrées d'argent, et le somptueux *Ghare Baire (la Maison et le Monde*, d'après le roman de Rabindranath Tagore), dévoilé l'an dernier à Cannes. Trente années d'une carrière hautaine, menée à l'écart des pressions commerciales qui n'étaient pas pour autant effacées, aussi peu tiers-mondiste que possible, ennemie de toute démagogie.

Homme de culture et de tradition, élevé dans un milieu de fins lettrés, Satyajit Ray va progressivement s'approprier l'art du cinéma, même si, dès *Pather Panchali*, il en maîtrise parfaitement les règles. Mais il n'a de cesse de pouvoir tout contrôler, et pas seulement la production, l'écriture du scénario, la mise en scène, le montage, ainsi que la conception des décors et de l'ambiance, à laquelle ses talents de dessinateur et sa formation de publicitaire le prédisposent. Il commencera à s'intéresser à la prise de vues, à tenir lui-même la caméra, il composera à l'occasion la musique de ses films. Cas unique dans l'histoire du cinéma, du moins parmi les cinéastes consacrés. Cette maîtrise totale de l'outil, il la met au service de ce qu'il faut bien appeler une écriture romanesque. Ce n'est pas un hasard si Henri Micciollo, l'exégète de Marguerite Duras et d'Alain Robbe-Grillet, a consacré à Ray l'étude la plus substantielle publiée à ce jour (1).

Car les films de Satyajit Ray se « lisent » comme des romans, avec une floraison de détails, un travail poussé dans la construction de l'intrigue : le comportement individuel, les états d'âme, les chocs émotifs, forment l'essentiel d'une existence, le monde extérieur, l'histoire, n'intervenant pas comme la composante première. Jamais autant que dans *la Maison et le Monde*, dont le titre résume la démarche du cinéaste, cette cassure, cette fracture, entre notre vie la plus secrète et les flonflons d'un univers en perpétuel mouvement, n'ont été aussi manifestes.

Ils sont trois personnages, tous mal assurés, vulnérables, saisis par la passion. Un riche propriétaire terrien, noble d'origine, vit à la campagne dans un luxueux palais et commande à une masse inculte qu'il respecte profondément. Nous sommes au début du siècle. Son épouse, qui n'a pas encore quitté le lieu clos réservé aux femmes, il rêve de l'affranchir, de l'ouvrir au monde : la conception musulmane de la mise à l'écart de la femme, lui explique-t-il, ne correspond pas à la tradition indienne. Il a enfin un ami d'université, bel homme, beau parleur.

Nikhil, le mari, Victor Banerjee (2), croit posséder la maîtrise de la vie et des êtres dont il a charge. La maison est le refuge où il met en scène et analyse, au travers de sa sensibilité, cette fragile comédie humaine. Bimala, l'épouse (Swatilekha Chatterjee), confinée dans sa solitude, ne connaît guère, outre son mari, que sa belle-sœur. Sandip, l'ancien camarade de collège de Nikhil (Soumitra Chatterjee), encore mal fixé sur son avenir et visiblement moins riche, vit un peu en parasite chez lui, en même temps qu'il propage les idées nationalistes.

Lors d'une scène-clé du film, Nikhil conduit Bimala, le long d'un corridor, vers sa liberté, vers Sandip qui attend au salon, vers « le monde ». Bimala s'épanouit, et fait sienne aussitôt la revendication politique de Sandip. Sandip, conquis à son tour, est prêt à tout abandonner pour vivre le grand amour avec Bimala. Alors qu'il s'apprête à mettre par terre le vieil ordre social, il se révèle pitoyable, inconsistant, amoureux transi. Bimala puis Nikhil, qui s'éveille lentement de son rêve mystique, redécouvrent la force de l'amour qui les lie.

La pudeur naturelle du cinéaste, son refus de « faire de la psychologie », au sens occidental, ne doivent pas masquer l'exactitude du portrait. Une morale bien précise sous-tend les destinées des trois protagonistes : tout arrive par une volonté supérieure, l'homme n'est qu'un jouet aux mains de forces qui le dépassent, le roseau de Pascal ballotté par les vents de l'histoire.

L'histoire, pourtant, Satyajit Ray l'a rarement aussi bien mise en scène, aussi bien découpée, que dans ce triangle amoureux dont elle est le support. Le conflit religieux entre hindous et musulmans au Bengale, prologue de bien des drames à venir en Inde et d'une future partition, commence à se déployer, et les Britanniques, sur l'initiative du gouverneur de l'époque, lord Curzon, y ont leur part de responsabilité.

Le feu qui couvait dans les cœurs se déploie à travers villes et campagnes. Au moment même où il affirme un sentiment d'impuissance presque absolu face à la réalité historique, Satyajit Ray sublime les émotions de l'individu, d'un couple : lente montée vers la lumière, vers la connaissance de soi, la pleine possession de la vie, atteinte à l'heure du plus grand danger, quand tout bascule irrémédiablement. Le cinéaste, sans larmes superflues, l'angoisse au fond du cœur, sa fierté en bandoulière, nous rappelle après bien d'autres que les civilisations sont mortelles.

LOUIS MARCORELLES.

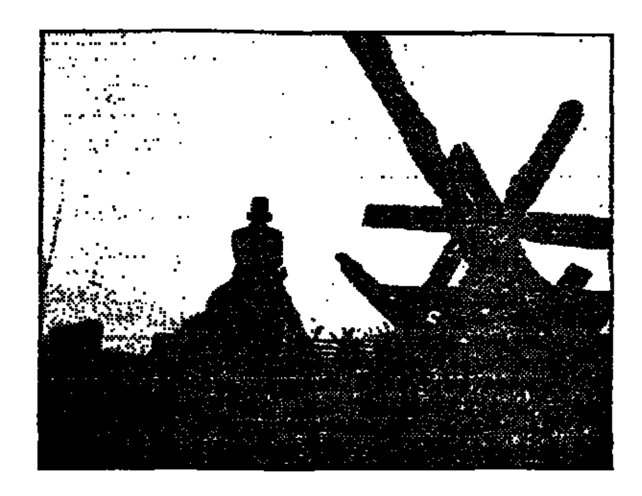
(1) *Satyajit Ray*, l'Age d'homme, Lausanne, 1981.

(2) On retrouvera Victor Banerjee dans *la Route des Indes*, de David Lean (à partir du 24 avril).

★ Voir les films nouveaux.

Le livre de Rabindranath Tagore est publié aux Editions Payot.

La Fox



« Vers sa destinée », (John Ford, 1939).

Rendez-vous à Paris, jusqu'au 4 juin, à l'Action Rive gauche, en majeure compagnie, avec une « Major Company ». Il était une fois la Twentieth Century Fox, et un roi de Hollywood, Darryl Zanuck.

CINQUANTENAIRE DE LA COMPAGNIE

DERNIÈRE-NÉE *des majors*, c'est-à-dire les studios qui possèdent à la fois une infrastructure de production et un puissant réseau de salles, la Twentieth Century Fox regroupe la Fox, fondée dès 1915 par William Fox, et une jeune maison indépendante, Twentieth Century, créée le 13 août 1933 par Joseph Schenck et Darryl Zanuck. Fox fut dans les années 20 une des plus brillantes compagnies de Hollywood et produisit au moins trois chefs-d'œuvre : *l'Heure suprême*, de Franck Borzage ; *l'Aurore*, de Murnau ; et *la Femme au corbeau*. William Fox faillit, au début du parlant, absorber la MGM. Le krach de Wall Street, l'action antitrust du gouvernement, un grave accident de voiture, coupèrent net ses ambitions.

La nouvelle compagnie hérite des mille cinq cents salles de la Fox, ce qui la met sur un pied d'égalité avec les quatre autres grands : MGM, Warner, Paramount, RKO. Joseph Schenck en est le président. Darryl Zanuck, vice-président, assure la direction de la production. Il a quitté la Warner en 1933, après une dispute avec son patron, Harry Warner. Il avait pourtant supervisé le passage au parlant, lancé le cycle des films de gangsters avec James Cagney et Edward G. Robinson, comme celui des comédies musicales à la 42e Rue.

A la veille de la guerre de 1939, la Fox revue par Zanuck pâlit un peu ; en comparaison avec les autres *majors*, elle n'a pas de grandes vedettes ni une solide tradition sur laquelle s'appuyer. Ephraim Katz, dans son excellente *Film Encyclopedia* (Londres, 1979), en esquisse ainsi les contours : « *... Elle met l'accent sur le polytechnique et le léché des images.* » Darryl Zanuck doit se créer sur-le-champ ses vedettes : il lance ainsi le trio Tyrone Power, Don Ameche, Alice Faye, symboles d'une nouvelle génération de comédiens sortis d'un magazine de publicité. Il a la main lourde avec les Ritz Brothers, pâle copie des frères Marx de la MGM. Mais grâce à deux metteurs en scène, deux vétérans du muet, John Ford, avec Fox depuis 1921, et Henry King, il réussit à asseoir le prestige de la firme.

Une série d'œuvres mémorables de John Ford : *Je n'ai pas tué Lincoln*, *Sur la piste des Mohawks*, *Vers sa destinée*, aboutira en 1940 aux *Raisins de la colère*, qui provoquent un choc. Le sujet n'a pas été édulcoré, Hollywood devient adulte, et Zanuck réalise pour la première fois ce mariage d'un grand sujet et d'un grand metteur en scène qui ne cessera de l'obséder. Il ne fera jamais mieux. Henry King, plus modestement, mais avec un métier accompli et sensibilité, se fait le chantre des valeurs américaines. Il sait, dès *l'Incendie de Chicago* (1938), dépeindre des gens ordinaires avec qui tout un chacun peut s'identifier.

Darryl Zanuck va régner sans partage sur la Fox jusqu'en 1956 ; il personnalise davantage le style de ses films avec la venue de cinéastes célèbres comme Ernst Lubitsch *(Le ciel peut attendre*, 1943) et Jean Renoir *(l'Etang tragique*, 1941). Simultanément, des comédies musicales assez vulgaires, avec Carmen Miranda, Betty Grable, connaissent un énorme succès pendant la guerre. Zanuck révèle des stars féminines attachantes comme Gene Tierney *(Laura*, 1944 ; *Péché mortel*, 1945) ou Jeanne Crain *(Chaînes conjugales*, 1949). Il donne sa chance à Joseph Mankiewicz, jusque-là confiné au rôle de producteur exécutif à la MGM. *Eve* (1950) marque l'aboutissement de ses ambitions culturelles : avec l'aide du plus sophistiqué des cinéastes de Hollywood, il reprend le flambeau de la MGM d'Irving Thalbert. En 1956, Zanuck abandonne ses responsabilités à la Fox pour se lancer dans la production indépendante à partir de Paris. C'est un échec, mais le succès considérable du *Jour le plus long*, en 1962, le rétablit dans ses anciennes responsabilités au studio deux ans plus tard. Il se retire définitivement en 1971, et meurt le 22 décembre 1979. Avec lui s'achève l'ère des monarques absolus de Hollywood.

Les *majors* n'ont plus grand-chose à voir aujourd'hui avec les anciennes compagnies que géraient des patrons dictatoriaux. Elles servent surtout de rampe de lancement à des productions souvent montées en dehors du studio. L'heure du choix semble arrivée pour Fox, qui traverse une crise de croissance et s'est vu racheter en mars 1985 par Rupert Murdoch, le magnat de la presse australienne, propriétaire du *Times* et du *Sunday Times* de Londres, et de divers journaux américains.

La rétrospective française est la première du genre à toucher le public hors du cadre restreint de la Cinémathèque française. L'initiative est venue des Etats-Unis, le choix des films a été limité par la nécessité de montrer des copies sous-titrées en français. Assez naturellement, Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon, du groupe Action, ont saisi la balle au bond et vont présenter à l'Action-Rive gauche, du 17 avril au 4 juin, une centaine de films, à raison de deux titres quotidiens, l'un dans la catégorie « historique », soit quarante-neuf films couvrant la période de 1936 à 1984 ; l'autre dans la catégorie « cycles », avec des hommages à Darryl Zanuck, à Gene Tierney, à Paul Newman, à Henry King, à Henry Hathaway, à Samuel Fuller et à la comédie musicale.

L. M.

"Au-delà des murs"



Arnon Zadok

LA PRISON DE L'UTOPIE

Il est des réconciliations que le cinéma seul ose imaginer. L'espace d'un film, le réalisateur israélien Uri Barbash fait gronder la révolte. Le monde devient une prison où Juifs et Arabes, à égalité, secouent le joug de la guerre.



Muhamad Bakri

ILS sont enfermés dans une prison, en Israël. Ensemble, Arabes et Juifs, condamnés politiques et de droit commun. Ils subissent les mêmes sévices, et partagent l'angoisse d'avoir laissé leurs enfants de l'autre côté des barreaux.

Ils se haïssent. Les murs des cellules délimitent les peuples, l'état de guerre est permanent. Chaque clan a son chef, son organisation. Leur identité collective, c'est la seule force qui leur reste en face de l'autorité pénitentiaire.

Malheur à celui qui n'a pas voulu choisir, ou plutôt qui a choisi d'être un trait d'union. Juif condamné pour trahison, Assaf est refusé par les Arabes et rejeté par les siens, qui n'en veulent pas mais se le voient imposer. Brimades, coups, mise en quarantaine, sont le lot des parjures.

Jusque-là, *Au-delà des murs* raconte une prison de cinéma comme les autres. Avec ses brutes, ses tordus et ses héros (Uri, le leader juif, puis Issam, le leader arabe), avec des moments d'une violence d'autant plus insoutenable qu'elle est souvent d'ordre sexuel. Pires que les détenus, les geôliers, cruels, pervers. Tolérant la drogue, qui engendre la docilité et encourage la délation. Abusant des divisions bienvenues, pour mieux régner.

Pas de cinéma populaire sans ruptures de ton. L'étouffoir est parcouru d'une bouffée d'air : la perspective d'un festival de la chanson. La télévision vient réaliser une séquence dans la prison, et l'on espère que le juif surnommé le Rossignol remportera le grand prix. Sa voix, sa guitare, ses couplets nostalgiques, mettent les cœurs à l'unisson. Courte trêve. La télévision annonce un attentat commis par des Palestiniens. Bousculade, injures. Les Juifs sont, pour les Arabes, ceux qui bombardent les camps de réfugiés. Pour les Juifs, les Arabes sont des criminels et des fuyards. *« Assassins d'enfants »*, accuse Hoffman. Hoffman est retrouvé assassiné. Les coupables sont tout désignés.

Mais Issam a compris une chose qu'il cherche désespérément à partager avec ses frères, d'abord, avec Uri, ensuite. Leurs gardes-chiourme les dressent les uns contre les autres, ne reculent devant aucune provocation. Un deuxième mort donnera le signal de la révolte, une révolte où ils seront unis, Israéliens, Arabes, prêts à assumer jusqu'au bout, côte à côte, une résistance suicidaire. Pour eux l'espoir est né, il a un nom, la solidarité.

La faiblesse de ce genre de film est aussi sa vertu. On s'empare d'un conflit, d'une réalité, et l'on crée de toutes pièces la solution, on guide les sentiments du spectateur vers deux personnages antagonistes qu'on lie d'amitié, pour que l'improbable message dépose son ferment dans les consciences, mécanismes du suspense à l'appui.

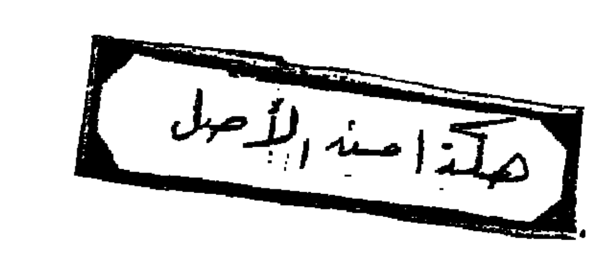
Issam le raisonnable est interprété par Muhamad Bakri, que l'on a vu dans *Hannah K*, de Costa-Gavras. Il est peut-être trop beau, et ses yeux trop bleus. Un acteur plus vraisemblable, Arnon Zadok, joue le rôle d'Uri l'impulsif. C'est lui qui anime le film d'une générosité et d'une énergie communicatives. Citons aussi l'interprète d'Assaf, Assaf Dayan, le propre fils du général.

De par sa nationalité, *Au-delà des murs* n'est pas n'importe quel *thriller* plus ou moins bien fait. Il a été réalisé avec le concours du Fonds israélien pour la promotion du cinéma de qualité. L'auteur, Uri Barbash, l'a écrit avec son frère, un des dirigeants du mouvement La paix maintenant. En Israël, l'accueil, on l'imagine aisément, a été plus tumultueux qu'il ne le sera en France.

Où est l'autorité, le pouvoir extérieur, contre lequel, dans la vie comme sur l'écran, Arabes et Juifs trouveraient cause commune ? La métaphore d'*Au-delà des murs* bute sur cette question. C'est bien sûr sa limite, mais le film existe, et c'est un progrès.

CLAIRE DEVARRIEUX.

• Voir les films nouveaux.



Sélection

CINÉMA

« Autant en emporte le vent » de Victor Fleming

On croit l'avoir vu, on croit s'en souvenir. Qui ne connaît Scarlett et Rhett Butler ? On en parle encore ! Qui n'a perdu la tête dans la bataille d'Atlanta et le grand incendie ? Renseignements pris, il y a encore des malheureux qui se sont contentés du mythe et ne sont jamais allés à sa source. Sans compter les jeunes générations. Alors, puisque Clark Gable et Vivian Leigh sont de nouveau à l'affiche, il ne faut pas les laisser s'envoler. Le film aux onze oscars (en 1939) qui raconte le destin de la petite sudiste têtue flamboie pour l'éternité. Tant qu'il y aura de l'amour. – Cl. D.

ET AUSSI : *Poulet au vinaigre*, de Claude Chabrol (délicieux consommé de volaille). *Subway*, de Luc Besson (le dernier métro à la mode). *Brother*, de John Sayles (un extraterrestre noir à Harlem). *Eijanaika*, de Shohei Imamura (le carnaval des gueux). *Le Baiser de Tosca*, de Daniel Schmid (les grandes voix du passé). *Blanche et Marie*, de Jacques Renard (les femmes et la Résistance). *Partir, revenir*, de Claude Lelouch (la vie est une grande route boueuse dévalée par une caméra intrépide).

THÉÂTRE

Place de Breteuil à la Cartoucherie de la Tempête

Un bureau courtelinesque, un « chef-adjudant » ; un intello ex-gaucho ; un timide ; une gourde appétissante ; des appétits, des désirs, des rêves, qui s'embrouillent dans une mythologie toc. Domination-aliénation, fascination de la force. Le burlesque vire à la tragédie pitoyable, au cauchemar orgiaque dont personne ne sort indemne.

Place de Breteuil, d'Alain Gautré, dans la mise en scène de Pierre Pradinas, a été un très beau spectacle de l'*off* Avignon en 1978. Sept ans plus tard, la troupe reprend la pièce pour dire les vertiges d'une fin de siècle amère – C. G.

ET AUSSI : *Les Egarements du cœur et de l'esprit* à Vincennes, Théâtre Sorano (les délices de l'intelligence). *La Fausse Suivante* à Nanterre, Théâtre des Amandiers (le théâtre de la cruauté). *La Musica* au rond-point (le déchirement). *En attendant Godot* à l'Atelier (un classique et des acteurs. *Gigi* aux Nouveautés (Derrieux et Flon).

MUSIQUE

« Tête d'or » d'Henri Barraud

Henri Barraud fut longtemps le grand maître de la musique à la radio française, à laquelle il donna une haute tenue. Et l'on n'a pas oublié ses « Regards sur la musique » du dimanche matin, modèles d'analyse. Radio-France rend hommage à ce disciple de Paul Dukas, à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire, en créant son opéra sur *Tête d'or*, la première pièce de Paul Claudel, d'une immense efflorescence poétique, opéra qui date de 1977-1980 (Champs-Elysées, le 20 avril, à 20 h ; retransmission en direct sur France-Musique).

Trois journées Bach

La célébration des tricentenaires se poursuit en tous pays ; signalons les trois journées organisées par le Théâtre des Champs-Elysées et France-Musique, qui seront de grande qualité à défaut d'originalité (les 22, 23, et 24 avril). Le pianiste autrichien Jörg Demus y donnera, au pianoforte, l'intégrale du *Clavier bien tempéré* (à 18 h 30), cependant que Karl Münchinger fêtera son propre soixante-dixième anniversaire, et le quarantième de l'Orchestre de chambre de Stuttgart, en offrant avec ses musiciens favoris les intégrales des *Suites d'orchestre* et des *Concertos brandebourgeois*, invitant des solistes tels que Jean-Pierre Rampal ou Bernard Soustrot. – J. L.

ET AUSSI : Franck, Mozart, Beethoven, Liu Yu Xi, par Chow Ching Lie, piano et Liu Yu Xi, violon (Champs-Elysées, le 18) ; Poulenc, par l'Ensemble orchestral de Paris (Gaveau, le 19) ; *La Walkyrie* (Rouen, les 10 et 21) ; œuvres de B. Ferneyhough, Stroppa et Kessler, (IRCAM, les 22 et 23) ; R. Bruson (Athénée, le 22) ; Yuri Bashmet, alto (Grévin, les 22 et 23) ; Chœur grégorien de Paris (Saint-Séverin, le 23).

DANSE

Biennale du Val-de-Marne

Sous l'impulsion du chorégraphe Michel Caserta, la danse prend son essor dans tout le département du Val-de-Marne, du 20 avril au 6 juin. Dix-huit compagnies – toutes tendances réunies – vont tourner dans une quinzaine de localités, dans les centres culturels, les théâtres, les salles des fêtes, ou sous chapiteau. Non seulement la Biennale accueille et diffuse, mais elle joue un rôle d'incitation à la création : un ballet de Kilina Cremona sur le *Requiem* de Fauré et les *Kinderstotenlieder* de Mahler, chorégraphies par Dominique Petit, seront présentés à Vitry le 20 avril puis à Créteil le 27. La Biennale est aussi l'occasion de rencontres, de débats, sur l'esthétique de la danse et le métier de danseur. (Rens. : 898-12-11). – M. M.

ET AUSSI : Création de *Mammame* de Jean-Claude Gallotta à la Maison de la culture de Grenoble, et de *Suites d'été* de Michel Hallet-Hoghayan à la Maison de la danse de Lyon ; le Canada à Paris (ballet néo-classique d'Eddy Toussaint au Théâtre de Paris, danse contemporaine de l'Ontario à Beaubourg).

JAZZ

Europa Festival au Mans

Le Festival du Mans s'inscrit pour sa sixième édition dans l'Année européenne de la musique. Cent musiciens de jazz venus de quinze pays, dix-sept groupes au total, dont dix présentés pour la première fois en France, donneront une idée des directions et recherches dans le jazz européen. A retenir : Edward Vesala, Daniel Humair, Joachim Kühn, le big band des Guitares, Enrico Rava, Philip Catherine, Albert Mangelsdorff, Mike Westbrook, Jean-Louis Chautemps, la Compagnie Lubat, d'autres encore, moins connus, des découvertes, pour une grande part. (Du 18 au 21 avril), à l'Abbaye de l'Epau. Rens. (43) 21-86-82). – F. M.

EXPOSITIONS

James Tissot au Petit Palais

Il ne manque à cette exposition qu'une musique un peu légère d'Offenbach son contemporain, par exemple, des bruits de vagues comme à la belle époque du Châtelet, des parfums féminins assez entêtants et coriaces pour faire oublier l'odeur des ports de la mer... Il lui manque aussi une cafétéria où boire une tasse de thé, pour plonger tout à fait dans le bonheur léger de cette peinture de salon. Tissot est bien chez lui au Petit Palais, avec ses dames, toutes enrubannées, froufroutantes et mélancoliques. Qu'allait donc faire Jacques en Angleterre, et quelle idée de se faire appeler James ! – F. E.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

∴

LES IMMATÉRIAUX. Jusqu'au 15 juillet.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

FERNANDO PESSOA, poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai.

AUJOURD'HUI ONTARIO DANSE, photographies de C. von Tiedeman, petit foyer. Jusqu'au 29 avril.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F. Jusqu'au 22 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

JAMES TISSOT,. 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 21 mai.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F. (Gratuit le dimanche). Jusqu'au 6 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 17 juin.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - NIELE TORONI. Arc au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 24 avril.

PATRICK LEFÈVRE. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 5 mai.

L'ART DU VANNIER. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée 12 F. Jusqu'au 22 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970, Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

VIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU PETIT-BRONZE ; IIe EXPOSITION INTERNATIONALE DU DESSIN ET ESQUISSE DE SCULPTEUR. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi (et jours fériés). Jusqu'au 16 mai.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les jésuites à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 juin.

MONTMARTRE, ses origines, ses habitants célèbres. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; dim. de 11 h 30 à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'en juin.

LE VOYAGE DU RHIN. Maison de Victor Hugo, 6, place des Vosges (272-16-65). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 juin.

PIVOINES DE CHINE. Photographies-tableaux de Sir Peter Smithers. Quelques pivoines dans l'art chinois. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 avril.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

LE FACTEUR ET LE COURRIER, Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 avril.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 239, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h30. Entrée 16 F. Du 19 avril au 1er juillet.

Centres culturels

LIPSI – GEORGES NOEL. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mai.

J. CHARDON, bronzier d'art, et les ateliers de moulage du musée du Louvre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). Jusqu'au 28 avril.

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

VIRGINIO FERRARI. Sculptures et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

NIHONGA (art pictural japonais). Pavillon des arts. Terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi et jours fériés de 10 h à 17 h 40 du 18 avril au 2 juin.

CENT GRAVURES DE L'INSTITUT CENTRAL DES BEAUX-ARTS DE PEKIN. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, Galeries du Palais des Etudes, 14, rue Bonaparte (500-96-08), du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

WILLIAM WILSON. « Entre deux chaises ». Fondation Strafor, 134, boulevard Haussmann (562-72-83). Du lundi au jeudi de 9 h à 18 h ; vendredi de 9 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.

VU DES COULISSES. Instants dérobés. Opéras 1984. Opéra, rue Scribe (266-50-22). Tlj. de 11 h à 16 h 30. Jusqu'au 19 mai.

LAQUES CONTEMPORAINES. Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Du mardi au samedi de 13 h30 à 20 h. Entrée libre. Du 19 avril au 22 juin.

RACINES NOIRES 1985. 50 artistes d'Afrique, des Antilles, d'Amérique noire, du Brésil, d'Europe, Peintures. Espace Richelieu AGF, 87, rue de Richelieu (244-04-44). Jusqu'au 24 avril.

SCULPTURE CONTEMPORAINE. Espace Belleville, 4, boulevard de la Villette. Sauf dimanche, de 15 h à 19 h. Du 18 avril au 15 mai.

GRANDES OPTIONS DE L'ART VÉNÉZUÉLIEN. Subjectivité et lyrisme. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 11 h à 14 h. Jusqu'au 28 avril.

COSTA PINHEIRO. Peintures, dessins gravures sur le poète Fernando Pessoa. Centre culturel portugais, 51, avenu d'Iéna (720-86-84). Du lundi au vendredi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 mai.

ARTS - CRÉATIONS, JEUNE GÉNÉRATION. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (554-95-31). Tlj., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

PHOTOGRAPHIE-PATIENCE ET ENNUI. La photo privée : aspects de la photographie d'amateur. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Jusqu'au 3 mai.

EXPRESSION 85 (Deuxième groupe). Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (805-28-60). Du lundi au jeudi, de 14 h à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 mai.

ART CONTEMPORAIN DANOIS : B. Smelvaer ; A. Stabell ; J. Balsgard ; O. Christiansen. Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Élysées. De 13 h à 19 h, dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

BENGT OLSON., maquettes, photos, montage audio-visuel. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Du 18 avril au 27 mai.

LE MARKER D'ARGENT 85. Mecanorma Graphic, 49, rue des Mathurins (483-92-66). Sauf sam. et dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 12 juillet.

Galeries

JALONS CONTRASTES 1902-1982 : de Matisse à Warhol. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 avril.

MASQUES ANIMALIERS DE L'HIMALAYA. Le toit du monde, 33, rue Berthe (223-76-43). Jusqu'au 8 mai.

PIKOULA – GOLUB. Dessins. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 30 avril.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Jusqu'au 30 avril – **NATALIA DUMITRESCO. Œuvres récentes, 1971-1985.** Jusqu'au 15 mai. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16).

GRAVURES CUBISTES. Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université (222-02-12). Jusqu'à fin avril.

MINIATURES DU XVIe AU XIXe SIÈCLE. Galerie Marigny, 2, rue de Miromesnil (265-36-53). Jusqu'au 31 mai.

JAN DIBBETS-KLAPHECK. Peintures. Galerie Maeght Lelong, 14, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 4 mai.

MICHEL BEZ. Peintures récentes – ELGA HEINZEN. Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 mai.

LE SALON DE LA PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

THÉÂTRE DE PAPIER, L'Imagerie Pellerin. Pallissades, 21, rue Bonaparte (325-27-61). Jusqu'au 27 avril.

ENZO CUCCHI : A. Rimbaud au Harrar. J. M. ALBEROLA : sculpture récente. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 2 mai.

ARROYO. Lithographies pour la sortie des Oraisons funèbres d'A. Malraux. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Du 18 avril au 10 mai.

RICHARD ARTSCHWAGER. Recent works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 30 avril.

REINER BERGMANN. Objets nouveaux. Galerie P. Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). Jusqu'au 25 avril.

BIBONNE. Peintures. Galerie Jean Peyrole, 14, rue Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 18 mai.

FACUNDO BO. Dessins. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). Du 18 avril au 11 mai.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 4 mai.

TONY CARTER. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 10 mai.

CHAIBIA, œuvres 1965-1985. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 27 avril.

CHU TEH-CHUN, Peintures. Galerie Bellint, 28 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 8 juin.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

GIUSEPPE GALLO. Espace C. Breguet, 10, passage Turquetil (379-14-43). Jusqu'au 27 avril.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 25 mai.

MARIO GURFEIN. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Du 18 avril au 25 mai.

ELGA HEINZEN. Galerie Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 15 mai.

LASZLO IVANYI, Joseph et ses frères. Peintures. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 4 mai.

PASCAL KERN. Travaux récents. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 2 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

JORJ MORIN, peintures, dessins, gravures. Galerie Galarte, 13, rue Mazarine (325-90-84). Du 18 avril au 15 mai.

CORA PASZKOWSKI, au fil de songes éveillés. La Demeure, 26, rue Mazarine (326-02-74). Du 18 avril au 25 mai.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 mai.

PIGNON. Œuvres des années 50 et 60. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 30 avril.

M. PISTOLETTO. Les 4 saisons. Galerie de France, 53, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 avril.

SERGE POLIAKOFF. Estampes 1946-1969. Galerie gravure actuelle, 53, rue de Seine (325-53-52). Jusqu'à fin avril.

ULYSSE RENAUD. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 27 avril.

DENIS ROCHE. Menées photographiques 1981-1985. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 27 avril.

MARIO SCHIFANO. Peintures récentes. Galerie G. Lavrov, 42, rue Beaubourg (272-71-19). Jusqu'au 30 avril.

DAVID SEIDNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 25 mai.

HOMMAGE A ARPARD SZENES, 1897-1985. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 27 avril.

BERNARD TURIOT. Galerie G., 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 avril.

VULLIAMY. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 25 avril.

JUNE WAYNE, My palomar, lithographies. La galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 15 juin.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Daumier et la sculpture, Galerie de l'Hôtel de Ville (866-12-77). Du 20 avril au 20 mai.

BRÉTIGNY. Brasse, Gill, Milliand, Nadaud : Singuliers/pluriel. CC G.-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

GENNEVILLIERS. Mythe-Mise en scène (A. Fleischer, G. von Maltzan, Vielaf). Galerie municipale E.-Manet. Jusqu'au 21 mai.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Henri Matisse, l'atelier d'Issy (1909-1917). Musée Municipal, 16, rue Auguste-Gervais. Sauf le lundi et le mardi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 19 avril au 30 juin.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LA DÉFENSE. Voyages en Mongolie, 1912-1913/1978-1980. Galerie de l'Esplanade (769-25-49). De 11 h à 19 h ; sam. et dim., de 12 h à 19 h. Jusqu'au 2 juin.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. – **Honoré Daumier. Sculptures.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

PORT-MARLY. L'Œil et l'Esprit de Nadar. Centre socio-culturel Saint-Exupéry, 28, rue de Paris (958-80-58). Tous les jours de 14 h à 20 h. Jusqu'au 4 mai.

PRESLES. Bignolais-Rustin. Château de Nointel (034-66-88). De 14 h à 18 h ; Sam. et dim., de 11 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 mai.

En province

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai.

BEAULIEU. Hommage à Michaux. Abbaye (63) 30-76-84. Jusqu'au 5 mai.

BEAUVAIS. Le fer gaulois. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 mai.

AUBUSSON. Jacques Lagrange, œuvre tissé 1945-1985. Musée départemental de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 9 juin.

CALAIS. Come Mosta-Heirt, sculpture. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (97-99-00). Du 20 avril au 20 juin. – **Brisson, grenouilles électrolytiques – Delamont, sculptures et dessins.** Galerie de l'Ancienne Poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 10 mai.

CHARTRES. Buffoli. Sculptures. Cassinet. Peintures et dessins. Morice. Peintures. Rachador. Photographies. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 29 avril.

CHATEAUROUX. Michel Aubry-Sarkis. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Du 20 avril au 25 mai.

DIEPPE. Anne Moreau, peintures. Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 9 juin.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

DOLE. Erro : les compositeurs de musique. Musée, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 28 avril.

DUNKERQUE. François Arnal. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 23 avril. **Jean-Pierre Pincemin, Peintures et dessins.** Ecole régionale des beaux-arts G.-Pompidou, 45, rue du Jeu-de-Paume. Jusqu'au 23 avril.

FONTEVRAUD. Jean-Michel Alberola, les images peintes. Abbaye Royale (51-79-30). Du 20 avril au 3 juin.

GRENOBLE. Les chartreux, le désert et le monde. Musée Dauphinois, 30, rue Maurice-Gignoux (87-66-77). Jusqu'à fin 1986.

LA ROCHE-SUR-YON. Les bricoleurs de l'imaginaire. Musée d'art et d'archéologie, rue Jean-Jaurès (05-31-40). Jusqu'au 27 avril.

LUNEVILLE. Le visiteur qui jamais ne vient. Roger Munier, Ecrits : Myriam Librach, peintures et pochoirs, Raymond Gid, typographie et Affiches de cinéma. Musée du château (373-18-27). Jusqu'au 2 juin.

LYON. Beaugrand, Raynaud, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux ! Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Autour de Gauguin à Pont-Aven, 1886-1894. Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 22 juin.

MARSEILLE. Giorgio Morandi. Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 18 juin. – **Georges Autard.** Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 29 avril. **Claude Mancini.** Galeries de la Vieille Charité, 2, rue de l'Observance (90-26-14). Jusqu'au 27 avril ; **Les monuments historiques d'Angkor ; La cité des images.** Musée d'histoire de Marseille, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 27 avril.

MENTON. Legendt, peintures. Palais de l'Europe, avenue Boyer. Jusqu'au 18 mai.

MONTAUBAN. Rencontres d'art 1985 : Marginaux du midi. Musée Ingrès, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Du 19 avril au 27 mai.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (62-31-24). Jusqu'au 28 avril.

PERPIGNAN. La Mirada ou la tendresse du regard, peintures de Mathieu. Musée Puig., 42, avenue de Grande-Bretagne. A partir du 19 avril.

POITIERS. Thierry-Loïc Boussard. Musée Sainte-Croix et centre de Beaulieu, boulevard Savary (61-44-50). Jusqu'au 28 avril – **Dominique Rouzié, peintre, sculpteur.** Galerie associative, 13, rue de la Chaîne. Jusqu'au 9 mai.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

ROANNE. Photographies du pays roannais. Les mutations 1860-1920. Musée J. Déchelette, 22, rue Anatole-France (71-47-41). Jusqu'au 5 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas, Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-AMAND-MONTROND. Josette Rispal : Masques et lumières. Musée Saint-Vic, cours Manuel (96-55-20). Jusqu'au 15 juin.

SAINT-ETIENNE. Jorg Immendorff. Maison de la culture et de la communication. Jardin des Plantes. Jusqu'au 27 mai.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Piet Mondrian, de la figuration à l'abstraction. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 16 mai.

STRASBOURG. Charles Winter, photographe. Musée historique, Pont du Corbeau, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-25-63). Jusqu'au 9 juin – **Roger Corbeau, portraits de cinéma.** Bibliothèque municipale. Jusqu'au 25 mai ; **Giuseppe Santomaso.** Musée d'Art Moderne, Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Du 19 avril au 19 mai.

TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai.

TOULOUSE : 1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires. Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

TOURCOING. Festival du dessin humoristique (Faizant, Lap, Plantu, Tim, etc.). Centre culturel, 82, boulevard Gambetta (28-74-00). Jusqu'au 30 avril.

TROYES. Michaux. Peintures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 mai.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Bauhaus. Musée d'art moderne, avenue du Musée (05-42-46). Jusqu'au 19 mai.

VILLEURBANNE. Alain Pouillet. Hôtel de Ville. Du 19 avril au 30 mai.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 17

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Bach, Henze, Beethoven).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Orchestre national de France, dir. M. Valdes, chœurs de Radio-France ; chef de chœur : J. Jouineau (Offenbach).

Radio-France, auditorium 106, 20 h 30 : Ensemble instrumental traditionnel arménien, dir. J.-P. Nergararian.

Péniche-Opéra, 21 h : Opéra royal de Wallonie (Ledoux).

La Table verte, 21 h 30 : Trio A. Stocchetti (Bach, Haendel, Vivaldi...).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : V. Danchenko, M. Drobinsky (Ravel, Haendel, Tchaïkovski...).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : I. Ray Miller (Debussy, Gaubert, Enesco...).

Eglise polonaise, 20 h 45 : Chœurs de garçons de la cathédrale métropolitaine de Poznan, dir. Z. Bernat.

JEUDI 18

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 17.

Salle Chopin-Pleyel, 18 h 15 : J.-P. Lacour, J. Ponticelli, D. Bouez, J.-P. Bérard, P. Moragues (Beethoven, Weber).

La Table verte, 21 h 30 : voir le 17.

Péniche-Opéra, 21 h : voir le 17.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : Chow Ching Lie, Liu Yu Xi (Mozart, Beethoven, Franck).

Eglise luthérienne Saint-Jean, 20 h 30 : Ensemble vocal Montorgueil (Palestrina, Lotti, Gastoldi).

Salle A.-Marchal, 21 h : M. Piquemal, G. Magnan (Fauré, Brahms, Ravel...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Queffelec (Bach, Mozart, Schumann).

Salle Cortot, 20 h 30 : Trio Alienor (Leclair, Gousset, Debussy) ; C. Marchais, M.-L. Gillet-Bossard (Mozart, Mailié, Schumann).

Eglise Saint-Roch, 19 h : F. Langloff-Levechin (Bach, Saint-Saëns, Alain).

192, rue Saint-Honoré, 19 h : Chœurs des Petits Chanteurs du Marais, chœurs d'enfants de France, dir. J.-P. Poupart (Barnabei, Lotti, Scarlatti...).

VENDREDI 19

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Beethoven, Stravinski).

La Table verte, 21 h 30 : voir le 17.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Poulenc).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. Fischer (Mozart, Beethoven, Chopin).

Centre Mandapa, 20 h 30 : Sri Ranadhir Roy ; Ustad Afaq Husein Khan (musique de l'Inde du Nord).

Dunois, 20 h 30 : V. Globokar, F. Rzewski, F. Walot (Rzewski).

SAMEDI 20

La Table verte, 21 h 30 : voir le 17.

Radio-France, grand auditorium, 17 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Masson (Guinjoan, Pagh Paan, Pasquet...).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Rosenthal, chœurs de Radio-France, chef de chœur A. Boulfroy (Barraud).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Trio pour flûte, orgue et soprano (Bach).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : R. Muraro (Rachmaninov, Liszt, Messiaen).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Atelier Musique (Philippot, de Pablo, Sciortino...).

Salle Cortot, 20 h 45 : E. Sun (Chopin).

18-Théâtre, 16 h 30 : A. Stajic, E. Ricci (Brahms, Beethoven, Schubert...).

Eglise suédoise, 18 h : Chorale des jeunes d'Helsinki (Bach, Schubert, Mendelssohn).

Dunois, 20 h 30 : voir le 19.

DIMANCHE 21

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chorale Es Bo Bygdéns Musikola, dir. K. Sikstrom (Sibelius, Kodaly, Haydn...).

Lucernaire, 17 h 30 : E. Daubresse, F. Rosse, J.-L. Campana ; 18 h 30 : CMC (Berio, Bussotti, Pousseur).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Orlando (Haydn, Beethoven).

Musée de l'Assistance publique, 15 h : L. Windsor, A. Pondepeyre (Purcell, Schubert, Brahms...).

Eglise des Billettes, 10 h : M. Pinte (Frescobaldi, Haendel, Pierné...) ; 17 h : E. Pitti, E. Varvarova (Brahms, Schubert).

Eglise allemande, 17 h : H. Schauerte (Bach).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Petits Chanteurs du Marais, dir. J.-P. Poupard (Lotti, Allegri, Mozart...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : K. Boeke (Machaut, Bassano, Virgiliano...).

LUNDI 22

Salle Pleyel, 20 h 30 : D. Barenboïm (Beethoven).

Lucernaire, 20 h 30 : L. Bee Suan (Schumann, Chopin, Ravel).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 : J. Demus (Bach) ; 20 h 30 : Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger (Bach).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. A. Louvier (Louvier, Janacek, Nikiprowetski...).

Athénée, 20 h 30 : R. Bruson, C. Sheppard (Gluck, Mozart, Beethoven...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-L. Haguenauer (Moussorgski, Chopin, Beethoven...).

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : Y. Bachmet (Schubert, Chostakovitch).

Centre Bösendorfer, 20 h 45 : R. Lielmane, P.-J. Hofer (Leclair, Schubert, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : J. Colom (Bach, Beethoven, Debussy...).

MARDI 23

Théâtre du musée Grévin, 20 h 30 : Y. Bachmet, N. Stutzman (Brahms).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h 30 et 20 h 30, voir le 22.

Lucernaire, 20 h : L. Bee Suan (Beethoven, Liszt, Debussy).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : H. Mercier, B. Peltre (Debussy, Brahms, Stravinski).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Quatuor Arcana (Schubert, Mozart, Beethoven).

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Orchestre de chambre Terpsichore (Vivaldi, Barber, Grieg...).

UNESCO, 20 h 30 : Ensemble instrumental J-W. Audoli (Bach).

Salle Cortot, 20 h 30 : K. Bronk-Zaunowska (Schumann, Chopin, Brahms).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34), le 20 à 22 h 30 : Djoa Quintet.

ARC, *Grand Auditorium* (723-61-27), le 18 à 20 h 30 : L. Coronel Quartet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Fox Trot de Montpellier (dern. le 21) ; A partir du 22 : G. Collier's London all Stars.

LA CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), J., V., S. à 22 h 30 : E. Martinez.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : le 21 : R. Guerin ; le 22 : Cheris Big Band.

ELDORADO (208-23-50), le 22 à 20 h : Violent Femmes.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (278-70-00), les 19, 20 à 20 h 30 : Loupideloupe ; à 22 h 30 : Oriental Funk Afro Latin Musette Orchestra.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h, mer., ven. : R. Elig ; jeu. : A. Gulbay ; sam., lun. : A. Lévy ; mar. : Y. Chelala : 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Battlefield ; ven. ; W. Gregg Hunter : sam. : Worthy Funks ; lun., mar. : I. Irvin.

MERIDIEN (758-12-30), le 17 à 21 h : Cab Calloway.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 17 : J. Bosco, les 18, 19 : Lamine Konte ; le 20 : Terje Rypdal Trio ; le 21 : C. Seguret, Alien Playboys ; le 23 : Team 5.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Barbecue ; ven : Hollywood Swing Boy ; sam. : JCJB Old Finest Orchestra ; lun. : J. Bonal Quartet ; mar. : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : L. Fuentes, H. Sellin, A. Cullaz, E. Dervieu.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h : les 19, 20 : Rido Bayonne.

QUOTIDIEN (271-44-54), les 19, 20 à 21 h 30 : L. Coronel Quartet.

RANELAGH (288-64-44), le 19 à 20 h : Janko Nilovic Band.

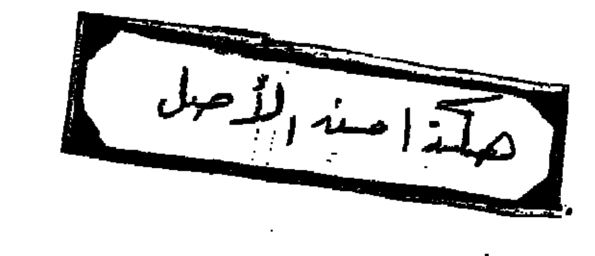
REX CLUB (236-83-93), le 19 à 20 h : Indians in Moscow.

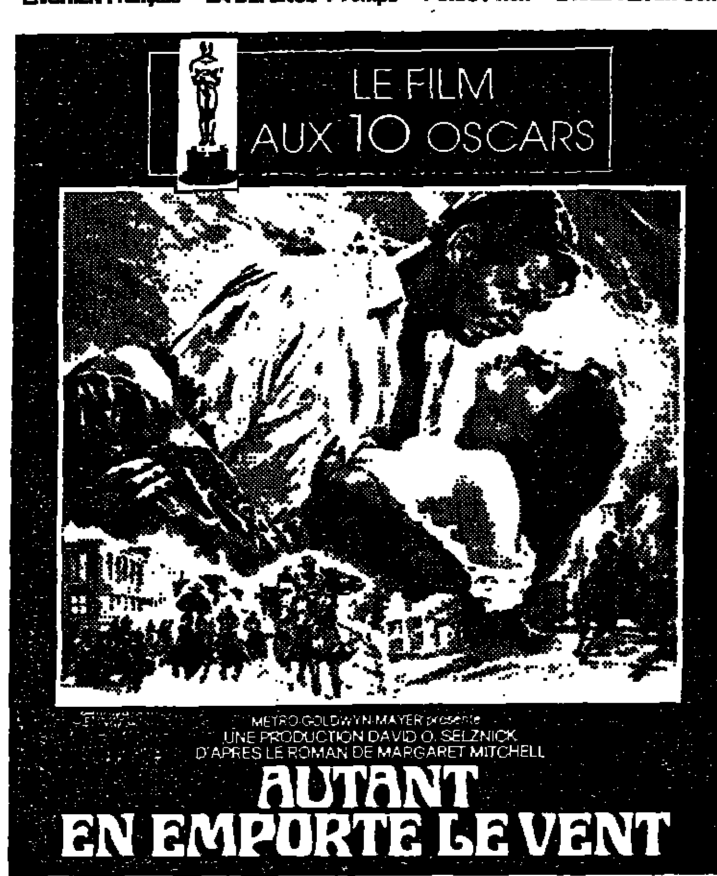
SLOW CLUB (233-84-30) à 21 h 30 : Stéphane Guérault et B. Vasseur Quintet, dern., le 20, à partir du 23 : R. Franc.

SUNSET (261-46-60), à 23 h : E. Lelann, C. Alvim, A. Ceccarelli ; O. Hutman, dern. le 20, à partir du 22 : Ch. Escoude.

83, RUE DOUDEAUVILLE (346-66-28), le 21 à 18 h : A. Rodriguez.

ZENITH (240-60-00), 20 h, le 17 : UB 40 ; le 18 : Frankie goes to Hollywood ; le 20 : Hall and Oates ; le 21 : Maze.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 17 AVRIL

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : Ella, el y sus millones, de J. de Orduna ; 19 h, Carte blanche à « Cinématographe » : la Grande Muraille, de F. Capra ; 21 h, 3e festival du film arabe : les Frontières, de D. Lahhan.

JEUDI 18 AVRIL

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : El fantasma y dona Juanita de R. Gil ; 19 h : Carte blanche à « Cinématographe » : Sangre negra/Native son, de P. Chenal ; 21 h : Hommage à D. Lean : Brève Rencontre.

VENDREDI 19 AVRIL

16 h : Cent jours du cinéma espagnol : La torre de los siete jorobados, de E. Neville ; 19 h : Carte blanche à « Cinématographe » : The Living Idol, de A. Lewin ; 21 h : Hommage à D. Lean : Oliver Twist.

SAMEDI 20 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Los ultimos de Filipinas, de A. Roman ; 21 h : La vida en un hilo, de E. Neville ; 17 h : Carte blanche à « Cinématographe » : Petit à Petit, de J. Rouch.

DIMANCHE 21 AVRIL

Cent jours du cinéma espagnol : 15 h : Locura de amor, de J. de Orduna ; 21 h : Don Quijote de la Mancha, de R. Gil ; Carte blanche à « Cinématographe » : 17 h : Ceddo, de S. Ousmane ; 19 h : 44, ou les récits de la nuit, de M. Smihi.

LUNDI 22 AVRIL

Relâche.

MARDI 23 AVRIL

16 h Cent jours du cinéma espagnol ; Agustina de Aragon, de J. de Orduna ; 19 h : Dainah la métisse, de J. Grémillon ; 21 h : Hommage à D. Lean : Passage to India.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 17 AVRIL

15 h : Capri, de F. Radax ; 17 h : 70 ans d'Universal : Heroes, de J.P. Kagan ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : Crépuscule de gloire, de J. Von Sternberg.

JEUDI 18 AVRIL

15 h : Soane halt !, Am Rand ; Testament, de F. Radax ; 17 h : 70 ans d'Universal : le Pirate des Caraïbes, de J. Goldstone ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : The Yankee Clipper, de R. Julian.

VENDREDI 19 AVRIL

15 h, Der Kopf des vitus bering ; Wer sind sie, M. Joyce ? de F. Radax ; 17 h : 70 ans d'Universal : Blue Collar, de P. Schrader ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : Anna Karenine, de E. Goulding.

SAMEDI 20 AVRIL

15 h, Floris Von Rosemund ; Attentat in Gastein, de F. Radax ; 17 h : 70 ans d'Universal : The big fix de J. P. Kagan ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : Une fille dans chaque port ; 21 h : les Grandes Espérances de D. Lean.

DIMANCHE 21 AVRIL

15 : Grosse liebe ; Der italiener, de F. Radax ; 17 h : 70 ans d'Universal : Dracula, de J. Badham ; 19 h : Je t'attendrai, de L. Moguy ; 21 h : Carte blanche à « Cinématographe » : Furyo, de N. Oshima.

LUNDI 22 AVRIL

15 h : Ein tag bei Maxim's ; Konrad bayer oder die welt bin ich und das ist meine sache, de F. Radax 17 h : 70 ans d'Universal : The Seduction of Joe Tynan, de J. Schatzberg ; 19 h : Classiques du cinéma mondial : The Garden of Eden, de L. Milestone.

MARDI 23 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). – V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Republic Cinéma (H. sp.), 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : George V, 8e (562-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (606-87-61).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

BROTHER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-It.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE COW-BOY (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Français, 9e (770-33-88) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

2010 (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

DUNE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.o., v.f. : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). V.f. : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City (v.o.-v.f.), 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-50-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GREMLINS (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

HORS LA LOI (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Denfert, 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LADY HAWKE LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MARLÈNE (All., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 5e (329-79-89).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MISSION NINJA (A., v.f.) (*) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : République Cinémas, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (257-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82).

ROMANCE DU FRONT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

SAC DE NŒUDS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-70) ; Gaîté Rochechouart, 5e (878-81-77).

SOS FANTOMES (A., v.o., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

SUBWAY (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DELA DES MURS, film israélien de Uri Barbash, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE DÉCLIC, film français de Jean-Louis Richard (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (305-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ELECTRIC DREAMS, film britannique de Steve Barron, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE KID DE LA PLAGE, film américain de Garry Marshall, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LA MAISON ET LE MONDE, film indien de Satyajit Ray, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE, film franco-canadien de Daniel Petrie, Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02).

SOLLERS/GODARD : L'ENTRETIEN, film français de Jean-Paul Fargier, le Latina, 4e (278-47-86).

VIDAS, film portugais d'A. Cunha Telles, v.o. : Le Latina, 4e (278-47-86). v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

L'ÉPI D'OR 25, rue J.-J.-Rousseau, 1er	236-38-12 F. dim.	Le vrai bistrot parisien qui sert ses plats régionaux jusqu'à 1 h du matin : jambonneau géant à la lyonnaise, charcuterie tourangelle, lapereau à l'angevine. P.M.R. : 120 F.
COPENHAGUE 142, Champs-Elysées, 8e	359-20-41 F. dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre danois. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ. FESTIVAL DE SAUMON.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	256-23-96 et 563-52-76	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fbg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ts l. jrs	Déjeuners, dîners, soupers. De 12 h à 2 h du matin. SPÉCIALITÉS ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couverts. BANC D'HUITRES.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 10e	208-56-56 F/lundi, mardi	Déjeuners, Dîners, SOUPERS APRÈS MINUIT. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie, Gibiers. Parking privé assuré par voiturier. OUVERT LE DIMANCHE.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
L'ORÉE DU BOIS Porte Maillot, Bois de Boulogne	747-92-50 T.L.J.	Déj. nouv. formule 130 F + sce. Buffet géant, hors-d'œuvre et dessert à discrét. 10 plats du jour au choix. Cartes. Jeu., ven., sam., DINER DANSANT. Orch. Jean Sala et Jacqueline Huet. Salon pour séminaires, banquets, réceptions de 10 à 100 personnes. Park.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 130 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	F. dim. 325-46-56/325-00-46	MENU 170 F (vin, café, s.c.) au déjeuner ; le pigeon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle Ste-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange.
RAFFATIN ET HONORINE 16, bd St-Germain, 5e	354-22-21 F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 88 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
STAND BY 1, rue Laplace (Panthéon), 5e	633-96-23 F. dim.	Venez finir la nuit dans une cave du XIIe s. Une cuisine traditionnelle (magret de canard petits oignons, poussins garnis de moutarde). Le week-end, club de jazz dans une cave du XIIe s. Jazz traditionnel et sud-américain.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais MAISON. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé assuré face au n° 2, rue Fabert.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE à Rolleboise, A.13, sortie Bonnières	(3) 093-21-24	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRES MINUIT

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ À TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

OUVERTS JOUR ET NUIT

AU PIED DE COCHON
6, rue Coquillière - 236-11-75
« LE FAMEUX RESTAURANT DES HALLES »
Un monument pantagruélique de la vie nocturne parisienne.
Huîtres et fruits de mer toute l'année.

LE GRAND CAFÉ
4, bd des Capucines - 742-75-77
« LE RESTAURANT DE LA MER DE L'OPÉRA »
La fraîcheur des poissons. La finesse des cuissons. Magnifique banc d'huîtres. Époustouflant décor-spectacle 1900.

LA MAISON D'ALSACE
39, Champs-Elysées - 359-44-24
« L'AMBASSADE GASTRONOMIQUE D'ALSACE »
Vous y dégusterez des fruits de mer de toute première fraîcheur.
La brasserie du Tout-Paris.

CINEMA

Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ACTE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.), Denfert (H. sp.) : 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Reflet Quatier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic, 14e (544-43-14).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

HOLLYDAY INN (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (380-24-81).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : La Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-51).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PORCHERIE (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA RONDE DE L'AUBE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE TAMBOUR (All.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

TOP SECRET (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

UN VIOLON SUR LE TOIT (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94)) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; mer., ven., dim., mar. : Cris et chuchotements ; jeu., sam., lun. : les Fraises sauvages.

50e ANNIVERSAIRE DE LA FOX (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (329-44-40). 1) Les débuts : mer. : la Tunisque ; jeu. : le Seigneur de l'aventure ; ven. : la Fille sur la balançoire ; sam. : le Jardin du diable ; dim. : Prince Vaillant ; lun. : le Brigand bien-aimé ; mar. : les Implacables. – 2) 50 ans, 50 films : mer. : Je n'ai pas tué Lincoln ; jeu. : Café Métropole (v.f.) ; ven. : Jessy James (H. King, 1938) ; sam. : Stanley Livingstone ; dim., les Raisins de la colère ; lun. : Man Hunt ; mar. : le Signe noir (v.f.).

G. CUKOR (v.o.), Le Champo, 5e (354-51-60), mer., ven., dim., mar. : le Milliardaire ; jeu., sam., lun. : Philadelphia Story.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), sam., 18 h : le Camion ; jeu. 18 h : Aurelia Steiner ; mer., ven., dim., lun., mar., 18 h : India Song.

FILM ARABE (v.o.), Olympic, 14e (544-43-14), mer. 20 h : Adieu, ton amour ; 18 h, 22 h : Gare centrale ; jeu. 15 h, 20 h : Salwa, Tu es mon amour ; 18 h, 22 h : la Dame du train ; ven. 15 h, 20 h 10 : la tête du Mairoun, le Ciel d'enfer ; 18 h, 22 h : l'Aube d'un jour nouveau ; sam. 14 h, 21 h 30 : Papa Amin ; 16 h : Saladin ; 19 h 20, 23 h 30 : le Fils du Nil ; dim. 14 h : Saladin ; 17 h 15, 21 h 20 : le Vendeur de bagues ; 19 h 15, 23 h 20 : le Moineau ; lun. 15 h, 20 h 05 : Gamida, l'Algérienne ; 18 h, 22 h 15 : le Choix ; mar. 15 h, 20 h : la Mémoire ; 18 h, 22 h 10 : le Grand Bouffon ; mer. 15 h, 20 h : Fayek se marie ; 18 h, 22 h : la Calligraphie arabe, le Sarcophage d'amour ; jeu. 15 h, 20 h : le Vent du sud ; 18 h, 22 h : Poret disparu ; ven. 15 h, 0 h : les Jours ; 18 h, 22 h : Chafika et Metwali ; 20 h : les Anges ; sam. 14 h, 18 h : les Voyous ; 16 h, 22 h : les Frontières ; 20 h : les Rêves de la ville ; dim. 14 h, 18 h : les Rêves de la ville ; 16 h : les Frontières ; 20 h : les Baliseurs du désert ; 22 h : le Vent des Aurès ; lun. 15 h, 20 h : Alger insolite ; 18 h, 22 h 10 : Kafr Kassem ; mar., 15 h, 20 h : Il était une fois à Beyrouth, Lettre en temps de guerre ; 22 h : Palestine, chronique d'un peuple.

HOMMAGE À LA SÉRIE NOIRE ET A MARCEL DUHAMEL (v.o.), Studio 43, 9e (770-63-40) : mer. 18 h, sam. 16 h : les Tontons flingueurs ; mer. 20 h, dim. 16 h : Garde à vue ; mer. 22 h, sam. 18 h : Bande à part ; jeu. 18 h, lun. 22 h : la Môme vert-de-gris ; jeu. 20 h, lun. 18 h : Une belle fille comme moi ; jeu. 22 h : Un papillon sur l'épaule ; ven. 18 h, dim. 22 h : le Grand Frère ; ven. 20 h : Du rififi chez les hommes ; ven. 22 h : Coup de torchon ; sam. 20 h : Série noire ; sam. 22 h : Tirez sur le pianiste ; dim. 18 h : le Doulos ; dim. 20 h : Un linceul n'a pas de poche ; lun. 20 h : Quelques messieurs trop tranquilles.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), mer., vend., dim., lun., 18 h 30 : Dersou Ouzala ; sam., 18 h 30 : Barberousse ; jeu., mar., 18 h 30 : Dodes Caden.

MONTY PYTHON (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., ven., dim., mar. : Monty Python sacré Graal ; jeu., sam., lun. : Monty Python, la Vie de Brian.

LES PRODUITS VECCHIALI, Denfert, 14e (321-41-01), mer., sam., mar. 16 h : l'Archipel des amours ; jeu., dim., 16 h : l'Etrangleur ; vend., 16 h : Change pas de mains ; lun., 16 h : le Théâtre des matières.

14 JOURS POUR LE CINÉMA FRANÇAIS, Rialto, 19e (607-87-69), mer. 16 h 15, ven. 18 h 45, sam. 21 h 15, dim. 16 h 15, lun. 14 h, mar. 18 h 45 : Boy Meets Girl ; ven., sam. 23 h 30, mar. 21 h 15 : le Dernier Combat ; jeu. 21 h 15, sam. 18 h 45, lun. 16 h 15 : le Jeune Marié ; ven. 14 h, lun. 18 h 45 : Simone Barbès ou la vertu ; jeu. 18 h 45, ven. 21 h 15 : Tir Groupé ; jeu. 16 h 15, dim. 21 h 15 : Lettres d'amour en Somalie ; mer. 21 h 15, jeu. 14 h, ven. 16 h 15, dim. 18 h 45, mar. 16 h 15 : Neige ; mer. 18 h 45, sam. 16 h 15, lun. 21 h 15, mar. 14 h : la Diagonale du fou.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), dim. 18 h, lun. 20 h : Ma nuit chez Maud ; sam. 16 h : le Genou de Claire ; mar. 16 h : le Signe du Lion ; dim. 16 h, mar., lun. 14 h : la Marquise d'O ; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne ; dim. 20 h : la Collectionneuse.

TERRY GILLIAM (v.o.), Action Ecoles, 5e (325-72-07), mer., ven., dim., mar. : Jabberwocky ; jeu., sam., lun. : Bandits, bandits.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 20 h 30.

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 13 h 30 ; sam. 0 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), mer., sam., dim., mar., 22 heures.

LE BEAU MARIAGE (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., 22 heures, jeu., sam., lun., 20 heures.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15. Grand Pavois, 15e (554-46-85), mer., dim., lun., mar., 18 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim., 17 h 45.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 17 h 30. Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 30.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., sam. 22 heures.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) dim., lun., 11 h 35.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 05.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim, 16 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 heures.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) t.l.j. sf dim., 18 heures, dim., 19 heures.

LOVE STREAMS (A., v.o.) Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h. et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 18 heures.

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), t.l.j. sauf dim. 20 h, dim. 20 h 45.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 15.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 heures.

LE MESSAGER (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 heures.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., lun. 11 h 45.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 heures.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam. 17 h 30, dim. 22 heures, lun., mar., 20 heures.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., 12 heures.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 15, ven., sam. 0 h 05.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 1 h 10 du matin.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 heures.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 22 h 30.

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h 15.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim. mar., 20 heures, jeu., sam., lun., 22 heures.

VIVRE VITE (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., ven., 20 h, mar., 20 h 30.





THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

EXILS : Bastille (357-42-14), 20 h (17).

FOLIES BURLESQUES INTERNATIONALES : Amandiers (366-42-17), 20 h 30 (17).

LA DAME EST FOLLE : Essaïon (278-46-42), 19 h (17).

NE LAISSEZ PAS VOS FEMMES... : Essaïon II (278-46-42), 21 h (17).

DJAMILIA : Essaïon (278-46-42), 20 h 45 (17).

TRIPLE MIXTE : Fontaine (874-82-34), 20 h 30 (17).

LA CHARRETTE DES CAYMANS : Plaine (250-15-65), 20 h 30 (17).

LE TEMPS D'UN CRI : Aubervilliers, Lycée Wallon (834-18-87), 21 h (17).

LMS-Vincennes : Tour village (365-63-63), 21 h (17).

WEST END : Villejuif, Romain Rolland (726-15-02), 20 h 30 (17).

LE MALADE IMAGINAIRE : Présent (203-02-55), 20 h 30 (18).

J'AI CASSÉ MA TIRELIRE : Théâtre 33 (858-19-63), 21 h (18).

DÉLICATE BALANCE : Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30 (19).

QUARTETT : Nanterre, Amandiers (721-18-81), 20 h 30 (19).

LA BAIE DE NAPLES : Cergy, Quinze-vingt (038-11-99), 21 h (19).

HUGO, L'HOMME QUI DÉRANGE : Odéon (325-70-32), 20 h 30 (19).

L'IMPRÉSARIO DE SMYRNE : Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 (20).

JOURNAL D'UN HOMME DE TROP : Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43), 20 h 30 (20-28).

THEATRE D'OMBRE CHINOIS : Musée Guimet (723-64-85), 20 h 30 (21).

FAIRE PART : Clichy, Rutebeuf (290-96-76), 21 h (21).

LA PLUS FORTE : Lys (327-88-61), 19 h 30 (22).

SIDNEY : Plaisance (320-00-06), 20 h 30 (23).

LUI : Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 (23).

ATTENTATS MEURTRIERS : Petit Athénée (742-67-27), 18 h30 (23).

LA NUIT ET LE MOMENT : Trois sur quatre (327-09-16), 20 h (23).

LE CHAT NOIR : Boulogne, TBB (603-60-44), 20 h 30 (23).

SAUVÉS : Créteil, MC (899-94-50), 20 h 30 (23).

OTHON : Gennevilliers, théâtre (793-26-30) 20 h 30 (23).

ANIMAL OF THE CITY : Saint-Denis, TGP (243-00-59) 20 h 30 (23).

HORS PARIS

TOURCOING : Une station service, de Gildas Bourdet, qui en a assuré la mise en scène, avec la Salamandre, centre dramatique du Nord (20) 54-52-30, à l'Idéal, du 17 avril au 15 mai.

BESANÇON : Ruy Blas, par Denis Llorca et le Centre dramatique de Franche-Comté, (81) 88-51-11, du 19 avril au 4 mai.

MONTLUÇON : Boucheries de nuit, de Jean-Paul Wenzel, mise en scène de Martine Colomb, par les Fédérés (70) 03-86-18 du 23 au 27 avril.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Opéra : jeu., lund. à 19 h 30 : Wozzeck (d'après le drame de Büchner ; livret d'Alban Berg), merc. sam. à 19 h 30 ; mar. à 20 h : Alceste ; Danse : Voir rubrique (Palais des congrès).

SALLE FAVART (296-06-11), mer. à 19 h 30 : Le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris danse sur des musiques classiques : Amfeole (mus. Haendel) ; A cœur ouvert (Schubert) ; Portraits de danseurs : Création à l'Opéra (Chopin) ; Beethoven and Booth (Beethoven) ; Angel Food (danse sur de la musique rock).

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (ven) : mer. à 14 h 30 ; jeu. 20 h 30 : le Triomphe de l'amour ; mer. à 20 h 30 : la Mort de Sénèque (dern.) ; sam., mar. à 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne, de Carlo Goldoni ; dim. à 20 h 30 : le Misanthrope.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Relâche.

ODÉON (325-70-32), sam. mar. à 20 h 30 ; dim. à 15 h : Hugo, l'homme qui dérange (par C. Brûlé).

PETIT ODÉON (325-70-32), mar. à 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

TEP (364-80-80) Théâtre : (dim. soir) 20 h 30 ; dim. 15 h : Macadam Quichotte ; Cinéma : sam. 14 h 30 ; dim. 20 h : Biruk, l'ermite, de R. Balaian (vo) ; la Ballade de Narayama, de S. Imamura (vo).

BEAUBOURG (277-12-33) Débats : mer. à 19 h, Chrisman, Julien Blaine ; de 14 h à 17 h : Dis, téléphone-moi au moins, ou Phonomètre, téléopier ; jeu. à 18 h 30 : Terrorisme et démocratie ; ven. à 19 h : Lieu provisoire : Concerts-animations : jeu. à 20 h 30 : Concert de l'itinéraire (Benjamin, Barlow, Darville, Decoust. Dir. Zollmann) ; Électronique-Immatériaux 2 : lun. à 18 h 30 : Lauréats du 12e concours international de musique électro-acoustique de Bourges 1984 : A. Parmerud (Kron) ; L. Petschich (Lodi spaziali per piano forte e nastro) ; G. Bracic (Chile fertil Provincia) ; S. Wyatt (All for one) ; R. Mandolini (De mi luian los pajaros) ; à 20 h 30 : Œuvres de M. Stroppa (Trajettoria... deviata ; Dialoghi) ; Th. Kessler (Flûte control) ; B. Ferneyhough (Time and Motion study II) ; mar. à 18 h 30 : Lauréats du 12e concours international de musique électro-acoustique de Bourges 1984 : F. Dhomont (Points de fuite) ; J. Berger (A pockatful of posies) ; J. Pinera E. Alejandro (Tres de dos) ; L. Mowitz (A la mémoire d'un ami) ; T. Souster (The transistor radio of Saint Narcissus) ; à 20 h 30 : même programme que lundi ; Cinéma vidéo : du mer. au lun., à 13 h : Philippe Herreweghe fait chanter Brahms, de A. Faisandier ; à 16 h, Un 14-juillet un camp, de I. Ténézé ; 19 h, Pour qui vote l'oxygène, de J. Van der Keuken ; mer. à 14 h 30 : Écran des enfants ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : lun. à 14 h 30 : Viva Portugal, de M. Rauch, S. July, C. Gerhards, S. Schirmbeck ; 20 h 30, Sauve qui peut (la vie), de J.-L. Godard ; jeu. à 14 h 30 : Ici, ailleurs, de J.-L. Godard ; 17 h 30 : le Grand Soir, de F. Reusser ; 20 h 30 : Extérieur nuit, de J. Bral ; ven. à 14 h 30 : Noua, de A. Tolbi ; 20 h 30 : Simone Barbès ou la vertu, de M.-C. Treilhou ; sam. 14 h 30 : Emitai, de Ol. Sembène ; 17 h 30 : Qu'est-ce qui fait courir David, de E. Chouraqui ; 20 h 30, le Mystère Picasso, de H.-G. Clouzot ; dim. à 14 h 30 : Baxter Vera Baxter, de M. Duras ; 17 h 30, Local Hero, de B. Forsyth ; 20 h 30, El, de L. Bunnel ; lun. à 14 h 30 : Promenade au pays de la vieillesse, de M. Ahrne ; 20 h 30, Sous les pavés la plage, de H. Sanders : Ciné-immatériaux : lun. à 17 h, Couch, de A. Warhol ; Amibes ingérant des algues oscillaires, de J. Comandon, de Fonbrune ; Numéro 2, de J.-L. Godard : ven. 17 h : The Eye of Count Flickstein, de T. Conrad ; The Stunt Man, de R. Rush : lund. 17 h : All my life, de B. Bailie ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, de W. Has ; de 17 h à 20 h : Pleins feux sur la banlieue ; Danse : ven., sam., lun. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : Aujourd'hui Ontario danse Compagnie Robert Desrosiers dance theatre (l'Hôtel perdu ; Brass Fountain ; Bad Weather).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Ballet : 20 h 30 (sauf lundi) ; dim. 14 h 30 : le concours (chorégraphie M. Béjart ; musique : Percussions Adam ; Tchaïkovski) ; Concerts : lun. à 18 h 30 : P. Amoyal (violon) ; F. Millet (piano) (Schumann ; Franck) ; à 20 h 30 : L. Popp (soprano) ; I. Gage (piano) (Schubert ; Schönbert ; Strauss) ; Orchestre Colonne : lun., se reporter à la rubrique concerts.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse : mer., ven., sam. à 20 h 45 ; dim. 14 h 30 : Wuppertal (le Sacre du printemps ; Café Muller) ; mar. 20 h 45 : Ballet de l'Opéra de Hambourg (6e symphonie de Malher) ; mer., jeu., ven, sam. 18 h 30 : Barrett sisters (Chicago).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34) (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ AMANDIERS (366-42-17), (D. L.) 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), (D. soir, L.), 20 h 30 ; sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), les 18, 19 à 21 h : Donogoo ; (J., D. soir) 21 h, Mar. et Dim. 15 h : Doit-on le dire ?

☞ ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), jeu., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : l'Amour en visite.

☞ ATELIER (606-49-24) (dim. soir, lun.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., mar., 18 h 30 ; jeu., ven. : 20 h 30 ; Sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris (à partir du 23).

LA BARAQUE (707-14-93), ven., sam., 21 h ; dim., 15 h : 2 + 2 + 2 = 1 (dernier le 21).

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h, Dim., 16 h : Exils.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 16 h : Place de Breteuil.

CENTRE JUIF D'ART ET DE CULTURE (805-28-60), le 20, à 20 h 30 : Jonas.

CENTRE WALLONIE BRUXELLES (271-26-16), le 21, à 18 h 30, le 22, à 21 h : le Mariage forcé ; les 24, 25 à 21 h : la Cité radieuse ; le 26, à 21 h, le 27, à 18 h 30 : Hello Joseph ! ; le 27, à 21 h : les Jeux de l'amour et de la raison.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, (D., L.), 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, les 17, 18, 19, à 20 h 30 : la Voix humaine ; La Galerie, (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate Balance (à partir du 19).

CLA (508-48-28), 20 h 30 : Il était une fois au val (dern. le 20).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat., dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) (Dim.), 20 h 30 : Tête de bois ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) (D soir), 20 h 30, dim. 16 h : Dialogue d'exilés (dernier le 21).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

☞ ESPACE KIRON (373-50-25), les 22, 23, à 20 h 30 : Eux.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L), 18 h 30, dim. 16 h : la Folie de Don Quichotte.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 19 h : La dame est folle ou le billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L.), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, Sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

HUCHETTE (326-38-99) (D), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (L), I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur (dern. le 20). II. 18 h : l'Entrée en matière (dern. le 20) ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; Petite salle (L), 21 h 30 : C'est rigolo.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : La plus forte (à partir du 22).

MADELEINE (265-07-09) (D soir, L), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D, L), 20 h 30, mer., jeu., ven., 22 h : Savage Love ; (D, L), 22 h : la Porte - la Crise.

MARIGNY (256-04-41) (D soir, L), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

☞ MATHURINS (265-90-00) (J, D soir), 20 h 45, sam., 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), (D soir, L), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D soir, L), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Bye bye show biz.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) (D soir, L), 21 h, dim., 16 h : Henri IV. – Petite salle (D soir, L), 21 h. dim. 16 h + sam. 18 h : Tchekov Tchekova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), mer., J, V, S, à 21 h : Amphitryon 39.

MUSÉE GUIMET (723-61-65), 20 h 30 (sam. et dim. : 15 h) : le Banquet.

LE NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62) (354-53-79) (D, L. Mar.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet : 21 h 30 : G. Deschamps.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D soir, L, Ma.), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Oxtiern ou les Malheurs du libertinage du marquis de Sade.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J, D soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D soir, L), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon ; Rencontres, le 22, à 20 h 30, le 23, à 14 h 30 : Moi, la clairon.

☞ PLAINE (250-15-65) (D soir, L. Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Charette de Caymans.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D soir, L), 20 h 30, dim. 16 h : Transports en commun.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D soir, L), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (L), 21 h, dim. 15 h : Double Foyer.

☞ QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D), 21 h : le Concile d'amour ; (D), 18 h 30, ven., sam., dim., 15 h : l'Incendie.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D soir, L), 20 h 30 + sam., 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D, L), 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. mer., jeu. vend., sam. 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam., 22 h 15, dim. 17 h. lun., 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui nait.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androclès et le Lion (dern. le 20).

☞ THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30, dim., 17 : Gouverneurs de la rosée.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87) (D soir, L), 20 h 30, dim. 17 h : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D soir, L), 20 h 30, dim. 17 : le Malade imaginaire (à partir du 18).

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D, L), 20 h : la Nuit et le Moment (à partir du 23).

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 17, 20, 23, à 20 h 30, le 21, à 15 h : les Oiseaux ; les 18, 19, à 20 h 30 : Musica Musica ; Petite salle (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

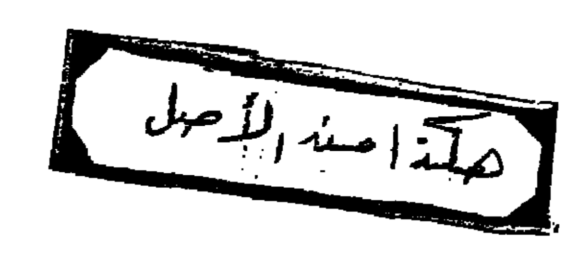
☞ THÉATRE 13 (588-16-30) (D soir, L. mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D, L), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D), 18 h 30, sam. 16 h : Tac (D soir, L) ; 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table (D) ; 22 h 30 : Carmen Cru.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), les 17, 18, à 20 h 30 : la Serre ; sam., 17 h : les Méfaits du tabac – Prose du transibérien ; dim., 20 h 30 : Deux sous pour tes pensées.



ARTS ET SPECTACLES

THEATRE

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : 2 000 moins 15; 21 h 30 : Baby or not to baby; 22 h 30 : Crazy coctail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC2; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 20 h 15 : la Grosse Bébête de maître Jean-Jean ; 21 h 15 : Y'en a marr... et vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.). I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

ECUME (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : A propos, ça a marché avec la fille ?

PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voila volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; 21 h 30 (L., D.) : Pas de veine pour Dracula.

TINTAMARRE (887-33-82), sam., 16 h : la Timbale.

En région parisienne

☞ AUBERVILLIERS Lycée H. Wallon (834-18-87) (D.), 21 h : le Temps d'un cri.

LE BOURGET, CEC (838-44-85), le 20 à 21 h : M. Edelin Quartet.

LE BLANC-MESNIL, Salle des réceptions de l'Hôtel de Ville (865-44-58), le 23 à 20 h 30 : E. Lamandier.

BOIS-COLOMBES, Salle municipale (242-42-93), le 17 à 20 h 30 : Six heures au plus tard.

☞ BOBIGNY, MC (831-11-45) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : le Misanthrope.

☞ BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44), le 23 à 20 h 30 le Chat noir

CHATOU, Salle L. Jouvet (952-20-07), le 18 à 21 h : Trio Fontanarosa.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 20 à 20 h 45 : la Paix chez soi.

CHEVILLY-LARUE, CCC (686-54-48), le 17 à 18 h, le 18 à 20 h 30 : Hourra pro nobis.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 19 à 15 h, le 20 à 20 h 30, le 21 à 17 h : la Trame.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (836-54-10), le 20 à 20 h 30 : Fest Noz.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), les 17, 18, 19, 20 à 20 h 30, le 21 à 15 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Puccini).
☞ Petite salle, le 23 à 20 h 30 : Sauvés.

ÉLANCOURT, Maison pour tous (064-71-11), les 17, 18, 19, 20 à 21 h : Amériques.

FONTENAY-AUX-ROSES, Eglise St-Pierre St-Paul, le 19 à 21 h : Chœurs de Paris, dir. : K. Sikstrom (Mendelssohn, Haydn, Sibelius).

FRESNES, M.J.C. Louise-Michel (237-63-42), le 20, à 18 h : Improvisations danse et musique.

GARGES-LES-GONESSE, Gymnase-V.-Hugo (986-96-31), le 19 à 20 h 30 : Différentiel concert, à 22 h : Côté Phil, à 23 h 30 : D'Jatis : le 20 à 17 h : Savage Circle, à 18 h : Train II, à 19 h : Baby love, à 20 h 30 : Fleuve noir, à 23 h 30 : Yao ; le 21 à 15 h : Buster, à 16 h 30 : Circe, à 18 h : Tard dans la nuit.

☞ GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), le 23 à 20 h 30 : Othon.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre (645-47-77), le 20 à 21 h, le 21 à 14 h 30 : Piège pour un homme seul.

☞ IVRY, Th. des Quartiers (672-37-43), les 20, 22, 23 à 20 h 30, le 21 à 17 h : Journal d'un homme de trop.

MAISONS-ALFORT, Th. C.-Debussy (375-72-58), le 20, à 21 h : les Affaires sont les affaires.

☞ MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 20 à 20 h 30 : Buyokabuki, à 22 h : Kyogen, le 21 à 20 h 30 : Danse Orissi.

MASSY, Centre P.-Bailliart (920-57-04), le 20 à 21 h : B. Wootton.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 20 à 21 h, le 21 à 16 h : Du sang sur le cou du chat.

NANTERRE, Université Paris-X, Amphi B (725-91-20), le 19 à 21 h : I. Lasko (Bach).

Th. des Amandiers (721-18-81) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : la Fausse Suivante. — II. (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h 30 : Quartett, à partir du 19.

NOGENT, Pavillon Baltard (872-63-69), le 19 à 20 h : Kinks, le 23 à 20 h 30 : R. Pierre et J.-M. Thibault.

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (848-10-30), le 19 à 20 h 30 : Hymen.

☞ RUEIL-MALMAISON Th. André-Malraux, le 21 à 18 h 15 : Azikmen.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 20 à 21 h : le Bateau pour Lipaia.

LE VÉSINET, CAL (976-32-75), le 18 à 21 h : Au temps de cristal.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : LMS.

☞ VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h : West end and Cº.

Le music-hall

A.-DEJAZET (887-97-34), dim. soir, lund., dim. 18 h : P. Auberson.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), (rel. except. les 20, 21), mer. 14 h 30 et 17 h 30, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Emilie jolie.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

ELDORADO (208-23-50) (D., L., Mar.), 21 h : Anne Sylvestre.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, lun.), 20 h 30, dim. 17 h : M. Delpech (dern. le 21). A partir du 22 : S. Distel.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 ; sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), jeu., ven., sam. 19 h 30 et 22 h : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39), les 17, 18, 19, 20 à 20 h 45 : B. Haillant, à 22 h 30 : G. Aguerre.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), petite salle (D. soir, L.), 21 h : L. Escudero.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (Mar., D.), 21 h et 23 h : Los Pucci.

TROU NOIR (570-84-29), le 17 à 21 h : Ch. Aubron, J. Haurogne ; les 19, 20, 21 : P. Meige, G. Diss ; le 23 : M. Maria.

Opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), mer. 14 h 30, ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Hourra papa.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven. et sam. 20 h 30, mer. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h et 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Midi, minuit (dern. le 20).

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Danse Buto (dern. le 20).

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, lun.), 20 h 30, mat. sam. 14 h 30 et dim. 16 h : Roméo et Juliette.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), à 20 h 30 : Ballets contemporains Katherine Waehner (dern. le 20).

THÉATRE DE PARIS (874-10-75) (dim. soir, lund.), 21 h, dim. 17 h : Ballets Eddy Toussaint de Montréal.

THÉATRE 14 (545-49-77), le 23 à 20 h 45 : Lila Greene.

THÉATRE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (747-77-86), lun. à 20 h 30 : Ballets Ethery Pagava.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Parlons France.
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 Série : Dallas.
21 h 35 Variétés : Que la fête continue.
Eddie Barclay, le nabab du microsillon, et sa grande famille : Johnny Hallyday, Elton John...
22 h 30 Cote d'amour.
Avec P. Bailey, les Calanditas, Blow Monkeys...
23 h 20 Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Spécial Loto sportif.
20 h 40 Téléfilm : les enquêtes du commissaire Maigret.
Le revolver de Maigret, d'après G. Simenon, réal. J. Brard. Avec J. Richard, J. Danno, M. Robin...
Des malversations, des petites escroqueries : la découverte d'une malle au contenu encombrant, déposée dans une gare, et un maître chanteur de haut vol.
22 h 10 Magazine médical : Les jours de notre vie.
Premier volet d'une série sur les accidents domestiques qui font chaque année, en France, quatre cent cinquante mille victimes, dont douze mille décès.
23 h 5 Chefs-d'œuvre en péril.
Les maisons d'écrivains.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Cinéma : Quartet.
Film anglais de J. Ivory (1981), avec A. Bates, I. Adjani, M. Smith, A. Higgins, D. Chatto, P. Clementi, S. Flon.
Montparnasse dans les années 20. Illustrations en images (trop raffinées) d'une œuvre de la romancière Jean Rhys.
0 h Allegoria.
0 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (Alsace) ; 17 h 15, Oum le dauphin ; 17 h 30, Belle et Sébastien ; 18 h, Le club des puces ; 18 h 10, BD 3 ; 18 h 20, Magazine : Rocking chair ; 18 h 50, Atout PIC ; 18 h 55, Feuilleton : l'Homme de Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

22 h 25, Hanna K, film de Costa-Gavras ; 0 h 15, Trahisons conjugales, film de D. Jones ; 1 h 50, Les grandes familles ; 2 h 40, Top 50.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes.
21 h 30 Pulsations : Recherche musique à Lyon.
22 h 30 Nuits magnétiques : la Belgique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *les Contes d'Hoffmann*, opéra fantastique en trois actes d'Offenbach par l'Orchestre national de France et les chœurs de Radio-France, dir. M. Valdes, sol. G. Quilico, M. Senechal, M. Devlin...
23 h Les soirées de France-Musique : Victor Hugo et le monde sonore.

Jeudi 18 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 30 Série : Cœur de diamant.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bergeot.
20 h Journal.
20 h 30 Parlons France.
Réponse des partis politiques (PS et PC) à l'intervention de M. Fabius.
20 h 45 Série : le Canon paisible.
Réal. S. Bertin, avec J.-P. Darras, F. Lax, R. Boulanger, F. Fleury...
Tandis que Mme Odette et Mme Sylvette passent une semaine de vacances à Quiberon, leurs maris, M. Léon (patron du Canon paisible) et M. Emile (le voisin) sont tourmentés par des polyvalents.
21 h 40 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine de la rédaction proposé par A. Denvers, R. Pic et J. Decornoy.
Au sommaire : Pérou : « Sentier lumineux, horizons obscurs, une guerre civile » ; « Moi raciste... Jamais ! », la police est-elle raciste ? « Vanuatu : l'indépendance en question », aux Nouvelles-Hébrides ; « La fuite des cerveaux », les savants européens aux Etats-Unis.
22 h 55 Journal.
23 h 15 Etoiles à la une.
23 h 20 Cinéma : Quasimodo.
Film américain de W. Dieterle (1939), avec C. Laughton, Sir C. Hardwike, M. O'Hara, T. Mitchell, E. O'Brien, A. Marshall (N.).
Sous le règne de Louis XI, une gitane, objet de diverses convoitises, est protégée par le sonneur bossu de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
14 h 50 Cinéma : la Maison sous les arbres.
Film franco-italien de R. Clément (1971), avec F. Dunaway, F. Langela, B. Parkins, P. Vincent, M. Laurie, K. Blanguernon (rediffusion).
La femme d'un mathématicien américain installé à Paris présente des signes de dérangement mental. Leurs deux jeunes enfants disparaissent. Enlevés ou assassinés ?
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. *Les sosies.*
17 h 25 Dessins animés.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Princesse Daisy.
Réal. W. Hussein, avec M. Van Kamp, L. Wagner, S. Keach, C. Cardinale...
Deuxième et dernier épisode des aventures romanesques d'une jeune fille, d'un prince russe et d'une star américaine dont la vie commence tragiquement et se termine en beauté.
22 h 10 Alain Decaux, l'histoire en question.
Vingt jours après Hitler.
Le 30 avril 1945, à 15 h 35, Hitler se donnait la mort dans son bunker de Berlin. Dans la nuit du 28 au 29 le dictateur épousait Eva Braun. La reconstitution de ces jours tragiques qui virent la fin du IIIe Reich par le petit historien de la télévision.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 La Guerre en face.
Emission de J.-C. Guillebaud. Avec Yves Montand. *(Lire l'article de Jacques Amalric page une.)*
22 h 20 Journal.
22 h 45 Allegoria.
David.
22 h 50 Prélude à la nuit.
Quatuor en fa majeur, *de Mozart, par le Secolo barocco.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Y a-t-il un Français dans la salle, film de J. P. Mocky ; 10 h 55, le Crime, film de Ph. Labro ; 12 h 30, Batman ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 30, Soap ; 13 h 55, la Loi et la Pagaille, film de I. Passer ; 15 h 20, le Grand Carnaval, film d'A. Arcady ; 18 h, Jeu 4 C + ; 18 h 40, Jeu : les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Doux moments du passé, film de C. Saura ; 22 h 15, Ghostkeeper, film de J. Makichuk ; 23 h 45, l'Homme du clan, film de T. Young ; 1 h 15, Liberty belle, film de P. Kane.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : Ronsard, poète des amours renaissantes (et à 10 h 50 : la corne ou les chèvres et l'imaginaire) ; 9 h 5, Les Matinées : Une vie, une œuvre : Léonora Carrington, ou le réel et l'imaginaire ; 10 h 30, Musique : miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : 2600 lycéens apprennent le chinois, pour quoi faire ? ; 11 h 30, Feuilleton : D'autres voix ; 12 h, Panorama (poésie ; psychologie) ; 13 h 40, Peintres et ateliers : l'atelier du peintre Françoise Staar ; 14 h, Un livre, des voix : « La Tigresse », de Paul Guth ; 14 h 30, Relire René Char, feuillets d'hypnose ; 15 h, Le compagnonnage : quand la main est esprit ; 15 h 30, Musicomania : l'Espagne musicale du chevalier Collet ; 17 h, Le Pays d'ici, en direct d'Angers ; 18 h, Subjectif : Agora (Marc Paillet) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la traumatologie ; 20 h, Musique, mode d'emploi : la Roumanie, avec V. Tanase.
20 h 30 « L'Epine d'Ilaque », d'I. Yhuel. Avec M. Epin, J.-L. Philippe, J. Guigui...
21 h 30 Vocalyse : Opéra 85 (« Alceste », de Gluck ; « Ariodante », de Haendel, « Hippolyte et Aricie », de Rameau).
22 h 30 Nuits magnétiques : la Belgique.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Benny Goodman ; 7 h 10, L'imprévu : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : Peter Maxwell Davies : «constitution des formes musicales» — le contrepoint, extensions et inversions ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton : « Ellingtoniens buissonniers» ; 12 h 30, Concert (Semaines musicales d'Ascona) : œuvres de Haydn, Albinoni, Hummel, Dvorak par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision suisse italienne, dir. A. Jordan ; sol., Ludwig Guettler, trombone ; vers 13 h 50, les sonates de Scarlatti par Scott Ross ; 14 h 2, Repères contemporains : œuvres électroacoustiques réalisées à l'IPEM de Gand ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : Henry Barraud : «le texte et la musique» ; œuvres de Berlioz, Barraud ; à 17 h, la discothèque d'André Marchal ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30 Concert : Extraits de la *Missa Pange Lingua*, motets à 4 voix, à 2 et 3 voix, à 5 voix ; extraits de la *Missa Gaudeamus*, de Des Prez, par les chœurs du King's College de Cambridge, dir. S. Cleobury.
23 h Les soirées de France-Musique : « la Création du monde » (création), de Parmegiani ; à 23 h 5, un pianiste : Charles Rosen.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Claire Barrat : imprimé sur collants

Créative, intelligente et cohérente, Claire Barrat vient d'ouvrir sa troisième boutique parisienne, où l'on trouve d'excellents rapports qualité-prix en ensembles de soie lavables en machine. Ces unis et ces imprimés sont coordonnés entre eux et se complètent d'une étonnante série de collants apportant aussi leur clin d'œil-fantaisie aux tenues classiques.

Le tout correspond aux desiderata des femmes actives dans leur vie quotidienne, dont Christine Okrent est, à ses yeux, le symbole.

Aujourd'hui, son polo vert émeraude à col noir se couvre d'un blazer assorti sur jupe droite blanche et collant *peaux de bête* en noir et blanc. *« Je m'intéresse aux tenues de tous les jours, nettes, fraîches et faciles d'entretien comme les aiment les Américaines. »*

Elle enchaîne sur les nouveaux ordinateurs qui permettent de contrôler, notamment en tricot, les points, les coloris et les dessins de jacquard qui participent à cette mode de « l'art porté » avec des expressions nouvelles à des prix accessibles. Nous les verrons à l'automne.

Son style reprend les thèmes sportifs auxquels la soie confère une élégance discrète, autorisant l'évolution du bureau au cocktail en changeant de collier ou de boucles d'oreille.

Voilà quinze ans, Claire Barrat, brune aux yeux doux et au teint clair, sort de l'école de style ESMOD, dont elle a suivi les cours, en même temps que le dessin de mode de Mme Nourrero et du British Institute d'anglais commercial. Elle effectue un stage chez Christian Dior et continue ses études, puis entre chez Lanvin comme assistante en accessoires à vingt-deux ans. A la fois styliste et cadre commercial, elle y reste huit ans, avant de lancer sa propre affaire dans *« le luxe de la soie à prix abordable. Je ne me comprends donc pas dans les coûts de création. Du tee-shirt à la tunique de dîner, j'élabore des ensembles seyants et simples, bien coupés, ce que j'aime porter. Mes fournisseurs sont ceux des couturiers, en particulier Ratti et Mantero, pionniers italiens de la soie lavable en machine, à laquelle les Lyonnais ne s'intéressent pas encore ».*

Ses commandes de cinq à dix mille mètres par saison en unis et imprimés lui permettent un développement important en nouveautés, tout en gardant un caractère humain à son entreprise. La boutique de la rue Danielle-Casanova regroupe tous ses éléments de base dans un créneau de trois pièces pour moins de 2 000 F. Le tee-shirt : 390 F ; le polo à col et bas de manche en bords côtes de 560 à 750 F ; le blazer, 980 et 1 490 F. Les jupes comprennent les formes droites plissées ou évasées à partir de 890 F, auxquelles s'ajoutent trois formes de pantalon, légers et fluides. Des robes aussi, comme ce beau modèle en cache-cœur sans fermeture, blousant à la taille sur jupe portefeuille (1 990 F) ; les satins façonnés et imprimés de dessins animaliers se taillent en blouses paysannes, robes ou tuniques sur fond droit. Et, pour le voyage, des ensembles en faux croco marine ou noir allient la sobriété à l'élégance. Le dessin vedette de la saison s'inspire de Miro en multicolore sur fond blanc et tabac ; les tailles confortables vont du 36 au 46.



Claire Barrat, robe tunique à dessins de bestiaire exotique en noir à fond blanc sur fourreau peaux de bête, 2 400 F.

Mais l'aventure de Claire Barrat dépasse le cadre de ses boutiques, même si elle a pignon sur Madison Avenue à New-York. En 1982, prévoyant le raccourcissement des ourlets, elle décide de lancer des collants imprimés. Aucun bonnetier de Troyes n'accepte de réaliser ces modèles condamnés comme d'« avant-garde ». Claire Barrat s'obstine en Italie, où une petit fabricant *« saute sur sa moto ».* Les livraisons commencent fin octobre avec un stand aux Galeries Lafayette. Quelque dix mille collants sont vendus avant les fêtes à 100 F, dans une belle matière se lavant en machine. Pour l'hiver prochain, Claire est devenue styliste d'Exciting. Sa collection comprend des dessins de cachemire en trois couleurs, des coutures brillantes en relief, des effets de nuages ombrés et des dessins de peaux de bête, sans oublier les « baguettes » de fleur posées à la cheville.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ 8, avenue Victor-Hugo ; 11, rue Cambronne ; 28, rue Danielle-Casanova.

LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA COUTURE

Le premier Festival international de la mode, organisé par la Fédération française du prêt-à-porter féminin, se tiendra à Paris du 20 au 23 septembre prochain. Il s'agit, pour le président Daniel Hechter, d'une manifestation destinée à devenir une biennale, l'équivalent du Festival de Cannes pour le cinéma.

En effet, à la veille du jubilé du salon (du 28 septembre au 2 octobre), cette opération de grande envergure jumellera Paris et les activités de la mode, et ce, sur le plan international. Les galas suivent le schéma cannois : Nuit des hommages à la mode, au Théâtre des Champs-Elysées, et dîner à l'Hôtel de Ville, avec remise de médailles de la Ville de Paris à des personnalités étrangères. Un colloque économique réunira les professionnels. Le clou de la manifestation, « Le plus grand défilé du monde », permettra enfin au grand public d'assister à une gigantesque présentation de cinq cents mannequins, évoluant sur un podium géant dressé sur le terre-plein central des Champs-Élysées, d'après des thèmes choisis par les grandes revues féminines du monde entier.

Seront également organisés une exposition de photos, « La mode balnéaire », et un festival, « La mode et le cinéma » à la Cinémathèque française.

Rappelons que la Fédération française du prêt-à-porter féminin regroupe aujourd'hui vingt syndicats régionaux auxquels adhèrent neuf cent quatre-vingts entreprises représentant 87 % du chiffre d'affaires total de la profession. Il s'élève à 17,5 milliards en 1984, dont 6,25 milliards à l'exportation, *« dégageant un solde net de la balance commerciale de 2,4 milliards de francs (taux de couverture 160 %) », selon les statistiques de la Fédération. Sur le plan de l'emploi, soixante dix mille salariés y ont travaillé pour la même période, dont 85 % de femmes.*

NATHALIE MONT-SERVAN.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 AVRIL

« La peinture au Louvre », 14 h 30, 34, quai du Louvre (Paris passion).

« Hôtels directoire de la Nouvelle France », 15 heures, métro Cadet (C.-A. Messer).

« Le village de la Reine-Blanche », 15 h 30, 29, rue de la Santé.

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », 15 heures, entrée de l'église.

« L'enceinte et le donjon du Louvre de Philippe Auguste », 15 heures, 2, carrefour de l'Odéon (Paris autrefois).

« La franc-maçonnerie », 14 h 30, 16, rue Cadet (Michèle Pohyer).

« Sur les pas des templiers, rituel, vie et mort », 15 heures, métro Temple (Isabelle Hauller).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 heures, sous l'horloge, sortie métro Richelieu-Drouot (Marion Ragueneau).

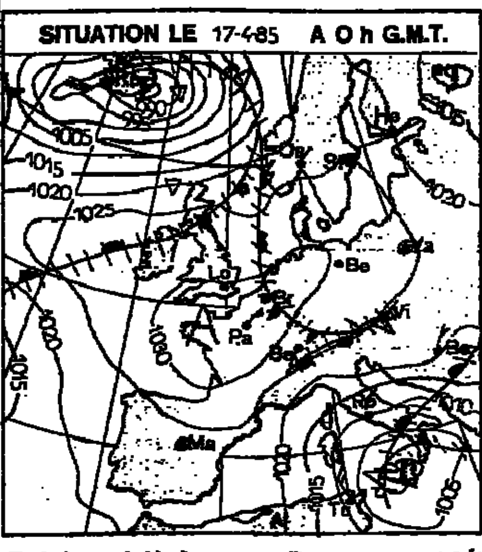
« Hôtels du Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (G. Botteau) ou sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

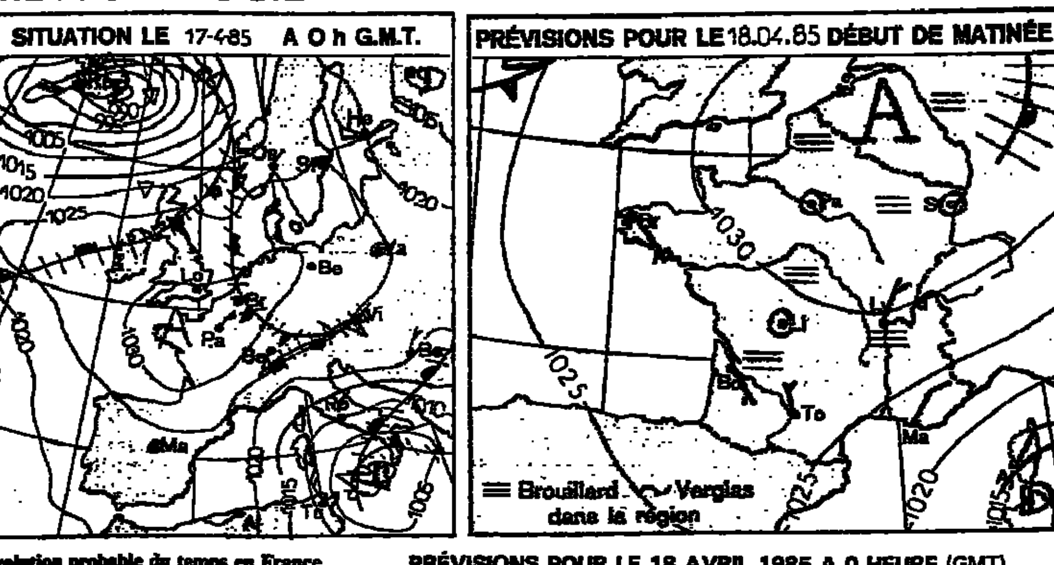
« Les Hôtels de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

CONFÉRENCES

26, rue Bergère, 20 heures, « Pédagogie en Orient », (Jacques Haessert). 11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « La logique de la réincarnation », musée du Louvre département des antiquités grecques, 15 heures, porte Denon, cours conférence sur l'art grec. Elisabeth Laffont.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 17 avril à 0 heure et le jeudi 18 avril à 24 heures.

La situation anticyclonique maintiendra un temps très agréable.

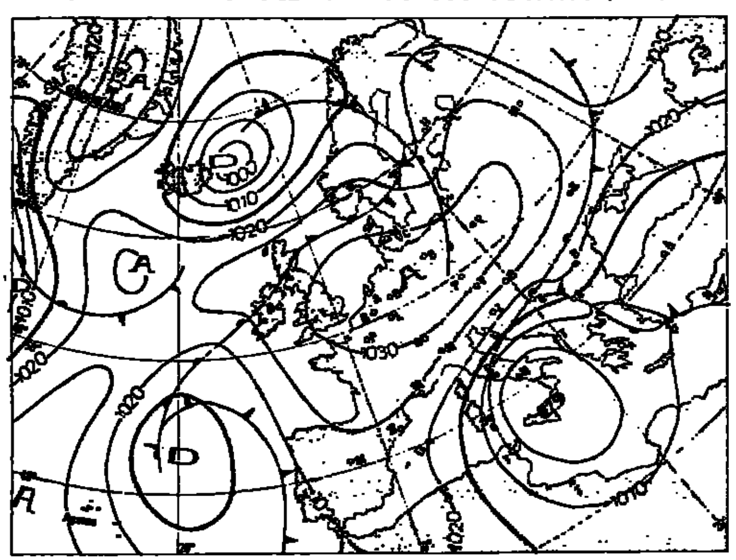
Jeudi, le matin, le ciel sera plutôt gris de l'Alsace aux Savoies. Des nuages élevés occuperont le ciel de la Côte d'Azur et de la Corse. Sur les autres régions méridionales, le ciel sera clair. Le mistral soufflera encore. Ailleurs, le temps sera localement brumeux avec quelques brouillards situés plutôt au nord de la Seine. Les températures minimales seront de 10 à 12 degrés dans les régions méditerranéennes, 4 à 6 degrés dans le Sud-Ouest, 5 à 7 degrés de l'Alsace à la région Rhône-Alpes, près de la Manche et de l'Atlantique, 2 à 4 degrés ailleurs.

Dans la journée, le mistral faiblira et le temps deviendra vite très ensoleillé, avec des températures maximales proches des normales du Nord-Est au Lyonnais, supérieures sur les autres régions. Toutefois, de la Côte d'Azur et du Var à la Corse, des nuages pourront se développer et apporter un risque d'averses.

Les températures maximales seront ainsi de l'ordre de 15 degrés dans le Nord-Est, 16 degrés dans le Centre-Est et sur les côtes bretonnes et la Manche, 17 degrés dans le Nord, 18 à 22 degrés dans le Sud-Ouest, 19 à 23 degrés en Méditerranée, 18 à 20 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le mercredi 17 avril, à 8 heures, de 1 031,6 millibars, soit 773,8 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 18 AVRIL 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 avril ; le second, le minimum dans la nuit du 16 au 17 avril) : Ajaccio, 22 et 5 degrés ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 17 et 6 ; Bourges, 16 et 6 ; Brest, 15 et 7 ; Caen, 13 et 5 ; Cherbourg, 11 et 5 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 14 et 8 ; Grenoble-St-M.-H., 18 et 8 ; Grenoble-St-Geoirs, 15 et 6 ; Lille, 16 et 8 ; Lyon, 15 et 8 ; Marseille-Marignane, 19 et 7 ; Nancy, 14 et 10 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice-Côte d'Azur, 18 et 11 ; Paris-Montsouris, 17 et 9 ; Paris-Orly, 17 et 8 ; Pau, 18 et 5 ; Perpignan, 20 et 14 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 11 et 5 ; Tours, 17 et 6 ; Toulouse, 17 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 10 ; Amsterdam, 12 et 5 ; Athènes, 22 et 16 ; Berlin, 10 et 1 ; Bonn, 13 et 7 ; Bruxelles, 14 et 8 ; Le Caire, 32 et 18 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 11 et – 1 ; Dakar, 22 et 18 ; Djerba, 14 et 11 ; Genève, 14 et 8 ; Istanbul, 22 et 8 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 26 et 14 ; Londres, 18 et 7 ; Luxembourg, 13 et 9 ; Madrid, 23 et 3 ; Montréal, 18 et 12 ; Moscou, 7 et 4 ; Nairobi, 24 et 16 ; New-York, 21 et 9 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rio-de-Janeiro, 30 et 19 ; Rome, 21 et 12 ; Stockholm, 7 et – 2 ; Tozeur, 20 et 11 ; Tunis, 13 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 17 avril :

DES ARRÊTÉS

● Fixant la répartition des sommes misées au Loto sportif.

● Complétant l'arrêté du 22 novembre 1982 portant dévolution du patrimoine immobilier de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne.

UN DÉCRET

● Approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de Poitiers (Vienne).

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Sont élevés à la dignité de *grand-croix :*

MM. Louis Chavialle, médecin général inspecteur, et Jacques Coulondres, vice-amiral d'escadre.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

MM. Robert Delbos, général de division, Vincent de Paul Gourlez de la Motte, général de corps d'armée, et Jacques Alberge, ingénieur général de 1re classe.

Le *Journal officiel* du 17 avril publie en outre une liste de promotions au grade de commandeur et d'officier et de nominations au grade de chevalier dans l'Ordre national du mérite.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3947

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■	■		■	■			■
III									
IV				■					
V									
VI			■	■					
VII							■	■	
VIII				■					
IX				■	■				
X				■					
XI						■		■	

HORIZONTALEMENT

I. N'est pas le genre de patelin à visiter. – II. Démonstratif. – III. Était dans le passé un homme d'avenir. – IV. Fait la chasse aux chasseurs. Projette donc un film. – V. Œufs à la coque. – VI. Base d'opérations. Compte pour un point dans une partie de cartes. – VII. Propice à la déclamation ou à la déclaration. – VIII. Ne peut donc cacher sa peine. D'un auxiliaire. – IX. Quelque chose de téméraire. Se mêle donc de ce qui se mêle. – X. Vulgaire pour un bon chrétien. A bout ou au bout. – XI. Filet d'eau souvent très poissonneux.

VERTICALEMENT

1. Ont toujours le feu sacré malgré une longue suite d'avatars. – 2. Remercier sans aucun remerciement. – 3. Sigle. Etat arabe. – 4. Au fond de la cour, à droite. – 5. Double «espagnolisme» ou simple gauloiserie. Note. – 6. Se fait toute petite bien que l'on ait pour elle de grands projets. – 7. Mûrit sous le soleil des Tropiques. Donna souvent à Florence des airs de Venise. – 8. Loin d'être libres. Base aérienne. – 9. Ecrit pour passer à la postérité.

Solution du problème n° 3946

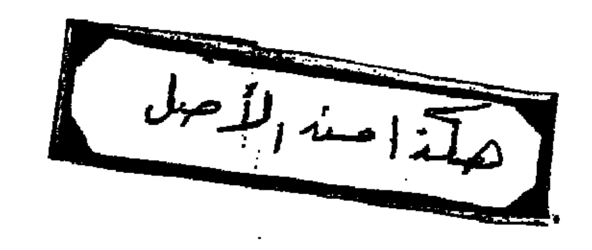
Horizontalement

I. Epidémies. – II. Vitesse. – III. Ivre. Note. – IV. Pôles. – V. Urgente. – VI. Eon. Etres. – VII. Tue.UE. Ne. – VIII. Te. Assez ! – IX. Etai. Col. – X. Ister. – XI. Créature.

Verticalement

1. Etiquettes. – 2. Rouet. – 3. Ivrogne. Air. – 4. Die. Aisé. – 5. Et. Pneus. Ta. – 6. Menottes. Et. – 7. Isoler. Ecru. – 8. Este. Enzo. – 9. Sées. Se. Lie.

GUY BROUTY.



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	46,00	53,37
AUTOMOBILES	46,00	53,37
AGENDA	46,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS

Nationales et Internationales

saplest et ecopor

Notre avance technologique permanente en matière d'équipement, procédés de fabrication et de gestion, produits, applications nouvelles, nous situe au rang de

N° 1 Français du Polystyrène Expansé Moulé

La poursuite de notre développement s'accompagne aujourd'hui du renforcement de notre structure Marketing-Ventes :

nous recrutons un

DIRECTEUR COMMERCIAL

et des

ATTACHES COMMERCIAUX

pour compléter l'équipe actuelle

PROFILS :

DC = Ingénieur diplômé + formation et/ou expérience commerciale. Anglais : nécessaire. Résidence : région de LUXEUIL (70). Aura en charge l'élaboration et l'application de la politique de distribution, ainsi que les Marketing amont (études de marché...) et aval (produits...), l'ordonnancement des commandes et des expéditions.

AC = Technico-Commerciaux, responsables de la prospection et des ventes sur leurs secteurs. Régions : Est et Sud-Est.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération s/réf. M 8541 (DC ou AC) au Conseil qui nous assiste pour ces recrutements :

IFER CP VINCENT

22-26, rue Sergent Bauchat, 75012 Paris.

CONTESSE



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

ADMINISTRATION MANAGER

WEST AFRICA

Aredor Guinea is a new company operating an alluvial diamond mining and processing facility in Guinea, West Africa. The mine is located some 750 km up country where we have an expatriate/Guinea Workforce of 140/1.000.

We require an experienced manager who will take responsibility for an administration funcion which covers, in additional to pure administrative duties, the personnel, accounting and mine srores functions.

The Successful candidate will have had work experience on an isolated mine site, preferably in french speaking Africa, have proven ability as an administrator and will be the « Hands on » Rather than » desk bound type.

He/She will report to the mine general manager and will require to be fully bi-lingual (English/French).

Salary will be free of tax deduction and of order of 24,000 pounds sterling.

Other benefits include :

Six months tours of duty followed by six weeks paid leave.

Free accomodation.
Living allowance, education allowance.

Applications in writing with full cv. to :

Administration and finance manager
Bridge oil services (Overseas) pty limited
Green, end House, 10 Rickfords Hill,
Aylesbury, Bucks. HP 20 2 RX.

L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ouvre une inscription de candidatures à un poste de **PROFESSEURS ASSOCIÉS** (plein temps)
Chargé, à la Faculté droit, de l'enseignement de DROIT PÉNAL FRANÇAIS et de PROCÉDURE PÉNALE FRANÇAISE et de l'enseignement de la branche à option du DROIT ASIATIQUE.

Entrée en fonction : 1er septembre 1985.

Délai pour le dépôt des candidatures auprès du DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT BFSH, 1015 LAUSANNE (SUISSE), 1er MAI 1985.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux

CENTRE NATIONAL DE LA MER

APPEL DE CANDIDATURES

La ville de BOULOGNE-SUR-MER, pour compléter l'équipe chargée de la réalisation du bâtiment (cabinet d'architecture ROUGERIE, B.E.T. SODETEG), recherche un CONCEPTEUR pour l'aménagement intérieur de l'EXPOSITION PERMANENTE du Centre national de la mer (3 500 m²).

Le dossier à envoyer à la mission du Centre national de la mer – hôtel de ville – 62200 BOULOGNE-SUR-MER, avant le lundi 6 mai 1985 à 14 h 30, comprendra :

– Les références de l'équipe : réalisations ou projets muséographiques, traitements d'ambiance (sonores et visuels), aménagements intérieurs, réalisations d'expositions temporaires ou permanentes (avec documents photographiques).

– Une note sur les moyens.

– Les attestations d'assurance.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUNE CADRE

Négoce International

- Vous avez au moins 30 ans, vous maîtrisez la langue anglaise et avez choisi de faire carrière dans le négoce international et la commercialisation des produits de base.
- Vous avez déjà 5 ans d'expérience dans ce domaine et avez acquis des connaissances approfondies en matière de bourses de commerce, de marchés à terme, marchés de frêt et couverture de changes.
- Vous avez en outre une pratique de la gestion administrative de ces secteurs d'activité.
- Notre société, de dimension moyenne, jouit d'une excellente notoriété et d'une longue tradition dans la commercialisation d'un produit tropical de grand marché.
- Nous vous proposons de vous associer à son développement et, en cas de succès, d'accéder à des fonctions de direction.

Adresser C.V. et prétentions à notre Conseil sous réf. 1529/M à CEPIAD 135, Avenue de Wagram - 75017 PARIS.

Le PDG d'une société de 10 personnes fabriquant du MATÉRIEL MÉDICAL et EXPORTANT plus de la moitié de sa production.

recherche

SON RESPONSABLE COMMERCIAL

30 ans environ, DIPLOME ESC OU AUTRE FORMATION SUPÉRIEURE

Sens organisation et connaissance informatique de gestion des ventes, coopératif, parlant anglais et si possible allemand.

Envoyer lettre + CV + photo en mentionnant rémunération actuelle à M. PLOWIECKI

BALT EXTRUSION

10, rue Croix-Vigneron 95160 MONTMORENCY.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pour ses besoins internes

COLLABORATRICE COMPTABLE

VOUS AVEZ :
– 5 ans d'expérience minim. ;
– une très bonne connaissance du nouveau plan comptable.

VOUS AUREZ A :
– assurer la tenue de la comptabilité générale sur matériel informatique.
– Participer à l'élaboration des comptes de résultats et des bilans.
– assurer les déclarations fiscales.

Adresser lettre manus., C.V. et photo s/réf. 9334 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui tr.

RESTAURANT Châtillon/Bagneux 92 Cherche cuisinière journée continue/jour. M. DESHAYES. Tél. 644-17-24.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
– Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
– formation assurée ;
– rémunération motivante.
Tél. pour Paris et banlieue ouest au 500-24-03 poste 41 et pour banlieue sud au 660-52-52 poste 38.

CONSTRUCTEUR informatique recherche très urgent

INGÉNIEUR RÉDACTEUR

expér. en procédure de télécom. 784-74-52.

Ass. d'usagers du logement ch. PERMANENT mi-temps CONNAISSANCES JURIDIQUES APPRÉCIÉES, GOUT DU CONTACT. Ecrire CGL Paris, 45, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009.

secrétaires

Secrétaire audiotypiste, niveau comptable, recherche emploi. Téléphone : 355-67-57.

propositions diverses

CENTRE PARIS

MAQUETTISTE/EXECUTION

Vous désirez vous établir ? Amenez votre matériel !

Petite société de photocomposition met à votre disposition contre très modeste participation UNE PIECE de 16m².

Ecrire pour premier contact à D. JADE - 78, rue Danton 93310 Le Pré Saint Gervais

- Références morales exigées -

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.08 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

du 17 juin au 27 juillet 1985

Offrez-vous gratuitement un cadre de haut niveau formé à la GESTION APPROFONDIE ET DIRECTION D'ENTREPRISE par l'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

Nous apportons :
- le savoir-faire d'hommes et de femmes ayant plus de dix années d'expérience dans les secteurs les plus divers ;
- une forte motivation pour participer aux activités de direction ;
- une collaboration sérieuse et gratuite de six semaines.

Ecrivez-nous dès maintenant au GADE, Université de Paris-Dauphine, 75775 PARIS 16e. Tél. : 505-14-10 poste 44.00.

capitaux propositions commerciales

HAMBOURG
Importateur et agent général d'une société américaine pour produits brevetés du secteur médecine de sport (préventif et thérapeutique). Veut établir représentation officielle pour la France.
Il serait idéal que vous résidiez soit aux environs de Paris, soit à Grenoble. Correspondance en allemand ou anglais S.V.P.
WARNCKE GMBH + CO KG
ERDKAMPSWEG 45
D-2000 HAMBURG 63
Tél. : 40/598338.
Télex 21 74488.

Librairie pour besoin expansion recherche partenaire financier avec participation au fonctionnement.
Ecrire à RÉGIE PRESSE sous n° 304.795 M 7, rue de Montessuy, 75007 Paris.

travail à domicile

Secrétaire quadrilingue à son compte exécute travaux de dactylo avec logiciel. Traitement texte Wordstar en français, allemand, anglais, danois. Tél. 969-94-88 de 15 à 21 h.

formation professionnelle

FORMATION DE FORMATEURS EN BUREAUTIQUE

(matériel de bureau et micro-ordinateurs)

DUREE : 516h + stage pratique (160h).

DATES : du 13 mai 1985 au 31 octobre 1985 (y compris période de stage pratique).

Cette formation est organisée avec la collaboration et le soutien de l'Agence de l'Informatique.

Renseignements et inscriptions :

université paris 8
formation permanente

2, rue de la Liberté
93526 SAINT DENIS CEDEX 02
Tél. 829.23.00

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète **MEUBLES ANCIENS** Même en mauvais état Tél. : répondeur 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

BÉNÉVOLEMENT
séances de conversation en anglais, tous niveaux et angl. d'affaires. Tél. : 919-41-92.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP SPÉCIALE Prof. expérimenté. 558-11-71.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉ

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

– En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer... ;
– En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Ttes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes). Par ex. un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3 990 F, 1 cossu 3 places en cuir véritable à 7 400 F, en veau pleine fleur à 9 400 F.

Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris - Tél. 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris - Tél. 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon. Tél. (7) 860-02-54.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Part. loue pour vacances à Ramatuelle presqu'île ST-Tropez, studio 2 p., 2/4 pers. dans villa calme grand terrain. Tél. ap. 20 h. 322-06-13 ou écrire M. PEIGNE 38 bis, av. R.-Coty, 75014 PARIS.

DEAUVILLE (14)
A louer 2 p. tt cft, 35 m², dans immeuble standing, balcon, proximité commerces, du 15-6 au 15-9-85.
Tél. le soir 368-29-40 après 20 heures.

Week-end randonnées pédestres. Massif du Jura. Ascension - Pentecôte à 3 h de Paris en TGV, Yves et Liliane vous accueillent de ancienne ferme XVIIIe confortablement rénovée, table d'hôtes, limité à 12 personnes. Cuisine et pain maison, chbres 2 pers. avec s. de bs. Tout compris. Pension + accompagnement. Prix : Ascension 950 F, Pentecôte 650 F. Ecrire : Le Crêt l'Agneau, 25650 MONTBENOIT. Tél. 16 (81) 38-12-51.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 55 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

Entre Bandol et La Ciotat (83) Les Lecques à louer juillet, joli studio dans la verdure, confort, balcon, prévu 4 personnes, près plages 6.300 F le mois net. Tél. : (91) 37-30-77 heures b.

YOUGOSLAVIE Ile de Brac
Dans la charmante petite cité de SPLITSKA en bord de mer, 3 locations dans villa neuve :
— 1 appt 3 pces, 6 lits, cuis. bains, 15 jours 5 000 F ;
— 1 appt 4 pces, cuis. bains, grande terrasse, 15 jours 7 000 F ;
— 1 bungalow 1 pce, cuis. douche, 15 jours 2 000 F.
Possibilité 1/2 pension.
Ecr. s/n° 6.744 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul : 1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans ; stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

Meubles

Cherche RESTAURATION MEUBLES ANCIENS — BANLIEUE NORD Placage massif, vernissage au tampon, finition ciré, 15 ans d'artisanat-antiquaire. Devis gratuit. Téléphone : 469-44-03.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF Mo Louis-Aragon. T. (1) 726-89-63 - 638-34-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16,00 par jour : leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212, Telex 96454.
ou Mme Bouillon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tel. (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

LE CENTRE GURDGIEFF-OUSPENSKI ACCEPTE DES ÉTUDIANTS Téléphone : 436-61-69. Aix-en-Provence : 16 (90) 79-58-15.

Moquettes

A saisir **MOQUETTE 100 %** pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12

« MOQUETTEZ-VOUS » A PRIX ENTREPOT 100 000 m² laine-synthétique. Toutes qualités Créations **BINEAU MOKET'S** 3, bd Bineau, 92 LEVALLOIS Tél. : 757-19-19

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
Auto-radio, antenne spéciale, housse, galerie de toit, batterie, alarme, porte-vélo, pièces détachées ttes marques, attelage, anti-vol, volant sport, avertisseurs musicaux.

SERVICE EXPORT garanti **AUTOTEC** 93, av. d'Italie, 331-73-56.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Particulier vend R 5 GTL NOIRE, état exceptionnel, intérieur beige 1982, peu roulé, 17 000 km réels, cause double emploi, 3 portes. Prix 32 000 F justifié. Tél. 4/424-47-17 de 12 h à 22 h.

Part. vd 304 S cabriolet. Très bon état. Capote et peinture neuves. Téléphone : 934-05-29.

PARTICULIER VEND 84 **R5 ALPINE TURBO** Bordeaux vernis, première main, très bon état, modèle 83. Toit ouvrant, poste-radio, cassettes. Prix argus à débattre. 41 000 km. T. 8 h à 12 h et ap. 20 h. M. FLEURY. 406-02-79.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE BMW 320i, année 84. 30,000 km, 8 CV, 6 cyl. injection, vitres teintées (teintées), système d'alarme, prix Argus 71 000 F, à vendre, cause achat habitation, 68 000 F, exceptionnelle. Téléphone 494-99-80 après 17 heures. Etampes.

divers

BMW SERIE 3-5-7
84 et 85 peu roulé garantie. Auto Paris XV, 533-69-65. 63, r. Desnouettes, Paris-15e.

ANNONCES CLASSÉES

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS 2 PIECES VOLUME ORIGINAL
Tt cft, éc. élevé plein sud.
Prix 470.000 F 331-32-32.

4e arrdt

SAINT-PAUL
Immeuble standing, séjour, 3 chbres, 2 bains, sur jardin + parking. MATIMO 272-33-25.

MARAIS
rue des Francs-Bourgeois bel imm. pierre de t. asc., gd studio, tt cft. 634-13-18.

5e arrdt

LUXEMBOURG pierre de taille, ravalé, 2 pièces tt cft, soleil, 460 000 F. Tél. 325-97-16.

7e arrdt

AVENUE DE BRETEUIL 1 BIS, PR. INVALIDES
5 p. tt cft, 3e ét., 135 m², imm. 1967. S/pl. jeudi-lundi 14-18 h JAMAR NOT. 283-21-18.

Chambre-des-Députés. Appt. style maison 3 niveaux, derniers étages, ascenseur, beaucoup de charme, 160 m² environ, 2 850 000 F. 325-73-14.

10e arrdt

Mo COLONEL FABIEN
Bel imm. pierre de t., tapis asc., beau 3 p. tt cft refait neuf. Téléphone : 634-13-18.

11e arrdt

LOFTS
110, 180 et 300 m²
750 000 F, 900 000 F et 1 300 000 F
grande hauteur sous plafond.
MATIMO 272-33-25.

Part. vend beau 2 pièces 50 m², plein sud, tout confort. Tél. : 607-72-85.

12e arrdt

NATION
ds immeuble récent 2 p. tt cft, avec parking, 634-13-18.

13e arrdt

GOBELINS
Pptaire vend plusieurs beaux 2 p. cuis., bains, refait neuf, imm. pierre, ravalement et travaux en cours à notre charge. A PARTIR DE : 360 000 F. Tél. : 287-37-37.

13e arrondissement, Im. du 5e Métro Gobelins
STUDETTE 12 mètres carrés mezzanine, douche, w.-c. flash, coin cuisine, porte blindée, 4e étage, sans ascenseur. Bon immeuble, Refait neuf. 113.000 F. Tél. : 421-31-93.

14e arrdt

2 PIÈCES, CHARME près PARC MONTSOURIS. Px 330 000 F. T. 727-84-76.

MONTSOURIS
VRAI 3 P., cuis., bains et soleil, 500 000 F. 322-61-35.

15e arrdt

RUE LECOURBE
Dble living + chbre tt cft ref. nf, 700 000 F. 626-89-04.

16e arrdt

JASMIN (voie privée)
150 m², 5 p. cuis., 2 bains.
Prix : 2 200 000 F.
GARBI - 567-22-88.

SQUARE JOUVENET, calme, soleil, standing NEUF, GRAND 3 P., TERRASSE. Prix intéressant, dernier lot, 504-51-47.

18e arrdt

AVENUE JUNOT (PRÈS)
Très beau séjour dble + chbre, 7e ét., asc., plein soleil, vue. GARBI 567-22-88.

BARBÈS
3 pièces, 5e étage, 270 000 F. 56 + 20 m², dernier étage. 300 000 F. Tél. 359-70-06.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SAINT-JAMES
MAGNIFIQUE 2 PIÈCES DE GD STANDING, 54 m², 3e ÉT. GARBI 567-22-88.

93 Seine-Saint-Denis

Banlieue Paris-est. Particulier vd appt entièrement aménagé Prêt à vivre. Cuisine, s. de bains, w.-c., séjour double 26 m², 2 chbres, loggia, cave + parking, proximité toutes commodités. Site verdoyant. Visite indispensable prix à débattre.
Tél. soir (1) 330-51-45.

SAINT-DENIS 93
Près de toutes commodités, F3, salle à manger, 2 chambres, placards aménagés, porte blindée, 10 m² de balcons carrelé. Sans travaux, libre de suite, 360 000 F. Tél. 822-35-24 le soir ou w.-e. + lun.

PARTICULIER
Vend à Villeneuve dans petit immeuble appt type F 4. Chauffage individuel, garage, cave. Prix 360.000 F faibles charges. Tél. : 822-80-62 (ap. 19 h).

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
Très beau 2 p., imm. neuf, pierre de taille, chff. individuel, petit imm. 8 APPTS livraison septembre 1985, 620 000 F.
DEMICHELLI
873-50-22 et 873-47-71.

A VENDRE
A Villejuif, appt F 4, trois chambres, séjour exposition sud. Chauffage individuel. Faibles charges.
Proche métro.
PRIX : 390.000 F.
Tél. au 578-67-66 (h. déj. ou soir).

immeubles

Cause réemploi pptaire 2 imm. (spécial placement) récemment rénovés. Px 14 millions, rapports 1,5 et 6,5, rapport 0,7. Nomb. avantages + fiscaux. Intermédiaires sans client et marchands s'abstenir. 336-31-78 pour coordonnées.

ACHETONS COMPTANT IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPÉS PARIS/BANLIEUE PROCHE. SAFRU 267-68-27.

BORDEAUX
SECTEUR SAUVEGARDÉ
Immeubles à vendre.
Ecr. 88206 Havas Bordeaux.

propriétés

ENGHIEN. Emplacement exceptionnel, luxueuse et grande propriété sur 1 600 m² de terrain, prix élevé justifié. S.I. 989-92-37.

Près de MANTES
VALLÉE DE VAUCOULEURS
Superb. bâtiments du XVIIIe S. tt cft, 400 m² habit. + maison gard., parc aménagé 8 000 m² + 2 500 m² boisés, bordés par 2 rivières, 766-73-78.

PARIS SUD-OUEST
ST-ARNOULT-EN-YVELINES (accès autoroute Chartres)
Mais. anc., tt cft 140 m² habit., ss-sol total, PARC de 1 000 m². Px 775 000 F. Mat. ou après 20 h., 461-70-41.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR banl. SUD PARIS même avec petite maison, 938-87-27.

CARCASSONNE (11). VENDS TERRAIN A BATIR VIABILISÉ. 1 200 m², 8 KM CITÉ. TÉL. H.R. (68) 78-65-40.

viagers

LEGASSE FONCIAL VIAGERS 266-32-35
19, bd Malesherbes, 8e.
Etude gratuite. Expert 45 ans d'expérience. Rente indexée.

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 Paris. T. 355-61-58.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, 8e
Conseil 47 ans d'expérience. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS, 227-44-44.

appartements achats

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

RECHERCHE URGENT
tres surf. même à rénover. Tél. : 252-01-82.

locations non meublées offres

Paris

LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers
Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e. MÉTRO CENSIER.

locations non meublées demandes

Paris

Pour directeurs et employés mutés Paris, important groupe bancaire européen recherche appts 2 à 8 p., villas, studios, Paris, proche banlieue. Prix indifférent. Tél. 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
rech. appts pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE et appts de STANDING pr DIPLOMATES et MULTINATIONALES. Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus, 285-11-08.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris/Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

bureaux

Locations

Siège social RUE ST-HONORÉ
Constitution sociétés, télex, secrétariat, tous services.
PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES 260-91-63.

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de société.
ACTE : 359-77-55.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
loc. bureaux, secrét., télex
CONST. SOCIÉTÉS
ou créat. toutes entreprises.
ASPAC 293-60-50 +.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TELEX SECRÉTARIAT
DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraire)
AGECO 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques
355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Bureau ou domiciliation
BUSINESS BURO (1) 346-00-55.

MONTPARNASSE à louer salle informatique + bureaux. Tél. GEFICO 321-75-75 ou 763-83-96.

C.I.A. 256-35-29
DOMICILIATION
Une adresse de prestige : 31, Champs-Elysées, Paris-8e.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche métro Tolbiac, r.-de-ch. sur cour, calme, très clair. Idéal prof. libérale, type architecte. Crédit 90 % possible. T. 329-58-65.

fonds de commerce

Ventes

CAUSE DÉPART RETRAITE CÈDE BAIL.
TOUS COMMERCES
100 m Isle-Adam (Val-d'Oise). Salle de 300 m², étage, dépendances, cour de 200 m², parking.
Prix à débattre : 330 000 F.
Tél. : 469-44-03.

boutiques

Ventes

Pr. pl. DAUMESNIL pptaire vd ds imm. rénové, murs de bout. 650.000 F loués 6.000 F mois. 634-13-18.

DEMANDES D'EMPLOIS

Graphologue expérimenté, trilingue psychotechnicien, morpho-psychologue souhaiterait intégration cabinet de recrutement dynamique. Tél. : 757-68-98 8 h à 12 h.

Rompu aux problèmes de gestion, développement, comm./marketing, organisation, direction de personnel, cadre supérieur 50 ans offre son expérience à entreprise rég. Parisienne.
Ecr. s/no 2.287 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F trilingue allemand, anglais parfait pour commerce et relat. publique. Tél. : 952-42-92.

JEUNE FEMME 35 ANS
SECRÉTAIRE COMPTABLE
recherche
poste durée déterminée sur Paris ou proche Vincennes. CAP compta., 10 ans expér.
Ecr. s/no 5 745 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 22 ans, niveau bac, dégagé O.M., cherche emploi de préférence dans agence de publicité ou agence de voyages, qui le formerait. Tél. : 670-81-46.

J.F. 29 ans, économiste, 6 ans expérience de organisme prof. (stat. et informatique) + DESS économie régionale. Étud. toute proposition Paris et proche banlieue sud.
Ecr. s/no 2.305 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RESSOURCES HUMAINES
J.H. 26 ans maîtrise sociologie
OPTIONS :
- Économie ;
- Statistiques ;
- Informatique ;
- Démographie.

2 ans expérience formateur cherche à relever défi dans entreprise du 3e type.
Ecr. s/no 2.292 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR COMMERCIAL - 37 ans - Diplômé de l'école commerciale de Bruxelles - Onze ans d'expérience prof. - Bonne connaissance des marchés asiatiques (Hongkong, Taiwan...) - Meneur d'hommes - Homme de terrain - Anglais courant, notions japonais.
RECHERCHE : tout poste en France ou missions internationales particulièrement pour implanter nouveaux produits ou développer marchés existants - Disponible rapidement. (Section BCO/MS 653.)

DES SPÉCIALISTES POUR LA FONCTION PERSONNEL - Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur + stages institut de gestion sociale promotion 85 - Maîtrisent : les nouveaux outils de la fonction personnel, gestion prévisionnelle, technique de communication, informatique - Connaissance approfondie en recrutement, formation et administration du personnel.
RECHERCHE : situation auprès resp. d'entreprises désirant développer son département personnel - France. (Section BCO/JCB 654.)

J. F. 34 ans - MÉDECIN GÉNÉRALISTE + certificat médecine tropicale - Six ans expérience dont deux ans en Afrique - Anglais courant.
ETUDIE : toutes propositions - France - Afrique, DOM-TOM. (Section BCO/MS 655.)

CADRE 50 ANS - Dynamique - Bilingue anglais - Ecole de journalisme - Formation acquise en entreprise - Grande expérience et connaissance approfondie dans le secteur de la formation professionnelle - Ayant dirigé et animé une équipe composée de professeurs, commerciaux et responsables pédagogiques.
RECHERCHE : poste similaire auprès d'organismes publics ou privés (écoles, instituts), responsable de formation et relations humaines - Disponible immédiatement - Grande mobilité - Toute mission acceptée dans les pays de la CEE. (Section BCO/JCB 656.)

ANPE

ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Le docteur
et Mme Dominique METRAS
Romain et Raphaële,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Alexandre,

le 5 avril 1985.

81, avenue des Roches,
13007 Marseille.

– Mme Roger ROBBE,
née Marcelle Armand,

39110 Salins-les-Bains,
à la joie d'annoncer la naissance de sa petite-fille,

Thyllie ROBBE,

au foyer de Paul, Marie-Jo et Olivier, à Sète (34200), le 19 mars 1985.

Décès

– Mme Judith Childs,
son épouse,
Mlle Ziska Childs,
sa fille,
ont le regret d'informer ses amis que

Bernard CHILDS,
artiste-peintre,

est mort subitement à New-York, le 27 mars 1985.

– Mme Jean de Courcel,
M. et Mme Jérôme de Courcel,
Charles et Philip,
M. et Mme Jacques Chirac,
Laurence et Claude,
M. et Mme Bruno de Monclin,
Cyril, Xavier et Alexandra,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 12 avril 1985, de

M. Jean de COURCEL

muni des sacrements de l'Eglise,
leur époux, père, beau-père et grand-père.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 15 avril.

Une messe sera célébrée ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Toulon.

Mme Michel Coursault,
M. et Mme Bernard Coursault
et leurs enfants,
Le capitaine de frégate
et Mme J.-D. Salaün
et leurs enfants,
M. et Mme René Coursault
et leurs enfants,
M. et Mme Thierry Coursault
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Coursault
et leurs enfants,
Mme Martine Coursault
et son fils Mathieu Le Roux,
Mme Lafeuillade de Guérin du Cayla,
Le docteur et Mme R. Coursault,
M. et Mme Jacques Tariel,
Mme J. Rancher,
Les familles de la Lande de Vallière, Duchatenier, Lafeuillade,

ont la douleur de faire part du décès du

contre-amiral (CR)
Michel COURSAULT,

chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur du Mérite,

survenu en son domicile, à la suite d'une longue maladie, le 16 avril 1985, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 18 avril, à 15 h 45, en l'église Saint-Paul de Toulon.

Inhumation à Ligueil (Indre-et-Loire) dans le caveau de famille.

Réunion à l'église de Ligueil le samedi 20 avril, à 10 heures.

La famille ne reçoit pas.

Ni fleurs ni couronnes.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme René Hudeley,
son épouse,
Mme Félix Lanot,
sa sœur,
Renée et Jacques Delahaye,
Marianne et Jean-Marie Erena,
Paul-Henri Hudeley,
ses enfants,
Claire et Gérard Berthelot,
Catherine Delahaye
Valérie Delahaye,
Olivier et Christiane Erena,
Lise Erena et François Brenac,
Hélène Erena,
ses petits-enfants,
Mathilde, Julie, Alice Berthelot,
Romain Erena,
ses arrière-petits-enfants,
Sylviane, Louis Lasry
et leurs enfants,
Les familles alliées et amies,

ont la grande douleur de faire part du décès brutal de

René HUDELEY,
commandeur de la Légion d'honneur,
combattant volontaire de la Résistance,
agrégé des sciences physiques,
préfet honoraire,
directeur général honoraire
au ministère de l'éducation nationale,

survenu en son domicile parisien le 15 avril 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 avril, à 16 heures, à Cussey-sur-l'Ognon (Doubs).

Cet avis tient lieu de faire-part.

249, rue de Bercy,
75012 Paris.

– Mme Marie-Louise Mangeot,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Teddy PARENT,
vice-président honoraire
du Syndicat français des exploitants,

survenu le 11 avril 1985 à Clichy (Hauts-de-Seine).

Le service religieux sera célébré le vendredi 19 avril, à 10 h 30, à la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant à Paris-20e, suivi de l'incinération, à 14 h 45, au monument crématoire.

Les cendres seront déposées au columbarium.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Roux, Libenzi, Diatta, Gensollen,
ont la douleur de faire part du décès de

François ROUX,
directeur honoraire du lycée technique
de Champagne-sur-Seine,
officier des Palmes académiques,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 avril 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

L'incinération a eu lieu le 12 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme F. Rouban,
née Rubanowicz,
Et ses enfants Linda et David Azaria,
Xandra Rouban,
Son petit-fils Pierre-Mevy,
M. S. Rubanowicz,
Les familles Gar. Meltzer, F. Goldberg, Katz, Tradou, Bounic, Yablon,
et leurs enfants,
du Canada,
Les familles Sam. Schoffer, Nat. Schoffer, A. Mayer, Smilovitz, H. Rafel,
et leurs enfants,
des Etats-Unis,
Les familles U. Dagan, Soltz,
d'Israël,
Les familles B. Ruban, Ph. Ruban, F. Leibovici, M. Gordon, Y. Gordon,
Mme Jean Gordon, J.-M. Lemasson, L. Guerry, Vidal,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fima ROUBAN,

survenu le 12 avril 1985 à Graulhet (Tarn).

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 avril, à 15 h 30, au cimetière Saint-Roch, à Graulhet.

Fleurs non souhaitées ; les vœux de la famille seraient des dons pour la recherche contre le cancer adressés à : ARATC, clinique d'Alleray, 2, rue Brancion 75015 Paris.

Adresse du deuil : 80, avenue Charles-de-Gaulle, 81300 Graulhet.

– La direction, les collaborateurs
Et le personnel de la société Rial, Ricardeus 81390 Briatexte,
ont le regret de faire part du décès de

M. Fima ROUBAN,
président-directeur général,

survenu le 12 avril 1985 à Graulhet (Tarn).

Les obsèques ont eu lieu le lundi 15 avril, à 15 h 30, au cimetière Saint-Roch, à Graulhet.

Remerciements

– Mme André Michel,
M. et Mme Jean-Loup Michel,
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre-André Michel,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur amitié lors du décès de

M. André, Paul MICHEL.

– Mme Agui Ubac
et ses enfants,

très touchés des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de

Raoul UBAC,

remercient du fond du cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Ce 18 avril 1985 est l'anniversaire de

Gerry RAFFLES,

mort il y a dix ans à Vienne (Isère).

Gerry Raffles était le compagnon de Joan Littlewood et le cofondateur avec elle du théâtre Workshop (Londres).

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Services religieux

– Tous ceux qui ont aimé et estimé

M. Marcel DOMAS

auront une pieuse pensée pour lui, en communion avec les prières de l'année qui seront dites à la synagogue rue Buffaut, le vendredi 19 avril, à 18 h 30.

VENTES A CHARTRES

GALERIE DE CHARTRES
SAMEDI 20 AVRIL à 15 heures
DIMANCHE 21 AVRIL à 14 heures
POUPÉES ANCIENNES
Accessoires, mobilier, vêtements
AUTOMATES
MUSIQUE MÉCANIQUE
Mes J. et J.-P. LELIÈVRE
et L. BAILLY-POMMERY
Commissaires-priseurs associés
1 bis, place du Général-de-Gaulle
28000 CHARTRES. Tél. (37) 36-04-43

RELIGION

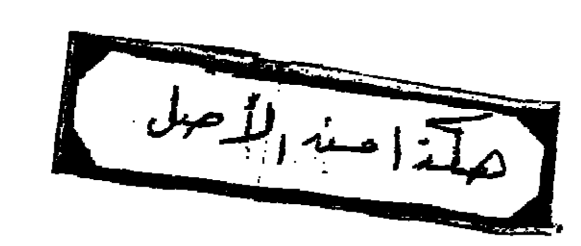
NOMINATIONS DE DEUX ÉVÊQUES

- **Mgr Robert Coffy, archevêque de Marseille**
- **L'abbé Adolphe-Marie Hardy, évêque de Beauvais**

Le secrétariat général de l'épiscopat annonce, mercredi 17 avril, que Jean-Paul II a procédé à deux nominations : Mgr Robert Coffy, archevêque d'Albi, devient archevêque de Marseille, tandis que l'abbé Adolphe-Marie Hardy, curé de Saint-François-Xavier à Paris, devient évêque de Beauvais.

[Mgr Robert Coffy est né au Biot (Haute-Savoie), le 24 octobre 1920. Il a été ordonné prêtre le 28 octobre 1944 à Annecy. Licencié en théologie, il fut nommé successivement vicaire à Bernex (1947), professeur au petit séminaire de Thonon (1948), professeur de théologie dogmatique au grand séminaire d'Annecy (1949), supérieur de ce même séminaire (1952), et en même temps directeur diocésain de l'enseignement religieux et responsable de l'œcuménisme. Parallèlement il devint vicaire général du diocèse en 1956. Mgr Coffy fut nommé évêque de Gap en avril 1967 puis archevêque d'Albi en juin 1974. Il est le principal auteur de deux documents importants de l'épiscopat français : « Eglise-sacrement » (1971) et « Une Eglise qui célèbre et qui prie » (1973).]

[Le Père Adolphe-Marie Hardy est né à Nantes le 23 juillet 1920. Elève du séminaire Saint-Sulpice à Paris, il a été ordonné prêtre le 30 mars 1945 à Nantes, puis est devenu vicaire à Rouans, professeur et directeur spirituel à l'externat des enfants nantais de 1948 à 1963. Il a exercé ensuite son ministère au Mali comme aumônier des étudiants et des enseignants catholiques. Depuis lors, ses principales fonctions ont été les suivantes : secrétaire du comité épiscopal pour les missions à l'extérieur (1966-1972), chapelain de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris (1972) et curé de la paroisse parisienne Saint-François-Xavier (1973).]



économie

REPÈRES

Dollar : nervosité et confusion

Une assez grande nervosité a régné, mercredi matin 17 avril, sur tous les grands marchés financiers internationaux. Après avoir baissé au point de repasser en dessous de la barre des 3 DM à Francfort, le dollar est un peu remonté. Avant midi, il se traitait à 3,004 DM en RFA (contre 3,0090 DM la veille) et à 9,17 F à Paris (après 9,1250 F), contre 9,1965 F. Les cambistes attribuaient cette évolution assez erratique du « billet vert » à la confusion introduite par les dernières statistiques économiques américaines pour le mois de mars, très contradictoires avec des mises en chantier de logements (+ 16,2 %) plus élevées que prévu, mais une production industrielle (+ 0,3 %) inférieure aux estimations (+ 0,5 %). En outre, le déficit de 100 millions de dollars, annoncé par un établissement d'épargne et de crédit de Californie, la firme Berverly Hills Savings and Loans, a contribué à entretenir un climat de défiance.

Automobile : 72,8 % des ménages français en possèdent une

72,8 % des ménages français possédaient une automobile au 1er janvier 1985, soit le même niveau qu'un an auparavant. Le nombre de véhicules pour 1 000 habitants était de 380, derrière les Etats-Unis (539), la RFA (403), mais devant l'Italie (358) et la Grande-Bretagne (290).

Entreprises : 88 500 créations en 1984 en France

Le rythme de renouvellement des entreprises s'est stabilisé, en 1984, avec 88 479 créations et 24 378 défaillances. Les créations ont même été particulièrement vives au quatrième trimestre (+ 27 %). C'est dans les services (+ 22 %) et dans le commerce (+ 6 %) que la progression des créations d'entreprises a été la plus forte, selon le crédit d'équipement des PME.

Profits : 25,6 % de plus en 1984 pour les cinq cents premières américaines

Exxon a conservé son rang de première entreprise américaine en 1984 avec un chiffre d'affaires de 90,8 milliards de dollars et un bénéfice net de 5,5 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs), selon les statistiques publiées, chaque année, par le magazine *Fortune*. Dix-neuf sociétés, victimes de racheteurs, ont disparu de ce classement : c'est le cas de Gulf, numéro onze en 1983, acquise par Chevron ; de Getty Oil, numéro vingt-quatre, rachetée par Texaco ; de Continental, de Norton Simon, etc. Derrière Exxon, on trouve General Motors, Mobil, Ford, Texaco et IBM. Apparaît aussi, dans les dix premières sociétés industrielles américaines, American Telegraph and Telephon (en huitième position), après son démantèlement début 1984. Jusqu'à présent, ATT entrait dans le classement des services publics. Le chiffre d'affaires des cinq cents premières a augmenté de 4,3 % par rapport à 1983 et leurs profits de 25,6 %, la meilleure progression depuis 1979.

Production industrielle : reprise aux Etats-Unis

La production industrielle américaine a augmenté de 0,3 % en mars, rattrapant une baisse de 0,2 % en février, selon les statistiques révisées du département du commerce, qui avait annoncé initialement, pour février, une diminution de 0,5 %. L'indice de la production industrielle s'est situé à 165,4 (base 100 en 1967), soit 2,9 % au-dessus de son niveau de mars 1984 ; mais il est encore inférieur à son plus haut niveau, atteint en août 1984 (166). La progression de la production industrielle, en mars, a profité à presque tous les secteurs d'activité, sauf celui des biens d'équipements, qui a baissé de 0,2 % (– 0,1 % en février). – *(AFP.)*

ÉNERGIE

L'agitation reprend dans les Charbonnages

Occupation d'un puits dans le Nord, manifestation violente à Saint-Etienne : après un an de calme relatif, l'agitation sociale reprend dans les mines de charbon. Le plan de redressement adopté en mars 1984, qui prévoit trente mille suppression d'emplois d'ici à 1988, la fermeture de nombreuses exploitations parmi les plus déficitaires et une baisse de la production de houille de 18 millions à 11 millions de tonnes par an, entre concrètement dans les faits. Au fil des mois, la direction des Charbonnages annonce, études à l'appui, des fermetures définitives ou l'abandon de projets d'investissement jugés trop coûteux. Prévisibles, ces mesures n'en créent pas moins, localement un choc.

La situation dans le Nord et la situation dans le Centre-Midi sont toutefois différentes. Le puits de l'Escarpelle, près de Douai, qui cristallise l'opposition des mineurs et des élus locaux au plan de restructuration, est l'un des rares « points d'ancrage » de l'activité charbonnière dans la région après 1988. Employant encore un millier de salariés, son avenir fait donc l'objet d'un vrai débat. Tel n'est pas le cas des mines condamnées du Centre-Midi, et notamment le gisement de Ladrecht, dans les Cévennes. L'attachement des syndicats à son exploitation, qui paraît définitivement sacrifiée, est largement symbolique, Ladrecht – *« symbole de la lutte anticasse, antichômage »* de la CGT, selon les termes de M. Georges Séguy, ancien secrétaire général de la CGT – ayant fait l'objet d'une grève de treize mois, en 1980, et ayant été considéré comme l'une des principales « victoires » de la gauche après les élections de mai 1981.

Dans le Nord : le puits de l'Escarpelle est occupé

De notre correspondant

Lille. – Le débat sur la poursuite ou l'arrêt de l'extraction charbonnière dans le Nord-Pas-de-Calais s'est cristallisé autour de la fosse 9 de l'Escarpelle, derniers puits en activité dans le Douaisis. Depuis une semaine, l'activité de ce puits est paralysée par une grève avec occupation des lieux par des militants CGT. Ils réclament le «raval», c'est-à-dire l'approfondissement du puits qui permettrait d'accéder à des réserves de l'ordre de 3 millions de tonnes.

C'est là une revendication qui faisait l'unanimité dans la région, le conseil régional, les syndicats de mineurs et même des dirigeants des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, à Douai, réclamant la réalisation de cet investissement estimé à environ 150 millions de francs et devant permettre le maintien de quelque mille cinq cents emplois pendant plus de dix ans. Mais la direction des Charbonnages de France à Paris et le secrétaire d'Etat à l'énergie s'y opposaient, non en raison du coût de l'investissement lui-même, mais à cause des frais de fonctionnement par la suite.

La direction des Houillères du Nord-Pas-de-Calais vient de reconsidérer sa position. Dans un communiqué publié en début de semaine, elle fait part de sa décision de ne pas procéder au raval du «9» de l'Escarpelle. Cette décision s'appuie sur des motifs économiques : les études faites en 1984, explique-t-on aux Houillères, montraient que l'extraction de trois millions de tonnes supplémentaires était intéressante dans la mesure où on obtenait un rendement supérieur à 2000 kilos par homme et par jour ; mais on est nettement en dessous et aucun élément ne permet d'espérer une amélioration. On a donc cherché à limiter les dépenses en n'exploitant que les gisements proches du puits. Cet investissement, qui ne dépasserait pas 50 millions de francs, permettrait le maintien de l'activité bien au-delà de 1988.

Six puits sont aujourd'hui en activité dans le bassin ; trois le seront encore en 1988.

JEAN-RENÉ LORE.

A Saint-Etienne : Un commando CGT saccage le siège des houillères

De notre correspondant

Saint-Etienne. – Quelque quatre cents mineurs cégétistes, venant de toutes les houillères du bassin du Centre-Midi, sont descendus de huit cars, mardi matin 16 avril, à Saint-Etienne, devant le siège de la société, où se tenait un comité central d'entreprise. Ils sont entrés dans les locaux et ont d'abord saccagé la salle du conseil avant d'investir une trentaine d'autres bureaux et d'y commettre des déprédations très importantes : le mobilier a été jeté par les fenêtres, les téléphones et les terminaux d'ordinateurs ont été endommagés, les dossiers brûlés. Du charbon pulvérisé a été répandu dans les pièces. Le feu a été mis aux meubles rassemblés devant le bâtiment, qui était menacé par le brasier.

Les pompiers ont été les seuls à réagir, car les forces de l'ordre, CRS et gardiens du corps urbain de Saint-Etienne, devant lesquels se déroulait cette mise à sac, sont restées sur la réserve.

Les manifestants s'en sont pris à MM. Delanoy, directeur général des HBCM, Raviart, directeur général adjoint, Charton, directeur du personnel, et à un photographe du quotidien régional, *Loire-Matin*, dont le visage a été noirci à la poussière de houille. La pellicule du journaliste a été « confisquée » et son appareil détérioré.

Les membres de ce commando se sont retirés à 14 heures. A la bombe à peinture, ils avaient inscrit sur les murs et les écrans des appareils les raisons de leur coup de force : les fermetures d'une partie de la centrale de Carmaux dans le Tarn, programmée en septembre 1985, de la cokerie du même lieu (début 1986), des houillères de l'Aumance et des Cévennes. *« Ces questions n'étaient pas à l'ordre du jour du comité central,* a précisé M. Raviart, *nous ne devions parler que du fonctionnement des œuvres sociales. »*

Le préjudice, qui n'a pu être encore évalué précisément, pourrait dépasser le million de francs. Le siège des HBCM a été fermé pour plusieurs semaines.

GUY ROUGIER.

LA POLÉMIQUE SUR LE PRIX DE L'ESSENCE

Les compagnies pétrolières jugent « irresponsables » les rappels à l'ordre de M. Bérégovoy

« Irresponsables », « surprenants », « relevant de la diffamation » : les compagnies pétrolières n'ont pas de mots assez forts pour qualifier les propos récents du ministre de l'économie, des finances, et du budget rappelant que la concurrence sur les prix des carburants devait s'exercer à la baisse comme à la hausse (*le Monde* du 13 avril). Les pétroliers ont, il est vrai, un assez bon dossier. Les prix du super ont certes légèrement remonté depuis quelques semaines, après avoir beaucoup diminué en février, juste après la libération des prix des carburants.

Reste qu'au total la hausse moyenne depuis le 29 janvier jusqu'à aujourd'hui n'a pas dépassé, sauf exception, 16 centimes par litre pour le super, alors que pendant la même période les seules taxes sur l'essence ont augmenté de 15 centimes par litre et que l'évolution des cours internationaux des produits pétroliers n'a pas joué dans le bon sens, alourdissant les coûts d'approvisionnement des raffineurs de quelque 29 centimes par litre. *« Le consommateur bénéficie actuellement d'une situation favorable »*, assure M. Jean-Maurice Esnault, directeur, membre du comité consultatif d'Esso France, qui, comme ses confrères, se déclare *« surpris »* des propos du ministre, lesquels *« paraissent loin de la réalité des faits »*.

Le « vrai test »

Les raffineurs sont d'autant plus fondés à se plaindre qu'ils avaient décidé, juste avant ce « rappel à l'ordre » de M. Bérégovoy, de réduire leurs tarifs également sur les autoroutes, où les automobilistes, clientèle « captive » par nature, n'avaient jusque-là guère bénéficié des bienfaits de la guerre des prix.

Reste à savoir si les vertus de la concurrence iront jusqu'à entraîner une baisse de prix à la pompe dès lors que les cours internationaux et l'évolution du dollar le permettront. C'était le sens des propos de M. Bérégovoy, assure-t-on rue de Rivoli.

Si on reconnaît que jusqu'ici l'évolution des prix de vente des raffineurs a été grosso modo conforme à ce qu'on pouvait espérer, le *« vrai test »*, assure-t-on, viendra bientôt. En effet, la stabilisation récente des prix sur le marché international jointe à la diminution sensible depuis la fin mars des cours du dollar devraient réduire les coûts d'approvisionnement des raffineurs. Les prix à la pompe devraient donc, logiquement, diminuer dans les prochains jours. Sinon...

Derrière l'indignation des compagnies pétrolières se cache une inquiétude réelle. Car les pouvoirs publics n'ont pas totalement abandonné l'idée, évoquée lors de la libération des prix, de modifier les décrets d'application de la loi de 1928, de façon à favoriser l'importation de produits pétroliers. Cette épée de Damoclès ne laisse pas d'inquiéter les compagnies françaises à l'heure où les nouvelles raffineries installées dans les pays producteurs, notamment du Golfe aggravent la concurrence internationale. *« Si nous sommes efficaces et si les pouvoirs publics ne font pas de discrimination entre les importateurs et les raffineurs, il n'y a pas de fatalité pour que le raffinage français ne soit pas compétitif »*, précise la direction d'Esso-France. Mais si les prix français sont, comme l'assurent les compagnies, en ligne avec les prix internationaux, pourquoi s'inquiéter de la concurrence des importations, interroge, en retour, le ministère des finances.

V. M.

CONJONCTURE

● **Dette extérieure de la France : 541 milliards de francs fin 1984.** – L'endettement extérieur de la France se serait accru de 90 milliards de francs en 1984, selon les chiffres publiés par *Faits et Arguments*, publication mensuelle dépendant de M. Barre. Ce chiffre porterait à 541 milliards de francs l'endettement brut de la France fin 1984. Les derniers chiffres publiés par le ministère de l'économie et des finances portaient sur un endettement brut de 469 milliards de francs au 30 juin 1984. Si les chiffres cités par *Faits et Arguments* se révèlent exacts, l'endettement de la France aurait augmenté de 72 milliards de francs au second semestre de 1984 contre 82 milliards de francs au second semestre de 1983 et 18 milliards de francs au premier semestre 1984. Pour l'ensemble de l'année 1983, l'endettement extérieur de la France s'était accru de 155,6 milliards de francs.

● **Conjoncture : très léger progrès au deuxième trimestre.** – L'activité économique devrait *« très légèrement »* progresser en France au cours du deuxième trimestre, indiquent les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France.

Dans son enquête de conjoncture de mars, la Banque de France note que la demande globale n'a pas varié et que la progression des commandes étrangères, tout en demeurant *« favorablement orientées »*, a été un peu moins marquée que lors des mois précédents. Les chefs d'entreprise se montrent moins optimistes quant à l'avenir de leurs débouchés aux Etats-Unis, souligne l'enquête, qui évoque également l'amenuisement des marges bénéficiaires à l'intérieur de la CEE, voire un recul des ventes en Allemagne fédérale.

AFFAIRES

DEUX ENTREPRISES NATIONALISÉES PRÉSENTENT LEUR BILAN 1984

• Les bénéfices de Rhône-Poulenc ont atteint près de 2 milliards de francs

Rhône-Poulenc a franchi en 1984 une nouvelle et, sans doute, décisive étape. Parvenu l'année précédente, après trois exercices lourdement déficitaires (3,10 milliards de francs cumulés dont 2 milliards environ en 1980), à rééquilibrer ses comptes avec un léger profit de 98 millions, le groupe a vu ses bénéfices progresser beaucoup : 1 989 millions de francs et un résultat d'exploitation de 5,4 milliards, accru de 85,6 %, dont près de 59 % ont été fournis par la seule division « chimie ».

Jamais de son histoire, même en 1974, année faste (1 040 millions de francs), il n'avait gagné autant d'argent. Mais il ne s'agit plus évidemment de francs de même valeur. Pourtant le résultat de 1984 est très supérieur aux prévisions que le président, M. Loïk Le Floch Prigent, avait lui-même faites à l'automne dernier (1,5 milliard). Surtout, il fait du groupe chimique le deuxième centre de profits de l'industrie française, après Elf-Aquitaine.

Rhône-Poulenc est de tous les chimistes européens celui qui, après ICI (britannique), a enregistré la plus forte progression (+ 18,8 %) de son chiffre d'affaires (51,2 milliards de francs). L'exercice écoulé sera donc à marquer d'une pierre blanche, doublement même puisque, pour la première fois également, et ce depuis le début des années 70, les indicateurs de la branche textile prise dans son ensemble sont à peu près équilibrés, les pertes à nouveau supportées en France (450 millions de francs) ayant été compensées par les bénéfices réalisés à l'étranger (plus de 100 millions en Europe, 300 millions au Brésil).

Prudence

Comme tous les grands chimistes internationaux, Rhône-Poulenc a profité de la conjoncture soutenue. Si la hausse du dollar ne lui a pas vraiment rapporté de l'argent, elle lui a, en revanche, ouvert de nombreux marchés et, avec l'effet d'entraînement de la croissance américaine, a favorisé le développement de son commerce international. Ses exportations directes (16,4 milliards de francs) ont augmenté de 31 %, et ses ventes à l'étranger de 15,6 %. L'an dernier Rhône-Poulenc a rapporté plus de 8,1 milliards de francs en devises à la France. Enfin l'élément structurel a joué et le groupe a commencé à cueillir les fruits de son redéploiement.

Cependant le travail de restructuration en profondeur n'est pas terminé, et, si M. Le Floch affichait, le 16 avril en présentant les résultats, un large sourire, il s'est montré prudent. Le textile se porte beaucoup mieux, mais 45 % de cette activité en France (fils nylon et polyester texturés) génèrent des pertes. D'autre part, malgré les améliorations constatées, les frais financiers restent élevés (2,1 milliards de francs) et représentent encore 4,1 % du chiffre d'affaires (contre 4,9 % et 5,7 % en 1982). L'endettement global est lourd (17,7 milliards).

En outre, le groupe est encore fragile. Même si avec la restructuration engagée ses capacités de résistance s'accroissent, il est encore trop vulnérable aux effets conjoncturels. De quoi sera faite l'année 1985 ? Pour le premier trimestre, le chiffre d'affaires a augmenté de 9,5 % (3 à 4 % en volume) pour atteindre 14 560 millions de francs. La progression est moindre que celle enregistrée l'an dernier à pareille époque Le deuxième semestre pourrait être plus difficile. Pour assurer l'avenir, l'effort d'investissement sera poursuivi : entre 3,5 et 4 milliards de francs. Pour accroître ses moyens de financement, Rhône-Poulenc a décidé de lancer à l'automne prochain des certificats d'investissements, pour un montant dont le chiffre n'a pas encore été arrêté.

A. D.

• Thomson tout près de l'équilibre

Thomson presque à l'équilibre. Le groupe nationalisé, après des pertes lourdes en 1982 (2,2 milliards de francs) et 1983 (1,2 milliard de francs), aura terminé l'année passée avec un déficit consolidé *« situé entre zéro et 50 millions de francs »*. Le résultat définitif sera arrêté dans quelques semaines. Sa principale filiale, Thomson-CSF, a, de son côté, réalisé un bénéfice net de 300 millions de francs contre une perte de 811 millions de francs en 1983 et de 2 milliards de francs en 1982.

Autres signes de ce *« redressement »*, la marge brut d'autofinancement du groupe Thomson a été de 2,4 milliards de francs en 1984 contre 1 milliard de francs en 1983 et zéro en 1982, tandis que les frais financiers ont été stabilisés à 3,2 % du chiffre d'affaires. Le groupe a bénéficié d'une bonne année 1984, qui a vu le chiffre d'affaires progresser de 15 %, à 57 milliards de francs, et les commandes de 46 % (83,3 milliards). L'exportation représente 61 % des ventes.

M. Gomez, le patron du groupe, recueille donc les fruits des profondes réorganisations engagées depuis 1982, dont la plus importante est le retrait du secteur des télécommunications civiles au bénéfice de la CGE (Thomson supporte néanmoins encore 180 millions des 450 millions de pertes de cette activité en 1984). Le secteur médical de la Compagnie générale de radiologie (CGR) « se redresse », tandis que le secteur grand public (TV, magnétoscopes, électroménager...), grâce en particulier à Vidéocolor (tubes TV), devenu bénéficiaire, n'a pas inscrit des pertes aussi importantes que le groupe le craignait en milieu d'année.

Le secteur des composants, en croissance de 27 % (5,1 milliards de ventes), amorce également son redressement financier, alors que la SODETEG reste une épine douloureuse.

Au demeurant, Thomson profite surtout du commerce des armes, en hausse de 22 %, à 19,7 milliards de francs.

La SATEC-Développement a déposé son bilan

La SATEC-Développement, société d'ingénierie et de projets agricoles pour le tiers-monde, a déposé son bilan le 10 avril. Filiale de la société Thomson par l'intermédiaire de la SODETEG, elle-même en difficulté, ainsi que de la Caisse centrale de coopération économique, la SATEC-Développement n'a pas trouvé auprès de ses deux parents – une société nationale et un organisme d'État – le soutien nécessaire à sa survie. Le mouvement a été précipité par la démission, le 25 mars, du PDG de la SATEC-Développement, M. Blamont, lui-même, PDG de SODETEG ainsi que des deux autres représentants de cette société. M. Blamont avait fait constater la mésentente entre les actionnaires, et un administrateur judiciaire, Me Levet, avait été nommé.

Les syndicats CGT et CFDT avaient obtenu le 19 mars une table ronde avec les représentants des pouvoirs publics (coopération, finances et redéploiement industriel), qui n'avait pas débouché sur une solution.

D'autre part, à la suite de l'article du *Monde* du 20 mars 1985, la SATEC (Société d'aide technique et de coopération), fondée en 1956, nous fait savoir qu'elle ne saurait être confondue avec la SODETEG-Aide technique pour la coopération et le développement, dite SATEC-Développement constituée en 1983. De fait si la seconde a repris les activités et le personnel de la première, celle-ci a conservé son identité juridique. De plus elles ont la même adresse et le même téléphone...

J. G.

Le neuvième groupe sidérurgique américain en règlement judiciaire

Wheeling-Pittsburgh, le neuvième groupe sidérurgique américain, a demandé à bénéficier du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites (l'équivalent de la suspension provisoire de poursuites en France). Cette défaillance est l'une des plus importantes enregistrées aux États-Unis ces dernières années.

L'entreprise a été conduite à cette procédure pour n'avoir pu obtenir l'aval des syndicats sur son plan de restructuration financière. Endetté pour 514 millions de dollars à cause de pertes accumulées depuis 1982, Wheeling-Pittsburgh avait obtenu un rééchelonnement de sa dette auprès de ses créanciers, mais en échange d'une hypothèque sur ses actifs. Inquiets, les syndicats ont refusé.

Wheeling-Pittsburgh (8 200 salariés) est considéré comme l'un des groupes sidérurgiques les plus fragiles, malgré les efforts de son dernier président, M. Carney, pour moderniser ses hauts fourneaux (700 millions de dollars d'investissement). Pour accélérer cette modernisation et trouver l'argent nécessaire, M. Carney a signé en février 1984 un accord de coopération avec le Japonais Nisshin Steel, qui donnait à ce dernier 10 % du capital.

Le groupe estime qu'il « sortira » des dispositions du chapitre 11 après réorganisation. Il pourrait être, alors, très compétitif et se révéler un concurrent dangereux pour les autres groupes américains, eux-mêmes instables. La chute de Wheeling-Pittsburgh éclaire les difficultés de redressement d'une sidérurgie très archaïque. Mais, désormais, protégés par M. Reagan contre de trop fortes importations (limitées à 18,5 % du marché intérieur), les maîtres de forges américains ont engagé une profonde restructuration, qui a porté des fruits chez US Steel (le numéro un), Bethlehem Steel (numéro deux) ou Inland. Les aciéries américaines employaient cinq cent dix mille salariés en 1973 ; elles n'en comptent plus que deux cent quarante mille.

E. L. B.

ÉTRANGER

LA VISITE DE Mme CRESSON EN CHINE

Plusieurs accords marquent la relance du commerce entre Paris et Pékin

De notre correspondant

Pékin. – *« Il faut que nos relations économiques soient à la hauteur de nos relations politiques »*, a déclaré, mardi 16 avril, Mme Edith Cresson à l'issue de sa visite de six jours en Chine. Le ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, qui arrivait de Corée du Sud où elle avait accompagné M. Fabius, a beaucoup insisté sur la volonté française de coopérer à long terme au développement économique de la Chine. Cette coopération doit s'appuyer sur des transferts de technologie, des conditions de crédit privilégiées – qui faisaient jusqu'à présent défaut aux exportateurs français, – et se spécialiser dans les domaines où les besoins chinois sont grands et les capacités françaises reconnues : télécommunications, espace, transports, mais aussi nucléaire.

Les accords signés pendant cette visite indiquent que, de part et d'autre, on est passé aux choses sérieuses après une année 1984 catastrophique pour la France : des importations en hausse de 4 % et des exportations en baisse de 40 %, en raison pricipalement de l'interruption des achats chinois de blé et de sucre. Le ministre français a signé avec son homologue chinois, M. Zheng Tuobin, trois accords :

– Un accord de coopération à long terme, issu de la cinquième session de la commission mixte franco-chinoise ;

– Un accord sur l'octroi à la Chine de crédits mixtes, ce qui permettra aux industriels français d'offrir des taux de crédit plus favorables ;

– Un protocole pour l'achat par la Chine de cinq cent mille lignes téléphoniques, d'une usine de centraux téléphoniques et de faisceaux hertziens, pour un montant de 2,6 milliards de francs. La France offre pour cela à la Chine un crédit de 1,750 milliard de francs.

Ont également été signés, à cette occasion, l'accord pour la vente de trois Airbus A 310-200 (plus deux en option) et un second contrat pour la fourniture de lignes téléphoniques à Canton. Cent mille ont été récemment vendues à Pékin, et les négociations se poursuivent pour la fourniture d'un centre de recherches de télécommunications.

Ces sommes, ont importantes, surtout si on les ajoute aux contrats signés depuis quatre mois, qui se montent, selon Mme Cresson, à 5 milliards de francs. Arrivées tard, longtemps handicapée par une politique étrangère trop favorable au Vietnam, la France semble en train de rattraper le terrain perdu. En recevant Mme Cresson, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, l'a reconnu. *« La Chine et la France ont réalisé une percée importante dans leurs relations au cours des six derniers mois »*, a-t-il dit. *« La Chine apprécie beaucoup l'attitude positive du gouvernement français à l'égard des relations bilatérales, ses nouveaux efforts pour promouvoir la coopération et sa décision de nous accorder des crédits »*, a-t-il ajouté.

Reste à savoir si ces déclarations de bonnes intentions seront suivies d'effet et comment la France résistera à une concurrence des Américains, des Japonais ou des autres pays européens. Le premier ministre belge se trouve d'ailleurs actuellement à Pékin, et ses entretiens portent en bonne partie sur la coopération économique sino-belge.

S'engager à long terme

Mais Mme Cresson a compris que, pour avoir l'oreille de Pékin, il fallait accepter de s'engager à long terme dans le processus de développement chinois. La France est d'ailleurs le troisième investisseur en Chine, derrière les États-Unis et Hongkong, mais devant le Japon. Elle a aussi compris que les problèmes de crédits et de prix étaient primordiaux. C'est pourquoi elle a demandé aux industriels français de *« faire preuve d'imagination »*, par exemple en acceptant un *« commerce de compensation »*, c'est-à-dire en fait en aidant la Chine à exporter ses produits pour lui permettre de rembourser ses emprunts en devises. Quant aux transferts de technologie, la France n'est plus en reste, tant dans les télécommunications que pour les locomotives, ou le nucléaire. La centrale de Daya-Bay, près de Canton est *« pratiquement acquise »*, a affirmé Mme Cresson. Réponse, sans doute, de Pékin avant la fin de l'année.

PATRICE DE BEER.

En Espagne

Le gouvernement réduit l'impôt sur le revenu et libéralise les investissements étrangers

De notre correspondant

Madrid. – La relance, soit, mais avec les « recettes » libérales : c'est ainsi que pourrait être résumé le train de mesures annoncées, le 16 avril, par le ministre socialiste de l'économie, M. Miguel Boyer, devant la commission des finances du Congrès des députés. Un peu plus d'un an avant les élections législatives, le gouvernement socialiste décide de desserrer l'étreinte et de relâcher la politique de rigueur qu'il a appliquée depuis son entrée en fonction en décembre 1982.

Les succès partiels déjà atteints modifient en effet les priorités : l'an dernier, le pouvoir d'achat des salariés a baissé de plus de deux points, tandis que le chômage continuait de croître. Dans ces conditions, la consommation privée a diminué de 1 %, et l'insuffisance de la demande constitue maintenant le véritable goulet d'étranglement de l'économie espagnole.

Pour la stimuler, il n'est pas question, toutefois, pour M. Boyer, de consentir une politique salariale moins stricte. C'est la méthode de la réduction de l'impôt sur le revenu qui est retenue. Les nouveaux taux entreront en vigueur avant la fin de l'année : dorénavant, les revenus ne dépassant pas 550 000 pesetas par an (30 550 F) ne seront plus imposés. Les autres tranches de revenus bénéficieront de réductions comprises entre 9 % pour les plus basses et 1 % pour les plus élevées. Les retenues effectuées à la source seront immédiatement réduites, ce qui permettra aux particuliers de disposer de plus de liquidités, afin de relancer à court terme la demande.

Stimuler le secteur privé

M. Boyer a par ailleurs annoncé une série de stimuli fiscaux destinés à encourager l'embauche, alors que le chômage atteint maintenant 21 % de la population active (2,7 millions de personnes). D'importants dégrèvements fiscaux seront accordés aux entreprises engageant des jeunes de moins de vingt-cinq ans (la catégorie d'âge la plus atteinte par le chômage). En outre le secteur de la construction, dont l'activité a baissé de 4 % en 1984, va être encouragé : les particuliers qui investissent dans le secteur privé bénéficieront de dégrèvements qui pourront atteindre 17 %. En outre, le système de contrats de location sera révisé, afin de permettre au propriétaire de changer plus aisément de locataire.

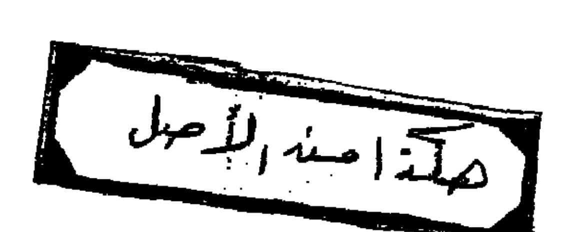
Le ministre de l'économie a également annoncé une série de mesures destinées à « libéraliser » l'économie espagnole, dans la perspective de l'adhésion à la CEE. Les petites et moyennes entreprises naissantes pourront fonctionner durant six mois sans être enregistrées afin aussi de lutter contre la croissance de l'économie « souterraine » et elles bénéficieront ensuite d'importants dégrèvements fiscaux.

L'investissement étranger sera soumis à moins de formalités et deviendra totalement libre jusqu'à concurrence de 500 millions de pesetas (27,7 millions de francs), au lieu de 25 millions actuellement (1,4 millions de francs). Enfin, les « coefficients d'investissement », qui obligeaient les banques à consacrer un pourcentage fixe de leurs dépôts à des opérations déterminées par le gouvernement, seront réduits de moitié en cinq ans.

Malgré les critiques de l'aile gauche du parti au pouvoir, qui réclame un renforcement de l'investissement public, M. Boyer a donc décidé, dans la relance comme dans la rigueur, de s'en tenir à sa philosophie initiale : celle de stimuler le secteur privé. C'est un pari audacieux, car cette politique ne s'est pas révélée jusqu'ici très payante. Malgré les concessions de taille faites par le gouvernement aux revendications du patronat, la formation brute de capital a encore baissé en 1984 de 3,5 % !

Alors que l'investissement étranger augmentait de manière spectaculaire de 75 % en termes réels par rapport à 1983, les chefs d'entreprises espagnols, de leur côté, continuaient à bouder le gouvernement socialiste. Habitués à travailler durant les quarante ans du franquisme dans un système très protégé, il n'est pas sûr d'ailleurs qu'ils s'habitueront aisément à cette *« libéralisation »* en cours de l'économie, qu'ils étaient pourtant les premiers à réclamer.

THIERRY MALINIAK.



هكذا من الأصل

SOCIAL

L'EXTENSION DES CONGÉS DE CONVERSION
Le CNPF accepte une réunion avec les syndicats

Le CNPF a répondu favorablement, le mardi 16 avril, à la demande d'ouverture de négociations formulée par quatre organisations syndicales (FO, CGC, CFTC, CFDT) au cours des récents contacts bilatéraux (*le Monde* du 1er avril). Trois instances de l'organisation patronale, la commission sociale, le conseil exécutif puis l'assemblée permanente (qui comprend 220 membres), se sont successivement prononcées en ce sens.

Le communiqué du CNPF permet de cerner l'attitude, faite de réserve et de prudence, de l'organisation patronale. Considérant « *nécessaire* » une « *réunion de l'ensemble des partenaires sociaux afin d'étudier si les conditions d'une négociation sont réunies* », le CNPF engage la deuxième phase, traditionnelle, d'un processus de négociation en y associant cette fois la CGT. Il se propose même de tenir cette réunion « *en accord avec la CGPME* », « *dans les meilleurs délais* ».

Sur le contenu même, l'organisation patronale prend bien garde de ne pas se laisser entraîner trop loin. Elle note « *la diversité* » des points de vue exprimés par les organisations syndicales et, si elle reconnaît l'existence d'une « *demande commune* » à propos des CFR (contrats formation recherche d'emploi), elle marque ses distances à l'égard de ce projet gouvernemental. Les modalités d'application lui paraissant peu précises, elle n'est pas convaincue de « *l'intérêt des entreprises à modifier la situation actuelle* » et, enfin, elle répugne à en reprendre l'intitulé, lui préférant celui d'« *extension des congés de conversion* », jugé plus neutre, et qui permet aussi d'accréditer l'idée d'une plus grande responsabilité des pouvoirs publics dans la gestion de cet éventuel dispositif.

Comme pour ajouter à toutes ces précautions de style, qui n'empêchent pourtant pas de penser qu'une négociation aura lieu, M. Gattaz, président du CNPF, dans une interview accordée au quotidien régional *l'Union*, de Reims, déclarait le 17 décembre : « *Il ne faut pas que les CFR soient une rigidité supplémentaire ou une charge nouvelle pour les entreprises et l'UNEDIC.* » Les entreprises, ajoutait-il, ne pourraient « *accepter une telle mesure que si elle était assortie de contreparties* ».

Les réactions des organisation syndicales et du gouvernement sont à la mesure de cette position très nuancée. M. Michel Delebarre, ministre du travail, « *se félicite* », dans un communiqué, de la réponse positive du CNPF, « *au-delà des précautions que contient le communiqué* ». Rappelant la nécessité d'une action en faveur des travailleurs licenciés, il conclut en soulignant les contraintes de temps pour faire aboutir la négociation.

Par une déclaration de M. Gérard Alezard, secrétaire de la Confédération, la CGT admet implicitement qu'elle participera à une réunion et s'empresse de souligner qu'elle ne veut pas « *discuter pour un moins pour les travailleurs* », mais « *négocier pour un plus* ».

Les autres organisations syndicales sont également réservées. La CFTC rappelle son opposition à une solution qui consisterait à créer des « *formations parking* » pour les salariés licenciés. Le président de la CGC, M. Paul Marchelli, parle de « *porte entrouverte* », et M. Edmond Maire qualifie la réponse d'« *évasive* », comme si « *le CNPF cherchait à gagner du temps* ».

M. André Bergeron, secrétaire général de FO, est à peine plus optimiste. S'il assure qu'on « *ne peut qu'être d'accord avec la décision du CNPF* », il prend soin d'ajouter « *que la négociation ne sera pas facile* ».

A. Le.

Le chômage baisse à nouveau

(Suite de la première page.)

Pour autant, on peut s'interroger, comme le mois précédent, sur les raisons de cette baisse qui se confirme. Tandis que la plupart des indicateurs se révèlent conformes, dans leurs mouvements, aux résultats des autres mois et ne fournissent donc pas la « clé » pour justifier cette diminution, force est de rechercher ailleurs les causes possibles.

Tout d'abord, on observera, comme le note d'ailleurs le communiqué du ministère du travail, que le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans continue de diminuer (– 1,4 % en mars, après – 1,6 % en février, en données corrigées), et que cela est « *en partie imputable aux différentes mesures* » prises, parmi lesquelles, bien sûr, les fameux travaux d'utilité collective (TUC). Mais cela n'explique pas tout. Si le succès des TUC ne se dément pas, quelques dizaines de milliers seulement de jeunes ont commencé à occuper les postes parmi les quelque 170000 qui sont actuellement répertoriés et proposés (l'objectif était d'atteindre les 200000 à la fin de 1985). D'ailleurs, le nombre des « premières entrées », qui permet de mesurer cette évolution, était de 26 685 au mois de mars et de 29 345 en février. Ce qui ne paraît pas très important.

Plus significatives sont les évolutions observées, comme en février, pour les entrées en stage de formation. On assiste là à un retournement de tendance qui pourrait signifier l'apparition d'une nouvelle volonté de lutter contre le chômage en recourant à la formation. En un an, l'ANPE a placé 173,2 % des stagiaires en plus et des chômeurs eux-mêmes y ont plus souvent recours à la suite d'une démarche personnelle (+ 190,4 % en un an).

De même, on assiste à une augmentation très prononcée du nombre de retours à la vie active parmi les chômeurs inscrits. En un mois, ils ont été 10,2 % de plus à retrouver un emploi et 22,8 % de plus en un an. Le marché du travail connaîtrait-il quelques soubresauts positifs ? On pourrait le croire si n'apparaissaient en même temps des signes de précarité, de fluidité, ou même de flexibilité. Ainsi, le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel, évalué à 1 298 300 en février, serait en progression de 21,7 % en un mois...

Comme toujours quand il s'agit de baisse, dont les autres indicateurs économiques ne permettent pas d'établir la réalité, on s'interrogera aussi sur d'éventuelles distorsions intervenues dans le traitement des chômeurs. De fait, il apparaît que, au mois de mars, 123 007 personnes ont été radiées pour « *absence au contrôle ou non-réponse à convocation* », et ce chiffre est supérieur de 5 % à celui de février, de 16,9 % à celui de mars 1984.

Cela aboutit à observer, au total, que 355 817 personnes ont quitté l'ANPE pour diverses raisons en mars, soit 3,6 % de plus qu'en février et 20,3 % de plus qu'en mars 1984.

La diminution statistique du chômage se trouve là, toute la question étant de savoir si cela est dû à des circonstances exceptionnelles, et bien favorables, ou si cela correspond à un réel assainissement. Il faudra encore attendre pour trancher.

ALAIN LEBAUBE.

DUCELLIER : LES SYNDICATS REFUSENT LE PLAN DE LA DIRECTION

Les représentants syndicaux (CGC, CFDT, FO) du comité central d'entreprise de Ducellier, qui s'est tenu le 16 avril à Créteil (Val-de-Marne), ont refusé de voter le plan industriel de la direction, prévoyant mille huit cents suppressions d'emplois dans le Val d'Allier. « *Devant le refus de la direction de revoir son plan industriel* », il n'y a pas eu de vote, a indiqué la CFDT, qui demande une réunion quadripartite (pouvoirs publics, syndicats, direction, élus locaux) et devrait être reçue prochainement à l'hôtel Matignon par un collaborateur du premier ministre.

Les délégués CGT (douze membres sur dix-huit) ont, pour leur part, refusé de siéger au comité central d'entreprise afin de protester contre la présence de forces de police à proximité du siège de la société à Créteil. La CGT a demandé à l'inspection du travail l'annulation de la réunion. Au cours de l'après-midi, plusieurs dizaines de membres de la CGT salariés de Ducellier ont occupé pendant près d'une heure la sous-préfecture d'Issoire, nous indique notre correspondant.

FINANCES

LES RÉUNIONS MONÉTAIRES DE WASHINGTON
Les pays en développement réclament la constitution d'un groupe de travail sur la dette

Washington (*AFP*). – Washington va être, pour trois jours, à partir de ce mercredi 17 avril, le centre d'un débat international, peut-être âpre, sur les moyens de favoriser la poursuite de l'amélioration de la situation économique mondiale et la solution des graves problèmes liés à l'endettement du tiers-monde.

Le comité intérimaire du Fonds monétaire international tiendra en effet, à partir de ce mercredi matin, sa réunion de printemps sous la présidence de M. Onno Ruding, ministre des finances des Pays-Bas. Le lendemain, le comité du développement conjoint de la Banque mondiale et du Fonds se réunira à son tour sous la présidence de M. Ghulam Ishaq Khan, ministre des finances du Pakistan.

Les Etats-Unis avaient proposé, lors de l'assemblée générale de la Banque mondiale et du Fonds, en septembre dernier, que ces réunions donnent lieu à un dialogue entre pays industrialisés et pays endettés du tiers-monde ; d'où l'inscription à l'ordre du jour du problème de l'endettement de ces pays (900 milliards de dollars).

Alors que les pays en développement aimeraient voir créer un groupe de travail sur ce sujet, les États-Unis, dans un rapport au Congrès, jugent que la stratégie du cas par cas « *donne de bons résultats* ».

Le même rapport affirmait encore qu'une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays en développpement – ces derniers s'apprêtent à demander une distribution de 15 milliards de DTS (autant en dollars) – ne paraissait « *pas nécessaire actuellement* ».

Plusieurs pays industrialisés, dont la RFA et la Grande-Bretagne, rejoignent les positions des Etats-Unis sur ces deux points.

Autre sujet qui sera discuté : la lutte contre le protectionnisme et l'ouverture des marchés aux pays du tiers-monde.

En marge des réunions officielles, les pays du groupe des Dix (industrialisés) discuteront de leur projet pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international. Il est notamment envisagé de donner une certaine publicité aux rapports annuellement établis, dans la plus grande discrétion, sur la politique monétaire et économique des pays membres.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,1375	9,1425	+ 150	+ 165	+ 285	+ 315	+ 700	+ 800
$ can.	6,7411	6,7497	+ 21	+ 42	+ 51	+ 88	+ 153	+ 251
Yen (100)	3,6712	3,6746	+ 133	+ 143	+ 257	+ 275	+ 743	+ 792
DM	3,0479	3,0516	+ 124	+ 134	+ 239	+ 254	+ 665	+ 710
Florin	2,6867	2,6977	+ 81	+ 89	+ 161	+ 175	+ 478	+ 518
F.B. (100)	15,1233	15,1391	+ 98	+ 160	+ 184	+ 283	+ 468	+ 770
F.S.	3,6579	3,6643	+ 169	+ 184	+ 327	+ 349	+ 926	+ 992
L (1 000)	4,7653	4,7729	– 145	– 125	– 290	– 257	– 915	– 831
£	11,7801	11,7957	– 218	– 181	– 393	– 328	– 681	– 508

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 1/2	8 7/16	8 9/16	8 1/2	8 5/8	8 13/16	8 15/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	6	6 1/4	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	9 11/16	10 15/16	9 13/16	10	9 7/8	10 1/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 1/8	5 1/4
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	13 5/8	14 1/8	13 3/4	14 1/4	14 3/8	14 3/4
£	13 5/8	13 3/4	12 3/4	12 7/8	12 1/2	12 5/8	11 3/4	11 7/8
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 5/8	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 avril

Baisse

La baisse, la vraie, celle attendue par tous les boursiers, s'est enfin produite mardi, rue Vivienne. Amorcée dès l'ouverture, elle s'est poursuivie durant toute la séance, en se ralentissant d'abord, puis en s'accélérant assez sensiblement. En recul de près de 2 % au bout des vingt premières minutes de cotation, puis de 1,86 % peu après, l'indicateur instantané accusait à la clôture un retard de 2,2 % environ, le plus important enregistré depuis août 1983.

Les professionnels étaient ravis. Enfin, après quinze jours de hausse ininterrompue, la purge salutaire était au rendez-vous. La purge ? C'est presque un euphémisme. Les baisses supérieures à 4 % ont été rares (Leroy-Somer, Avions M.-Dassault). En outre, les hausses ont été à peu près inexistantes. L'effet de levier a joué à fond. Les acheteurs se sont le plus souvent bornés à observer la scène. Mais ils ne sont pas pour autant restés inactifs. « C'est aujourd'hui, qu'il faut acheter », disait un gérant de portefeuille en se frottant les mains. Et d'ajouter : « Demain, il sera presque trop tard. » Et de se dépêcher d'aller passer quelques ordres. Les étrangers ? « Ils s'adaptent au marché, pardi ! », assurait un professionnel. Pour le plus grand nombre, c'était le jour de la « lessive » et il fallait en profiter.

« Vous verrez, mercredi, il y aura encore des queues de vente, mais déjà le marché tendra à se stabiliser », entendait-on sous la verrière.

Nouvel affaiblissement de la devise-titre, qui s'est traitée entre 9,60 F et 9,65 F (contre 9,69 F-9,80 F). Effritement de l'or à Londres : 331,50 dollars l'once contre 334,25 dollars.

A Paris, le lingot a successivement valu 98 300 F puis 98 000 F (contre 98 950 F). Le napoléon a reproduit son précédent cours de 582 F.

Le volume des transactions s'est élevé à 7,59 millions de francs contre 7,88 millions.

NEW-YORK

Nouvelle avance

Tranquillement mais sûrement, Wall Street a continué, mardi, de grignoter du terrain. Pour la cinquième fois consécutive, et malgré une irrégularité persistante, la tendance est restée orientée à la hausse. En clôture, l'indice des industrielles enregistrait une nouvelle avance de 2,76 points, à 1 269,54. Plus balancé, le bilan de la journée a, néanmoins, été positif. Sur 2 018 valeurs traitées, 781 ont monté, 728 ont baissé et 509 n'ont pas varié.

Un grand attentisme a continué de régner autour du Big Board, dicté par les incertitudes sur la nature exacte de la situation économique. Mais les premières statistiques ont commencé à tomber. Les mises en chantier de logements ont augmenté (+ 16,2 %) beaucoup plus que prévu, les délivrances de permis de construire (+ 10,9 %) aussi. Reste la production industrielle dont la progression (+ 0,3 %) est, elle, inférieure aux estimations (+ 0,8 %).

Les opérateurs sont donc très partagés. Quelle surprise leur réservent les autres indicateurs-clés, qui restent à publier ? Dans l'ensemble, toutefois, la communauté boursière semblait assez confiante, en dépit de la confusion des chiffres, en raison de la tendance plutôt baissière des taux d'intérêt. Des professionnels assuraient que, « survendu », le marché avait peu de chances de baisser.

L'activité s'est accélérée et 98,48 millions de titres ont changé de mains, contre 80,66 millions.

VALEURS	Cours du 15 avril	Cours du 16 avril
Alcoa	33 1/2	33 1/4
A.T.T.	21	21
Boeing	60 7/8	61
Chase Manhattan Bank	54 3/8	55 1/8
Du Pont de Nemours	54 3/4	55 7/8
Eastman Kodak	67	66 5/8
Exxon	51 3/8	51 3/4
Ford	44 3/8	43 7/8
General Electric	59 1/2	59 1/4
General Foods	62	61 7/8
General Motors	73 3/8	73
Goodyear	27	28 7/8
I.B.M.	129 1/4	129 5/8
I.T.T.	34 3/4	34 5/8
Mobil Oil	29 3/4	29 3/4
Pfizer	42 7/8	43 5/8
Schlumberger	38 1/4	38 5/8
Texaco	37 1/8	37 1/8
U.A.L. Inc.	44 5/8	44 7/8
Union Carbide	38 1/2	38 3/4
U.S. Steel	27	27 1/4
Westinghouse	29 7/8	30 1/4
Xerox Corp.	45 1/2	45 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BIC. – Les résultats pour 1984 se sont considérablement améliorés. Pour un chiffre d'affaires consolidé accru de 18 % à 6,38 milliards de francs, le bénéfice net (part du groupe) ressort à 406 millions (+ 51 %). La société fait cependant remarquer que la méthode de consolidation a été modifiée pour Bic Brésil (sans correction monétaire) et que le bénéfice de la filiale américaine a augmenté de 67,6 %. L'activité planche à voile est restée déficitaire. Le dividende net est fixé à 7,70 F (contre 7,35 F).

EUROMARCHÉ. – Le groupe annonce, pour 1984, un bénéfice consolidé de 53,7 millions de francs, en baisse de près de 24 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 13,6 milliards de francs, contre 11,2 milliards de francs un an plus tôt.

Pour la société mère, le résultat après impôts et participations s'est élevé à 55,2 millions de francs (contre 70 millions de francs).

Le montant du dividende a été fixé à 35,50 F net par action, contre 34 F.

FINANCIÈRE DE SUEZ. – Le bénéfice net de la compagnie pour 1984 s'élève à 350,5 millions de francs (+ 10,2 %).

DU PONT DE NEMOURS. – Le groupe chimique américain annonce que ses bénéfices, pour le premier trimestre, seront amputés de 125 millions de dollars, en raison du succès plus grand que prévu de son plan de départs en retraite anticipée.

Du Pont avait réalisé, au premier trimestre de l'année écoulée, 373 millions de dollars de bénéfices nets. Le groupe indique que ce programme de départs en retraite anticipée devrait cependant permettre des économies importantes qui se répercuteront sur les résultats des trimestres suivants et qu'au total le bénéfice pour 1985 sera en augmentation.

Cette réduction d'effectifs (111 000 employés, contre 141 000) permettra à Du Pont d'économiser 230 millions de dollars par an à partir de 1986.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	15 avril	16 avril
Valeurs françaises	116,2	
Valeurs étrangères	107,8	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	15 avril	16 avril
Indice général	218,7	214,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 17 avril .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16 avril	17 avril
1 dollar (en yens)	249,70	249,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ — Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

SICAV 16/4

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

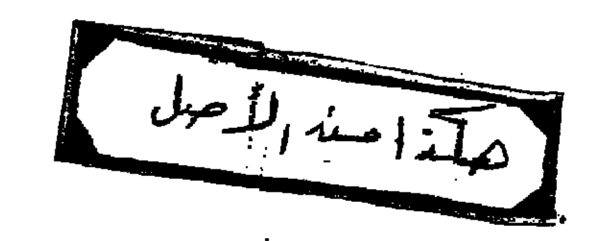
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 220	9 196	8 850	9 500
ECU	6 828	6 830	....	....
Allemagne (100 DM)	305 430	305 290	294	314
Belgique (100 F)	15 174	15 152	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	269 800	269 620	260	280
Danemark (100 krd)	85 150	85 070	80	88
Norvège (100 k)	105 480	105 270	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 794	11 790	11 400	12 150
Grèce (100 drachmes)	7 070	6 996	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 774	4 776	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	366	367 620	3 530	3 740
Suède (100 krs)	104 550	104 270	102	109
Autriche (100 sch)	43 420	43 435	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 461	5 469	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 380	5 405	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	6 788	6 755	6 450	6 850
Japon (100 yens)	3 691	3 691	3 540	3 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	99300	98000
Or fin (en lingot)	98950	98000
Pièce française (20 fr)	582	582
Pièce française (10 fr)	406	.....
Pièce suisse (20 fr)	580	581
Pièce latine (20 fr)	567	562
Souverain	710	709
Pièce de 20 dollars	4025	4025
Pièce de 10 dollars	2062 50	2050
Pièce de 5 dollars	1525	.....
Pièce de 50 pesos	3745	3745
Pièce de 10 florins	590	582



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 avril 1985 a été tiré à 441 483 exemplaires

PRÈS DE SAINT-JEAN-DE-LUZ

Le suicide d'un ingénieur permet aux gendarmes de découvrir une très importante cache d'armes

De notre correspondant

Bayonne. – C'est par un coup de téléphone à la gendarmerie de Saint-Pée-sur-Nivelle, près de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques), que M. Michel Lafitte, quarante-trois ans, ingénieur en travaux publics, a annoncé, mardi 16 avril, quelques minutes avant de mettre fin à ses jours, l'existence d'une cache de munitions dissimulée dans son garage. Sceptiques, les gendarmes se sont rendus à la petite ferme de M. Lafitte, originaire de Toulouse et installé à Saint-Pée-sur-Nivelle depuis une dizaine d'années.

La découverte de son cadavre a vite dissipé leurs hésitations : dans le petit local attenant à son domicile, ils ont mis au jour un souterrain dissimulé par une dalle et contenant un formidable arsenal : près de 2 tonnes et demie de GOMA II, un explosif de carrière utilisé en Espagne, une centaine de roquettes, du cordeau détonant et soixante mille balles de 9 millimètres. Un matériel habituellement utilisé par ETA, mais aucun document de cette organisation n'a été retrouvé sur place. Le stock d'armes pourrait provenir d'un vol de 8 tonnes commis en juillet 1980 dans une poudrière de Santander (Espagne) et revendiqué par les indépendantistes basques.

Michel Lafitte ne cachait pas sa sympathie pour le nationalisme basque, mais ne passait pas pour un militant actif. Ses proches voisins ont déclaré n'avoir jamais rien remarqué de suspect autour de la ferme. Dans une lettre, il a expliqué les raisons de son geste désespéré dû au départ de son épouse du domicile familial et donné toutes les indications pour accéder à la cache d'armes, avant de déclencher simultanément la détente de deux fusils de chasse posés sur le bureau à hauteur de sa poitrine.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Les États face au « sanctuaire » de l'ETA

La prise surprend par son ampleur comme par les conditions de sa découverte. Dépressif pour des raisons familiales, un ingénieur français de quarante-trois ans, sympathisant de la cause basque, a indiqué, mardi 16 avril en téléphonant à la gendarmerie, avant de se suicider, comment mettre au jour dans le sous-sol de sa villa de Saint-Pée-sur-Nivelle un arsenal inimaginable. De tristes hasards font ainsi les succès policiers. La ville avait été perquisitionnée dans le passé sans succès. Cette fois, munis des recommandations posthumes de l'ingénieur, les gendarmes ont dégagé, sous une lourde trappe actionnée par un vérin hydraulique, la plus importante cache d'armes et d'explosifs jamais trouvée au Pays basque français. Les précédentes découvertes qui se sont succédé depuis le début de l'année dans cette région, semblent alors bien relatives comparées à ce véritable arsenal...

S'il fallait une nouvelle preuve du rôle de « sanctuaire », de base logistique pour les militants du nationalisme basque, la voici. Faut-il conclure, pour autant, à l'impuissance policière française ? A l'échec de la lutte menée sur place sous la direction du commissaire Alain Tourre, nommé en septembre 1983 comme sous-préfet chargé de la coordination policière dans les Pyrénées-Atlantiques ? Non.

La situation au Pays basque français ne peut se mesurer selon les mêmes critères que celle qui prévaut dans l'autre lieu de tensions régionalistes du territoire, la Corse. Les coordonnées en sont autrement complexes, les fils bien plus emmêlés, le jeu beaucoup plus compliqué. Il y a l'ETA militaire et son assise ancienne, la lassitude d'une population et la banalisation d'un affrontement en forme de va-et-vient des deux côtés de la frontière.

Il y a aussi la persistance d'un contre-terrorisme sanglant, celui des commandos du Groupe antiterroriste de libération (GAL) apparu en décembre 1983, qui en est aujourd'hui à une vingtaine d'attentats – assassinats, mitraillages de bars, voitures piégées – dont la dernière victime fut un journaliste nationaliste, Francisco Galdano, abattu le 30 mars à Saint-Jean-de-Luz. Il y a, enfin, la mise en jeu de deux logiques étatiques, la française et l'espagnole, de deux justices, de deux polices, aux habitudes et aux traditions quelque peu différentes...

Quel bilan se dégage de cet écheveau ? Côté nationaliste, un recul de la tension et de l'activisme au Pays basque français, selon les responsables de la police judiciaire. S'il n'est pas réduit, le sanctuaire est toutefois limité. Affaire de répression : quatre responsables présumés de l'ETA politico-militaire arrêtés en mars dernier dans les Landes, le présumé numéro deux de l'ETA militaire arrêté le 30 janvier près de Bayonne. Affaire de prévention : désormais les Basques espagnols qui veulent résider en France ne peuvent plus s'installer dans les neuf départements du Grand Sud-Ouest. Affaire de volonté politique : ce fut l'accumulation de décisions d'expulsions en direction des îles du Cap-Vert, de l'Amérique latine ou de l'Afrique, ainsi que les trois extraditions symboliques de l'automne dernier.

Bilan en demi-teinte

En revanche, le bilan est plus en demi-teinte, s'agissant du contre-terrorisme meurtrier du GAL qui, depuis seize mois, a porté l'insécurité au cœur même de la communauté nationaliste. Les policiers ont pourtant fait leur travail : trente-trois personnes arrêtées, vingt-cinq inculpées, mais seulement douze emprisonnées, dont quatre tout dernièrement – les assassins présumés du journaliste, parmi lesquels un surveillant de la centrale de Pontoise. Tous des petits truands, français, à l'exception d'un Espagnol, qui travaillent au contrat. Dans ce cas, la justice n'a pas toujours emboîté le pas à la police...

Répression, prévention, volonté politique de collaboration franco-espagnole, attentats du GAL : du côté nationaliste et de ce côté-ci des Pyrénées, on a plutôt encaissé les coups ces mois derniers. Le paradoxe est que, selon les policiers français, cela ne suit pas toujours du côté espagnol. La volonté de mettre fin aux actions du GAL et d'aider la police française à cette fin est souvent incertaine ; l'activité nationaliste terroriste perdure, du coup, avec la même vigueur, au Pays basque espagnol, signifiée mardi encore par l'explosion, à Pampelune, d'une voiture piégée tuant un garde civil et en blessant trois autres ; enfin, la comparution, entamée lundi 15 avril, devant l'« audiencia nacional », à Madrid, des trois Basques extradés par la France, met en évidence certaines failles de l'accusation espagnole : témoins qui se rétractent, aveux obtenus, selon eux, sous le chantage et les violences physiques, audiences expédiées à la va-vite.

Tel est le paradoxe : la France ne tient évidemment qu'un maillon de cette chaîne, et plus elle manifeste sa volonté de le tenir sans faiblesse, plus apparaissent les contradictions qui traversent les institutions judiciaire et policière de la jeune démocratie espagnole.

EDWY PLENEL.

LE NÉO-NAZI ODFRIED HEPP INCULPÉ DE DÉTENTION D'ARMES

Odfried Hepp, l'un des chefs de file des néo-nazis ouest-allemands, arrêté la semaine dernière à Paris par la Direction de la surveillance du territoire, a été inculpé, lundi 15 avril, de détention d'armes et de faux papiers par M. Gilles Rivière, juge d'instruction au tribunal de Paris.

La même inculpation a été signifiée à Mohammed Ghadban, un militant palestinien vivant en Tunisie, arrêté le 8 avril à l'aéroport de Roissy alors que, débarquant de Tunis, il venait à Paris pour rencontrer à l'hôtel Hilton un allemand de l'Ouest du nom de Kefsten. Les policiers devait découvrir que sous ce pseudonyme se cachait Odfried Hepp, qui sera arrêté à l'hôtel.

Deux armes de poing ont été saisies, dont l'expertise aurait établi qu'elle n'ont pas servi à des actions criminelles en France. De plus, il est confirmé que ces arrestations n'ont pas de rapport direct avec l'enquête de la DST sur les Fractions armées révolutionnaires libanaise (FARL). L'inculpation d'Odfried Hepp, qui permettra d'approfondir l'enquête, aura aussi pour conséquence de retarder l'examen par la justice française de la demande d'extradition vers la RFA, dont la justice ouest-allemande a annoncé l'envoi imminent à Paris.

Mouvement de grève dans les prisons de Lyon

De notre correspondant régional

Lyon. – A la suite d'une agression, pendant la nuit du mardi 16 au mercredi 17 avril, à la prison Montluc de Lyon, l'intersyndicale lyonnaise des surveillants de prison a lancé un mot d'ordre de grève qui perturbe l'activité au sein des établissements pénitentiaires de la ville.

Deux condamnés incarcérés à la prison Montluc, André Remli et Medjib Boumédiène, avaient tenté « la belle ». Un surveillant, M. Charles Pahon, cinquante-deux ans, a été attaqué par les deux détenus qui l'ont frappé très violemment à la tête à l'aide d'une gâche de fermeture de cellule. Alertés par les cris de leur collègue, les autres surveillants ont pu éviter une fuite, semble-t-il préparée de longue date, puisqu'une voiture, tous phares allumés, a été repérée à l'extérieur de la prison.

Dans la matinée de mercredi, on apprenait que l'état de santé de M. Charles Pahon était considéré comme grave.

Les syndicats locaux de surveillants ont réagi très vigoureusement à la suite de cette agression qui est, selon un des porte-parole du SNAPP (syndicat national du personnel pénitentiaire), la « troisième en quinze jours » puisque plusieurs détenus corses ont attaqué il y a deux semaines environ deux membres du personnel de surveillance.

C. R.

Sur le vif

Cancer tendresse

– Tu sais, avec Jean-Pierre, ça va pas du tout, hein. Il supporte pas. D'ailleurs, t'as vu ces affiches, Cancer et tendresse ? Il y a un numéro de téléphone, une adresse. J'y suis allée (1). Ils m'ont dit que c'était dingue les ravages que ça fait dans les couples, le cancer. Les gens se quittent, se plaquent, abandonnent leurs mômes, prennent la fuite.

– Peut-être, mais toi t'as pas à te plaindre, écoute. Il est adorable ton mec. T'aurais vu sa tête l'autre soir, chez vous, quand l'infirmière est venue pour ta piqure.

– Il râlait, je le connais. Il a été obligé d'aller lui ouvrir, de lui faire un brin de causette, ça l'emmerdait.

– Elle débarque toujours en plein dans le film, aussi, cette fille. C'est casse-pied à la longue ! Non, il est mignon. Regarde toutes ces fleurs, tous ces azalées...

– Justement, ça me fout les boules. Je suis pas encore au cimetière quand même !

– Bien sûr que non, mon pauvre chat, tu vas pas recommencer à te faire des idées. Je comprend pas, qu'est-ce que tu veux qu'il t'apporte ? Deux billets d'avion pour les îles Fidji !

– Par exemple, ouais, open...

– En ce moment ! En pleine chimio ! Malade comme t'es ! Dis donc, il paraît qu'avant-hier t'avais oublié ta cuvette et que tu lui as encore salopé sa bagnole.

– Ah ! Parce qu'il te l'a raconté ?

– Oui, comme ça, en passant.

– En passant, tu parles ! Tiens, ça me fait penser : ces airs gênés qu'il prend chaque fois qu'on croise une nana avec des cheveux jusqu'aux fesses, jusqu'aux yeux. Il sait pas où se mettre.

– Normal, non ? Il veut pas avoir l'air de la reluquer. Il a peur de te faire de la peine. Remarque, le turban, ça te grossis un peu les traits, mais ça te donne un genre, c'est pas mal. Et puis ça va repousser.

– Oui, bon, je sais. Il m'agace, qu'est-ce que tu veux que je te dise. Il me crispe. Il est pas naturel. Il en fait trop ou pas assez. A peine s'il me laisse soulever ma cuiller. Et, à côté de ça, tous juste s'il m'engueule pas parce que ses chemises sont pas repassées.

– Mets-toi à sa place ! C'est pas évident tout ça.

– C'est ce que je me tue à te dire. D'ailleurs, il rentre de plus en plus tard. Tout pour retarder le moment de replonger dans mes histoires de cobalt, d'hôpital, d'intraveineuse, de...

– C'est pas sain non plus, c'est vrai. Tiens, pendant que tu y étais, t'aurais pu leur demander à ce truc-là... cancer et machin, si c'était pas contagieux, par hasard.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Cancer et tendresse. La Ligne Bleue soutient. 46, boulevard de la Bastille. Tél. : 347-34-34.

